MAGASINS DOMINION
VRAIMENT CANADIEN

Généralement ensoleillé et chaud. Maximum, 75°. Demain : averses ou orages et plus frais.

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
7268 L 15 NOV 59

L'ACTION CATHOLIQUE

EDITION FINALE
LISEZ EN PAGE 5 L'ANNONCE DE
Le Paquet

51e année — N° 15,685 QUEBEC — VENDREDI 20 JUIN 1958 5 CENTS LE NUMERO

Les fidèles assistent à la solennelle ouverture du congrès eucharistique de Portneuf

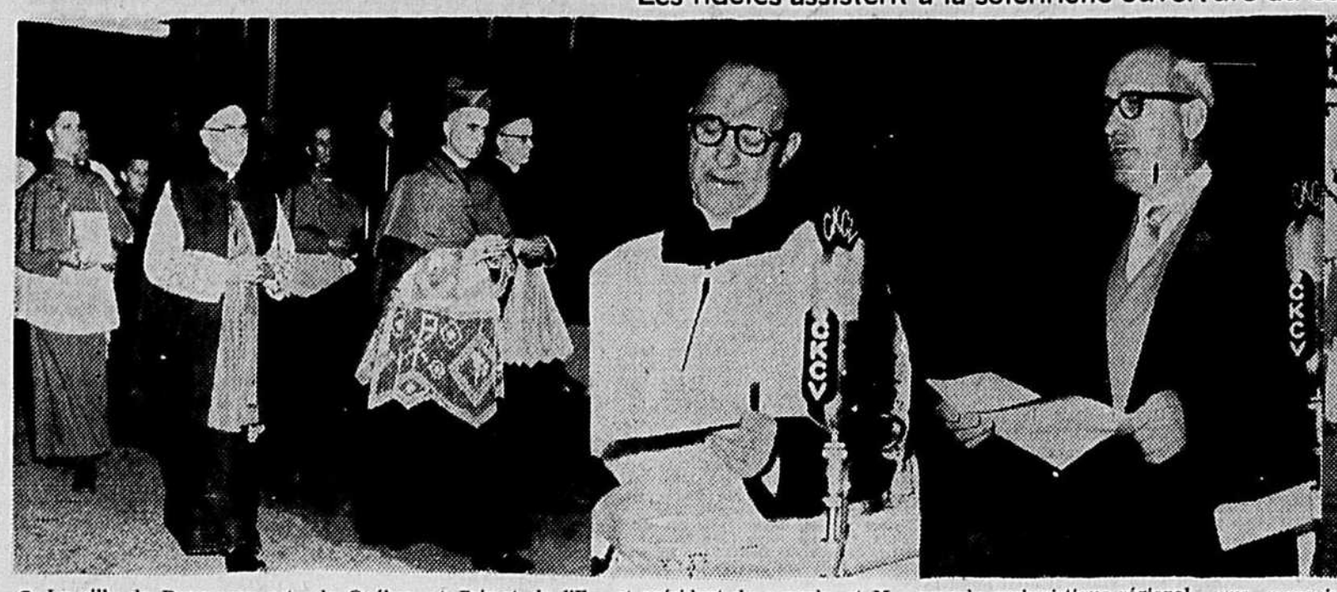

● La ville de Donnacona est littéralement envahie depuis, jeudi soir, alors que Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et Primat de l'Eglise canadienne, M. l'abbé Jean-Baptiste Tremblay, curé de Ste-Agnès de Donnacona, et président du congrès, et M. le maire Raoul Mathieu, de Donnacona, proclamaient l'ouverture officielle de ce grand congrès eucharistique régional. Ces assises se termineront, dimanche soir. Sur ces photographies on voit le magnifique reposoir où se pressait une foule très considérable. On remarque également: Son Exc Mgr Maurice Roy, se rendant au reposoir, accompagné de Mgr Thomas-Louis Imbault, curé de La Malbaie, et M. le chanoine Irénée Frenette, chanceller du diocèse de Québec. Les deux autres photographies nous montrent : M. l'abbé Jean-Baptiste Tremblay et M. le maire Raoul Mathieu. (Photos "L'Action Catholique", Roger Bédard).

De fermes résolutions s'imposent pour mettre fin à la corruption qui s'établit dans nos paroisses

Exhortation de S. Exc. Mgr Roy au congrès eucharistique régional du comté de Portneuf – S. Exc. Mgr Audet

Il faut prendre des résolutions fermes pour que soit enrayée la corruption qui s'établit dans nos paroisses. Notre façon de vivre doit laisser mieux voir que le Christ est vivant parmi nous dans l'eucharistie, déclarait en substance Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, hier soir, à Donnacona, à l'ouverture du congrès eucharistique régional du comté de Portneuf.

Ce matin, Son Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, a présidé l'Offrande Joyeuse de la "Journée des enfants".

Une foule d'au moins huit mille personnes était assemblée devant le reposoir aux couleurs bleu, blanc, jaune et rouge d'où parlait Mgr l'Archevêque, le principal initiateur de ces assises eucharistiques qui se termineront dimanche.

Au début de la solennelle réception liturgique, M. Raoul Mathieu, maire de Donnacona, en présentant les hommages à Son Excellence, a déclaré : notre cité a pris un air de fête et de splendeur convenable pour la célébration du congrès que S. Exc. Mgr Roy, Primat de l'Eglise canadienne ouvre, ce soir.

Le président du congrès, M. l'abbé Jean-Baptiste Tremblay, curé de la localité, a noté que le règne de l'hostie au foyer est le gage de la rénovation de l'esprit chrétien dont tous ont senti le besoin.

Température idéale

Au début, un soleil éclatant a éclairé cette grandiose célébration en plein air. L'un des animateurs du congrès, le R. P. Pierre-Julien Gaudet, s.s.s., a attiré l'attention de la foule sur ce fait nouveau après quatre jours de pluie et de vents violents. Il a fait réciter une dizaine de chapelet spécial pour remercier la sainte Vierge de cette température idéale. Cette douceur inusitée de l'atmosphère, la décoration abondante des maisons et des édifices publics, les prières et les chants de la foule, formaient un ensemble imposant tout à l'honneur de la foi vivante des Canadiens-Français.

Vingt puissants haut-parleurs apportaient aux oreilles des congressistes la musique d'orgue diffusée directement de l'église en attendant l'arrivée de l'archevêque qui a fait son entrée dans la ville escorté de quelque six cents automobiles qui s'étaient rendues à Neuville pour la cérémonie d'accueil. Mgr l'Archevêque est descendu d'auto en face du presbytère où s'étaient groupées plusieurs mille personnes. Une partie de la foule avait déjà pris place sur les six cents soixante bancs disposés sur le site du reposoir, près de l'église dont la façade disparait presque sous les parures.

Après les allocutions du maire Mathieu, du curé Tremblay et Son Excellence, une adoration dialoguée a permis à tous les assistants de participer intimement à la grande manifestation de piété. Mgr Georges-Marie Bilodeau, curé de St-Raymond, présida ensuite, la bénédiction solennelle du St-Sacrement. A 9h. 30 p.m., Mgr Emile Turgeon, curé de St-Jean-Baptiste, président du comité diocésain des Congrès eucharistiques de Québec, dit une messe basse.

L'accueil

Des arcs aux couleurs eucharistiques marquent les délimitations des localités suivantes, sur la route numéro 2, en direction de Donnacona : Champigny, St-Augustin, Les Ecureuils, Neuville.

C'est sur la place de l'église de ce dernier endroit que la rencontre s'est faite entre les deux groupes d'automobiles qui ont escorté Son Exc. Mgr Roy jusqu'à Donnacona.

M. l'abbé Rosario Pouliot, curé de Neuville, prenait la tête de la délégation de ses paroissiens. Il était accompagné du R. P. Henri Côté, P.B., provincial des Pères Blancs, originaire de Neuville, de M. l'abbé E.-A. Doucet, ancien curé de cette paroisse.

Prenaient également place dans les automobiles, MM. Laurent Jobin, maire du village et Paul-Hector Naud, maire de la campagne (Pointe-aux-Trembles), ainsi que les officiers du comité local du congrès : MM. André Rhéaume, président; Maurice Béland, vice-président, Auray Béland, secrétaire; Philippe Noreau, trésorier.

Au cours de la cérémonie d'ouverture au reposoir, on remarquait aux premiers rangs, M. Maurice Mathieu, secrétaire de l'organisation du congrès; les échevins de la ville et d'autres notables. Les curés des vingt-sept paroisses du comté de Portneuf prenaient place sur l'estrade d'honneur.

Mgr l'Archevêque était assisté des chanoines Irénée Frenette, chancelier de l'Archevêché et Thomas-Louis Imbeau, curé de La Malbaie. Les cérémoniaires étaient Mgr Paul Nicole et M. l'abbé Jean-Marie Brochu.

VENDREDI

Journées des enfants

Son Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, a présidé, ce matin, la cérémonie de l'Offrande Joyeuse à laquelle assistaient au moins douze mille enfants du comté, dont environ 1,200, de St-Raymond et 1,000 de Donnacona. Cent cinquante automobiles ont servi au transport de ces jeunes.

Un magnifique bouquet spirituel, préparé par Sr Joseph-Arthur, des Soeurs de la Charité de St-Louis, qui dirigent le couvent de Donnacona, a été présenté à Son Excellence par une élève de 6ième année, Carole Brochu, fille de M. et Mme Marc Brochu.

Des dessins à la plume rappellent les étapes de la carrière de Mgr l'Archevêque, dans les pages de ce Bouquet spirituel qui comprend les item suivants: 671,674 offrandes de la journée; 313,760 messes; 711,114 chapelets; 338,288 communions spirituelles; 150,493 fois "trois minutes de réflexion".

La cérémonie comportait un défilé de cinq petits garçons tenant en main des fanions portant l'inscription des offrandes; 45 petites filles, réparties en trois groupes de quinze tenaient à la main des roses-corbeilles, blanche, rouge et jaune, représentant les Mystères joyeux, douloureux et glorieux. La messe était symbolisée par les ciboires, calices et hostensoirs figuratifs confiés à trois groupes respectifs de cinq Croisés.

Le mot d'ordre "Mon âme, ciboire vivant par l'état de grâce" a été concrétisé par un genre de mise en scène ingénieux. Un fort groupe d'enfants de choeur se sont disposés en forme de ciboire, au pied du reposoir. L'offrande a placer dans la coupe du ciboire était composée de 27 petites filles et 27 petits garçons. Pendant que s'accomplissait cette "figure" liturgique, le Bouquet spirituel était remis aux mains de Son Exc. Mgr Audet, qui a prononcé une allocution de circonstance.

Résumé des allocutions
S. Exc. Mgr Roy

Il a rappelé avec quel respect les Israélites, dans les temps bibliques, se mettaient en route vers le temple saint où ils ne pouvaient même pas entrer. Et pourtant, ils connaissaient "Dieu de très loin" et ne connaissaient pas l'eucharistie.

(Siute, De fermes, p. 2)

Ratification de l'accord de NORAD

OTTAWA, 20. (P.C.) — Le débat sur la ratification de l'accord canado-américain de défense aérienne s'est terminé hier aux Communes dans un étrange mélange de bonne humeur et de colère.

Les Communes ont approuvé l'accord, qui établit les principes gouvernant le fonctionnement du commandement de défense aérienne de l'Amérique du Nord — NORAD — par un vote de 200 contre huit.

Les libéraux ont voté avec le gouvernement conservateur-progressiste, ne laissant que le PSD dans l'opposition. Le PSD a soutenu que l'accord du NORAD devrait être placé sous le commandement direct de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

Le premier ministre Diefenbaker, en concluant le débat au nom du gouvernement, fut le seul orateur. Mais le leader de l'opposition, M. Pearson, et M. Paul Martin, ancien ministre de la Santé, sont intervenus plusieurs fois sur des points d'ordre.

Bonne mémoire

La bonne humeur s'est manifestée lorsque M. Diefenbaker a déclaré que le discours de M. Martin, plus tôt au cours du débat, était en grande partie une mémorisation d'un éditorial du Free Press, de Winnipeg.

M. Martin l'a immédiatement admis et il a déployé une copie du journal. Les députés se sont mis à rire.

Le premier ministre a déclaré que M. Martin devait être félicité pour sa bonne mémoire. Il n'a apporté que quelques changements à l'éditorial "pour en améliorer la langue".

Mais, quelques moments plus tard, la colère éclata lorsque M. Diefenbaker a soutenu que l'ancien gouvernement libéral avait conçu l'accord du NORAD.

Il a lu un document qui, dit-il, démontre que la question avait été soumise au cabinet libéral le 14 juin 1957, quatre jours après l'élection générale remportée par les conservateurs-progressistes.

DENEGATION

M. Martin a déclaré qu'il était membre du cabinet et du comité de défense du cabinet et que la question n'a jamais été discutée par l'un ou l'autre de ces organismes.

Il a ajouté qu'en vertu des règlements des Communes, M. Diefenbaker devait accepter cette déclaration sans commentaire.

M. Diefenbaker dit qu'il acceptait la dénégation. Cependant, le document dit que le gouvernement libéral avait déclaré ne pouvoir, le 14 juin 1957, "compléter" l'accord du NORAD. — C'était alors entre se défaite électorale du 10 juin et sa démission du 21 juin.

M. Pearson a demandé quel était le document que lisait M. Diefenbaker.

M. Diefenbaker a déclaré qu'il s'agissait d'un mémoire du comité des chefs d'état-major. Ce comité se compose des chefs d'état-major et d'un président, le général Charles Foulkes.

Il a plus tôt déclaré que le gouvernement libéral "à toute fin pratique" avait décidé de conclure l'acord du NORAD mais que sa décision définitive avait été reportée après les élections de l'an dernier.

M. Pearson

M. Pearson, ancien ministre des Affaires extérieures, a déclaré que le sujet n'a jamais été étudié par le cabinet.

M. Diefenbaker a ajouté que d'autres ministres du gouvernement étaient au courant. Si M. Pearson ne l'était pas, il existait alors une liaison inadéquate entre les ministères de le Défense et des Affaires extérieures.

M. Pearson a déclaré que le premier ministre devait accepter ses paroles que le cabinet libéral n'a jamais discuté du NORAD.

M. Diefenbaker a accusé les libéraux de tenter de déployer un "écran de fumée" autour du NORAD afin de soulever les craintes des Canadiens.

Les libéraux ont adopté une "attitude étrange et mystifiante".

Le principal argument libéral au cours du débat fut que l'accord aurait dû être soumis au Parlement, pour approbation, avant l'établissement du NORAD.

Vote de confiance au chef Lemire

Le Conseil de ville, sur proposition de l'échevin David Burns, appuyé par M. Emilien Boissinot, a adopté une résolution, hier, exprimant "sa confiance au chef de police Roger Lemire", o.b.e., à la direction du Service de police ainsi qu'aux membres du comité de circulation". Deux échevins dissidents, MM. Jos. Matte et Gérard Moison, ont motivé leur décision.

Ainsi se termine un pseudo-projet d'enquête sur la police !

M. Burns a proposé, d'abord, un vote de confiance au chef de police et à son service. Sur demande de l'échevin Gaston Filbotte, il a ajouté dans sa motion que la résolution du Conseil s'adresse également aux membres du Comité de circulation.

Après la séance du Conseil, l'échevin Jos. Matte a eu des mots assez acerbes à l'égard de ses collègues. Il parlait alors au maire Hamel : Ceux qui ont voté pour ce vote de confiance, dit-il, sont des **"fous"**.

Lors de la séance régulière du Conseil, M. Matte a répété que ce n'est pas lui qui a demandé une enquête sur la police. Mais, on peut faire des réprimandes, dit-il. Il a ensuite parlé de détails sur la question des indications de la circulation faites par la police.

Je n'ai pas non plus demandé d'enquête sur la police, de dire l'échevin Gérard Moisan. Je concède qu'il n'y a pas de preuves assez fortes et qu'il en coûterait cher à la ville. De plus, je tiens à dire que je n'ai aucune animosité contre la police et je le prouverai à l'occasion. La motion de M. Burns laisserait entendre que tout le personnel de la police ne peut être blâmé ou critiqué. Les remarques que j'ai pu faire, en plus d'être sincères, ont été, je crois, constructives et non destructives. Le chef de police lui-même peut en témoigner et il s'en est aperçu quand nous avons fait une visite ensemble du quartier. Mais, je le répète, il s'est passé des choses anormales.

Si je votais pour cette motion de M. Burns, dit M. Moisan, cela voudrait dire que tout ce que j'ai dit est faux et que je suis un menteur. Mes critiques qui ont visé à être constructives ont toujours eu pour but d'amélioration. J'ai confiance au chef Lemire. S'il y a besoin de réforme, dans des circonstances données, il y a le comité de discipline de la police qui peut faire enquête. Cependant, je trouve qu'il est de mon devoir de rapporter au Conseil les manquements que l'on peut observer dans la police.

Me Henri Beaupré a dit qu'il ne faut pas affirmer qu'il y ait mauvaise foi, de la part de la police. L'on doit se souvenir que la police est exposée à la critique journalière

M. Diefenbaker qualifie les exécutions de Nagy et de Maleter de forme nouvelle de stalinisme

OTTAWA. — (P.C.) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier, aux Communes que la nouvelle des exécutions qui ont eu lieu en Hongrie indique que la soi-disant attitude "douce" de la Russie a été remplacée par une "nouvelle forme de stalinisme, mise à date".

M. Diefenbaker a déclaré que le monde libre a été "bouleversé" d'apprendre l'exécution de l'ancien premier ministre hongrois, Imre Nagy, et de l'ancien ministre de la Défense, le général Pal Maleter, et d'autres.

Le premier ministre a fait allusion aux exécutions, qui dit-il ont augmenté "les dangers et la tension" dans le monde, dans un discours lors du débat sur l'Accord du NORAD.

On remet à plus tard le lancement d'un nouveau satellite

CAPE CANAVERAL. — (P. A.) — On a interrompu ce matin un essai de lancement de fusée Vanguard par suite de difficultés techniques.

Le lancement d'un satellite d'une grosseur d'un ballon de baseball était prévu pour hier soir, à 10 h. 30. Pendant plusieurs heures, la fusée était en position de départ, baignée de lumière.

On n'a pas précisé quand aurait lieu le prochain essai.

Des communistes hongrois accusent l'Ouest de faire trop de bruit autour de ces exécutions

BUDAPEST (Reuters) — Les législateurs communistes ont applaudi hier l'allusion à la liquidation d'Imre Nagy lorsqu'un leader du gouvernement a reproché à l'Ouest de "faire un tas d'histoires" sur l'exécution.

Le vice-premier ministre Antal Apro a déclaré au Parlement que l'exécution de Nagy et de trois de ses adjoints dans la révolte de 1956 fut un règlement de compte avec "les criminels qui ont suspendu sur la tête du peuple le soulèvement contre-révolutionnaire."

L'exécution de Nagy, du major général Pal Maleter et de deux journalistes — qui aurait eu lieu ici lundi — fut "sévère mais juste", a dit Apro.

"Quelques personnes font un tas d'histoires, dans l'Ouest, ces jours-ci, parce que le peuple hongrois a réglé son compte avec les criminels de la contre-révolution", a ajouté Apro.

"Nepszabadsag", journal du parti communiste, a accusé le secrétaire d'Etat américain, John Foster Dulles, d'avoir fait des "déclarations dures et calomniatrices" au sujet de l'exécution.

Kadar silencieux

L'homme qui a exécuté "une danse de St-Guy", sur le seuil de la guerre, et qui veut lancer des millions de gens dans une guerre nucléaire, considère l'exécution des traitres... comme l'événement le plus malheureux", dit le journal.

Les remarques d'Apro terminaient un rapport sur le plan triennel actuel que le gouvernement a discuté.

Aucun autre discours n'a été prononcé par les autres leaders. Le secrétaire du parti communiste, Janos Kadar — qui fut déjà intimement associé à Nagy — était assis au premier rang et gardait le silence. A ses côtés se trouvaient le président Istvan Dobi et le premier ministre Ferenc Muennich.

Parmi les députés qui assistaient à la session se trouvaient aussi Ferenc Erdei, secrétaire de l'Académie des sciences, qui fut arrêté en même temps que Maleter lors des négociations sur le retrait des troupes russes de Budapest, en novembre 1956. Erdei a plus tard été libéré.

6 personnes blessées cette nuit dans une collision

Six personnes dont trois jeunes filles, ont subi des blessures vers minuit et demi, la nuit dernière, lors d'une collision d'automobiles survenue à St-Gréloire, sur le boulevard Ste-Anne, à proximité du terrain de jeux.

Les blessés qui ont été hospitalisés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, sont: Mme Lorenzo Tremblay, 35 ans environ, du rang St-Denis, St-Etienne de Lauzon; son époux, M. Lorenzo Tremblay, 37 ans; Mlle Marguerite Lamontagne, 14 ans, du 207, 106e Rue, St-Grégoire de Montmorency, ainsi que M. Jean-Claude Simard, 35 ans, de Petite-Rivière St-François. Tous ont été hospitalisés par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils, à l'exception de M. Tremblay, qui a été transporté dans une voiture de la radio-police provinciale.

Deux autres jeunes filles qui n'avaient subi que de légères contusions, ont été pansées à la même institution et ont pu réintégrer leur domicile respectif. La jeune Lamontagne qui était inconsciente à son arrivée à l'hôpital, a subi une coupure au front. Mme Tremblay souffre d'une fracture probable de la jambe gauche. Quant à M. Simard, il a subi des contusions au front, et souffre de douleurs aux jambes. Leur état n'est pas grave.

La police rapporte que trois automobiles sont impliquées dans cette collision. Deux d'entre elles seraient une perte complète et ont été remorquées au garage Charlesbourg Autos.

Les agents de la route Edgar Baker, Florian Julien, Renaud et Dion ont fait les constatations d'usage sur les lieux de l'accident.

Ce qui se passe à Ottawa

Assurance-santé dans quinze jours

(Par Lorenzo PARE)

OTTAWA. — 20 — Les contribuables du Canada tout entier commenceront dans quinze jours à payer environ la moitié des frais assumés par les gouvernements provinciaux qui ont déjà mis en oeuvre un système d'assurance-hospitalisation. Les Communes avaient pratiquement terminé, hier, l'étude du projet de loi permettant au gouvernement fédéral de commencer ses contributions au 1er juillet.

Au cours du débat, le ministre de la Santé, M. Monteith, a déclaré que les provinces de Terre-Neuve et de l'Ontario ont signé l'accord avec Ottawa. Quatre autres provinces signeront ces jours-ci : la Colombie, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Par ailleurs, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse ont signifié leur intention de participer au programme.

Le bill étudié aux Communes avait pour but de faire disparaître une limitation que l'ancien gouvernement avait inscrite dans le projet de l'assurance-hospitalisation, afin d'obtenir la plus grande unanimité possible parmi les provinces avant de se lancer dans cette entreprise. La loi déclarait que les contributions fédérales ne commenceraient point, tant qu'au moins six provinces représentant une majorité de la population du Canada n'auraient pas conclu l'accord.

La plus grande province du Canada, l'Ontario, s'est préparée à mettre l'assurance-hospitalisation en vigueur le 1er janvier prochain. L'incertitude des contributions fédérales mettait l'Ontario dans une position difficile et c'est surtout pour cette raison que le gouvernement fédéral a fait disparaître la restriction et qu'il commence immédiatement le paiement de ses contributions. D'ailleurs, la majorité des provinces seront prêtes à l'assurance-hospitalisation, en janvier prochain.

Le ministre de la Santé a déclaré que les accords sont en voie de négociations et que chacune de ces ententes peut varier d'une province à l'autre. Par exemple, Terre-Neuve accepte tous les avantages de la loi fédérale en ce qui concerne les services de diagnostics fournis, non seulement aux personnes hospitalisées, mais aux patients qui ne vont pas à l'hôpital. L'Ontario ne va pas aussi loin.

— "Il se peut, dit le ministre Monteith, qu'il n'y ait pas deux systèmes qui soient identiques, même si les dix provinces signent l'accord. Mais tous ces systèmes différents seront contenus dans les termes généraux de la loi".

Cette déclaration indique que les provinces possèdent une vaste liberté d'action pour établir les modalités de leur propre système d'assurance-hospitalisation tout en pouvant bénéficier des contributions nationales.

(Suite, Assurance, p. 2)

Les Cypriotes turcs ont rejeté le plan Macmillan

NICOSIE, Chypre. (P.A.). — Les chefs Chypriotes turcs ont rejeté le plan britannique d'association pour la gouverne de l'île. Le gouvernement turc a accepté d'en discuter et les Chypriotes grecs attendent des directives d'Athènes aujourd'hui.

Une source du gouvernement grec a dit que le cabinet du premier ministre Constantine Karamanlis rejetterait certainement le plan qui prévoit la collaboration des mouvements grecs et turc avec la Grande-Bretagne pour gouverner l'île.

L'archevêque Makarios, le chef exilé du mouvement grec cypriote pour unir l'île à la Grèce, a eu des entretiens à Athènes avec les maires cypriotes. Il a dit qu'il ferait parvenir aujourd'hui à la Grande-Bretagne ses vues sur le plan.

30,000 soldats britanniques attendaient hier pour intervenir si de nouveaux actes de violence éclataient dans cette île de la Méditerranée qui est un port de l'OTAN.

Le plan britannique

Les émeutes entre Chypriotes grecs et turcs ont fait 17 morts ce mois-ci. Bien que les Turcs aient envoyé une note de rejet du plan comme tel, ils ont accepté de négocier et d'assister à une conférence avec la Grèce et la Grande-Bretagne. Plus tôt, le chef cypriote turc Rauf Denktash avait dit que le plan ne donnait pas les garanties pour empêcher que l'île ne s'unisse à la Grèce et "nous ne sommes pas intéressés". La minorité turque voudrait que l'île soit partagée.

Le nouveau plan britannique prévoit la participation des mouvements grec et turc au contrôle de Chypre pour les sept prochaines années et le partage de la Législature de l'île, bien que l'île elle-même ne soit pas divisée.

Il accorde une mesure de gouvernement responsable au peuple cypriote tandis que la Grande-Bretagne, en accord avec la Grèce et la Turquie, garde le contrôle de la défense, de la sécurité intérieure et des affaires étrangères. Les Chypriotes pourraient choisir la nationalité grecque ou turque, en plus de la nationalité britannique qu'ils possèdent déjà.

Les Chypriotes grecs et turcs auraient des Chambre de représentants séparées pour l'administration de leurs affaires, actuellement sous contrôle britannique. Les gouvernements turc et grec seraient représentés au conseil supérieur présidé par un gouverneur britannique.

Le gouverneur sir Hugh Foot a dit que la Grande-Bretagne laisserait les détails sujets à des discussions futures, mais qu'elle ira de l'avant avec son projet de gouvernement de l'île qui compte 400,000 Grecs et 100,000 Turcs, quoi qu'ils disent.

Assurance

(Suite de la première page)

M. PAUL MARTIN

L'ancien ministre de la Santé, M. Paul Martin, est évidemment le grand expert des Communes sur la question. C'est lui, en effet, qui a conduit les conférences avec les provinces et qui a préparé la loi d'assurance actuellement en voie d'exécution.

M. Martin a signalé les grands progrès accomplis depuis une dizaine d'années dans le domaine de la santé publique. Il a rappelé, par exemple, qu'en tenant compte des moyennes per capita les dépenses des gouvernements pour la santé publique se sont élevées, en 1956, à $121 millions pour le Canada, à $97 millions pour le Royaume-Uni et à $138 millions pour les Etats-Unis.

"En l'espace de dix ans, dit M. Martin, les dépenses du gouvernement fédéral pour la santé et le bien-être sont passées de $41 millions en 1945 jusqu'à $1,331 millions en 1956".

On estime que l'assurance-hospitalisation et les services de diagnostics entraineront une défense globale de $400 millions, pour tous les gouvernements. Il va sans dire que les contribuables paient déjà actuellement une somme presque aussi considérable, quand ils se font traiter à titre individuel.

L'assurance - hospitalisation coûtera au gouvernement fédéral un minimum de $180 millions par année, tandis que la contribution fédérale pour les services de diagnostics s'élèvera à $48 millions.

Afin d'établir ces contributions nationales sur des bases qui rendront justice à toutes les provinces, en tenant compte de leur situation particulière, l'ancien gouvernement a établi les subsides sur la base suivante : la contribution fédérale aux provinces est sur la base générale de 50 pour cent du coût de l'assurance. Ce 50 pour cent est déterminé sur la base de 25 pour cent du coût d'hospitalisation dans la province elle-même, en même temps que sur 25 pour cent du coût moyen d'hospitalisation sur la base nationale.

Selon cette formule, la contribution fédérale pouvait représenter 75 pour cent du coût de l'assurance dans une province comme Terre-Neuve et représentera un peu moins de 50 pour cent dans une province comme l'Ontario.

Dans la province de Québec, la proportion de la contribution fédérale se trouverait, en vertu de cette formule, à représenter 51 pour cent du coût de l'assurance.

DANS QUEBEC

L'ancien ministre Paul Martin et plusieurs députés libéraux de la province de Québec ont demandé au gouvernement à quel point en étaient rendues les négociations avec l'administration provinciale de Québec.

Jusqu'au moment où nous terminons cet article, le ministre de la Santé n'a donné aucune réponse.

Plusieurs députés conservateurs de la province de Québec ont pris part au débat. Ceux qui ont pris la parole se sont tous — sauf une seule exception — déclarés favorables à l'assurance-hospitalisation. Mais aucun n'a donné de précisions sur les progrès qu'aurait atteints le projet dans le Québec.

Le budget fédéral présenté mardi prévoit une contribution de $70 millions qui sera remise, cette année et commençant dans quinze jours, aux provinces qui appliqueront l'assurance-hospitalisation.

Les contribuables du Québec — comme ceux des autres provinces — feront les frais de ces contributions nationales.

Quelles mesures a-t-on prises pour qu'ils en reçoivent également leur part ?

MUSIQUE POPULAIRE
Chaque samedi
à
CHRC
2 h. 30 à 4 h. p.m.
ECOUTEZ
LES SUCCES
de
LA SEMAINE
Si vous êtes friand de musique populaire, vous ne pouvez faire mieux le samedi après-midi que de synthoniser CHRC et de vous détendre en écoutant les grands succès canadiens, français et américains.
Animateur
JEAN BOILEAU
10.000 watts CHRC
Radio-Québec
Toujours 800 à votre radio

Si Fraîche... Si Pure... ELLE EST PLUS SAVOUREUSE, évidemment c'est de la gomme en palette!
WRIGLEY'S SPEARMINT CHEWING GUM

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus $..... pour..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne
(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....
Adresse ..... *Comté* .....

POUR PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TABLEAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES
L'abonnement est payable d'avance
Adressez votre abonnement à Casier postal 1727, Québec.

Mise au

(Suite de la page 3)

tence en matière de taxation, puisque les sept compagnies de placements en question en raison de la nature de leurs opérations courantes, sont taxables sur de tels bénéfices."

4° : A notre connaissance, quelques ministres ont acheté quelques actions chacun, au même moment, de la même manière et au même prix de $10. l'action que la masse des épargnants canadiens et américains pouvaient le faire par l'entremise de leurs caurtiers réguliers, à même les 800,000 actions ordinaires offertes sur le marché canadien et cela quelques mois après l'achat du réseau de gaz de l'Hydro-Québec par la Corporation.

5° : "Dans un autre allégué, le "Devoir" soutient que les promoteurs n'auraient risqué que $50,000 pour réaliser des profits de $20,000,000. "La vérité sur ce point se trouve au prospectus officiel de l'émission et dans les états financiers préparés par les vérificateurs de la Corporation, deux maisons de vérification réputées. Il appert par ces documents que ce montant de $50,-000 mentionné par "Le Devoir" n'a été que la mise en existence légale de la Corporation et que très tôt, par la suite, il a fallu que les promoteurs versent au trésor de la Corporation, à tout risque, des sommes formant un total de $4,409,888. De cette somme, les promoteurs ont dû verser à l'Hydro-Québec un montant total de $1,150,000 pour maintenir en vigueur l'option qui leur avait été consentie et sans laquelle ils n'auraient jamais pu entreprendre leurs études et enquêtes techniques dont le coût peut avoir dépassé $1,000,000.

"De plus, "Le Devoir" se garde bien de signaler un fait essentiel à l'effet que ces mêmes promoteurs se sont engagés ferme à acheter avant l'offre au public une somme globale de $48,000,-000 de titres, obligations et actions de la dite Corporation, prenant ainsi un risque suprême en fonction des aléas toujours possibles des marchés mobiliers. C'est donc dire qu'il faut être malhonnête pour oser affirmer que la Corporation de Gaz Naturel est née d'un risque de $50,000.

6° : M. Jean Lesage, chef du parti libéral, à sa dernière conférence de presse, a déclaré que ceux qui étaient chargés de la vente des actions de la Corporation de Gaz Naturel avaient des "instructions strictes de protéger les amis de l'Union Nationale".

"C'est aussi puéril que faux et je suis étonné qu'un homme réputé sérieux comme M. Lesage se soit laissé influencer par des oui-dire et des racontars. La vérité c'est que notre Maison, tous comptes faits, a vendu autant d'actions de la Corporation à des libéraux reconnus qu'à des membres de l'Union Nationale. Un membre influent du parti libéral a obtenu à lui seul de notre Maison plus d'actions que tous les ministres du gouvernement réunis, tel que dénoncés par "Le Devoir". Un des quatre candidqats à la convention libérale provinciale du 31 mai dernier a obtenu de notre Maison le nombre d'unités qu'il désirait. Vous apprécierez que par discrétion professionnelle et par simple décence, je ne puisse ici vous donner les noms. Mais, je le ferai au besoin devant un tribnal compétant. En résumé, croyez bien que pas une maison de finance sérieuse accepterait de telles restrictions qui répugent à la dignité de notre profession et au simple bon sens, surtout devant les risques que nous assumons dans de pareilles opérations".

Clément, Guimont, Inc.
Henri Clément, président,
Paul-Henri Guimont,
vice-président.

Mort de M. Adélard Fortin

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Adélard Fortin, directeur du personnel aux bureaux du revenu provincial, survenu à Québec, le 18 juin, à l'hôpital du St-Sacrement, à l'âge de 53 ans.

M. A. Fortin

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, dame Bertha Sénécal; son père, M. Adélard Fortin, de Matane; ses enfants, Gérald, professeur à l'université Laval, faculté des Sciences sociales, Marielle, épouse du notaire Raymond Bergeron, Béatrice, infirmière licenciée, et Michel, étudiant au Séminaire de Québec; sa belle-fille, Mme Gérald Fortin (Thérèse Bergeron); son gendre, le notaire Raymond Bergeron; ses petits-enfants, Andrée et Anne Fortin, ainsi qu'André Bergeron; ses soeurs, Mmes Eugène Gagré (Anne-Marie), Xavier Gagné, de Matane (Marie-Paule), Ulric Sénécal (Germaine), et Léopold Pilot (Françoise), et la Révde Sr Claire, oblate missionnaire au Chili; ses frères, MM. Antonio Fortin, de Rimouski, Anicet Fortin, de Longueil, Sébastien Fortin, de New-Carlisle, Léo Fortin, de Montréal, et Victorien Fortin, de Matane; ses beaux-frères, MM. Eugène et Xavier Gagné, Ulric Sénécal et Léopold Pilot; ses belles-soeurs, Mmes Antonio, Anicet, Sébastien, Léo et Victor Fortin; ses beaux-frères et belles-soeurs, le Dr et Mme Armand Chouinard, Roger Chouinard, ingénieur, Armand St-Denis, Clément et Rolland Sénécal.

Les funérailles auront lieu samedi, le 21 juin, à midi et demi, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, à Québec. La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy. L'inhumation se fera au au cimetière Belmont.

De fermes

(Suite de la première page)

Nous sommes heureux, dit-il, de posséder Jésus au milieu de nous, dans les couvents, communautés, paroisses du diocèse. Comme il est près de nous, ce Dieu, qui a vécu sur la terre, il y a deux mille ans. Nous oublions qu'il est présent dans l'eucharistie, parce que nous sommes habitués à cette chose merveilleuse. Dieu est cependant près de nous dans le tabernacle : par la communion, ce Dieu, on le donne au savant, à l'ignorant, au Saint Père le Pape, comme au petit enfant de six ans.

Par ce congrès, aujourd'hui, l'Eglise nous invite à confesser cette présence de Jésus dans une expression triomphale de foi catholique, en tant qu'individu, que citoyens de paroisses, que diocésains, que peuple chrétien. Il faut être prêt à écouter Jésus dans l'eucharistie, et à lui obéir.

Mgr l'Archevêque a remercié M. l'abbé J.-B. Tremblay, qui a prodigué ses efforts avec dynamisme et zèle, le clergé, les laïcs du diocèse de Portneuf, qui ont donné leur temps à la préparation du congrès, du reposoir "où se cachent des heures de fatigue joyeusement consenties". Il a incidemment rappelé que tout travail accompli sur la terre, qu'il s'agisse d'administration publique ou privée, doit toujours être ordonné vers le bonheur éternel.

Il a fait remarquer l'intention d'adoration et de respect à Dieu que représentent les décorations des édifices. Partout, dit-il, la même foi s'exprime et la charité éclate pour rendre hommage à Dieu. Il faut, comme les Hébreux, mais avec une foi plus nette, s'approcher de Jésus avec respect et joie. Si nous savons que Notre-Seigneur est présent, il faut le reconnaitre. Il dépend de nous que la sainteté du nom de Jésus soit respectée, et reconnue et non contredite par des moeurs offensants, par des profanations, des scandales. Nous ne pouvons donner à Dieu notre coeur si celui-ci est remplie de choses défendues.

Nous devons être entraînés dans la marche qui ne cessera jamais, nous placer sur la citadelle de l'Eglise au milieu de laquelle est le Dieu des armées, qui est le guide dans le combat de tous les jours contre les forces du mal. Il faut prier avec les chrétiens du monde entier; Dieu est là et demande à ses enfants de reconnaitre sa présence. A l'occasion de ce congrès, il ne s'agit pas seulement de paroles et de chants, mais de prendre des résolutions fermes, pour que soit enrayée par exemple la corruption qui s'établit dans les paroisses, en comptant sur l'aide de Jésus qui n'est pas une image, mais une réalité parmi nous. Il faut adorer et prier Dieu, et le reconnaitre privément et en public dans nos paroles et toute notre vie.

L'abbé Tremblay

Tous ont senti le besoin de rénovation de l'esprit chrétien. Il faut veiller à ce que les traditions et les vertus ancestrales ne soient pas détruites notamment par la littérature immorale et corruptrice. Des efforts doivent être faits en vue de l'honnêteté de vie, de la modestie de tenue. La ferveur des catholiques sera difficile à augmenter si l'ivrognerie n'est pas enrayée. Le règne de l'hostie au foyer est le gage de la rénovation de l'esprit chrétien.

M. Mathieu

Il y a lieu de développer l'esprit d'apostolat pour arrêter les forces du mal, comme la littérature pernicieuse, les abus de boisson et autres scandales. Il a félicité ses concitoyens d'avoir donné à leur ville un si beau visage par des décorations abondantes. Mgr l'Archevêque, les prêtres, religieux, religieuses, et les congressistes présents, dit-il, forment une riche couronne autour dú Christ-Roi.

Préparation

Un efficace travail de préparation a assuré le succès de ce congrès. Dans les écoles, par exemple, une publication mensuelle, avec illustration, a servi à démontrer aux jeunes la beauté de la vocation, son sens et la beauté d'une âme pure. On demande aux élèves, sous forme de saynète: Quelle sorte d'âme as-tu ? Est-elle : courbée, calculeuse, égarée, conquérante ou généreuse.

La séparation que nécessite l'appel de Dieu par la vocation de prêtre ou de religieux est expliquée par un texte et un dessin montrant Jésus quittant la boutique de menuisier de ses parents pour aller accomplir sa mission. Cette image saisissante est renforcie par le billet suivant que Mme Eugène Tremblay, de Chicoutimi, mère de M. l'abbé J.-P. Tremblay, curé de Donnacona, a écrit à son fils — "Que de fois, par la pensée, j'ai déserté la solitude de mon foyer pour m'envoler vers Donnacona, pays priviligié, où se prépare un Congrès eucharistique, — Je vous abandonne votre curé, à l'âme sacerdotale, au coeur sympathique, formé à l'école de l'épreuve et du sacrifice" Mme Tremblay a signé : "Vieille maman de votre curé".

Les quelques 8,500 élèves des écoles du comté de Portneuf, ont pris part à une campagne du $0.25 pour défrayer le coût des décorations. La somme recueillie est de $2,267.05.

Rappelons que le comté de Portneuf a donné à l'Eglise : 262 prêtre; 144 Frères et 1,082 religieuses.

M. Pierre Dumas décédé à St-Roch

Un citoyen avantageusement connu de St-Roch vient de disparaitre en la personne de Pierre Dumas, maitre barbier à la retraite, décédé hier à son domicile, à l'âge de 75 ans. M. Dumas fut pendant près d'un demi siècle barbier à l'hôtel St-Roch. Il était à sa retraite depuis quatre ans.

Homme dévoué aux mouvements de bienfaisance et sociaux, M. Dumas était l'époux de dame Adeline Nolin qui lui survit. Outre son épouse, il laisse trois fils et six filles: MM. Majella Dumas, de Grand'Mère; Paul-Emile et Fernand Dumas, Mme Arthur Godbout (Marie-Reine), Mme Roger De Champlain (Jeanne d'Arc), Mlles Marguerite, Anne-Marie, Georgette et Rolande Dumas; ses gendres : MM. Arthur Godbout et Roger De Champlain; ses belles-filles : Mmes Majella Dumas (Florence Gagnon), Paul-Emile Dumas (Jeanne d'Arc Turgeon), Fernand Dumas (Rose-Hélène Deblois), ainsi que 13 petits-enfants: Louise, Pierre, Jean, Michel, Lucie et Marc Godbout, Suzanne, Gilles, Céline, Pierre, Denis et Marie Dumas, Céline De Champlain.

M. Dumas était le frère de MM. Arthur et Bruno Dumas, de la R. Soeur St-Ovide (Athénaise), des Soeurs de la Charité, la R. Soeur St-Bruno (Alphonsine), des Augustines de l'Hôpital-Général; Mme Vve Télesphore Pouliot (Geneviève), Mme Vve Arcadius Blais (Adéla) et Mme Vve Louis Binet (Auxikia). Il était aussi le beau-frère de Mme Arthur Dumas, Mme Bruno Dumas, M. et Mme Jos. Nolin, M. et Mme Lucien Nolin, Mme Vve Apollinaire Gendreau, de Montréal; Mme Vve J.-B. Dionne, M. Adélard Lamarche, de Montréal: M. et Mme F.-X. Gobeil, et Mme Raoul Gobeil.

Le défunt comptait aussi plusieurs neveux et nièces dont le R. P. Raymond Dionne, p.b., le R. Frère Arthur Dumas, o.m.i.; les RR. Soeurs Ste-Justine, des Franciscaines Missionnaires de Marie; Ste-Cécile-de-Jésus-Marie et Ste-Monique-d'Ostie, des Srs du Bon-Pasteur; St-Jean-du-Cénacle, des Augustines de l'Hôtel-Dieu; Marie-Antoinette, des Srs de la Charité; Louis-de-Ste-Cécile et Lucienne-du-Sacré-Coeur, des Srs de la Charité de St-Louis.

Le service sera chanté lundi à St-Roch. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Germain Iépine, ltée, 715, St-Vallier.

Service des signaux

3 h. 40 p.m. — Québec, 19 juin 1958

GOLFE

QUEBEC — Montant 12.30 pm Frank J. Humphrey 75 milles est dû 7.30 pm 8.45 am Swivel 86 milles est dû 6.30 pm pour Montréal.

St-Jean, 14 — Montant 9.15 am Sept Iles Trader, 1.15 pm Lakesheil. Desc.: 9.25 am Sea Transporter, 10.10 am Christa, 10.15 am Coopérative Transport, 11.05 am Guy Bartholomew, 11.20 am Novaport, 11.50 am Sundial, 12.30 pm Nyland.

Pointe Noire, 103 — Montant 11.25 am David Barclay. Desc.: 10.50 am St. Lawrence.

Pointe au Père, 158—Montant: Sunjarv dû 10.00 am pour Port Alfred, Lewis R. Sanderson dû 8.00 am-20, Irvinglake dû 4.00 pm, Ryndam dû 11.30 pm Westriver dû 12.30 pm, 11.25 am Lingestroom, Baron Ogilvy dû 6.00 am-20, Mormacstar dû 2.00 pm-20, Arosa Kulm, dû midi-20, Bore VI dû 7.00 pm, Desc.: 8.25 am Grey Master, 11.45 am Captain Theo le 20.

Belle Isle, 739 — Montant 7.20 am Fair Head pour Montréal, 8.50 am Cairndhu 380 milles nord est pour Baie Comeau. Desc.: 5.40 am Leto.

MONTREAL A QUEBEC

Cap St-Michel, 125 — Montant 10.50 am Sommen, 11.35 am Sunbeam, 10.30 am Prins Willem Van Oranje, 11.30 a m Blue River, 9.05 am Hastings.

Sorel, 100 — Montant 11.57 am Transatlantic, 1.15 am Whangaroa, 1.10 pm Laust Maersk. Parti 9.35 am Imperial Ottawa, Parti midi Dolphin. Desc.: 11.00 am Makadeli. Arrivé 10.55 am Sandland, 1.25 pm Grovedale. Parti 10.35 am V.G.C. Verchères.

Trois-Rivières, 68 — Montant 12.35 pm Redfern, 11.15 am Hudson Deep, midi Texaco Warrior, 11.07 am Caperata, 12.45 pm Wabana, 1.25 pm Beaverlodge. Parti 12.50 pm Bayshell. Arrivé 12.45 pm Morrisburg. Arrivé 12.45 pm Jean Guy, 1.05 pm M P Emile.

Batiscan, 51 — Montant 11.05 am Shiercliffe Hall, 10.30 am Mont St-Joseph, 11.05 am Comté Charlevoix, 11.00 am Malbaie Transport 12.55 pm Rivière Ouelle. Desc.: 1.00 pm Freden V, 11.35 am News Carrier.

Grondines, 41 — Desc.: 11.55 am Consicliffe Hall, 1.00 pm A.H.L. Transport.

St-Nicolas, 13 — Desc.: 12.50 pm Newbrundoc, 1.00 pm Cedarbranch, 13.55 pm North Pioneer.

QUEBEC — Montant: Arrivé 1.15 pm Empress of Britain, 12.30 pm Abelone Vendila. Desc.: 10.10 am Novaport, 10.40 am Sundial, 12.15 pm Coastal Creek. Arrivé 12.30 pm Romney, 11.40 am Nyland.

OUEST DE MONTREAL

Lachine, 7 — Desc.: 10.05 am C R Huntley, 10.45 am Blue Cross, 1.30 pm Soreldoc.

Cascades, 22 — Desc.: 11.45 am Acton, 12.25 pm Lethbridge.

Coteau, 34 — Desc.: 9.45 am Glenelg, midi Britamoco, 12.25 pm J N McWatters.

Cornwall, 61 — Desc.: 11.40 am Shelton Weed, 1.00 pm Wheaton.

Dickinson's, 70 — Desc.: 9.15 am Redcloud.

La révision du code pénal

OTTAWA. — (P.C.) — Le ministre de la Justice, M. Fulton, a déclaré, hier aux Communes qu'il se prépare à convoquer une conférence des procureurs généraux de six provinces, dans l'intention d'étudier le système pénal.

Il répondait à M. Harold Winch, député PSD de Vancouver-Est, qui avait demandé si l'on cherche à appliquer les 144 recommandations du comité Fauteux sur la rémission des peines.

M. Fulton a dit que les recommandations impliquent une revision complète du système pénal, qui relève en partie des provinces et en partie du fédéral.

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et, chaque fois que possible, à la télévision locale.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des gros centres urbains.

Aucun compte n'est tenu ici des réclames, et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T—TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
Aa—ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A—ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR—ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D—A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P—A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CINEMAS

CAPITOL
From Hill To Texas ..... Aa
Young and Dangerous ..... A

CARTIER
Typhon sur Nagasaki ..... A
La peau de l'ours ..... Aa

Cinéma de PARIS
Amours interdites ..... AR
Pitié pour les vamps ..... AR

CLASSIC
L'homme de Lisbonne ..... AR
Operation Tirpitz ..... Aa

EMPIRE
Kiss them For Me ..... D
Ambush At Cimarron Pass .... Aa

IMPERIAL
A l'ombre des potences ..... A
Cinq fusils à l'ouest ..... A

LAIRET
Typhon sur Nagasaki ..... A
La peau de l'ours ..... Aa

LAURIER
L'émeraude tragique ..... A
Dans les mers de Chine ..... A

PIGALLE
Les femmes s'en balancent .. AR
La môme vert de gris ..... A
Cet homme est dangereux ..... A

PRINCESSE
La terre des pharaons ..... AR
Le mystère de la maison Norman ..... A

RIALTO
La taverne de New-Orléans .. AR
Rhapsodie ..... A

VICTORIA
Le cygne ..... A
La loi de la prairie ..... ?

SILLERY
Le cygne ..... A
La loi de la prairie ..... ?

BIENVILLE
Le prix du silence ..... A

LEVIS
Le cavalier au masque ..... T
Graine de violence ..... A

ETCHEMIN
Voyages de Sullivan ..... A
Les hommes épousent les brunes ..... AR

TELEVISION

CFCM-TV (11 h. 30 p.m.)
Acte d'accusation ..... A

CKMI-TV (11 h. 15 p.m.)
They Made Me A Killer ..... A

Hé les gosses!
GAGNEZ UN BICYCLE
COLOREZ CETTE IMAGE AVEC LE GARÇON SUR LE BICYCLE ET LE CHIEN

RÈGLES
1. Colorez cette image à la craie, au crayon ou à la peinture.
2. Envoyez-la, avec vos nom, adresse et âge ÉCRITS LISIBLEMENT, à "POPSICLE" Contest, 100 Sterling Road, Toronto, Ont.
3. Ajoutez-y trois sacs "POPSICLE"® (ou un fac-similé passable).
4. Chaque semaine, toutes les entrées seront jugées.
5. On jugera les gagnants d'après le bon goût, l'originalité et l'âge.
6. On avertira les gagnants immédiatement par la poste.
7. Le juge sera Babs Brown, voyageuse, conférencière et auteur de programmes d'enfants pour Radio-Canada.

DEMANDEZ DES BLANCS D'ENTRÉE À VOTRE MAGASIN "POPSICLE"® LE PLUS PROCHE. PARTICIPEZ AU CONCOURS AUSSI SOUVENT QUE VOUS LE DÉSIREZ. IL SE TERMINERA LE 26 JUILLET 1958.

NOM _____ ÂGE _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____

UNE BICYCLETTE PAR JOUR...
POUR L'IMAGE LA MIEUX COLORÉE

Achetez les délicieux Popsicle
"POPSICLE"® est une marque déposée de Joe Lowe Corporation, Toronto, Ont.

LES AVENTURES DE ROBERT ET ROLAND — EXCLUSIVES A L'ACTION CATHOLIQUE — par Roberto Wilson

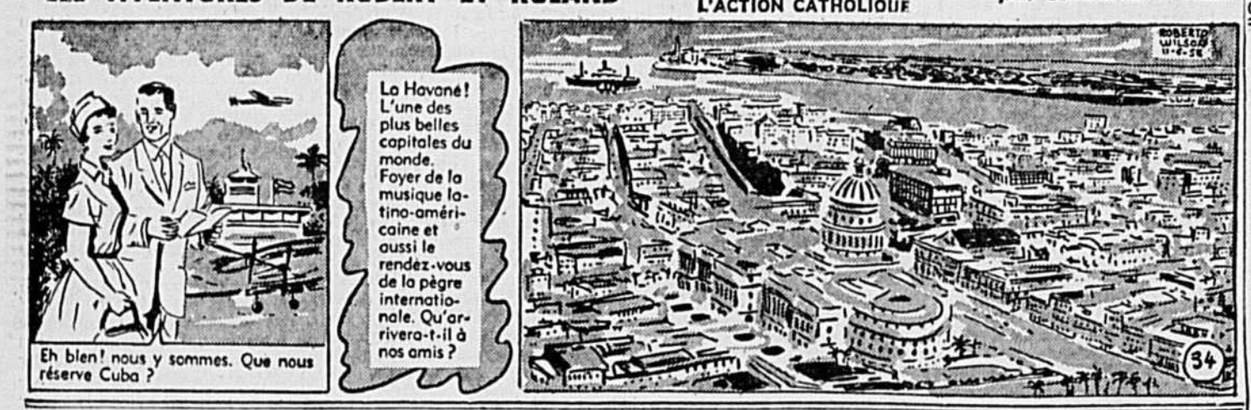

LA SOURIS MIQUETTE — 5705 — par Walt Disney

SMOKEY — 306 — par WES WOOD

BUCK ROGERS AU 25e SIECLE — 3143 — par Bob Barton et Murphy Anderson

Suspention draconienne de la production dans les charbonnages de la N.-Ecosse

SYDNEY, N.-E. (P.C.) — Les mines de l'ancien empire de la Dominion Steel and Coal Corporation commenceront, lundi, à fermer leurs puits dans une série d'interruptions de la production visant à éliminer les gigantesques réserves.

M. H.-C.-M. Gordon, administrateur général de l'entreprise subsidiaire Dominion Coal Company Limited, a annoncé le programme de fermeture, hier. Les mines du Cap-Breton suspendront la production durant sept semaines, de lundi prochain jusqu'au 29 septembre.

Vacances forcées

Quelque 9,000 mineurs, soit 4,500 de moins que les cadres requis par les compagnies il y a deux décennies, ne toucheront pas de gages durant cinq des sept semaines de l'interruption. Si les prestations d'assurance-chômage sont versées durant toutes les semaines de chômage forcé, il en coûtera $1,000,000, aux contribuables. Deux des semaines d'interruption, soit du 4 au 18 août, représentent les vacances annuelles payées aux mineurs de la Dosco.

Six charbonnages du Cap-Breton fermeront, lundi, pour une période d'une semaine. Il y aura d'autres interruptions durant les semaines du 14 juillet, du 4, 11 et 18 août, du 8 et du 22 septembre. Une autre mine, au repos la semaine dernière à cause d'un litige interne, subira une série d'interruptions commençant le 30 juin. Une autre, enfin, cessera la production durant les semaines du 30 juin, du 14 juillet, des 4, 11 et 18 août, du 1er et du 15 septembre.

En outre des vacances annuelles, les mines no. 2 de la Cumberland Railway and Coal Company cesseront la production durant les semaines du 18 août et du 8 septembre.

La semaine de travail dans les charbonnages de l'Acadia Coal Company, dans le comté de Pictou, sera réduite de cinq à quatre jours. Il s'agit d'entreprises subsidiaires de Dosco.

Fortes réserves

Le président du conseil d'administration de la Dosco, M. Allan-C. MacDonald, avait prévu les interruptions imminentes, mardi. Ce sont les interruptions les plus draconiennes dans l'histoire des charbonnages de la Dominion Coal. Il expliquait que les ventes ne parvenaient pas à assimiler toute la production minière.

Pour sa part, M. Gordon soulignait récemment: "Nous avons écoulé, l'an dernier, chaque livre des 5,000,000 de tonnes et plus de notre production." On estime à 1,400,000 tonnes le charbon accumulé au Cap-Breton.

L'automatisation, la faveur des pétroles et l'avilissement des marchés de la houille ont durement atteint l'industrie des charbonnages de la Nouvelle-Ecosse dont l'économie s'appuie fortement sur elle. Depuis 1955, trois mines importantes ont été fermées, privant de travail quelque 1,500 hommes.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse n'a pas encore commenté la décision de la Dosco.

A l'union

M. Tom Mclachlan, président du district 26 des 9,500 membres des mineurs unis indépendants, dit que les charbonnages seront inactifs durant quelque 25 jours en plus des vacances. Le comité directeur de l'union se réunira, la semaine prochaine, pour étudier la situation.

La production normale durant la période de suspension ordonnée dans les mines de la Dosco serait de quelque 300,000 tonnes. Le puits le moins important produit environ 300 tonnes par jour; les plus considérables, eux, peuvent atteindre jusqu'à 4,000 tonnes par jour.

Remise de diplômes à quelque 324 infirmières

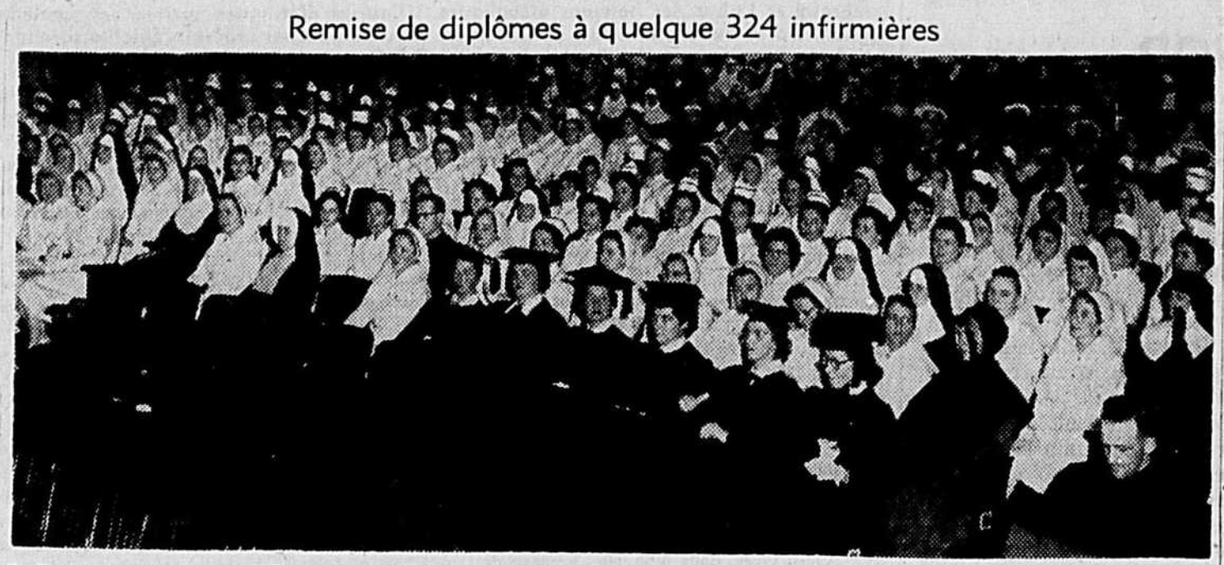

324 nouvelles infirmières reçoivent leurs diplômes de l'université Laval

"Le soin des malades n'est aujourd'hui, moins que jamais, une prérogtiave des seuls religieux et religieuses. Il requiert aussi parmi les laïques, des phalanges de serviteurs compétents et généreux qui comprennent que cette fonction étant née de l'esprit chrétien, elle doit être aussi entretenue et nourrie par lui", déclarait, hier soir, Mgr Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université Laval.

Mgr Parent portait alors la parole au Palais Montcalm, à l'occasion de la remise de diplômes à quelque 324 infirmières. Le programme de la soirée comportait d'abord, une collation de diplômes aux élèves du Cours de Perfectionnement en Neuropsychiatrie, une remise des diplômes d'infirmières, ainsi qu'une distribution de prix aux méritantes. Une partie musicale compléta la soirée.

Mgr A.-M. Parent

Mgr Parent a signalé qu'en juin 1948, l'université Laval avait distribué 148 diplômes d'infirmières. Hier soir, elle en remettait 324, soit une augmentation de 120 pour cent, dit-il, depuis dix ans. "Et la qualité n'a pas diminué; bien au contraire" ajoutait-il. Les responsables de ces progrès considérables ne sont pas les membres de l'Université seuls, mais également nos hôpitaux et nos écoles affiliées qui en ont été les artisans.

"Quant à vous, Mesdemoiselles, qui venez de terminer vos études, je ne voudrais pas laisser entendre que vous êtes les seules à ne pas être responsables des succès que nous couronnons aujourd'hui. Bien au contraire. Vous avez été par votre intelligence, par votre travail assidu, par votre force de caractère, les premières et les principales responsables. Je vous en félicite bien chaleureusement en pensant à tous les sacrifices que vous ont coûtés des études difficiles", dit-il.

Empruntant des paroles du Saint-Père prononcées en 1952 devant le personel infirmier des hôpitaux de Rome, Mgr Parent a rappelé que "le soin des malades n'est aujourd'hui, moins que jamais, une prérogative des seuls religieux et religieuses; ils requiert aussi parmi les laïques, des phalanges de serviteurs compétents et généreux qui comprennent que cette fonction étant née de l'esprit chrétien, elle doit aussi être entretenue et nourrie par lui".

"Votre profession, dit-il, suppose donc des qualités peu ordinaires: une solide formation technique constamment tenue à jour, une intelligence éveillée capable d'acquérir de nouvelles notions, d'appliquer de nouvelles méthodes, d'utiliser de nouveaux instruments et de nouveaux produits médicaux. Il faut aussi un tempérament calme, ordonné, attentif, consciencieux. Elle doit posséder des qualités morales importantes: un tact discret, sensible et qui sache deviner les souffrances et les désirs des malades. Votre profession requiert un dévouement complet aux malades. La patience et la discrétion sont aussi parmi les qualités indispensables de l'infirmière. Elle doit se soumettre au secret professionnel".

"Ce qui est vrai à Rome, l'est certainement à Québec, dit Mgr Parent. Je puis en rendre témoignage à vos devancières, religieuses et laïques. Ces infirmières modèles n'ont jamais considéré leur travail comme un emploi purement humain. Elles n'ont pas craint d'y introduire et d'y maintenir la foi chrétienne et la charité surnaturelle".

En terminant, le recteur de Laval a dit que la foi chrétienne et la charité surnaturelle ne peuvent être entretenues et vécues pleinement que par la fréquentation des sacrements et spécialement de l'Eucharistie. "C'est pourquoi je me réjouis que vos diplômes vous soient remis en la fête du Coeur Eucharistique de Jésus, auprès duquel vous trpuverez toujours les meilleurs avis à suivre pour remplir fidèlement les obligations de votre profession, et faire auprès des âmes comme des corps tout le bien que Dieu attend de vous. Mes félicitations et mes meilleurs voeux de succès", conclut-il.

La cérémonie se termina par la prestation du serment professionnel.

● Le recteur de l'université Laval, Mgr Alphonse-Marie Parent, a présidé, hier après-midi au Palais Montcalm, la collation des diplômes à quelque 324 infirmières. La séance académique se termina par la prestation du serment professionnel de la part des nouvelles graduées. La photo ci-haut a été prise à cette occasion. (Photo "L'Action Catholique" par Roger Bédard).

La sentence est maintenue

Jean Côté, du "Reporter" perd sa cause en appel

La Cour d'Appel de la province de Québec a donné raison, hier, à Me Benoit Pelletier, chef du contentieux de la cité de Québec, contre Jean Côté, de Québec, qui a jadis possédé "Le Reporter". Cette feuille, en 1956, avait publié un article diffamatoire dirigé contre Me Benoit Pelletier.

Côté, le 20 novembre 1956, avait été condamné à publier un arrêt de Cour l'incriminant. Il obtempéra emparfaitement aux impectifs de la Cour. Peu de temps après, il faisait cession de ses biens. Une règle "nisi" fut émise contre lui. Par cette procédure, il fut condamné à publier le jugement du 20 novembre et à un an d'emprisonnement. Côté en appela de cet arrêt de Cour portant sur la règle "nisi".

Ses tentatives de faire casser ce jugement ont échoué hier, la Cour d'Appel lui donnant quinze jours pour publier, soit dans le défunt journal "Le Reporter", qu'il a le loisir de ressusciter pour les fins de cette publication, soit dans l'un des quotidiens québecois de l'après-midi, cet arrêt de Cour prononcé contre lui le 20 novembre 1956. S'il ne le fait pas, il sera incarcéré. Sa détention durera tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas satisfait à cette publication.

Il est à noter que lorsque "Le Reporter" s'en prit à Me Benoit Pelletier, il tirait à 4,350 exemplaires. Ces exemplaires étaient distribués dans 350 dépôts.

Le jugement rendu, hier, par la Cour d'Appel, porte les signatures des honorables juges Edouard Rinfret, Fernand Choquette et G.-R.-W. Own. Me Georges Pelletier avait plaidé la cause de l'intimé devant la Cour du Banc de la Reine.

Steinberg's construira 73 marchés géants d'ici 5 ans

MONTREAL. — (Spéc.). — La compagnie Steinberg's Limited dépensera $30 millions pour réaliser son programme d'expansion qui prévoit la construction de 73 nouveaux marchés géants d'ici cinq ans, a révélé M. Jack Genser, vice-président et directeur du service des ventes de la compagnie.

S'adressant à un groupe de quelque mille fournisseurs et amis de la compagnie, réunis à l'hôtel Reine Elisabeth à l'occasion d'un dîner donné en leur honneur, M. Genser a également révélé qu'avec l'addition de ces nouveaux magasins, le volume des ventes se chiffrera par plus de $260 millions, en regard du sommet de $150 millions, atteint à la fin de la présente année financière, en juillet prochain.

Dans sa causerie, M. Genser a aussi rappelé l'essor phénoménal que la compagnie a connu ces dernières années, "essor, a-t-il dit, qui a amené l'an dernier l'ouverture de 12 nouveaux marchés géants et une augmentation de plus de $18 millions du volume des ventes. En ce moment, six super-marchés sont en construction et l'on est en train de préparer les plans de neuf autres qui seront tous ouverts d'ici juillet 1959", a-t-il dit.

La Corporation du gaz naturel

Un groupement ouvrier réclame une enquête royale ainsi que l'étatisation de la Corporation

MONTREAL. (P.C.). — Le Conseil du travail de Montréal a adopté hier soir une résolution demandant aux autorités compétentes d'instituer une enquête royale afin de déterminer et de juger les circonstances dans lesquelles la vente du réseau de distribution du gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation du gaz naturel du Québec a eu lieu.

Les délégués ont de plus réaffirmé leur attitude en faveur de la nationalisation des ressources naturelles et des services publics et se sont opposés fortement à la "duplessisation" de la Corporation du gaz naturel et ont demandé, par voie de résolution, l'étatisation de cette Corporation.

Enfin, ils ont réclamé la démission du colonel Maurice Forget comme président de la Commission métropolitaine.

Le rapport de l'exécutif mentionne que "vu les révélations faites cette semaine, l'exécutif recommande au Conseil l'adoption d'une résolution réclamant une enquête royale, attendu que ces révélations démontrent que la vente du réseau de distribution du gaz naturel n'a pas été faite dans l'intérêt public". Le rapport mentionne aussi que "les révélations ont été loin d'avoir été refutées et prouvent que la transaction a été faite d'une façon pour le moins douteuse, "que plusieurs membres du gouvernement semblent même être compromis dans cette affaire".

En ce qui concerne le colonel Forget, le rapport de l'exécutif disait que "le président de la Corporation du gaz naturel est en même temps président de la Commission métropolitaine".

"Ce même homme peut difficilement promouvoir les intérêts de sa compagnie au service des habitants de l'île de Montréal et protéger en même temps les intérêts de ces mêmes citoyens. La nomination de M. Forget comme président de la Comission métropolitaine coïncide étrangement avec la vente du réseau de distribution du gaz et la réalisation d'énormes profits par plusieurs membres de notre gouvernement provincial et que, dans les circonstances, la population ne peut avoir que très peu de respect et de confiance envers le président de la Commission métropolitaine. En conséquence, le Conseil du travail demande la démission immédiate de M. Forget soit comme président de la Commision, soit comme président de la Corporation du Gaz".

Mise au point des courtiers H. Clément et P.-H. Guimont

On nous communique la mise au point suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Votre journal a fait écho aux accusations portées par "Le Devoir" depuis une semaine, a publié les déclarations de l'hon. Jean Lesage et votre DIRECTION a réclamé de la lumière sur les événements évoqués.

Votre journal a également publié une dépêche de la Presse Canadienne sur le point de vue de notre maison, ce dont nous vous remercions. Malheureusement cette dépêche était fort incomplète et ne nous rend pas justice. Connaissant votre désir d'objectivité, nous ne doutons pas que vous nous permettrez de protéger la réputation de notre maison en publiant les informations suivantes :

1° : On a crié au coup de bourse. Le coup de bouse consiste dans l'achat ou la vente de blocs d'actions en prévision d'une bonne ou d'une mauvaise nouvelle, puis le rachat ou la revente des mêmes actions à très court délai et l'encaissement définitif d'un profit substantiel".

"Le succès des finances publiques de la Corporation de Gaz Naturel est bien différent d'un coup de bourse. Grâce à un marché mobilier favorable, qui n'existe pas toujours dans de tels cas, les actions de la Corporation ont connu une grande demande tant aux Etats-Unis qu'au Canada, demande qui a provoqué une appréciatipn graduelle et imprévisible dans la valeur de ces actions.'

"Mais il y a une fière différence entre une appréciation sur le papier et une prise de profits. Or il est ridicule de parler de profits instantanés de $20,000,000. alors que moins de 25% des actionnaires originaux ont vendu leurs titres et encaissé un profit. Il est important de signaler au surplus que cette appréciation s'était totalement évanouie six mois plus tard, soit en octobre dernier et s'était transformée en perte."

2° : On ajoute que les promoteurs de la Corporation ont réalisé un profit de capital "non taxable" d'au moins $9,000,000." "Certes, les titres détenus par les promoteurs se sont appréciés de la même manière et en même temps que les actions détenues par le public en général, avec cette différence très importante toutefois que leurs actions spéciales acquises à $8. l'action ne pouvaient pas faire l'objet de transactions boursières avant le 1er avril 1958, soit un an après la vente dans le public des autres actions de la Corporation. En principe, entre le stage de la conception d'une entreprise et le stage de sa mise en route, les actions d'une compagnie doivent normalement s'apprécier car, au premier stage, la compagnie ne représente qu'un espoir et, au second stage, elle est devenue une réalité, une unité économique organisée pour produire et vraisemblablement rapporter des bénéfices. Il tombe donc sous le sens qu'une compagnie bien organisée au stage initial voit assez tôt s'apprécier ses titres à la faveur de la confiance que de bons administrateurs inspirent au public investisseur".

3° : "Quant à l'affirmation du "Devoir" à l'effet que les promoteurs avaient réalisé un profit de nature "capital", non taxable, ceci prouve leur incompé-

(Suite, Mise au, p. 2)

Défilé historique, dimanche

Les cinquante ans de la Société St-Jean-Baptiste de Loretteville

La société St-Jean-Baptiste de Loretteville fête, cette année, ses cinquante ans de fondation. Des manifestations spéciales dans le cadre des fêtes du 350e anniversaire de Québec s'y dérouleront.

Dimanche après-midi, à 2 h., un long défilé historique en l'honneur des anciens présidents parcourront les rues principales du chef-lieu du comté de Québec. Ce défilé comprendra un grand nombre de chars allégoriques, une cavalerie, des détachements de gardes, les jeunes de différents patronages des RR. FF. de St-Vincent de Paul et des fanfares.

Ces célébrations patriotiques se poursuivront pendant toute la soirée au Centre récréatif de la ville. Il y aura réjouissances populaires et jeux gymniques par les élèves du patronage de Charlesbourg.

Lundi, le 23 juin, à 8 h. 30 p.m., une fête populaire se déroulera au centre paroissial de la rue Racine où les paroisses de Loretteville, Val St-Michel et St-Gérard-Majella seront largement représentéées.

Mardi, le 24, jour de la fête du patron des Canadiens français, les fidèles de la paroisse entendront la messe à 9 heures a.m., en l'église paroisiale. Le sermon de circonstance sera prononcé, par M. l'abbé Roland Durand, enfant de la paroisse et présentement vicaire à la paroisse de St-Malo. Cette cérémonie religieuse sera suivie de l'hommage au pasteur de la paroisse, salut général et allocutions.

Mardi, également, à 11 heures a.m., visite au président de la S.S.P.-B. Dans le cortège officiel figureront le petit St-Jean-Baptiste et la fanfare.

Maîtrise en sciences commerciales

M. Raymond Madore a obtenu, avec grande distinction, sa Maîtrise en Sciences Commerciales, section comptabilité, de l'Université Laval de Québec. Le nom de M. Madore avait été omis dans la liste des gradués, publiée récemment.

A l'hôtel de ville

Enlèvement de la neige

Le Conseil de ville a adopté, en première lecture, hier, un règlement imposant le nouveau tarif aux propriétaires pour le service du déneigement. L'an dernier, le taux était de $1.50., il sera, cette année de $1.70. Les échevins Moisan et Burns se sont prononcés dissidents. Le coût de l'enlèvement de la neige est d'environ $1,300,000, pour l'hiver dernier.

Fête civique

Mardi, le 1er juillet, Jour du Canada, sera fête civique, ainsi que l'a décrété, le Conseil.

A cette occasion, les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés.

Le Comité administratif qui se tient ordinairement le mardi se tiendra, lundi.

Remise de trophée

Mlle Francis Dinan a reçu, des mains du maire Hamel, un trophée de la Royal Life Saving Société, parce que ses élèves (féminines) ont obtenu le meilleur pourcentage, dans des concours de natation, au Palais Montcalm. C'est la 5e fois que Mlle Dinan se voit décerner cet honneur.

On remarquait, à la remise de la décoration, M. Roy Ashworth, président de la Compagnie, M. Danny Shea, vice-président, M. Théo. Genest, directeur du Palais Montcalm, M. J.-A. Lachance, directeur de la piscine municipale.

Chevaliers de Colomb

Le jeune André Lepage, 8 ans, a reçu, hier, dans le salon de la mairie, une chaise roulante, étant donné qu'il est impotent. M. le maire Hamel a présidé la séance. On remarquait M. Paul Roy, avocat d'Etat des Chevaliers de Colomb (Conseil 446) qui sont les donataires de cette chaise, M. l'abbé A. Hamelin, aumônier et plusieurs autres.

Nommé syndic

● Le notaire Raymond Cossette vient d'être élu par acclamation syndic de la Chambre des Notaires de la province de Québec. Le notaire Cossette, qui célèbre cette année son 25e anniversaire d'entrée dans cette profession, est bien connu dans les divers cercles sociaux et artistiques de la vieille capitale et de l'extérieur. Son élection comme syndic eut lieu au cours d'une session de la Chambre qui vient de se terminer à Québec.

Un feu indien allumé, hier soir, brûlera tout l'été

Le Comité d'organisation de l'année Samuel de Champlain et le comité des Indiens ont inauguré, hier soir, à Beauport, l'exposition indienne. Cette exposition durera jusqu'au 1er septembre.

L'inauguration a été faite par Mgr Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay. Mgr Tremblay a allumé un feu indien qui brûlera tout l'été.

Immédiatement après, l'hymne national huron a été chanté et un splendide programme de chansons indiennes et de danses tirées du folklore indien a été présenté à l'assistance par la troupe Gabir Couba, du village des Hurons. Cette troupe est sous la direction de Mlle Marguerite Vincent.

Deux allocutions ont été prononcées en cette circonstance, l'une par le lieuteannt-colonel Oscar Gilbert, président du comité général des fêtes, et l'autre par le notaire Gérard Delâge, maire de la ville de Beauport. Les deux orateurs ont rendu hommage aux Indiens, les premiers habitants du pays. M. J.-A. Bourgeois, président du comité des indiens agissait comme maître de cérémonies.

Plusieurs kiosques garniront l'exposition indienne. Trois ou quatre sont déjà complétés. L'un entre autres, est intéressant. Il s'agit d'un camp de trappeurs du nord. A l'extérieur, les fenêtres sont recouvertes de peau d'orignal. A l'intérieur, on peut voir des raquettes semblables à celles dont se servaient les Cris et les Montagnais. On peut aussi voir des peaux de castor, de rat musqué, de loutre, de loup et d'ours. S'y trouve aussi une magnifique couverte faite de peau de lièvre tressée, une traîne sauvage indienne, une table en bouleau, des bancs de même bois et des fusils. Une originalité attire le regard. Il s'agit d'un champignon à travers duquel a passé une tige de bois. Au bout de la tige de bois, a été attachée une chandelle.

Le public sera sans doute vivement intéressé par cette exposition. Il s'y rendra en autant qu'il saura où se trouve l'emplacement de cette exposition, à côté du viaduc de Giffard, sur la route Ste-Anne-de-Beaupré.

Lise Boucher remporte le Prix d'Europe

MONTREAL. — (P. C.). — Lise Boucher, une pianiste de Montréal âgée de 16 ans, a remporté mercredi le Prix d'Europe. Mlle Boucher est l'élève de Mme Germaine Malépart, du Conservatoire de la province. Les juges du concours étaient Mme Renée Morisset, MM. Omer Letourneau, Neil Chotem, Raymond Daveluy et William Steven. La gagnante a interprété la sonate "Walstein" de Beethoven, les Variations "Albegg" de Schumann, quelques Etudes de Chopin et les six premières Variations de Goldberg de Bach.

Inauguration de l'exposition indienne à Beauport

● Mgr Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay, a officiellement inauguré, hier soir, l'Exposition indienne qui durera maintenant jusqu'au 1er septembre. Cette photographie fut prise en cette circonstance. Sur la première rangée, on voit le R. P. Adrien Pouliot, s.j., directeur général du Comité des fêtes; Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du Conseil de la vie française en Amérique; Mme Gérard Delâge, épouse du maire de Beauport; Mme G. Groslouis, Mme A.-T. Picard, le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, président du comité général des fêtes; le grand chef des Hurons, M. Alphonse-T. Picard. A l'arrière, on peut voir le maire de Beauport le notaire Gérard Delâge, et Me Guy Pouliot, consul de Belgique à Québec. On remarque aussi M. Guy Groslouis, grand chef indien. Enfin, sur la photo inférieure, on voit la troupe indienne Cabir Couba, qui, à l'inauguration de l'Exposition indienne, a présenté un spectacle de chansons et de danses du folklore indien. Cette troupe est sous la direction de Mlle Marguerite Vincent. (Photo "L'Action Catholique", Roger Bédard).

L'ACTION CATHOLIQUE
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROY
VENDREDI 20 JUIN 1958
Directeur de l'information : Maurice ALLAIRE

La canalisation du Richelieu

Maintenant qu'approche la fin des travaux sur la voie maritime du Saint-Laurent, dont on prépare l'inauguration officielle pour le printemps de 1959, un autre grand projet sollicite l'attention des gouvernants et du public : c'est celui de la canalisation du Richelieu. Conduite par le Dr C.-Robert Fiset, maire de Sorel, une délégation formée des représentants des principales localités, canadiennes et américaines, intéressées à la réalisation du projet, a présenté mercredi un mémoire au cabinet fédéral. Comme on a pu s'en rendre compte à la lecture de la chronique que consacrait hier à cette entrevue notre confrère Lorenzo Paré, la réaction du premier ministre Diefenbaker et de ses collègues a paru très encourageante.

Il importe donc de scruter dès maintenant toutes les conséquences que pourrait avoir pour l'ensemble du pays et pour la province de Québec en particulier le creusage du Richelieu. Toute amélioration des voies de communication est en soi un progrès. Et il ne saurait être question de nier les avantages économiques et stratégiques d'un canal qui réduirait de 1,670 à 450 milles la distance maritime entre Montréal et New-York. Mais comme dans le cas de la canalisation du Saint-Laurent, il y a sans doute des précautions à prendre pour que le progrès envisagé profite à notre pays autant qu'à son puissant voisin. Le nouveau lien que l'on veut créer aura fatalement pour effet d'imbriquer encore davantage la vie économique des deux nations. C'est donc dans le contexte général des relations canado-américaines qu'il doit être considéré.

Ce qui nous inquiète, c'est qu'on paraît y voir avant tout un nouveau moyen d'acheminer économiquement nos matières premières vers les grandes usines américaines. Aux Etats-Unis, on envisage déjà la construction d'aciéries sur les bords du lac Champlain, où le minerai de fer du Nouveau-Québec serait commodément acheminé par voie du Saint-Laurent et du Richelieu. Au moment où la province de Québec nourrit enfin l'espoir de voir s'installer chez elle une importante industrie sidérurgique, est-ce que la rénovation du vieux canal de Chambly n'aurait pas pour résultat d'anéantir ce beau rêve ou d'en retarder la matérialisation ?

Ce sont des questions qu'il faut bien se poser. Sans doute, le canal facilitera le transport des produits finis tout autant que des matières premières. Et il peut être un grand actif pour les deux pays, pourvu que le plus puissant ne profite pas de la faiblesse de l'autre pour le maintenir en servitude. Exporter notre minerai à l'état brut, c'est exporter du même coup des occasions d'emploi pour des milliers de techniciens et d'ouvriers. C'est entamer notre patrimoine, prendre sur notre capital pour nous procurer les articles de consommation dont nous avons besoin.

C'est pourquoi des études devraient être entreprises dès aujourd'hui, afin de bien examiner tous les aboutissants du projet, de voir par exemple quelles en seraient les répercussions sur les différents ports du Saint-Laurent, de déterminer s'il y a lieu quelles garanties il faudrait obtenir, quelles conditions il conviendrait de poser avant de participer à sa réalisation.

Charles PELLETIER

Hommage aux pionniers et à la population de St-Boniface

"LA LIBERTE ET LE PATRIOTE", vaillant hebdomadaire de l'Ouest, nous apporte un splendide supplément à l'occasion du cinquantenaire d'érection de Saint-Boniface au statut de cité. Nombreuses pages de haut intérêt où l'on brosse une vaste esquisse de ce centre dont les origines, comme habitat, remonte à celles de la colonie de la Rivière-Rouge.

En 1818, St-Boniface était paroisse de mission. Plus tard, la localité fut reconnue comme municipalité. En 1908, elle devenait "cité". Depuis cette dernière date, sa population, comme le signale "LA LIBERTE ET LE PATRIOTE", a augmenté de 500 p. 100. C'est dire son importance dans l'Ouest canadien.

Evoquer le passé de Saint-Boniface et parler de son présent, c'est rendre hommage à bien des figures illustres, telles celles des grands évêques que furent Mgr Provencher, Mgr Taché, Mgr Langevin, Mgr Arthur Béliveau, Mgr Yelle, Mgr Georges Cabana, aujourd'hui archevêque de Sherbrooke, et l'actuel chef spirituel de l'archidiocèse. S. Exc. Mgr Maurice Baudoux. C'est parler aussi de nombreux et fidèles apôtres laïcs de la grande cause catholique et française, tel feu J.-Albéric Marion, "type du Franco-Manitobain", décédé il y a peu d'années à l'âge vénérable de 90 ans, et auquel notre directeur général, Mgr Paul-E. Gosselin, P.D., a rendu déjà un vibrant hommage.

Que d'autres noms encore à citer chez les professionnels, les hommes d'affaires, le personnel enseignant, religieux et laïc, les fervents pionniers de "Radio-Ouest française", etc., etc.

Meilleurs voeux à la population de Saint-Boniface !

O. A.

La Ligue catholique féminine

Une livraison récente de "LUMIERE", revue publiée par la Ligue Catholique Féminine, est venue signaler récemment deux faits : le trentième anniversaire de fondation du comité national de la Ligue, de même que le 25ème anniversaire de fondation de son comité diocésain québecois.

Pages d'un bel intérêt où l'on peut lire, entre autres choses, l'historique de la Ligue au Canada et des rappels sur le travail accompli par les pionnières du mouvement et celles qui leur ont succédé. Des articles rendent également hommages aux prêtres, dont le regretté Mgr Louis-Emile Hudon, qui remplirent auprès de la Ligue, la charge d'aumôniers.

Voici des pages où, à juste titre, l'on évoque les labeurs et le dévouement d'une Jeanne Talbot, ancienne directrice de nos pages féminines et présidente-fondatrice de la Ligue Catholique Féminine au Canada; d'une Georgina Lefaivre (Ginevra) co-fondatrice et présidente nationale pendant près de vingt ans, et de bien d'autres vaillantes travailleuses : Mesdames Pierre Déry et Jean-Baptiste Cloutier, et mademoiselle Marie Lemieux, co-fondatrices; madame Jules Hamel, mademoiselle Bernadette Dumont, — l'excellente Mauberte dont le travail à notre page féminine complétait si bien celui de sa compagne, Jeanne Talbot; madame Joseph Lallier, Mlle Jeanne Jobin, mesdames J.-L. Beaulieu, Joseph Matte, J.-E. Malouin, J.-Emile LaRochelle, et combien d'autres encore !

La plupart des articles de ce numéro-souvenir sont dus à la plume de madame Roch Aubry, responsable de la revue. Signalons également des écrits de M. l'abbé Léo Bouillé, aumônier national de la L.C.F. du Canada, et de M. l'abbé Gérard Lemieux, aumônier diocésain. Madame S.-E. Amyot, présidente diocésaine, madame Camille Allaire (Emilia Boivin) et mademoiselle Thérèse Dallaire y signent également d'intéressants articles.

Des pages à lire et à conserver.

O. A.

L'architecture religieuse moderne de la France

Son Exc. Mgr Eugène Seiterich, archevêque de Fribourg-en-Brisgau, a inauguré au musée St-Augustin de cette ville, l'exposition "Eglises nouvelles en France". Cette exposition présente pour la première fois en Allemagne, des maquettes et plans d'églises, des photographies et des sculptures religieuses et donne ainsi une impression vivante de l'architecture religieuse moderne en France. On peut admirer notamment des photographies et des maquettes de la célèbre église de Ronchamps, construite par Le Corbusier, de l'église St-Paul-de-Vence, avec les fresques d'Henri Matisse, ainsi que de l'église St-Joseph du Havre, reconstruite par Auguste Perret.

(C.C.C.)

"Vous serez mes témoins"

Une émouvante cérémonie se déroulait le 15 juin, dans l'après-midi, sur le parvis de l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, à l'occasion du ralliement qui a réuni les délégués des Ligues du Sacré-Coeur de 33 diocèses du pays. Plus de 50,000 personnes se tenaient sur la vaste place et ont accompagné du chant de cantiques la messe basse que Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a célébrée en plein air. A l'issue de la messe, Son Emnence a prononcé une vibrante allocution dans laquelle elle a fait part de la détermination des ligueurs à poursuivre et à intensifier leur campagne contre les imprimés immoraux et l'abus des boissons alcooliques. D'autres distingués invités ont également porté la parole, dont l'hon. Davie Fulton, ministre de la Justice dans le cabinet fédéral. Voici la seconde partie du texte de l'allocution de l'archevêque de Montréal, que la C.C.C. a transmis aux journaux :

Et parce que vous serez des apôtres selon le Coeur de Jésus en suivant les directives de son Vicaire sur terre, vous serez des lutteurs, et, au service de Jésus et de son Eglise, d'intrépides soldats. "Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive" (S. Matt. X, 34), a déclaré Jésus. Vous lutterez d'abord pour garder dans vos âmes les droits du Maître, l'emprise de la grâce; pour que votre lumière reste brillante, que vous ne deveniez pas le sel affadi sur lequel Jésus s'est prononcé en ces termes : "Il n'est plus bon à rien, qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes". (S. Matth V, 13) Vous vivez dans une société gangrenée par les abus de boissons alcooliques. Les sociologues sérieux admettront que 90 p.c. des cas de misères chez les hommes sont causés par l'alcool. Et cependant, tous les jours on ouvre des grills où se pervertit une grande partie de notre jeunesse. Vous vivez dans une société intoxiquée par la littérature immorale. Sous le fallacieux prétexte de protéger la liberté de presse, on peut éditer et vendre une littérature immorale qui par ses récits obscènes, ses photos provocantes, ses relations de crimes, de meurtres, de suicides et de vols, pourrit l'esprit et le coeur de nos populations.

Un autre champ de lutte vous est indiqué dans les promesses de la Ligue. "Sanctification et apostolat par la consécration personnelle et familiale et par la retraite fermée; sanctification et apostolat par le chapelet en famille et par la participation à la messe; sanctification et apostolat par l'offrande quotidienne; sanctifier le dimanche et voir à ce qu'il soit sanctifié; éviter, combattre et réparer le sacre et le blasphème; éviter, combattre et réparer l'intempérance; suivre avec un respect filial les directives de l'Eglise". Ces directives, extraites de votre Bulletin, indiquent le climat de lutte pour le bien dans lequel vous lance la Ligue du Sacré-Coeur. Vous avez à combattre pour vos pratiques catholiques individuelles, à réparer aussi pour les manquements des hommes envers le Coeur de Jésus, leur Maître, et à arracher au diable les âmes que pour leur malheur, ce Prince des Ténèbres veut ravir à Jésus.

A relire vos promesses, l'on se convainc toujours davantage que vous êtes engagés dans la milice du Coeur du Christ, afin de revendiquer par votre parole, votre influence, vos oeuvres, les droits du Maître "Il importe, par la parole et par les oeuvres, de revendiquer pour Dieu la plénitude de son domaine sur les hommes et sur toute créature, de sorte que ses droits et son pouvoir de commander soient reconnus par tous avec vénération et pratiquement respectés. Accomplir ces devoirs, n'est pas seulement obéir aux lois de la nature, c'est travailler aussi à l'avantage du genre humain. C'est donc ramener les sociétés humaines, égarées loin de la sagesse du Christ, à l'obéissance de l'Eglise; l'Eglise à son tour, les soumettra au Christ et le Christ, à Dieu." Ainsi parlait le saint Pape Pie X. (L'humble et glorieux Pie X, Frère Marie-Ludovic, p. 120) "Le monde a aujourd'hui moins besoin d'apologies de la foi que de témoignage directs de la foi".

(La Vie Spirituelle, avril 1958, p. 439).

Ce témoignage, il commande en nos jours de l'héroïsme. Ce n'est pas impunément que l'on remue un nid de guêpes, que l'on dérange l'abri des vipères. Déjà vous avez expérimenté les attaques injustes et pénibles des ennemis du bien s'efforçant de stigmatiser par le ridicule, le mépris, le sarcasme, votre attitude de chrétiens, dans la lutte contre l'immoralité publique. Vous avez pu comme Jésus vous attrister de voir les âmes à qui vous souhaitez assurer le salut, suivre malgré vous la voie de la perdition. Vous avez été à même de comprendre la plainte de Jésus pleurant sur Jérusalem, sa ville : "Si tu avais connu en ce jour, toi aussi, le message de paix !..." (S. Luc IXI., 42).

"Dieu ne nous a pas donné un esprit de timidité mais un esprit de force." (II Tim. I, 7). Cette parole de saint Paul vous stimulera dans la lutte. Vous vous souviendrez aussi des nombreux avertissements de Jésus aux siens. Vous serez des soldats intrépides. Le secret de votre intrépidité, vous le trouverez dans l'assurance de Jésus : "Bienheureux ceux qui sont persécutés pour la justice, parce que le Royaume des cieux est à eux... Bienheureux ceux qui sont persécutés pour la justice, parce que le Royaume des cieux est à eux... Bienheureux serez-vous quand on vous insultera et persécutera, et qu'on dira faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, parce que votre récompense est grande dans les cieux..." (S. Matth. V, 10, 11, 12).

Nous avons livré aux éditeurs scandaleux une lutte vigoureuse. Notre Saint-Père le Pape nous disait l'admiration qu'il en éprouvait. Les profiteurs se disaient en mars dernier, que notre intervention n'aurait pas de lendemain. Qu'ils se disent bien que la lutte ne fait que commencer. On en a assez des agissements de ces hommes scandaleux qui essaient, par une apologétique boiteuse, de se présenter comme de bons catholiques tandis que pour faire fortune ils sont prêts à employer les moyens que condamne la conscience chrétienne.

Nous tenons ici à féliciter l'honorable ministre de la Justice pour l'intérêt qu'il porte à ce grave problème. Sa présence ici indique assez ce qu'il pense de la saleté qui inonde nos kiosques.

Mais le véritable travail, le travail de fond, c'est vous, Ligueurs, qui devez le faire, Vous avez déjà magnifiquement répondu à notre appel et votre engagement au combat a déjà été signalé par des victoires. Mais il faut davantage. Le champ de la littérature mauvaise est immense et après avoir nettoyé la place publique des journaux mauvais, il faudra attaquer les domaines du livre, des magazines, des revues, malhonnêtes qui s'étalent sur les comptoirs et hélas ! signe d'une lâcheté hypocrite, que trop de libraires catholiques camouflent sous les comptoirs !

Jésus insiste sur les épreuves qui attendent ceux qui croiront en Lui et qui, de ce fait, seront plus exposés. Le mot à retenir et qui donne toute sa valeur au reste, c'est l'expression "à cause de moi". Ce terme est riche de sens" (L'Evangile dans la Vie, no 454, août 1957, p. 455). Ligueurs du Sacré-Coeur, c'est à cause du nom de Jésus, pour son amour et son oeuvre, que vous luttez, que vous recevez des coups, réjouissez-vous. L'Eglise compte sur vous. La société de 1958 étale sous vos yeux des plaies que vous devez contribuer à guérir. Dans tous vos groupes, l'on vous a signalé les maux dont se meurt notre peuple. Je ne ferai qu'en reprendre ici la terrifiante nomenclature :

"C'est le dimanche où l'on manque la messe, où l'on travaille, où l'on boit, où l'on s'amuse à l'excès. Dimanche qui est devenu non plus jour du Seigneur, mais jour de l'homme et jour du péché".

"C'est la boisson alcoolique qui coule à l'excès. On boit partout. Les jeunes et les femmes boivent. On dépense des sommes fabuleuses. On brise des foyers. On ruine les âmes. On boit à l'encontre des lois. On corrompt la jeunesse".

"C'est la littérautre immorale et obscène qui comme une vague de boue déferle sur les comptoirs et dans nos foyers. Hebdomadaires immoraux et obscènes. Magazines où la nudité provocante s'étale. Livres pornographiques et périlleux pour la foi".

"C'est l'immoralité qui s'étale dans les grills et les clubs avec des danseuses à moitié vêtues qui après leur apparition sur la scène font leur métier de raccolleuses"

"C'est l'immoralité qui entre dans nos foyers où l'infidélité et l'empêchement de famille atteignent un tel point qu'ils inquiètent les plus indifférents".

"C'est l'injustice dans la profession où l'on semble croire que voler n'est pas mal à condition de n'être pas pris. Injustice dans la politique où tout s'achète: mandat de député ou d'échevin, conscience, votes".

"Société malade d'où les enseignements de Jésus-Christ semblent absents. On a oublié que la vie sur la terre est en fonction de la vie éternelle et les hommes s'y tuent et s'entredévorent à la poursuite de l'argent et des plaisirs mauvais".

"Ah! le champ immense à l'apostolat! C'est déjà énorme de vivre en bons chrétiens et de créer un climat de devoir et de prière en son foyer. Si chacun des 200,000 Ligueurs agissait de la sorte le grand nombre des problèmes de notre société seraient réglés. Mais il faut davantage".

"Quand l'épiscopat du Québec s'insurge contre la mauvaise littérature, quand nos Evêques déplorent que notre peuple s'alcoolise et que notre jeunesse s'abrutit dans les clubs et les grills, quand l'Eglise déplore que la conscience chrétienne se pervertit et qu'à moins d'un réveil nous nous acheminerons vers un désastre spirituel, un Ligueur comprend qu'il s'agit là d'un appel aux armes et conscient de ses obligations, il entre dans la bataille résolu à y mettre le meilleur de son intelligence et de son coeur, dût-il y recevoir les coups les plus pénibles. C'est cela l'apôtre du Sacré-Coeur. C'est cet apôtre que les Ligues veulent et se doivent de former". (Bulletin des Ligues, mars 1958). Voilà donc les consignes de vos chefs. Les circonstances en favorisent ici le rappel pour en renouveler la portée.

Comme le signale un auteur contemporain, "il nous est nécessaire en conséquence de nous représenter le monde, avec saint Paul, comme un gigantesque effort de l'Etre divin pour nous assimiler à Lui dans la mesure où une créature peut l'être et l'accepte. Comme l'Etre divin s'appelle Vie, Lumière, Justice, Gloire, la puissance miséricordieuse de Dieu est désireuse de nous constituer "vivants", lumineux, justes, glorieux. La grâce vient de Jésus et ce don nous transforme en Lui. La vie chrétienne est tendue vers le Christ comme vers sa fin; car si l'on est par le Christ et comme le Christ, on ne peut s'empêcher d'être orienté de tout son être, vers celui qui est l'origine et le modèle". (cfr. G. Thills, Pour mieux comprendre saint Paul, p. 112).

Le Ligueur qui adhère au Coeur de Jésus non seulement accepte pour lui-même cette grâce insigne; il s'engage à la faire partager à ses frères car sans cesse résonne à l'oreille de son coeur l'invite du Seigneur: "Vous serez mes témoins !"

Conférence sur le rôle des bibliothèques nationales

En septembre prochain, les représentants de vingt-six pays européens prendront part à un colloque organisé par l'Unesco, à Vienne, pour définir le rôle des bibliothèques nationales et procéder à des échanges de vues sur les aspects administratifs, juridiques et autres de cette question.

Les organisateurs soulignent qu'une bibliothèque nationale ou centrale, véritable cerveau de l'ensemble des services de bibliothèques d'un pays, joue, en outre, un rôle essentiel dans les échanges culturels entre les nations. On sait que, parmi ses fonctions les plus importantes figurent la conservation de tout ce qui est publié dans un pays, ainsi que l'unification des travaux de bibliographie.

Le but du colloque n'est pas de dresser les plans d'une bibliothèque nationale idéale, mais de définir les services qu'elle doit rendre sur le plan national comme au point de vue international. Le colloque a été limité aux pays de la zone européenne. Il est apparu, en effet, que des institutions qui se sont développées dans une même atmosphère culturelle seraient mieux à même de trouver facilement une base commune de discussion. En outre, le fait que de nombreuses bibliothèques d'Europe ont déjà créé entre elles des contacts étroits, rendra précieux l'exposé de leur expérience dans ce domaine.

Les travaux seront répartis entre trois groupes de travail. Le premier sera consacré à l'organisation des bibliothèques: attributions d'une bibliothèque nationale, son rôle dans l'ensemble des services de bibliothèques d'un pays, problèmes administratifs. Le second s'occupera des activités bibliographiques y compris le catalogage et la classification. Le troisième, enfin, étudiera la coopération entre bibliothèques sur le plan national et international, les prêts et échanges de publications et de personnel et les acquisitions de matériel faites en commun par plusieurs pays. (UNESCO).

No 1167

Education - Orientation

Cours CLASSIQUE ou cours TECHNIQUE (II)

Ma précédente chronique a commencé de répondre aux problèmes posés par cet adolescent qui poursuit actuellement son cours classique et qui termine sa classe de Méthode. Comme première décision : voir un bon conseiller d'orientation qui lui suggèrera ou de poursuivre son cours classique ou de l'interrompre pour se diriger vers le cours Technique. Pour apporte un peu de lumières sur cette question, je lui adresse le prospectus de l'Institut de Technologie de Québec et celui de l'Ecole de Métiers de Lauzon.

En examinant ces documents, il verra que le programme du cours Technique, auquel on accède après la 9e ou la 10e, pour être admis en classe Préparatoire, ou après la 11e (équivalente à la Versification) pour être admis en 1ère spécialisation (anciennement 2e Technique), comporte un très sérieux programme de MATHEMATIQUES et de Sciences. Entre parenthèses, je trouve un peu tragique que ce jeune étudiant déclare, non sans y insister, qu'il DETESTE les Mathématiques : pourquoi cette aversion ? pourquoi cette attitude CONTRE ? N'Y a-t-il pas autant de poésie dans un théorème de géométrie ou un problème d'algèbre que dans un poème de Lamartine ou d'Alfred de Musset ? C'est au professeur qu'il incombe de faire AIMER les Mathématiques... et, dans la Nature, tout n'est-il pas nombre, poids et mesure ? Je conseille donc à cet adolescent de commencer à se dire à lui-même qu'il AIME les Mathématiques, et à apporter à l'étude de cette discipline, au moins la même ardeur qu'il apporte à dire qu'il DETESTE les Mathématiques. Je lui promets que, dans quelques mois, les choses auront bien changé... et les résultats aussi. S'il réussit dans le domaine des langues, s'il aime le latin et le grec, pourquoi ne pas aimer les Mathématiques aussi. Y a-t-il vraiment des cloisons étanches entre ce que l'immortel Pascal appelait *l'esprit de géométrie* et *l'esprit de finesse* ?

Louis-Philippe AUDET

N.B.—Adressez vos questions à

COURRIER EDUCATION-ORIENTATION,
L'Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec.

Administrateurs d'instituts romains

Le T. R.P. Jean-Baptiste Janssens, préposé général de la Compagnie de Jésus, a nommé le R. P. René Arnou, actuellement doyen de la faculté de Philosophie de l'université Grégorienne de Rome, au poste d'administrateur, avec rang de provincial, des différents instituts romains de la Compagnie de Jésus : l'université Grégorienne elle-même, l'institut Oriental, l'institut Biblique, le collège Pio-latino-américain, le collège Brésilien, le collège Germanico-Hongrois, la radio du Vatican et l'Observatoire astronomique de Castel Gandolfo. Cette nouvelle est publiée par l'I.S.P.

Un merveilleux chantier maritime en miniature

On ne cesse pas d'améliorer les formes des bateaux, car la plus infime modification à la proue, par exemple, ou à l'arrière, peut avoir des répercussions insoupçonnées sur la stabilité et la vitesse d'un bâtiment. Raccourcir ou allonger le profil d'un beau est aussi important que changer l'hélice de propulsion.

Ces considérations, qui ne sont pas nouvelles, ont déterminé, en 1954, la création, à Duisbourg, d'un Institut spécialisé dans les recherches de ce genre, pour la flotte fluviale. Cet institut annexe de l'Ecole Polytechnique d'Aix-la-Chapelle, est unique dans son genre. Il s'est acquis déjà une renommée flatteuse dans les pays rhénans, mais aussi en Angleterre, en Suède et en Yougoslavie où l'on a été amené, récemment, à lui confier certains travaux.

Les recherches que l'on poursuit à Duisbourg sont à la fois d'ordre théorique et pratique. En vue de les faciliter, on vient de mettre au point un équipement spécial. On reconstitue, en effet, à une échelle réduite, le cadre habituel où évoluent les bateaux fluviaux. On a creusé, notamment, un canal de cent cinquante mètres de longueur, destiné à recevoir des maquettes qui, elles-mêmes, atteignent parfois plusieurs mètres. Elles sont construites généralement à l'Institut. On utilise, le cas échéant, la paraffine comme matériau.

Les expériences sont observées minutieusement. Un ponton supporte tous les instruments de précision qui enregistrent le comportement des maquettes. Le moins intéressant n'est certes pas la manière dont on reconstitue, dans le canal d'expérience, le mouvement naturel des eaux, les courants que doivent affronter les bateaux. Tout cela, naturellement à l'échelle... La pompe perfectionnée qui sert à cet effet déplace plus de 15,000 verges cubes à l'heure.

Un autre canal de 130 mètres de long sur 3 mètres de large et d'une relative profondeur permettra d'étudier le comportement des navires côtiers, à des fonds différents. Un bassin, de 650 mètres carrés, enfin, reçoit des maquettes téléguidées, grâce auxquelles on répond à des problèmes d'appareillage. C'est là que l'on met à l'épreuve les nouveaux systèmes de gouvernail. On y enregistre aussi les difficultés nées d'un trafic intense, quand les bateaux doivent se doubler ou se croiser dans un espace restreint. Bref, tous les cas pratiques, aussi bien que leur solution la plus scientifique, sont soumis à l'Institut de Duisbourg, dont le directeur, le professeur Wilhelm Sturzel, a mené à bien l'agrandissement et la modernisation très poussée.

Bernard ROUX
(Deutsche Korrespondenz)

L'Afghanistan a interdit la culture du pavot

Le gouvernement afghan informait récemment la commission des Narcotiques des Nations-Unies qu'il a décidé d'interdire la culture du pavot et l'exportation de l'opium. Comme l'écrit l'Unesco, cette décision aura d'importantes conséquences économiques et sociales. Il s'agit d'un geste ordonné au bien général de l'humanité, mais d'autre part, la culture du pavot représente depuis longtemps une source importante de revenus pour la population de certaines régions afghanes. Son interdiction privera de nombreux agriculteurs de leur gagne-pain habituel. Aussi l'Afghanistan a-t-il demandé aux Nations-Unies et à divers pays amis de l'aider à résoudre le problème des agriculteurs déplacés par la décision gouvernementale, et à maintenir le niveau de vie de la province affectée. Il s'agit de fournir du travail à quelque cent mille personnes. Pour sa part, le gouvernement afghan met au point un vaste programme de travaux publics destiné à contribuer à la solution de ce problème, écrit l'Unesco.

La Bible vous parle . .

Dans vos prières, ne rebâchez pas comme les païens : ils s'imaginent qu'en parlant beaucoup ils se feront mieux écouter.

(Mt. 6, 7).

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Graduation à l'Ecole secondaire Montcalm

● Cinquante-deux finissants de l'Ecole secondaire Montcalm ont récemment gradué. Sur la vignette supérieure, on voit les finissants après la prise de ruban. Douze ont pris les sciences, six le commerce, douze le génie forestier, trois les sciences sociales, un l'agronomie, un le sacerdoce, trois l'art militaire et un les relations industrielles. Sur la vignette inférieure, on remarque, dans l'ordre habituel, le R. F. Héracles, M. L.-H.-M. Deschênes, M. Léopold Poulin, inspecteur d'écoles, le Frère Bettin-Joseph, provincial des Frères de l'Instruction chrétienne, M. l'abbé Lucien Gariépy, curé de la paroisse Notre-Dame-du-Chemin; le Frère Eugène-Victor, directeur de l'institution; le Frère Albert-Joseph, M. J.-Lucien Pouliot, président de la Fédération des Amicales; M .l'abbé Jean-Guy Pgé, aumônier de l'Ecole et le Frère Anselme-Jean, directeur adjoint.

Décès de Madame J.-Henri Côté

C'est avec regret que nous apprenons la mort de dame Yvonne DeBlois, épouse de M. J.-Henri Côté, ancien gérant de la Banque d'Economie de St-Jean-Baptiste, décédée, le 18 juin 1958, à l'âge de 70 ans. Elle demeurait au no. 808, rue Ste-Julie.

Elle laisse dans le deuil, son fils, M. Raymond Côté, de B. Houde et Grothé Ltée, sa belle-fille, Mme Raymond Côté (Georgette Lambert), sa belle-soeur, Mme P.-Emile Côté; ses neveux et nièces: Roger, Gustave, Marcel et René Côté, Mmes Roland Huot, Achille Cloutier, Jean Deblois, H. Turcotte, de Montréal, H. Terrault, des Trois-Rivières, Georges Reinhardt, Alexandre Angers, le Dr E. Faucher, Mlle Annette Faucher, et René Faucher; ses cousins et cousines: Mmes J.-Oscar Côté, Henri Lemieux, Ernest Tardif, Jules Rochette, Lucien Maranda, Jean Dufour, de Baie-St-Paul, Raymond Marchand, C.-E. Tardif, Jules Rochette jr., Pierre Fournier, de Montmagny, Antonio Côté, Henri Paradis, Emile Robitaille, Jules Côté, Jean Drouin, et Léonce Côté.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 46, boul St-Cyrille-Ouest.

Les funérailles auront lieu, samedi, en l'église du St-Coeur de Marie, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Est-ce que vos FAUSSES DENTS Oscillent, Glissent ou Tombent?

FASTEETH, une poudre perfectionnée pour être saupoudrée sur vos dentiers du haut ou du bas, tient les dentiers plus fermement en place et les empêche de glisser, de tomber et d'osciller. Non visqueux, non pâteux, ne goûte pas et ne sent pas. FASTEETH est une poudre alcaline (non acide) ne sûrit pas. Enraye "senteur de dentiers" (Haleine des dents). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie.

Ville progressive

MONTREAL. — (P. C.) — Le ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, a qualifié hier, la ville de Verdun, dans la banlieue de Montréal, la "ville la plus progressive de la province".

Présidant aux cérémonies d'inauguration du nouvel hôtel de ville de Verdun, il a dit que c'était la seule municipalité de la province qui n'ait jamais recherché l'aide provinciale pour balancer son budget.

Commission scolaire de Beauport

La séance mensuelle de la Commission scolaire de Beauport a été tenue le 9 juin, à l'Académie Ste-Marie. Les rapports des procès-verbaux des séances du 12, 22 et 23 mai furent adoptés. Les salaires de juin furent autorisés et les comptes approuvés et le paiement autorisé.

Quelques contribuables ont rencontré le même jour les commissaires pour discuter de la douzième année. Le président informe ces contribuables que la section générale de l'Académie, suivant le nouveau programme, se termine en 11e année et que le programme de cette onzième sera en application dès septembre prochain. Selon les informations obtenues, le programme de cette nouvelle onzième serait l'équivalent du programme de la douzième générale actuelle. Les parents des élèves de cette classe précisent avoir reçu les informations requises, et que leurs enfants ne seront pas en mesure de suivre le programme de cette nouvelle classe, et ils demandent à la Commission scolaire de conserver encore l'année prochaine cette douzième année. La résolution fut adoptée.

Il a été décidé que les livres qui serviront à la douzième année spéciale commerciale à l'Académie Ste-Marie seront loués aux élèves à un prix qui sera déterminé plus tard.

Le secrétaire s'adressera au bureau de l'hôtel de ville pour l'obtention du nouveau rôle d'évaluation.

La société St-Jean-Baptiste a reçu un octroi de $25., de la Commission scolaire, à l'occasion de la fête nationale.

Khrouchtchev serait l'objet de critiques assez violentes

LONDRES. — (Reuters). — Les dirigeants du parti communiste soviétique poursuivent aujourd'hui leurs entretiens secrets au Kremlin et le bruit court que le premier ministre Khrouchtchev serait l'objet de critiques assez violentes à propos de sa politique.

Le comité central du parti s'est réuni au lendemain de l'annonce de l'exécution de l'ancien premier ministre hongrois, M. Nagy.

Les ambassadeurs soviétiques à Washington, Londres et Paris ont été rappelés pour discuter de politique intérieure et étrangère dont l'éventuelle conférence au sommet entre l'Est et l'Ouest.

D'après certains informateurs européens, il serait possible que le comité central discute la position de Khrouchtchev. C'est le comité central qui nomme et révoque les 15 membres du praesidium.

Des rumeurs circulent également à propos d'autres dirigeants soviétiques, dont le secrétaire du parti, Mikhail Suslov, considéré comme un stalinien rigide, et l'ancien premier ministre Boulganine.

Khrouchtchv s'est débarrasé de Boulganine en mars dernier et a pris sa place comme premier ministre en plus de sa charge de premier secrétaire du parti communiste.

En mai, on a parlé de rupture entre Suslov et Khrouchtchev, Suslov considérant comme trop libérale la politique de Khrouchtchev.

Le comité central du parti, qui compte 250 membres, décide de la politique intérieure et extérieure menée par le gouvernement.

Arrêtés en rapport avec le vol d'Upton

MONTREAL. — (P. C.) — Quatre individus, soupçonnés d'un hold up perpétré à Upton, comté de Bagot, hier matin, ont été appréhendés quelques heures plus tard par un détective solitaire de la police provinciale du Québec.

Ces quatre bandits, dont l'âge varie de 18 à 22 ans, ont été conduits au quartier général de la Sûreté provinciale, à Montréal, par le détective Claude Brais, attaché à la région de Drummondville, et qui fut l'auteur de leur rapide capture.

Hier matin, quatre individus, dont un était armé, pénétrait dans la succursale de la Banque Canadienne Nationale d'Upton, petite municipalité sise à 60 milles à l'est de Montréal. Ils s'emparaient d'une somme de $7,600 après avoir forcé le gérant à ouvrir la voûte de la banque.

Averti de ce crime, le détective Brais se mit à patrouiller la région. Près de Warwick, il dépista une auto suspecte. Il força le chauffeur à s'arrêter et, bien que seul, les tint en respect tout en les fouillant. Sur eux, il trouvait de grandes quantités de billets de banque.

Le quatuor s'était débarrassé du revolver en le jetant près d'Upton.

Deux des jeuens gens, deux frères, sont de Montréal-Nord. La police a refusé de les identifier avant leur comparution au palais de justice de St-Hyacinthe.

Obsèques de Mme Pierre Fortin

St-Martin, Beauce (Spéciale) Récemment était chanté le service funèbre de Mme Pierre Fortin, née Marie-Léocadie Poirier, décédée à l'âge de 63 ans et 3 mois, à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de St-Georges.

Le célébrant était M. l'abbé Victor Veilleux, assisté respectivement, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Placide Jacques, aumônier de l'hôpital et J. Aubé.

Au départ de la résidence funéraire, la croix était portée par M. F. Quirion, accompagné de M. Georges Bourque.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille et son gendre, M. et Mme René Vallée (Claire); ses petits-enfants : Pierrette, Jacques, Micheline, Marc, Cléo, Dorothée, Richard, Paule; ses soeurs et beaux-frères : Mme Zoël Poulin (Eva); MM. et Mmes Joseph Pomerleau, Moïse Morin (Valérie), Henri Thibodeau (Alfréda), Joseph Fortin, Napoléon et Eugène Fortin, Mme Omer Fortin.

Suivaient le cortège, ses neveux et nièces, cousins et cousines : MM. et Mmes Paul Guillot, Albert Drouin, René Boyer, Cléo Thibodeau, Laurent Fortin, Mme Rolland Deblois, M. et Mme Fortunat Fortin, M. Paul Rodrigue, Mme Séraphin Rodrigue, M. et Mme Omer Doyon, M. Charles-Edouard Fortin, MM. et Mmes Gérard Fortin, Jean-Paul Fortin, Mme Ovila Champagne, MM. et Mmes Vivtor Fortin, Pierre-A. Bernard, M. Johnny Bernard, MM. et Mmes Armand Roy, Hervé Fortin, Léopold Fortin, Mme Gérard Clément; MM. et Mmes Raymond Viau, Léopold Poirier, C.-H. Fortin, P.-A. Fortin, P.-H. Fortin, Mmes Gérard Fortin, Placide Dubord, M. et Mme C.-E. Fortin, Mlle Rose Fortin, MM. et Mmes Marc Fortin, Emilien Fortin, M. Maurice Bolduc, MM. et Mmes Amédée Bolduc, Nelson Morin, Adolphe Morin, Edouard Grenier, Léo Grenier, Georges Grenier, Dorila Lachance, Thomas Vachon, Napoléon Thibodeau, Trefflé Rodrigue, MM. J.-Luc et Aimé Rodrigue, MM. et Mmes Wilfrid Rodrigue, Arthur Thibodeau, René Bernard, MM. Napoléon Morin et Napoléon Veilleux et d'autres.

Les médecins de la promotion 1928 tiennent leur conventum de 30 ans

Dans un décor hivernal, les médecins de la promotion 1928 de l'Université Laval ont célébré, en fin de semaine, le trentième anniversaire de leur admission à la pratique.

Au Relais, dans les Laurentides où il a neigé vingt-quatre heures consécutives, dix-neuf médecins et leurs épouses ont évoqué les souvenirs des premières années de leur vie professionnelle, échangé des informations sur leurs succès leurs épreuves, leurs projets, car même après trent ans, les médecins regardent aussi vers l'avenir.

La neige n'a nullement gâché ce conventum. Au contraire, la température maussade a favorisé l'intimité des contacts. Au lieu d'excursions de pêche ,de randonnées sur le lac, de natation, ce furent des conversations animées, tantôt sérieuses, souvent badines, toujours amicales autour du foyer de l'hôtel ou dans les chalets chauffés comme en plein hiver.

Samedi matin, à la chapelle de l'Etape, une messe d'action de grâces était dite par le R. P. Goyer, S.S.S., et, le lendemain une autre messe était célébrée en mémoire des huit confrères disparus. Dans ces deux circonstances, le Père Goyer prononça d'édifiantes allocutions fort appropriées à la circonstance.

Au cours d'agapes confraternelles assaisonnées du sel de l'esprit, plusieurs discours furent prononcés qui ajoutèrent au charme de cette rencontre.

Pour manifester toute leur gratitude aux officiers de cette promotion, les participants décidèrent de les réélire à vie. Ce sont: le Dr Emile Rioux, de Ste-Anne-des-Monts, président; le Dr Arthur Leclerc, de la Malbaie, ministre d'Etat, vice-président; le Dr Alphonse Pelletier, de Québec, secrétaire.

Outre ces officiers et leurs épouses, mentionons la présence des docteurs Emile Beaulieu, Port-Alfred, W. Boudreau, Chambord, Armand Rioux, Armand Bellemarre, Dominique Langlois, Gérard Labrie, Léo Robert, tous de Québec, Ls-Ph. Roy, Giffard, W. Brown, de Loretteville, Lucien Guay, Manchester, Paul Racicot, Lévis, Georges Racicot et Avila Denoncourt, Trois-Rivières, tous accompagnés de leurs épouses ; les docteurs Adolphe Tesier, Ste-Agathe-des-Monts, Léo Payeur, Québec et Daniel Thaw, Canandaiguia, (New-York).

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

En vente ce soir et demain

LEGERS COSTUMES

en toile, soie d'Anjou

pour dames et jeunes filles

Régulier 29.95

UN SEUL PRIX

15.

Voilà une offre qui intéressera toutes les dames ! Songez donc, de superbes costumes en toile, soie, d'Anjou, etc., entièrement doublés que vous pouvez acheter à la moitié du prix ! N'hésitez pas, faites votre choix parmi les styles les plus en vogue et les plus beaux tissus pour la saison estivale. Vous trouverez sûrement la teinte que vous préférez parmi le beige, rose, vert, tan, aqua, rouge, marine. Venez dès ce soir profiter du premier choix !

Costumes pour Dames
Premier étage

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9h. 30

Utilisez notre

TERRAIN DE STATIONNEMENT
rue Ste-Marguerite
à proximité de notre magasin

OUVERT LES LUNDIS 23 et 30 juin
par exception

No 54 — 20-6-58

MIRYAM

SOLITUDE

Collection AZUR

Feuilleton de "L'Action Catholique"

—Un grand blond, avec des yeux qui sortent un peu de la tête! Il s'est battu à Bir-Hacheim et a participé à la libération de Paris.

—J'ai débarqué après la prise de Paris.

La conversation dévia. Il fut question des combats qui avaient eu lieu dans le Cotentin et en Bretagne, à Saint-Malo et à Brest. Mais Stéphane répondait distraitement et par monosyllabes. Après Lenleff, le paysage lui était familier, il retrouvait les chemins qu'il avait empruntés souvent au cours de son séjour au château, les coins paisibles, Le Trieux roulait ses eaux grossies par les pluies. Et, malgré lui, il tourna la tête en direction du castel de Blouaz, dont au loin, dans la brume, il devinait sans les voir les quatre tourelles à girouette, le pavillon de Kergoual, la grille du parc.

—Guingamp! fit tout à coup l'aubergiste.

C'était bien la petite ville qui dressait son clocher sous le ciel blafard et qui, légèrement voilée par la brume, avait l'air d'un bas-relief rustique, comme on en voit dans les chapelles bretonnes.

—Pourriez-vous m'attendre ? demanda Stéphane lorsque la voiture s'arrêta près de la fontaine de la place du centre.

—Combien de temps?

—Une heure environ.

—Je vous prendrai ici dans une heure.

La voiture s'éloigna cahin-saha. Stéphanne se dirigea vers le presbytère. Les rues étaient désertes, les fenêtres closes comme des paupières abaissées. Nulle part ailleurs comme dans cette petite cité qui fut la capitale du duché de Penthièvre, le visiteur ne respire l'âme du moyen âge avec ses légendes, ses brutalités, ce romanesque qui charme dans certaines pages de Hugo. Stéphane marchait lentement, indifférent à cette poésie, du passé qui l'enveloppait, ne pensant qu'au départ tout proche, qu'à Jeffik dont bientôt il serrerait la main pour la dernière fois.

Au presbytère, il eut beau laisser retomber le heurtoir de cuivre sur la porte de chêne, personne ne répondit. Joël devait être au château ou à l'église. Ce fut vers celle-ci que Stéphane se dirigea. Peu après, il arriva devant le portail de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Un moment, il se tint immobile devant la façade en gros moellons puis entra et s'arrêta au fond du sanctuaire. Après le silence de la rue, celui qui l'enveloppa lui parut plus complet encore. Une paix inconnue descendit en lui. Dans la pénombre, quelques cierges tendaient vers le ciel leur flamme qui éclairait le bas des robes pourpre et or.

Stéphane s'est arrêté au milieu de l'allée, face à l'autel. Et soudain, il se croit transporté dans le passé, dans une baraque au bord du Danube, devant Joël disant la messe sous un toit à travers lequel filtrait la pluie, entre les cloisons disjointes que le vent faisait gémir... Il se revoit, agenouillé devant une table de guingois recouverte d'un mouchoir blanc et supportant un ciboire minuscule et un missel, il se souvient des larmes qui se mêlaient sur ses joues à l'eau de pluie qui coulait de ses chevaux...

Tout à coup ,dans le calme qui l'apaise, il s'aperçoit que sa souffrance ne fut jamais que la révolte de son âme contre sa solitude, qu'un désir ardent d'affection, d'amitié, d'amour. Il avance... Son pas résonne étrangement dans le silence! Autour de lui, tout est nu, dépouillé, d'une simplicité fervente et douce! Sa jambe douloureuse ne lui permet pas de s'agenouiller, mais il va vers la croix et s'arrête devant elle, le front haut, le visage serein. Peu à peu, la solitude qui pesait sur lui de tout son poids glisse de ses épaules comme un manteau trop lourd dont il les débarrasse. Il n'est plus seul! Non, il n'est plus seul devant Dieu, il n'est plus une de ces âmes errantes qui n'ont point de port d'attache, qui vont à la dérive sans savoir d'où elles sont venues hier et où elles iront demain... Il croit à la prière, à la miséricorde divine...

Et sur ses lèvres remontent du fond de son coeur d'enfant les mots sacrés. qu'il balbutiait autrefois dans la chapelle de Pernes-les-Fontaines... Il prie sans faiblesse, non pour chercher une consolation, mais parce qu'il a retrouvé la foi.

Tout à coup, une silhouette noire sort de la sacristie, un visage se tourne vers lui, un doux visage qu'il reconnaît aussitôt.

—Joël! murmure-t-il.

Le prêtre l'a vu, lui aussi. Il vient à lui, le regarde. Et, dans un même élan, leurs mains s'étreignent avec force, Puis Joël glisse son bras sous celui de Stéphane et dit :

—Sortons, veux-tu?

Ils sortent sans mot dire. Dehors, le prêtre entraine son ami vers son humble logis dont la simplicité est si dépouillée qu'elle semble austère.

—Assieds-toi, Stéphane.

Il le tutoit pour la première fois, et ce langage plus direct, plus fraternel, abat la dernière barrière qui subsistait entre eux, la dernière, car, dans l'attitude de son ami devant la croix, Joël, a discerné la foi retrouvée, l'élévation de l'âme vers le Ciel.

(à suivre)

Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél.: LA 2-4771, local 43, Québec

M. et Mme Louis-R. Talbot ont fait un bref séjour à Pointe-au-Pic, récemment.

Mme Conrad Lauzière, de Berne, est retournée en Suisse après un séjour au Canada.

M. et Mme Jean-Paul Joubert sont de retour de Pointe-au-Pic, où ils ont assisté à un congrès.

Mmes Jacques Deslauriers, Yvan Durivage et Jacques Drolet ont reçu à un shower ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Micheline Fournier, à l'occasion de son prochain mariage avec le Dr Carrol Grondin.

Le Dr et Mme J. L'Ecuyer, de Maniwaki, étaient de passage à Québec, récemment.

Mme R.-W. Thornton, de Montréatl, a fait un bref séjour à Québec, ces jours derniers.

MM. Jean-Paul Audet, Paul Delisle et Michel Audet ont pris l'avion à Dorval, récemment, à destination de l'Europe, où ils visiteront de nombreux pays.

Mlle Gabrielle Boulin, de notre ville, passe une vacance d'un mois à Beebe.

M. et Mme Maurice Chouinard ont reçu à un sherry en l'honneur de Mlle Claire Pettigrew et de son fiancé M. Jacques Cauchon.

Mme Camille Cauchon a reçu à l'heure du thé, au Château Frontenac, récemment, en l'honneur de Mlle Claire Pettigrew, à l'occasion de son prochain mariage.

Samedi matin, à dix heures et demie, à la cathédrale de Joliette, Son Exc. Mgr J.-Arthur Papineau bénissait le mariage de Mlle Lucille Marcotte, fille de M. C.-Bruno Marcotte, décédé, et de Mme Marcotte, avec M. Claude Boulard, fils de M. et de Mme Donat Bouiard, tous de Joliette. Pompons blancs et glaieuls roses, mufliers et pompons décoralent le choeur et la nef. Pendant la messe, M. Victor Bonoma, de Paris, chanta l'"Ave Maria", le "Panis Angelicus", et le "Sancta Maria" de Faure. M. Robert Sirois accompagnait sa nièce et M. Boulard était le témoin de son fils. M. Maurice Boulard, frère de la mariée, M. Louis Mercure, beau-frère du marié, MM. Gilles et Pierre Marcotte, frères de la mariée, plaçaient les invités.

La mariée portait une robe de point d'esprit blanc garnie au corsage de muguet et dont la double-jupe, de coupe asymétrique, formait traîne, une petite coiffe de tulle et de muguet et un bouquet de muguet. Mlle Madeleine Marcotte, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de souffle de soie aigue marine, à jupe très ample ornée de plis et de gros noeuds, un grand chapeau de tulle de même ton et un bouquet de fleurs de saison. Mme Boulard, mère du marié, portait une robe aux lignes classiques, d'organza cendre de rose, avec encolure en V et dont le drapé formait ceinturon, un panneau flottant et froncé à la taille, un chapeau français de malines noire, des accessoires de dentelle noire, un sac à main brodé de perles et de point Beauvais, une parure de vison pastel et une orchidée. Mme Boulard, mère du marié, portait une robe-fourreau café au lait avec encolure en pointe drapée à la taille, jupe formant panneaux se croisant à l'avant, chapeau assorti, cape de vison pastel et orchidée.

Après une réception, les mariés partirent pour une croisière sur les côtes de la Gaspésie. Pour voyager, la mariée portait un ensemble dont la robe était de toile tête de nègre et la jupe-fourreau agrémentée d'un panneau de toile blanche, une capeline de guipure blanche, des accessoires blancs et des gardénias à l'épaule.

—mal de dos!
—fatigue!
—repos agité?

TOUTES LES ÉPOUSES À BOUT?

Quand elles souffrent de douleurs dans le dos, de cette sensation de fatigue, ou ne peuvent se reposer la nuit, beaucoup de femmes font confiance aux Pilules Dodd's pour les Reins. Ces états peuvent être causés par un excès d'acides et de déchets dans l'organisme, et les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins et les aident à fonctionner normalement et à éliminer les excès d'acides et les déchets.

Alors, la vie semble plus belle, le ménage plus facile! Pourquoi n'essayez-vous pas les Dodd's? 63F

LA MAISON DU VERRE A QUEBEC
C'EST
Citadel POUR VITRES
Citadel POUR MIROIRS
Citadel POUR VITRINES
VITRERIE Citadel GLASS INC.
LA: 2-2085
186, rue ST-PAUL
(PRÈS CARRÉ PARENT)

La baignoire

On doit laver la baignoire chaque fois que l'on prend un bain ou une douche. Si vous négligez de le faire vous aurez beaucoup plus de mal à enlever les marques de savon collées à la baignoire. Ayez toujours sous la main une poudre nettoyante et un chiffon propre, ainsi vous ne serez pas tentée de remettre la besogne à plus tard. Il est plus économique de secouer la poudre sur le chiffon ou l'éponge avant de le mouiller. Si vous employez une brosse à long manche, secouez la poudre dans la baignoire, au fond de laquelle vou saurez fait couler un peu d'eau. Les taches de rouille s'enlèvent au moyen d'un n ettoyeur spécial. La plus sûre manière de les éviter est de bien fermer les robinets.

Mangeons de la soupe

Oui, la soupe remporte tous les suffrages, en toute occasion. Du matin jusqu'au soir, la soupe est à l'ordre du jour.

De la soupe pour débuter la journée. . . des gobelets de soupe aux tomates, chaude ou fumante. . . et toute le monde est prêt à bien commencer la journée. Elle convient vraiment bien au déjeuner, surtout en hiver quand il fait très froid.

A la pause dans la matinée . . . savourez une tasse de bouillon de boeuf ou de consommé, si réconfortant et si énergétique, et cependant de faible teneur en colories.

Enfin, le lunch ! . . . quoi de meilleur qu'une soupière remplie d'un potage triple. C'est un mélange délicieux de trois sortes de soupes en boîtes. Ayez-en beaucoup sous la main pour pouvoir satisfaire tous ceux qui en redemanderont.

Quand papa et les enfants demanderont ce qu'il y a pour le diner. . . vous n'aurez qu'à mentionner le premier plat, de la soupe aux poulets et légumes. Et vous verrez leurs yeux s'illuminer, car ils aiment cette toute nouvelle soupe condensée.

Commencez la journée comme il faut. . . prenez la résolution d'avoir toujours une bonne provision de soupes en boites sur les rayons de votre dépense. Et composer des menus sera un "jeu d'enfants".

Lunch à la soupe
Potage triple
Plateau de fromage et de condiments
Bâtonnets au Blé-d'Inde
Pouding au Chocolat

Potage triple
1 boite (1¼ tasse (10 onces de soupe aux fèves avec bacon condensée.
1 boite (1¼ tasse) 10 onces) de soupe aux tomates condensée
1 boite (1½ tasse (10 onces) de soupe aux légumes condensée
3 boîtes à soupe d'eau

Mélangez les soupes et l'eau; faites chauffer. 6 bonnes portions.

Enfin, le lunch ! . . . quoi de meilleur qu'une soupière remplie d'un potage triple. C'est un mélange délicieux de trois sortes de soupes en boîtes. Ayez-en beaucoup sous la main pour pouvoir satisfaire tous ceux qui en redemanderont.

Comment balancer un menu ?

1) Considérez comment les différents mets apparaîtront sur l'assiette . . . pas plus d'un aliment pané; pas plus d'une sorte de sauce; pas plus d'un aliment de couleur rouge ou verte ou jaune, mais essayez de combiner les couleurs d'une façon attrayante.
2) Un repas riche en couleurs n'est pas seulement attrayant, mais ce sera un repas nourrissant et bien balancé.
3) Essayez de vous imaginer comment le repas goûtera . . . variez les saveurs et les textures . . . croustillant avec lisse, fade avec piquant.
4) Etendez le travail sur les pièces d'équipement et l'espace disponible, employez le fourneau, le dessus du poêle, le chaudron à vapeur, le batteur à oeufs ou le batteur automatique.
5) Essayez de disperser le travail sur une grande période de temps. Evitez de réserver trop de tâches pour la dernière minute, comme trancher la viande, faire la sauce et piler les pommes de terre.
6) Plus le nombre d'invités est grand, plus le choix devrait être réduit. Le boeuf et la volaille sont habituellement favoris, excepté le vendredi. Le jambon vient en second, en popularité. Les légumes à saveur douce comme les pois ,les carottes les fèves vertes ou de Lima seront choisis de préférence aux légumes à saveur plus forte comme le chou-fleur, les choux de Bruxelles, etc. Les petites salades ne doivent pas être trop volumineuses, à moins que de grands bols à salade soient passés aux invités. Les desserts favoris sont la tarte aux pommes, la crème glacée et le gâteau et le sundae aux fraises.
7) Essayez de varier les menus de base pour célébrer des fêtes locales traditionnelles. Les Crêpes du Mardi-Gras. Le souper aux fèves du samedi soir. La Dinde du temps des Récoltes. Le Chowder aux huitres des Maritimes, etc.
8) Employez des recettes de quantité provenant de sources fiables ou de livres, au lieu d'essayer de multiplier une de vos recettes de famille.

N'y touchez pas!

Si la plante a trois feuilles sur chaque tige — Fuyez-la. C'est le meilleur moyen de vous protéger contre l'herbe à la puce, vous dit la Ligue Canadienne de Santé. Cette plante à l'aspect inocent croit le long des routes, au bord des rivières et bien souvent dans le voisinage des lieux de pique-nique les plus attrayants ou autour des maisons de campagne et des terrains de récréation et elle peut causer une éruption cutanée fort désagréable et parfois même une infection grave, nous dit la Ligue Canadienne de Santé.

Si ce mot d'avertissement ne s'avère pas suffisant et que vous vous trouviez en contact avec l'herbe à la puce ou même avec la fumée provenant d'herbe à la puce en combustion, voici ce qu'il faut faire:

1— Lavez immédiatement avec du savon et de l'eau chaude les parties du corps qui ont été exposées. NE FROTTEZ PAS.

2— Faites une application d'alcool à friction sur les parties epxosées.

3— Prenez une douche ou un bain complet.

4— Changez complétement de vêtements et prenez soin que les vêtements qui ont pu être contaminés soit nettoyés soit par blanchisage, soit par nettoyage à sec.

5— Si, en dépit de toutes ces précautions, une éruption apparait, consultez votre médecin immédiatement.

Taches de graisse

Les taches de graisse et d'huile s'enlèvent facilement sur le nylon ou autre tissu "miracle", si on frotte la tache avce de la mousse de savon et on rince ensuite à l'eau froide. Puis, lavez le vêtement à l'eau tiède savonneuse.

Pour Madame

Cette jolie robe vous plaira par sa simplicité. L'encolure en pointe sur un corsage ajusté, est finie par deux piqûres et trois petits boutons comme garniture. La jupe en six laizes forment de beaux godets. Manches courtes.

Facile à confectionner le patron 9017 vous est offert : 12 - 14 - 16 - 18 - 20 ans.

Le 16 ans requiert 4¼ verges de matériel 35 pouces de large.

Envoyez 50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, l'"Action Catholique" 2, Place Jean-Talon Québec.

Prière de prendre note qu'il est inutile de faire aucune commande de patrons apres 2 mois de la date de leur publication.

Ces patrons ne sont pas échangeables.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
....
Adresse .....
....

Du Texas à Montréal

Lorsqu'un Américain du Texas vante l'Etat qu'il habite, la chose est toute naturelle. Mais lorsqu'il fait l'éloge de Montréal et du Canada, le fait semble inusité.

C'est pourtant ce qui est arrivé ces jours derniers, lorsque Mlle Blanche Foley, une citoyenne de la ville de Houston, au Texas, a rendu visite à son Alma Mater du Sault-au-Récollet, à l'occasion des célébrations qui marquèrent le centenaire de cette institution.

Mlle Foley, qui fut, avec sa soeur maintenant décédée, la pupille des Soeurs du Sacré-Coeur pendant 15 ans, attribue à son séjour au Québec et à ses chères religieuses son goût pour la culture française. Si bien qu'après 50 ans, elle se surprend encore à employer des expressions de chez nous. Il faut dire aussi qu'elle étudia le chant trois ans à Paris, et cela, grâce aux bonnes soeurs qui en firent la demande à son père.

Maintenant âgée de 76 ans, Mlle Foley aime se rappeler ses années de couvent lesquelles vinrent remplacer une vie familiale brisée à la suite du décès de sa mère qui, à l'âge de 29 ans, laissa trois enfants. Après une maladie de plusieurs années, elle s'était rendue à Kingston, Ontario, pour se placer sous les soins du Dr Sullivan. Ce dernier avait aussi une fille qui fréquentait le couvent du Sault-Ste-Marie et qui se disait très satisfait. Elle demanda donc à son mari d'y inscrire leurs fillettes si quelque chose venait à lui arriver.

M. Foley tint religieusement sa promesse. Deux fois l'an, il venait régulièrement visiter ses filles et son fils, élève des Jésuites. Quant à son talent de chanteuse, Mlle Foley n'en tira jamais profit bien qu'elle se soit fait entendre au premier concert de l'Orchester Symphonique de Houston, en 1912 et plus tard en 1918. Elle accorda toujours son appui aux sociétés musicales de l'endroit mais elle a interrompu ses activités depuis quelques années.

Les cinq éleves de la promotion de 1902, chez les Dames du Sacré-Coeur, ont toutes assisté aux fêtes du couvent. Ce sont: Henriette Beullac, Mme Albert Dupuis, Jeanne Dupuis, Mme Adouard-L. Garneau, et Mlles Olive Fitzgibbon et Marie Surveyer.

Poisson et frites

Le poisson et les frites ont de longue date été un mets populaire au vrai sens du terme, ainsi qu'en témoigne la vogue dont ce plat jouit encore aujourd'hui. Mais si les cuisiniers ambulants et les restaurateurs ont fait la réputation du poisson et des frites, rien n'empêche la ménagère moderne d'en régaler sa famille.

Jeunes et vieux raffolent de ces succulents morceaux de poisson, blancs comme neige, enrobés de pâte bien dorée et servis avec de tendres pommes frites. N'hésitez pas à essayer la recette suivante, car elle a été mise à l'épreuve par les économistes ménagères du ministère des Pêcheries du Canada.

Poisson frit en pâte lisse
1 livre de filets de poisson
Sel
¾ de tasse de farine à tous usages
1½ c. à thé de poudre à lever
½ c. à thé de sel
1 oeuf
½ tasse de lait.

Décongeler les filets s'ils sont congelés et les tailler en morceaux uniformes d'environ 2 pouces sur 2½ pouces. Lorsque les filets sont épais, pratiquer une ou deux incisions profondes dans chaque morceau, afin qu'ils cuisent également et rapidement. Saupoudrer chaque morceau de sel. Remplir au tiers ou à la moitié, une bassine à friture électrique ou une casserole épaisse à bords verticaux d'huile végétale ou de shorteningue. Porter le gras à 375oF., et déterminer la température au moyen de l'indicateur électrique ou d'un thermomètre à friture. Faire une pâte lisse comme ci-après: Mêler et tamiser la farine, la poudre à lever et le sel. Battre l'oeuf et verser le lait sur l'oeuf battu. Ajouter le liquide aux ingrédients secs et brasser jusqu'à ce que le mélange devienne lisse. Si la pâte parait trop épaisse, y ajouter une ou deux cuillerées à thé de lait. Tremper les morceaux de poisson dans la pâte lisse et en mettre plusieurs à la fois dans le panier à friture. Immerger en pleine friture et cuire jusqu'à ce qu'ils soient gonflés et dorés à souhait. Retirer du panier et égoutter sur du papier absorbant. Servir chaud avec des pommes frites. De 4 à 6 portions. La sauce tartare et le chou haché fin (coleslaw) sont tout indiqués comme garniture.

L'argenterie

Si vous n'aimez pas l'idée de consacrer plusieurs heures de suite au polissage de l'argenterie, faites-le chaque fois que vous vous apercevez en lavant votre vaisselle, que telle ou telle pièce d'argenterie est tachée. Il existe des feuilles de papier, chimiquement traitées qui feront très bien cette besogne, seulement, elles ne servent qu'une fois. Il est donc plus économique d'employer un poli que l'on applique avec un chiffon mou. Frotter dans le sens de la hauteur plutôt que dans celui de la largeur, et jamais avec un mouvement circulaire. Se servir d'une petite brosse douce pour nettoyer les parties ornementées où le chiffon peut difficilement être introduit. Rincer dans une eau chaude et savonneuse, essuyer et polir à sec. oPur empêcher l'argenterie de se tacher rapidement, la tenir enveloppée dans un papier vendu spécialement à cet effet, dans un nécessaire en flanelle ou dans un coffret appropriée.

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

VIOLETTE. — La liste des invitations à un mariage se fait en collaboration entre les futurs mariés. Il arrive qu'il faille supprimer des noms pour une raison ou pour une autre, comme ce sera peut-être votre cas, mais après entente. Comme ce sont vos parents qui reçoivent et qui adressent les invitations, ils ont droit de faire valoir leur opinion, même de protester, contre telle ou telle suggestion de votre fiancé . . . mais lui aussi a le droit d'argumenter en faveur de ses amis. Il ne vous reste qu'à vous entendre à l'amiable.

MIMI D'AUTOMNE. — Si les caprices de la température se multiplient, il pourrait bien se faire que l'été commence au mois d'août, au lieu de se retirer. Alors vous auriez beau jeu pour porter vos robes d'été. Etant blonde et petite vous pourrier assister aux noces avec un ensemble formé d'une robe et d'un duster, un minuscule chapeau de velours ou de fleurs, et des accessoires de cuir verni noir. En résumé, s'il fait beau et chaud, c'est encore l'été, portez une tenue légère; s'il fait un temps frais, vous adoptez le manteau d'étoffe de préférence au manteau de toile ou de tulle. Quant aux accessoires, ils demeurent dans la note du mois d'août, c'est-à-dire, velours et couleur foncée. — Il est certes plus agréable d'être accompagnée en pareille occasion, et vous ne devriez pas avoir de difficulté à vous trouver un partenaire . . . pourquoi pas un des frères de votre voisine ? — Bonne chance.

UNE QUI CHERCHE SA VOCATION. — Voici les adresses demandées: La Maison-Mère des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 2900, chemin Ste-Catherine, Côte des Neiges, Montréal, Qué. — Les Soeur Missionaires de Notre-Dame d'Afrique 1749, chemin Gomin, Québec, Qué.

CUISINIERE EN HERBE. — Le piment est âcre sans doute, mais il est très riche en propriétés nutritives. Il contient les vitamines A, B, C, D, et des sels minéraux, tels que: calcium, magnésium, potassium, chlore, soufre et fer.

L'HOROSCOPE vous prédit...

Copyright King Features Syndicates, Inc.

par Frances Drake

La consultation de l'horoscope est un passe-temps inoffensif à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu.

LE SAMEDI 21 JUIN

21 mars au 20 avril. (Bélier). — On vient au-devant de vos désirs. Vous ne serez pas plus aimable qu'il faut avec ceux qui n'ont pas le don de vous plaire. Faites le guerre à l'égoïsme.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Vous afficherez une originalité qu'on ne vous connaissait pas. Manifestez vos préférences avec tact et donnez à chacun son mérite, en toute objectivité.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Ne vous brûlez pas à la besogne et récréez-vous dans toute la mesure du possible. On vous témoignera une considération qui dépasse ce que vous imaginiez.

22 juin au 23 juillet. (Cancer. — Travaillez "lentement et sûrement", c'est le meilleur moyen d'atteindre votre objectif, sans tension nerveuse et sans accroc. Influences mixtes.

24 juillet au 23 août. (Lion). — On sollicite votre intervention pour le règlement d'une affaire. Prenez les choses aisément pendant la fin de semaine. Du nouveau dans le domaine sentimental.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Une journée qui ne sera ni facile ni difficile, mais qui vous obligera néanmoins à vous montrer raisonnable. Vous faites de grands projets pour la semaine prochaine.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Vous profiterez de vos moments libres pour mettre la dernière main à certains travaux. Les influences astrales porteront les natifs de ce signe à la taquinerie.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Vous n'aimerez pas perdre votre temps et vous vous éloignerez de ceux qui n'ost rien de mieux à faire. La position du Soleil et de Saturne est stimulante pour les natifs de ce signe.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Vous examinez votre situation à la loupe pour trouver des moyens de l'améliorer. Une journée idéale pour les rencontres d'amis.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Vous hésitez avant de choisir un conseiller. Ne vous permettez pas de générosité qui s'apparente à la prodigalité. Vous recevrez une invitation surprenante.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — L'entêtement ne produira rien de bon. Vous arriverez à faire accepter un projet dont on ne pensait rien de bon, à prime abord. Souriez.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Influences planétaires encourageantes. Vous faites un don généreux. On vous prépare une surprise des plus agréables. Gare aux sautes d'humeur.

SI VOUS ETES NE UN 21 JUIN

Vous n'êtes jamais ennuyant, parce que toujours intéressé par le beau côté des choses et des gens. Vous avez le don de vous faire aimer par les enfants, les vieillards et les malades. Vos manières courtoises ajoutent au charme de votre personnalité. Vous réussirez particulièrement bien dans la pratique du droit, dans la vente ou le théâtre.

TISSUS MIRACLE

Les tissus "miracle" tels le nylon, le dacron, l'orlon et autres similaires sont très appréciés pour les robes et blouses d'été, car ils restent frais et se lavent si facilement. Nous pourrions dire qu'ils sèchent encore plus facilement puisqu'on n'a qu'à placer le vêtement sur un cintre en bois. Un conseil important !: ne tordez pas les vêtements faits de ces tissus. En les retirant de l'eau de rinçage, placez-les sur une serviette de bain et, ensuite, immédiatement sur le cintre; laissez dégoutter. Le vêtement conservera sa forme et demandera à peine d'être retouché avec un fer un tout petit peu réchauffé.

Le chou-fleur

Le chou-fleur restera blanc, si vous le faites tremper une demi-heure dans l'eau froide salée, avant de la cuire.

DOULEURS

Maux de Tête, de Dents, Névralgies, Rhumes, la Grippe, Douleurs Rhumatismales, Refroidissements soulagés promptement avec les Captabs ANTALGINE.

104 *En vente partout 35¢ et 95¢*

ANTALGINE

GAGNEZ $1000.00 ou l'un des 63 autres prix en argent POUR VOTRE BÉBÉ

Z.B.T.
POUDRE POUR BÉBÉS
CONCOURS DU "BÉBÉ CHANCEUX"

Pour votre Bébé, employez la Poudre Z.B.T.—la seule Poudre pour Bébés qui contienne de l'Huile d'Olive—et essayez en même temps de gagner un beau prix ! C'est facile ! Vous trouverez une formule de participation, ainsi que les règles simples du concours, avec chaque boite de Poudre Z.B.T. pour Bébés. Achetez votre Poudre Z.B.T. pour Bébés maintenant—et envoyez votre participation.

FORMULE DE PARTICIPATION ET RÈGLES SIMPLES SUR CHAQUE BOÎTE

Seule la Z.B.T. Adoucit comme de la POUDRE Protège comme de l'HUILE

Alex. Coulombe Ltée, embouteilleurs autorisés, 27 avenue Bigaouette, Québec 8, P. Qué

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

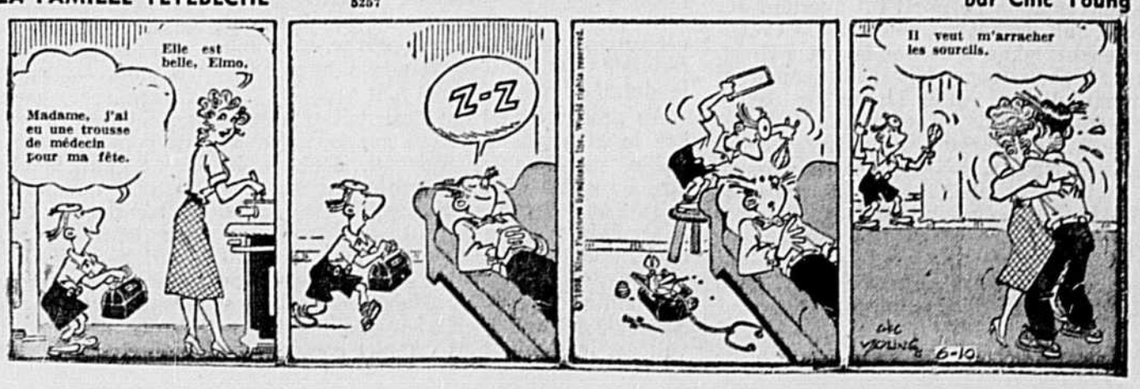

Une stèle est érigée en l'honneur de Charles Linné au Jardin Zoologique

Le Dr L.-A. Richard, sous-ministre de la Chasse et de la Pêche dans le gouvernement provincial, a dévoilé, hier après-midi, au Jardin Zoologique d'Orsainville, une stèle érigée en l'honneur du grand naturaliste suédois, Charles Linné.

En offrant le monument à la Société Zoologique de Québec, le président de la Société Linnéenne, Me C.-E. Leclerc, a précisé qu'il s'agissait là d'un don de M. Berthold Mongeau, de Montréal. La stèle en question fut exécutée à la Carrière Deschambault. Elle symbolise les règnes minéral, animal et végétal qui furent tous trois l'objet des recherches et des découvertes de Charles Linné. Le médaillon en bronze placé au centre a été coulé à l'Institut de Technologie de Québec. Il est l'oeuvre du sculpteur bien connu, Lauréat Vallières, de St-Romuald, qui l'offrit lui-même à la Société Linnéenne. Elle lui fut inspirée d'un portrait à l'huile d'Alexandre Roslin.

La cérémonie d'hier avait pour but de commémorer le 250e anniversaire de naissance du grand naturaliste.

Comme le fit observer le président Leclerc, la cérémonie, pour coincider avec la date anniversaire, aurait dû prendre place dans les activités de 1957 de la Société, mais le 300e anniversaire de Ste-Anne de Beaupré et le 350e anniversaire de la fondation de Québec devaient souligner, cette année, des événements "si nobles et si miraculeux à la fois, qu'il nous a paru bon d'y associer le génie, puissance sublime qui aide la nature à s'élever plus près de son créateur".

Rappelant la mémoire de l'illustre savant, M. Leclerc déclara que "Linné devint, par ses travaux en sciences naturelles, un des hommes les plus illustres de son temps, et, par ses découvertes en botanique, il fut pour les générations futures, un symbole de vérité et de patience dont ni l'oubli, ni l'incrédulité, ni les controverses n'ont jamais, à travers les siècles, terni la mémoire."

Après avoir remercié la Société Linnéenne, le président de la Société Zoologique, le Dr Georges Gauthier, fit un bref historique des monuments déjà érigés au Jardin Zoologique d'Orsainville. Le premier fut celui en l'honneur des premiers habitants du pays, les innombrables peuplades paléo-américaines. C'est le Totem du Nid de l'Aigle qui fut planté dans un coin du Jardin en juin 1933. La même année, un cairn fut érigé pour rappeler un héros de la Côte-Nord, M. Napoléon Comeau, naturaliste, médecin, chasseur, pêcheur, sauveteur et grand héros de la Côte.

Plus tard, en 1937, la Société Zoologique conservait la mémoire du parfait autodidacte que fut Charles-Eusèbe Dionne, conservateur du Musée zoologique de Laval, décédé le 25 janvier 1925. En 1939, la Société rappelait le souvenir du coureur de bois "surtout à cause de la poésie, du pittoresque et du piquant qu'il a mis dans l'histoire du régime français au Canada, à cause aussi des innombrables aventures qu'il a courues et des immenses services qu'il a rendus à la patrie".

En 1947, on élevait un mausolée au regretté Frère Marie-Victorin dont le monde naturaliste pleure encore la perte. L'an dernier, une stèle était érigée en l'honneur du Dr Michel Sarrazin, et hier, c'était le monument à la mémoire de Linné.

Sur la photo ci-haut, nous reconnaissons, de gauche à droite, Me C.-A. Leclerc, le Dr Georges Gauthier et M. L.-A. Richard. Parmi les invités, on remarquait le Dr Richard Bernard, directeur adjoint du Jardin, Mgr René Bélanger, M. Cyrias Ouellet, doyen de la faculté des Sciences de Laval, le Dr J.-L. Tremblay, biologiste, ancien président de la Société zoologique et coordonnateur des recherches à l'Institut de cardiologie de Laval, M. Mongeau, Mlle Vallières, fille du sculpteur Lauréat Vallières, M. Arthur Labrie et plusieurs autres.

A la présidence de la Canadian Medical Assoc.

HALIFAX. — (P.C.). — Le Dr Arthur VanWart, 62 ans, de Fredericton, vient d'assumer la présidence de la Canadian Medical Association pour l'exercice 1958-1959. Il succède au Dr Morley Young, de Lamont, Alberta.

Quelque 1,500 médecins assistent présentement à Halifax au 91e congrès annuel de l'association.

Le Dr G.W. Halpenny, de Montréal, a été nommé trésorier honoraire.

Sept navires de guerre aux fêtes anniversaires de Québec

Sept navires de guerre se rendront à Québec à l'occasion des fêtes du 350e anniversaire de la fondation de la vieille capitale. Ce groupe comprendra quatre destroyers canadiens, un croiseur anglans, un porte-avion américain et le contre-torpilleur français "Amiral du Chayla".

Les navires canadiens et anglais arriveront en rade de Québec dans l'avant-midi du 26 juin, tandis que les deux autres atteindront notre port dans l'avant-midi de vendredi le 27. Ils demeureront ici pour une période de 7 jours. "Le Birmingham", croiseur britannique, a déjà quitté l'Angleterre en direction du Canada.

Au cours de leur séjour ici, la population aura l'occasion de visiter ces vaisseaux. Les enfants, en particulier, seront reçus sur le "U.S.S. Leyte" et le "H.M.S. Birmingham" au cours de la journée du samedi 28 juin. Les marins de ces deux navires réservent de fort joyeuses surprises.

Maintes réceptions seront offertes aux officiers, sous-officiers et marins de ces navires durant la semaine qu'ils vivront à Québec.

La Marine canadienne a voulu contribuer le plus largement possible à la réussite des fêtes de Champlain en nous envoyant quatre de ses plus beaux navires, les H.M.C.S. "Ottawa", "Saint-Laurent", "Assiniboine" et "Saguenay". Ils seront probablement les premiers à sillonner nos eaux dans l'avant-midi du 26 juin prochain.

Autre fait à signaler: le "U.S.S. Leyte" sera, lors de son arrivée, précédée par six navires d'escorte américains qui, toutefois n'arrêteront pas à Québec, mais continueront jusqu'à Montréal pour y faire une visite de courtoisie.

Menace au Liban

MOSCOU. — (P. A.) — La Pravda qualifie aujourd'hui l'envoi d'observateurs militaires de l'ONU au Liban d'intervention impérialiste dans le Moyen-Orient. "Par l'intermédiaire du Liban, dit le journal, les milieux dirigeants anglo-américains cherchent à porter un coup à Damas et au Caire et au mouvement de libération des populations arabes et abricains. Cette menace militaire ne pèse pas seulement sur le Liban, mais sur tous les pays du Moyen-Orient."

Cérémonies athées en Allemagne orientale

Par ALFRED KLUEHS

BERLIN. — (Reuters). — La dernière mesure du gouvernement communiste de l'Allemagne de l'est pour substituer des cérémonies athées aux sacrements de l'Eglise permettra désormais de consacrer les bébés à la lutte pour le socialisme.

Ceci resserre le cercle d'influence de l'Etat sur la vie privée des citoyens. Il existe déjà des cérémonies athées d'initiation pour les jeunes, cérémonies destinées à remplacer la confirmation religieuse.

L'individu a le droit de choisir entre les cérémonies athées. Mais les membres du parti communiste ne doivent pas permettre aux membres de leur famille de se marier à l'église. S'ils le font, il font l'objet au moins d'une mesure de blâme de la part du parti. Il en va de même pour la confirmation.

Mort subite de M. Roland Dion

M. Roland Dion, ingénieur-électricien, à l'emploi de la compagnie Tri-Bec Inc., est décédé subitement à son domicile, au 1081, boulevard des Chutes, hier midi. M. Dion était âgé de 35 ans et 1 mois. Il appartenait à une famille distinguée de St-Sauveur et il était le fils de feu J.-Arthur Dion, quincaillier, et de feu Hermina Falardeau.

M. Dion laisse dans le deuil, son épouse, née Mary Koolery; ses enfants: Cécile, Pierre, Evelyn et Irène Dion; sa soeur: Mlle Jeannette Dion; ses frères: MM. Conrad, Joseph, Paul, Robert et Jules Dion; sa belle-soeur: Mme Joseph Dion; ses beaux-parents: M. et Mme Albert Koolery, de St-Jean, T.-N. Plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines lui survivent aussi.

Le service de M. Dion sera chanté lundi, à St-Sauveur. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, 224 ouest, rue St-Vallier.

17e session intensive de la L.O.C. à Victoriaville les 28 et 29 juin

Près de 250 dirigeants et aumôniers de la L.O.C., représentant 12 diocèses prendront part à la 17e Session intensive annuelle de la L.O.C. canadienne.

Ces importantes assises annuelles auront lieu les 28 et 29 juin au collège du Sacré-Coeur de Victoriaville.

A l'occasion de ces deux journées, dirigeants et aumôniers en profiteront pour faire une revue des différentes activités de l'année qui se termine et à préparer le plan de travail de la prochaine année. C'est aussi à l'occasion de la session intensive que se fait l'élaboration des programmes d'études.

Les trois principaux sujets proposés sont :

Le corps humain : maître ou serviteur. Sujet de l'enquête sociale 1958-1959. L'atmosphère sociale dans laquelle nous vivons, la publicité basée sur le sexe, les loisirs, imprégnés de sensualité, etc., nous entraînent à donner au corps la priorité sur l'âme et font perdre à l'homme son véritable équilibre humain et chrétien ainsi que le sens de sa dignité.

Par cette étude la L.O.C. désire amener ses dirigeants et chefs d'équipe à découvrir les problèmes que posent à la famille ouvrière chrétienne les grands courant d'idées et l'atmosphère de matérialisme athée du monde moderne et de leur apporter par des études en groupe, des campagnes d'information partant d'enquêtes faites dans le milieu des solutions chrétiennes.

Marie dans notre vie : Bien que vivant dans une période de piété et de dévotion mariale intense, nous devons avouer que pour beaucoup la dévotion mariale se résume à des pratiques de piété extérieures et est beaucoup plus affaire de tradition et d'imitation que confiance et amour véritable basés sur une foi et une conviction profonde.

La L.O.C. désire aider ses dirigeants et chefs d'équipe à acquérir cette foi adulte et vivante en leur permettant par un programme d'étude d'augmenter leurs connaissances sur la Ste-Vierge et de découvrir le rôle et la place de Marie dans l'Eglise et dans leur vie journalière.

La place de la L.O.C. dans ma vie: La Session Intensive est aussi l'occasion pour chachun des dirigeants, des responsables de la L.O.C. de faire un sérieux examen de conscience sur la valeur de son engagement apostolique. Cette étude permettra aussi de préciser l'orientation du mouvement ainsi que les responsabilités qui incombent à chacun.

La 17ème Session Intensive de la L.O.C. sera sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet et sous la présidence active de Mme Aurore Nicolas et de M. David Bosset, présidents nationaux.

Epidémie de grippe

GEORGETOWN. — (P. A.) — On signale une épidémie de grippe et de malaria dans le comté de Wai Wai, en Guyane britannique. Six personnes sont mortes. Le nombre des personnes atteintes est passé de 50 à 1,000 par jour bien que des médicaments aient enrayé l'avance de l'épidémie.

Créés pour votre prestige!

On n'exige pas d'un camion l'élégance — mais dans le commerce elle est un atout. Et les camions Chevrolet sont les plus chic de tous, avec leur carrure stylisée qui vous fera honneur. Obtenez dès aujourd'hui la réclame qu'ils font à toute entreprise. Passez chez votre dépositaire Chevrolet: vous verrez qu'il vous en coûte *très peu* pour qu'un de ces robustes Chevrolet vienne accroître votre prestige.

Le plus brillant pick-up qui soit! Vous serez enchanté par la splendide élégance des côtés et la spaciosité, supérieure de 50%, des Fleetside Chevrolet.

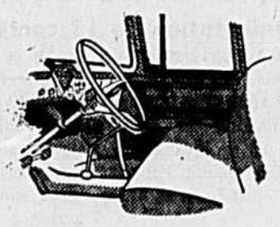

Les impeccables intérieurs Chevrolet vous offrent un tableau de bord de lecture facile, à bonne portée de la main. Les sièges tendus de vinyle lavable et résistant vous donnent le confort d'une voiture de tourisme.

Les Chevrolet sont étudiés pour faciliter la conduite. Depuis les phares jumelés jusqu'à la large fenêtre arrière, les pick-up Chevrolet assurent tous les avantages au conducteur.

Camion Chevrolet à panneaux, modèle 3805

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

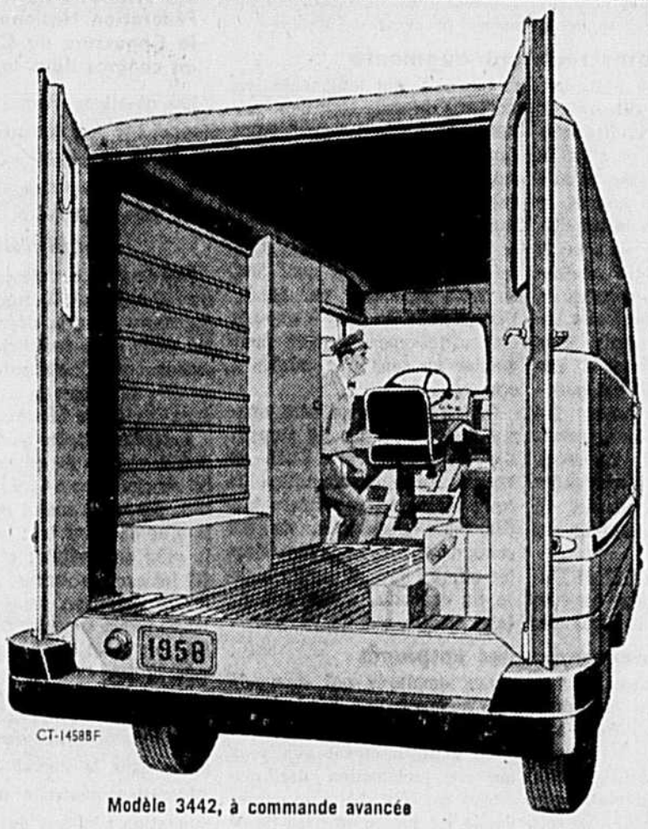

Modèle 3442, à commande avancée

Conçus pour votre profit!

Les camions Chevrolet ont *tout ce qu'il faut* pour élargir votre marge de bénéfice! Ils se jouent des charges lourdes, se conduisent facilement, leur économie est étonnante et ils conservent toutes leurs qualités pendant de nombreuses années. Les camions Chevrolet vous offrent plus de caractéristiques propres à augmenter vos revenus. Passez aujourd'hui même chez le dépositaire Chevrolet autorisé de votre localité, pour choisir le camion Chevrolet qui réduira vos frais et augmentera vos profits.

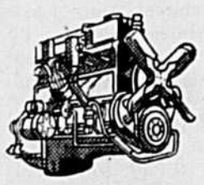

Vous obtenez les meilleures performances, le meilleur millage avec le Six Thriftmaster — le plus célèbre six-cylindres du monde. Il est standard sur tous les Chevrolet légers.

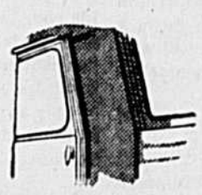

Les deux portes latérales des fourgons à marchepied Chevrolet coulissent dans la carrosserie, pour faciliter et accélérer la livraison en ville. C'est un avantage de sécurité qui vous plaira dans les camions Chevrolet.

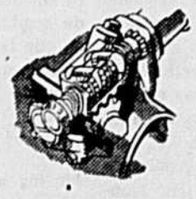

La direction à circuit de billes Chevrolet obéit vite et facilement. Les billes d'acier repolies diminuent les frottements et donnent de la souplesse au volant.

L'entretien des camions Chevrolet est facile, parce que tout a été prévu pour le simplifier. Les camions Chevrolet vous font gagner du temps et de l'argent.

CAMIONS CHEVROLET

Dépositaires autorisés des camions Chevrolet pour la ville de Québec :

La Porte Automobiles, Ltée
250 est, boul. Charest, Québec - Tél.: LA-5-4531

Albert Barré Automobiles, Ltée.
1095, de la Canardière, Québec, - Tél.: LA-9-3331

STEVE CANYON 4434 — par Milton Caniff

TERRY ET LES PIRATES 5146 — par Georges Wunder

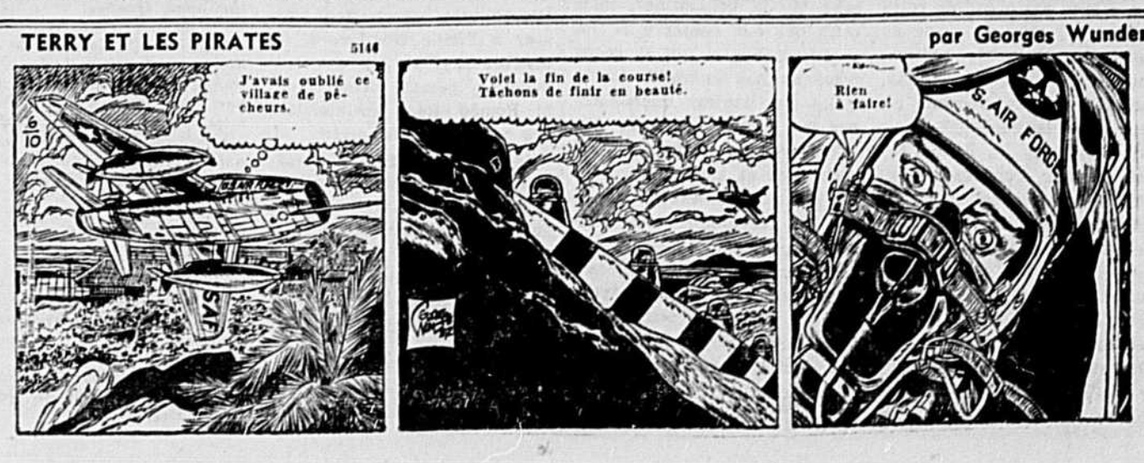

A la campagne — Problèmes sociaux — A la ville

Un mot en passant

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer au budget une exemption sur les dons de $10,000. Cette nouvelle mesure permettrait un soulagement appréciable du fardeau porté trop souvent par le cultivateur, qui passait sa terre à l'un de ses enfants.

Combien de donations ou même de ventes avons-nous rencontrées où des cultivateurs furent contraints de payer à l'impôt des sommes assez rondelettes uniquement pour avoir le droit de donner à leur fils un bien que ce dernier pouvait avoir gagné deux fois par son travail.

Toutefois, la nouvelle loi si on l'adoptait, ne saurait solutionner la plupart des cas difficiles de taxation comme le prétend M Fleming, à moins que ceux qui ont pour mission de rédiger ces donations ou ces ventes soient en mesure de comprendre le fonctionnement de la loi par rapport à la réalité. Malheureusement nous ne voulons pas parler ici uniquement de ceux qui ne peuvent afficher de compétence professionnelle.

Il y a un vingtaine d'années, le prix moyen d'une ferme ne dépassait guère $10,000. tandis que de nos jours les fermes de $20,000. ne sont pas rares. C'est-à-dire que les conséquences des erreurs de transactions qu'on pouvait commettre en ignorant les exigences des lois de l'impôt, il y a vingt ans, reprennent leurs formes premières.

Sauf pour de très rares exceptions, nous ne connaissons pas de cas de donations ou de ventes de terre du père au fils qui dans le passé n'auraient pu se solutionner avantageusement pour le cultivateur. Sans fraude, sans moyens détournés, il s'agit dans la majorité des cas de tenir compte de la réalité toute simple. Ce qu'un individu ne peut donner d'un seul coup, pourquoi ne pas le donner en plusieurs tranches permettant ainsi d'inscrire des valeurs réelles dans les transactions.

Ces choses ne sont pas agréables à dire ni à recevoir, mais il serait regrettable que la nouvelle loi servit à compenser les carences intellectuelles de quelques négligents. Ce serait déjà beaucoup, mais nettement insuffisant. Le cultivateur parce qu'il est moins averti a d'autant plus besoin de protection. Ceux qui ont pour mission de le renseigner ont le devoir de se renseigner.

Guy HAMEL

Nécessité d'une solide formation

"A notre époque de progrès modernes, les jeunes ont l'obligation d'acquérir une solide formation intellectuelle et morale". Ainsi s'exprimait Mgr Georges Dubuc lors d'une brillante manifestation qui eut lieu, le 12 juin, au Centre catholique de Victoriaville, en l'honneur du Cercle des jeunes agriculteurs de Tingwick. On sait que ce cercle est le détenteur du trophée Shawinigan de 1958.

Dans l'après-midi, au "Théâtre Victoria", mis gracieusement à leur disposition par le propriétaire, les jeunes ont assisté au concours oratoire du "Progrès de la Ferme", revue agricole de la Shawinigan et les lauréats ont été proclamés comme suit: "Premiers exaequo, M. Paul-André Carrier, Tingwick; 2e Cyrille Maillette, St-Séphirin, Yamaska; 3e Réjean Isabelle, Yamachiche; 4e Robert Boisvert, Champlain.

A l'issue du banquet, tenu sous la présidence d'honneur de Mgr Georges Dubuc, grand vicaire général du diocèse de Nicolet, des allocutions furent prononcées par ce distingué prélat, par l'hon W. Labbé, ministre d'Etat, député du comté d'Arthabaska, M. Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'Enseignement agricole, par M. J.-V. Lanouette, agronome, par M. François Roy, vice-président de la Shawinigan, M. J.-P. Cristel, chef du Service rural de la compagnie, et M. J.-M. Hamel du cercle des jeunes agriculteurs de Tingwick. M. Rosaire Gravel, agronome de la Shawinigan, qui donna les cours d'électrification rurale.

L'hon. Wilfrid Labbé exprime sa gratitude à la Shawinigan pour avoir rendu d'immenses services aux cultivateurs du comté d'Arthabaska en électrifiant leurs fermes et dit toute sa fierté à l'endroit des nombreux lauréats fournis par le comté depuis la création de l'ordre du mérite agricole. L'orateur exhorte ensuite les jeunes à s'ancrer à la terre parce qu'aujourd'hui ceux qui la cultivent la traitent sur une base d'affaires, en retirant des revenus et sont plus rassurés que les déserteurs du sol vivant pour un grand nombre de l'Assurance-chômage. Et, M. le ministre de conclure ainsi: "Jeunes gens, continuez de suivre les conseils des agronomes, n'ayez pas honte de votre profession, ayez à coeur de marier des filles de cultivateurs, encouragez vos associations agricoles et avec tout ça, vous aurez le bonheur".

Présenté par M. l'abbé Ernest Poirier, curé de Tingwick, Mgr Dubuc félicite le directeur du Service de l'Enseignement agricole pour son a- près des jeunes ruraux et dit entre autres choses, ceci: "A notre époque de progrès modernes, les jeunes ont l'obligation d'acquérir une solide formation intellectuelle et morale; toutes les forces éducatives doivent se donner la main pour aider notre jeunesse rurale, à faire son chemin dans la vie". L'école moyenne d'Agriculture de Nicolet, ajoute-t-il, prépare l'élite de notre classe agricole. Je lui rends avec fierté ce témoignage. Là, les jeunes découvrent les secrets du progrès technique qui doit correspondre à leurs progrès spirituel et à leur esprit chrétien. Et Mgr Dubuc de conclure en ces termes: "Mes chers jeunes, n'oubliez pas ceci: le salut de l'agriculture est dans la coopération, l'effort et la bonne volonté. Faites confiance à vos agronomes. Je formule pour eux, mes meilleurs voeux de succès pour leur travail auprès de la jeunesse rurale.

Abondant dans le même sens, M. J.-P. Cristel, félicite les membres du cercle victorieux, les encourage à poursuivre, plus tard, le même idéal. "Aide-toi et le ciel t'aidera, dit-il", principe toujours d'actualité; Soyez les artisans de votre propre bonheur et continuez à cotoyer les anciens membres des cercles pour marcher sur leurs traces et devenir des citoyens excellents et des cultivateurs progressifs". Au nom de la compagnie Shawinigan, je remercie M. Magnan et tous ses agronomes-propagandistes pour leur franche collaboration à assurer le succès des cours de l'électrification rurale".

Avec humour et souplesse, le directeur du Service de l'Enseignement agricole réchauffe l'auditoire en faisant appel aux talents et à l'enthousiasme des jeunes ruraux pour jouer un rôle prépondérant sur le front agricole et social. Les véritables jeunes, dit-il, ne sont pas ceux qui démolissent les autorités religieuses et civiles au coin des rues, insultent le beau sexe, polissent leur tête graissée avec 'de la brillantine", mais ceux qui ont conservé la foi et l'espérance et ont le coeur placé au bon endroit". Emerveillé des lauriers moissonnés par les jeunes, l'orateur dit: "Continuez de travailler d'arrache-pied et adoptez les veilles recettes du succès, soit avoir de la volonté, être laborieux, pratiquer l'épargne, et il conclut en faisant une charmante allégorie avec la dynamo qui produit le pouvoir et l'électricité: "Soyez, dit-il, dans vos paroisses les dynamos chargées d'engendrer la force, la lumière et la foi pour réveiller les masses et les stimuler pour le service des grandes causes".

En clôturant la série des discours, M. F. Roy a rappelé les progrès de l'électrification rurale réalisés dans le comté d'Arthabaska où près de 99% des fermes sont électrifiées et a remis au nom de la Shawinigan, le trophée au président du cercle vainqueur, M. Benoit Desserres.

Outre les personnes déjà nommées, l'on remarquait à la table d'honneur, M. Jérôme Cantin, maire de Tingwick; M. Hector Béliveau, agronome du comté d'Arthabaska; M. Dionis Damphousse, agronome-professeur à l'école Noé-Ponton de Sherbrooke; M. Gaston Thibodeau, gérant, division-sud; M. Roméo Reny, surintendant des ventes, division-sud; M. Jules Bouchard gérant de service de la Distribution de Montréal; M. Adrien Anctil, surintendant, district de Victoriaville et M. André Roy du service des relations extérieures de la compagnie Shawinigan et organisateur de la fête.

Henri Lacoursière, B.S.A., rédacteur au service de l'Enseignement agricole.

Message du président général de l'U.C.C.

Ça dépend de vous!

Au risque de surprendre et même de scandaliser un grand nombre de cultivateurs, je crois qu'il faut admettre que la situation économique de l'agriculture du Québec et du Canada est parmi les meilleures sinon la meilleure de celles de tous les pays du monde occidental, si on fait abstruction des problèmes spéciaux auxquels font face les producteurs de céréales de l'Ouest. Ceci ne signifie pas nécessairement que le cultivateur canadien jouit d'une très grande prospérité mais que dans l'ensemble son sort est relativement enviable par rapport à celui des producteurs agricoles de la plupart des autres pays y compris les Etats-Unis.

Cette situation n'est pas le simple fait du hasard. La loi de stabilisation des prix des produits agricoles ou les politiques de prix de plancher en constituent un facteur déterminant. Ces mesures en plus d'assurer des prix minimums sur certaines productions agricoles ont des répercussions heureuses sur l'ensemble de l'économie de notre agriculture. Il faut préciser que ces politiques ne répondent pas parfaitement aux demandes des cultivateurs organisés et dans notre cas à la politique officielle de l'U.C.C. mais elles constituent tout de même une étape très importante.

Il serait fort malheureux que le cultivateur n'apprécie pas à sa juste valeur le rôle extrêmement important joué par l'U.C.C. et les organisations agricoles nationales en ce domaine surtout depuis 1945. C'est grâce en bonne partie du moins à la politique agricole élaborée par les cultivateurs organisés si notre économie agricole bénéficie présentement d'une certaine stabilité, et ce travail n'a été rendu possible que par l'appui moral et financier des cultivateurs qui a permis aux groupements qui les représentent de faire entendre leur voix auprès des autorités gouvernementales et d'alerter l'opinion publique sans laquelle toute action devient fort difficile.

Mais notre tâche est loin d'être terminée. En plus des politiques agricoles de caractère général et ordinaire, l'avenir de notre agriculture réclame des politiques spéciales de grande envergure telle celle concernant la conservation et l'utilisation adéquate de nos ressources renouvelables. Il faut se rappeler les recommandations des dernières années de l'U.C.C. à ce sujet tant au gouvernement provincial qu'au gouvernement fédéral afin de rajuster notre économie agricole aux besoins de l'heure présente et surtout de l'avenir. Cela pose le problème grave et urgent de crédits divers à l'agriculture et la nécessité d'une colaboration encore plus active à tous les niveaux.

Dans le Québec, l'utilisation des ressources forestières qui représentent une importante source de revenus pour nombre de cultivateurs de plusieurs régions mérite de retenir l'attention de façon toute particulière. Le récent rapport de l'enquête sur le bois de pulpe a révélé au grand jour jusqu'à quel point on s'était entendu pour exploiter le cultivateur et le colon dans ce domaine. Il nous faut redoubler d'efforts pour que des mesures soient prises en vue de rétablir la situation et surtout d'éviter la répétition de semblables abus de façon à ce que le producteur reçoive le traitement équitable auquel il a droit.

La période fébrile d'activité que nous vivons présentement en ce qui a trait à l'utilisation de la loi de mise en marché des produits agricoles du Québec fait un devoir à tous les cultivateurs dignes de ce nom d'être continuellement en état d'alerte et de se serrer les coudes afin de faire bénéficier la classe agricole du rendement maximum d'une telle législation. Et que d'autres tâches importantes et urgentes nous réclament!

Pour y faire face vous devez sans faute joindre immédiatement les rangs de votre association professionnelle. Toutes les Fédérations de l'U.C.C. connaissent à ce temps-ci de l'année une très grande activité dans le recrutement mes membres en vue d'atteindre l'objectif fixé au début de l'année d'autant plus qu'il ne reste que quelques semaines pour compléter ce travail. Les dirigeants, les oficiers et les responsables à tous les échelons se partagent la tâche afin de faire un succès du recrutement. Chaque cultivateur conscient de ses responsabilités se doit de mettre l'épaule à la roue afin de consolider et de renforcir l'outil qui contribuera grandement à la solution de ses problèmes.

Pour réussir dans cette tâche, il faut convainvre le cultivateur de son devoir de payer sa cotisation. Ce ne peut être possible que si par des arguments appropriés, on lui fait comprendre le bien-fondé de l'acte qu'on lui demande de poser. En d'autres termes, il faut lui démontrer clairement les raisons qui doivent l'inciter à être membre de l'U.C.C.

Il s'agit de faire ressortir que la solution des problèmes agricoles dépend d'abord du cultivateur lui-même ainsi que le prouve l'expérence du passé. Et que les problèmes de l'heure et de demain nécessitent plus que jamais une action concertée de la part des cultivateurs solidement organisés.

Jean-Baptiste LEMOINE.
("La Terre de Chez Nous")

Pour mesurer la résistance des métaux

Les savants australiens construisent actuellement, à l'université de Sydney, un four solaire destiné à mesurer la résistance des métaux à des températures de 3,000 à 4,000 degrés C. Ces expériences revêtent une importance considérable pour les métaux qui entrent dans la fabrication des fusées, des moteurs à réaction et des centrales atomiques et qui sont soumis à de très hautes températures, lit-on dans les "Informations Unesco".

Les savants espèrent que ce four écartera les difficultés qui actuellement s'opposent à la mesure exacte de la résistance des métaux aux très hautes températures.

Calendrier syndical

Assemblées syndicales, du vendredi 20 juin au jeudi 26 juin, édifice des Syndicats Catholiques, Québec.

Lundi, le 23 juin.— *Le Syndicats professionnel des Fonctionnaires municipaux de Québec, Inc. Syndicat des Industries de la pâtisserie et de la biscuiterie, Inc. L'Union nationale catholique des compagnons-barbiers de Québec, Inc.*

Mercredi, le 25 juin.— *Le Syndicat catholique de la Boîte de carton Inc.*

Jeudi, le 26 juin.— *Le Syndicat national catholique de la métallurgie de Québec Inc. Le Syndicat national catholique des Plâtriers de Québec Inc. L'Union protectrice des Travailleurs en chaussures de Québec Inc. (Exécutif).*

Les réclamations des employés des services extérieurs de la Cité sont-elles justifiées ?

On discute beaucoup depuis quelques semaines des demandes formulées par les différents groupes d'employés de la Cité de Québec. Il s'agit d'une question complexe et controversée, mais dont il est nécessaire que les contribuables de la ville prennent connaissance. Il est impossible de faire le tour du problème dans un seul article. Dans celui-ci, nous voudrions nous attacher plus particulièrement à analyser les réclamations en matière de salaires faites par le groupe des employés des services extérieurs et à en démontrer le bien-fondé avec des faits à l'appui.

Au mois de mars dernier, leur syndicat faisait parvenir ses demandes à la Ville de façon que celle-ci en soit avisée avant l'adoption du budget municipal. Ainsi, les autorités municipales ne pourraient pas prétendre n'en avoir pas été informées à temps.

La dernière augmentation

L'employé des services extérieurs de la cité de Québec a touché sa dernière augmentation de salaire du 1er mai 1956. Il s'agissait d'une augmentation assez minime de cinq cents l'heure ou de $2.25 pour une semaine moyenne de travail de 45 heures. Cette augmentation établissait le salaire du journalier à $51.75 par semaine, qui est encore le salaire payé actuellement.

On constate immédiatement qu'il s'agissait là pour l'époque d'un taux de salaire strictement minimum, surtout si l'on tient compte du fait que le personnel des services extérieurs de la Cité est constitué exclusivement d'hommes dont la très grande majorité sont chargé de famille.

Une perte de $312. en deux ans

Or, depuis le 1er mai 1956, — ceci est un fait connu de tous — l'indice des prix à la consommation ou le coût de la vie, comme on dit généralement, a augmenté de 8.6 points. On reconnait aujourd'hui que la valeur d'un point de l'indice est équivalente à $0.65 cents par semaine, exactement $0.64.4 Ce fait n'est contesté nulle part. D'autre part, comme l'indice a commencé à s'accroitre dès la deuxième moitié de l'année 1956, il en résulte que pendant la période des deux dernières années les employés ont perdu en pouvoir d'achat **la somme globale de $312.00 ou $156.00 par année.**

Le budget de l'employé

Pour mieux se rendre compte de la situation, en prenant les pourcentages qui sont alloués pour les divers item de dépenses relatives aux nécessités de la vie, distribuons le budget de l'employé. Il reçoit $2,691. Dans ce budget, l'alimentation représente 32 pour cent, le logement non chauffé, 15 pour cent, le vêtement, 11 pour cent, le fonctionnement du ménage y compris le chauffage 17 pour cent, les autres denrées et services, comme le transport, les soins médicaux, les divertissements, les soins personnels, 25 pour cent. Voici ce que cela donne pour ces divers item avec $2,691.00.

Alimentation : $861.12 ou $16. 56 par semaine.

Logement : $403.65 ou $33.64 par mois.

Vêtement : $296.01 ou $5.69 par semaine.

Fonctionnement du ménage : $457.47 ou $8.95 par semaine.

Services : $672.75 ou $12.94 par semaine.

Voilà qui donne une petite idée de la situation dans laquelle se trouve présentement les employés des services extérieurs de la cité de Québec.

Augmentation de 13 cents de l'heure

Pour combler la hausse du coût de la vie, il faudrait que les employés de la ville touchent une augmentation de salaire d'au moins 12 à 13 cents de l'heure immédiatement. On peut arriver à ce chiffre de la façon suivante.

Si l'on prend comme base l'augmentation en point de l'indice des prix à la consommation, on trouve que celui-ci s'est accru de 8.6 points depuis le 1er mai 1956. Si l'on donne au point sa valeur généralement admise, soit $0.65 par semaine, en se servant toujours comme barème du taux de salaire du journalier, on arrivera au résultat suivant : 8.6 points multiplié par $0.65 donne $5.59 par semaine. En divisant cette dernière somme par 45 heures, on arrive à $0.124 cents.

En résumé, cette courte démonstration indique que l'employé de la cité de Québec, pour se retrouver dans la situation économique où il était au 1er mai 1956, devrait recevoir une augmentation de salaire d'au moins 12 cents de l'heure.

Les gains réels ont augmenté

Mais ce n'est pas tout. Les gains réels des travailleurs ont une tendance à s'accroitre d'une façon continue, et c'est là une chose bien normale.. A mesure que les années passent, le niveau de la vie de la population en général va sans cesse en progressant. Cette amélioration graduelle des niveaux de vie répond à une profonde aspiration de l'être humain. Sans doute, cette amélioration est-elle lente, mais elle est mesurable aujourd'hui avec les moyens dont dispose la science des statistiques. La meilleure manière de s'en rendre compte, c'est précisément de se baser sur les gains réels des travailleurs.

Depuis 1949, en dépit de l'inflation et de la hausse du coût de la vie, les gains réels des salariés ont augmenté en moyenne de trois pour cent par année. En prenant comme point de départ l'année 1949, avec un indice de gains réels hebdomadaires à 100, on arrive pour l'année 1957 à un indice de 128, ce qui fait une augmentation de 28 pour cent en neuf ans, ou trois pour cent par année. Une période de neuf à dix ans est suffisamment longue pour donner un sens très valable à ces chiffres.

Or, en prenant toujours comme base le salaire du journalier à la ville, soit $1.15 de l'heure, cette augmentation de trois pour cent par année justifie une majoration de 6.9 cents de l'heure qu'il faut ajouter au 12.4 justifié par la hausse du coût de la vie, soit un total de 19 cents de l'heure.

Les demandes des employés

Or, en quoi consiste, face à cette situation, les demandes générales des employés manuels de la ville ? La connaissance de ce fait est importante pour quiconque veut porter sur le sujet un jugement qui ne soit pas basé sur de l'à-peu-près, un jugement où le préjugé ne prend pas la place dominante.

Les demandes générales des employés sont de deux ordres : d'abord, il y a quelques-uns qu'il vaut la peine de signaler. Prenons comme point de comparaison par exemple, les taux de salaire moyen du journalier dans l'industrie manufacturière ici même dans la région de Québec. Il était, en 1956, de 1.33 de l'heure, et il a sûrement augmenté depuis. Mais déjà, à cette date, il y avait un écart entre ce taux et celui de la ville de quelque dix-huit cents de l'heure. Ajoutons maintenant que le salaire du journalier dans l'industrie du bâtiment est maintenant de 1.40, soit un écart de 25 cents de l'heure. On dira peut-être que l'employé de la ville jouit d'avantages que les autres ne reçoivent pas, qu'il bénéficie d'une stabilité d'emploi plus grande. Ceci est partiellement vrai dans le premier cas, mais, dans le deuxième cas, quoiqu'on puisse de prime abord être porté à penser le contraire, il nous faut dire que, sur 700 employés environ, un peu moins de trois cents seulement sont assurés d'avoir de l'emploi à l'année et qu'il arrive que des employés de plus de dix ans de service perdent leur emploi pendant les mois d'hiver dans certains départements.

Sur un autre point, il apparait aussi clairement que l'employé de la ville de Québec gagne moins que son camarade de la plupart des autres villes de la province. Voici quelques exemples tirés ds conventions collectives de villes dont la situation économique est comparable ou inférieure à celle de Québec; Chicoutimi, ville commerciale et administrative 1.57; Valleyfield, ville d'industrie textile 1.41; Sorel, ville maritime, 1.39; Roberval, ville administrative, 1.30; Sherbrooke, ville d'industrie textile 1.25; St-Hyacinthe, ville d'industries légères, surtout le textile, 1.29; Joliette, 1.25; Magog, ville d'industrie textile uniquement, 1.25.

Des ajustements s'imposent

Avant de tirer de cet ensemble quelques brèves conclusions, il faut signaler que certains employés spécialisés ont, réclamé avec raison des rajustements. C'est le cas, notamment, des mécaniciens de garage, des électriciens-plombiers, des menuisiers, des peintres et de quelques autres corps des métiers de la construction.

C'est ainsi, par exemple, que le mécanicien de garage à la Cité, gagne présentement $1.40 de l'heure, tandis que le salaire du mécanicien dans les établissements commerciaux reçoit déjà $1.66 de l'heure, qu'il touchera $1.73 le 1er septembre et $1.81 le 1er juillet 1959. Entre le taux de salaire de l'électricien-plombier de la cité et celui de l'entreprise privée, il y a un écart de 45 cents de l'heure, un écart de 35 cents pour le charpentier-menuisier, de 30 cents pour le finisseur de ciment et pour le peintre. En ce qui concerne les mécaniciens, il faut remarquer que ces hommes ont non seulement à s'occuper de la réparation et de l'entretien d'automobiles et de camions, mais également d'outillage lourd comme les chasse-neige, les arrosoirs, les véhicules du département des incendies.

La Ville doit prendre ses responsabilités

Voilà une série de faits impressionnants sur lesquels il n'est pas besoin d'insister. L'augmentation réclamée s'impose d'autant plus que la nouvelle convention collective, qui aura une durée de deux ans, ne pourra être revisée avant le 1er mai 1960. Il est donc nécessaire de prévoir l'avenir dans une certaine mesure. Il s'agit là d'un important devoir pour tout syndicat sérieux et qui a pour fonction principale et première de défendre les droits et les intérêts des travailleurs dans les contrats de travail.

Nous comprenons facilement que le premier reflexe du contribuable comme de tout consommateur, soit de chercher à obtenir le maximum de services au coût le plus bas. Mais, une chose demeure : la population de Québec, les contribuables de notre ville, se doivent de donner à ceux qui sont à leur service une rémunération équitable et qui leur permette, sinon d'acquérir la fortune, ni même l'aisance, au moins d'avoir un niveau de vie qui ne soit pas inférieur au strict minimum.

Nous comptons aussi que les autorités municipales sauront prendre leurs responsabilités et nous ne pouvons nous empêcher de regretter que l'on ait voté les dernières prévisions budgétaires sans songer que les conventions collectives venaient à échéance au 1er de mai et que les employés de la ville n'avaient rien reçu depuis mai 1956, date depuis laquelle le coût de la vie a beaucoup augmenté et période au cours de laquelle également les gains réels des travailleurs de la ville et de la région se sont accrus.

Les ouvriers de la chaussure en congrès

En fin de semaine dernière, les représentants des syndicats nationaux et catholiques affiliés à la Fédération Nationale des Travailleurs du Cuir et de la Chaussure du Canada (C.T.C.C.) se réunissaient en congrès dans la ville de Grand-Mère.

Les questions d'ordre professionnel ont été, comme il convenait, la principale préoccupation des congressistes. Les lecteurs seront peut-être intéressés à connaitre les principales demandes que cet organisme ouvrier vient de communiquer à l'Association des Manufacturiers de Chaussures de la province.

Suppression des zones économiques

Les travailleurs de la chaussure demandent la suppression des zones dans le décret 3,003 qui régit cette industrie et, en conséquence, l'égalisation des salaires au niveau de ceux payés dans la ville de Montréal.

Actuellement, les quelque 165 établissements de chaussure de la province sont répartis en trois zones : la zone I comprend la ville de Montréal ; la zone II la ville de Québec ; et la zone III les centres ruraux. Pour la même opération, entre les salaires payés dans les zones I et III, il y a un écart qui va jusqu'à 17 sous l'heure.

Les travailleurs croient que cet écart est trop grand et qu'il continuera à s'élargir sans cesse si l'on continue à appliquer la traditionnelle politique de négociation qui consiste à accorder des augmentations de salaires basées sur un pourcentage.

Si une telle demande était agréée, les 4,000 salariés de la zone III obtiendraient automatiquement une hausse de salaires allant de 7 à 17 sous l'heure suivant leur classification ; les 2,000 de la zone II une augmentation variant de 3 à 7 sous l'heure.

Augmentation générale des salaires

En plus de la suppression des zones dans le décret 3,003, la Fédération demande une augmentation générale des salaires de 17%. Additionnées, toutes ces augmentations porteraient le salaire de l'ouvrier travaillant à l'heure à un taux variant de $0.65 l'heure pour l'opération mineure, à $1.52 l'heure pour l'opération majeure.

Garantie de travail

Une autre demande importante faite par la Fédération est celle qui a trait à une garantie de travail de 30 heures par semaine à tous les salariés de l'industrie.

Cette demande en soi est très légitime, tout salarié étant en droit de chercher une certaine sécurité d'emploi et particulièrement les travailleurs de la chaussures qui souffrent de l'instabilité chronique de cette industrie.

En 1957, la moyenne des heures de travail a été de 32.8 par semaine, réalisant une baisse de 2.6 heures par rapport à l'année précédente et de 5.4 par rapport à 1944. Avec 32.8 heures la durée de travail est au niveau où elle était immédiatement avant la guerre.

En somme, la Fédération demande pour tous les salariés de l'industrie un salaire garanti de $45.00 pour le travailleur effectuant une opération majeure, et $19.00 pour celui effectuant une opération mineure.

Prestation supplémentaire d'assurance-chômage

Enfin, comme dernier avantage économique, les ouvriers demandent à tous les employeurs de verser à un fonds spécial 3% du montant global des salaires payés afin d'assurer le fonctionnement d'un plan de prestations supplémentaires en cas de chômage.

Si un tel plan avait été en vigueur l'année dernière, la contribution des employeurs aurait représenté la somme de $626,900.00, puisque le montant global des salaires s'élevait à $20,900,000.00.

CINQUANTE ET UNIEME ANNEE, No 15,685 — CANADA

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, VENDREDI 20 JUIN 1958 PAGE 9

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Quebec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

50% des cas de thromboses coronaires sont prévisibles

HALIFAX. — (P.C.) — Un spécialiste des maladies du coeur de Montréal a déclaré, hier, que 50 pour cent des cas de thromboses coronaires sont prévisibles à certains symptômes plusieurs semaines à l'avance.

Le Dr Paul David, directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal, a affirmé qu'un traitement préventif qui réussit "peut prolonger la moyenne de la durée de vie et prévenir les catastrophes . . . mort subite ou invalidité prolongée".

Le Dr David a fait cette communication au 19e congrès annuel de l'Association médicale au Canada qui a inauguré, mercredi, un programme d'études scientifiques de trois jours.

Eloquence

Les centaines de délégués ont été sidérés par un graphique éloquent de la thèse voulant que la cigarette cause le cancer des poumons.

Les illustrations et le graphique sur le "cancer qui tue" sont l'oeuvre de la Faculté médicale de l'université Dalhousie. Leur inspirateur est le Dr J.-O. Godden. Le tout invite les "adolescents à fuir l'habitude de la cigarette" et supplie l'industrie du tabac de "manufacturer un bout filtre efficace" pour la protection des fumeurs.

Chiffres

L'étude en question affirme que neuf pour cent des personnes qui fument de 25 à 50 cigarette par jour mourront du cancer des poumons. Elle cite la statistique britannique et soutient qu'un garçon sur 18 mourra du cancer des poumons en s'adonnant à l'usage de la cigarette. Une fille sur 103 connaitra le même sort.

Le Dr David a préconisé instamment "un programme national de recherches" parce qu'une personne sur cinq au-delà de la quarantaine en Amérique du Nord succombe à une maladie cardiaque.

Hier soir, le Dr Arthur Vanwart, âgée de 62 ans, de Fredericton, a été désigné à la présidence de l'Association pour 1958-59, succédant au Dr Morley A. R. Young de Lamot, Alberta.

Le Dr Young a déclaré: "L'influence qui guidera nos travaux sera le désir d'apporter les meilleurs soins médicaux qui soient au peuple canadien et de pratiquer la médecine de façon que d'autres imitent notre exemple avec avantages".

L'aide aux municipalités pour favoriser les petits proprios

OTTAWA. — (P.C.). — Au terme d'une conférence sur l'habitation, l'Association des constructeurs canadiens conclut que le meilleur moyen d'accroitre pour la peine le nombre des petits propriétaires, c'est d'aider financièrement les municipalités à fournir aux quartiers nouveaux qui ne sont pas riches les services d'aqueduc et d'égout.

La conférence a eu lieu à Ottawa hier et avant-hier.

Les constructeurs y ont adopté une résolution dans laquelle ils prient le Parlement d'apporter à la loi nationale sur l'habitation la modification qui permettrait une telle aide financière.

Ils ont adopté une autre résolution où ils prient les autorités fédérales d'étudier la possibilité de mettre fin à la politique en vertu de laquelle la Société centrale d'hypothèques et de logement n'est plus autorisée à consentir des prêts destinés à la construction de maisons d'appartements de coût modique.

Inspection des autos

Le capitaine Raoul Sirois, directeur de la police de la route, nous a appris que l'inspection des automobiles, par la Sûreté provinciale, commencerait le 23 juin, au Parc Victoria, pour la région de Québec. Elle se fera de 8 heures du matin à 8 heures du soir, la température le permettant. Le 24 juin, le 29 juin et le premier juillet, il n'y aura pas d'inspection.

Cette inspection n'est pas obligatoire, mais elle peut prévenir de graves ennuis. Comme on le sait, la Sûreté provinciale fait périodiquement l'inspection des automobiles sur diverses routes, pour se rendre compte si les freins, les lumières et autres accessoires sont en parfait ordre. L'heure et la date de ces inspections n'est jamais annoncée. Il arrive qu'il faut attendre, s'il y a une circulation considérable. Lorsqu'une voiture n'est pas jugée en ordre, elle est dirigée vers un garage voisin, d'où elle ne repart que lorsque les réparations ont été faites.

Après l'inspection au parc Victoria, on place un décalque dans une vitre. C'est u passe-part qui permet de franchir sans encombre et sans retard les barrages de policiers, lorsqu'une inspection est décidée à tel ou tel jour et à tel ou tel endroit.

Ils s'opposent au déménagement du fort York

TORONTO. — (P.C.). — Un lieu historique n'est plus un lieu historique quand il est déplacé d'un quart de mille pour faire place à une route à circulation rapide, selon des historiens de Toronto.

Et ils n'ont pas modifié leur décision, mercredi, devant le président du Toronto métropolitain, M. Fred Gardiner, qui demandait le déménagement du Fort York afin de permettre l'aménagement de la route riveraine du lac Ontario qui portera le nom historique de York.

Quelques 25 personnes, désireuses de maintenir intact le lieu historique, assistaient à cette séance spéciale bien que M. A. Gordon Clary, président du Comité des Sociétés historiques associées, eut ordonné le boycottage de la rencontre.

"Après les Plaines d'Abraham, le Fort York est l'un des lieux historiques les plus importants au Canada", a dit M. J.C. Boylen, un des membres du Comité civique historique.

A ceci, M. Gardiner rétorque qu'il en coûterait 2,500,000 de plus pour établir un tracé nouveau à la future route alors que le déménagement du fort ne coûterait qu'un million de dollars.

Au Canada de faire les premiers pas!

MONTREAL. — (P. C.) — Un homme d'affaires canadien est d'avis que c'est au Canada de règler les mésententes entre le Canada et les Etats-Unis. "Le problème ne doit pas être résolu du sud au nord, mais du nord au sud," a déclaré hier, M. Stuart Finlayson, président de la Canadian Marconi. "Les antécédents techniques ont donné aux Canadiens un sens du nationalisme plus aigu que chez les Américains. C'est pourquoi c'est aux Canada de faire les premiers pas et d'expliquer notre position".

Des volumes refusés

OTTAWA, (P.C.). — Le ministère du Revenu national a prohibé l'entrée au Canada de 28 volumes, en 1957. On a considéré que ces livres étaient séditieux, perfides, immoraux ou indécents.

Invalide sauvé au cours d'un incendie à Limoilou

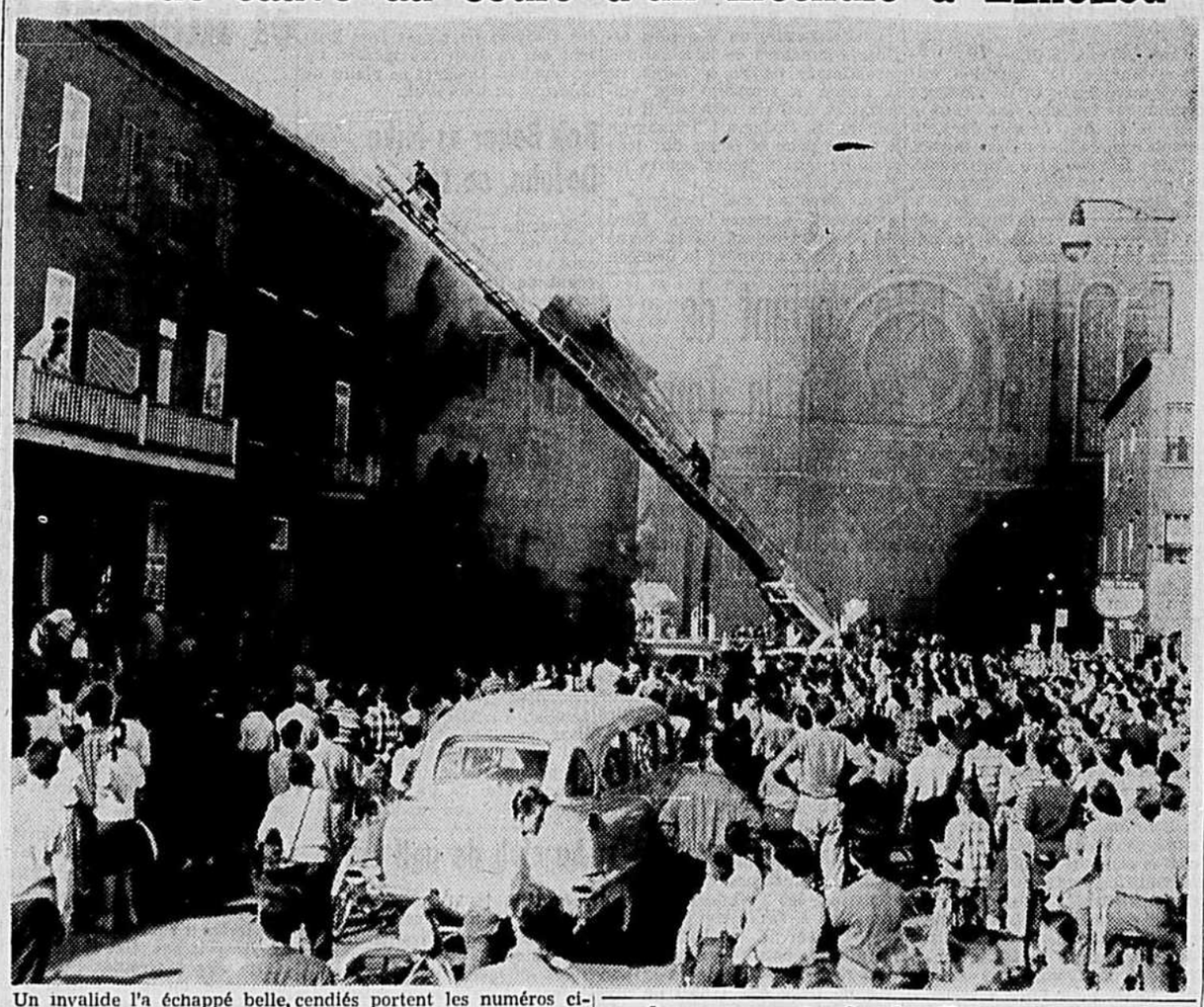

Un invalide l'a échappé belle, hier après-midi, lorsqu'un incendie a ravagé une maison de trois étages située sur la 5e rue, à Limoilou, à Québec. M. Dave Tremblay, 37 ans, a eu la vie sauve, en trouvant refuge dans un bain rempli d'eau, afin d'échapper aux flammes. Les pompiers qui l'ont évacué de la maison, ont découvert sa chaise roulante complètement calcinée à proximité.

M. Tremblay demeurait au deuxième étage où le feu a pris naissance à la suite de l'explosion d'un poêle à l'huile. Ce sinistre a nécessité trois alarmes qui ont fait accourir sur les lieux les pompiers de douze casernes.

Le feu a éclaté vers 4h. 30, hier après-midi. A l'arrivée des pompiers sur les lieux de l'incendie, les flammes s'échappaient par les fenêtres, tant à l'avant qu'à l'arrière de la maison au deuxième étage.

On informa les sapeurs qu'il n'y avait personne aux étages supérieurs. Le magasin de Lingerie Langlois dirigé par Mme Anne-Marie Dionne, de même que son logement occupent le rez-de-chaussée.

Quelques minutes après le début de l'incendie, Mme Dave Tremblay révéla aux pompiers que son mari invalide se trouvait encore dans sa chaise roulante, dans le salon du deuxième étage. Elle s'était apparemment absentée de son logis pour quelques minutes, quand le sinistre a éclaté. A ce moment, les pompiers ne pouvaient pénétrer dans ce logis teilement les flammes étaient intenses.

Dans le bain

Quand elles se furent apaisées des sapeurs pénétrèrent dans le logement à travers une épaisse fumée, visitèrent les différentes pièces et découvrirent finalement M. Tremblay dans le bain. Lui qui était invalide depuis trois ans, avait réussi à se traîner jusqu'à la salle de toilette, pour remplir le bain d'eau et s'y plonger tout habillé. Il avait seulement la tête hors de l'eau, quand les pompiers le découvrirent.

Les pompiers le transportèrent dans leurs bras jusque dans la rue où l'ambulance de la maison J. Bouchard et Fils le prit à son bord pour le transporter à l'Enfant-Jésus. A cette institution, on rapportait, ce matin, que son état était satisfaisant. Le paralytique a subi des brûlures par tout le corps.

Le chef de district Langlois a déclaré qu'on avait découvert la chaise roulante de M. Tremblay complètement calcinée dans le logis qu'il occupait depuis mai seulement.

Le deuxième étage de même que le troisième, occupé par la famille de M. W. Grégoire, ont été complètement ravagés par le feu. Le toit de la maison a aussi été détruit. Les logements indiqués portent les numéros civiques 765, 769, 771 et 773, 5e Rue.

Le rez-de-chaussée a été inondé par des tonnes d'eau jetées sur le brasier. Le toit d'un immeuble voisin, appartenant à Mme Mathias Marcoux, a été endommagé par le feu. Les logements qu'il abritait, ont aussi subi des dégâts par l'eau et la fumée.

Ce n'est que vers 8h. 30, hier soir, que les sapeurs pouvaient quitter les lieux. La première alarme a été donnée vers 4h. 30 la deuxième, à 4h. 35 et la troisième, à 4h. 39. Le chef Albert Talbot a dirigé les opérations, assisté de son adjoint, Dollard Guay.

On ne rapporte pas de blessé parmi les pompiers, sauf quelques-un qui ont reçu les soins des secouristes pour des coupures. Cet incendie a attiré une foule de curieux. Les agents municipaux ont maintenu le service d'ordre et détourner la circulation de la 5e Rue.

Décès de Mme Alfred Marquis

ST-GEDEON, Front. (D.N.C.) — Récemment est décédée à Lewiston, Maine, Mme Amanda Gilbert, épouse d'Alfred Marquis. Elle était âgée de 64 ans.

La dépouille mortelle fut transportée à St-Gédéon. Mme Marquis laisse dans le deuil, outre son époux; ses enfants: MM. et Mmes Ovila Marquis, Paul-Emile Gagné (Cécile), Hervé Fortin (Simone), Léopold Mercier (Alfreda), Patrick Roy (Aurélienne), Ange-Emile Marquis, Magloire Marquis, Gaétan Tanguay (Marielle); ses frères et soeurs: MM. et Mmes Edouard Bisson (Rose-Anna), Elzéar Nadeau (Vitaline), Paul Veilleux (Rose-Aimée), Joseph Marquis (Florence), de Tring, M. et Mme Louis Quirion (Marie-Laure), de Jackman, Maine, M. et Mme Arthur Gilbert, M. et Mme Davila Gilbert, M. Louida Gilbert, Mme Ferdinand Gourde.

Les porteurs du corps étaient MM. Louida Nadeau, Florian Nadeau, Dorila Bisson, Clément Bisson, Lorenzo Bizier, Paul-Emile Bisson, tous neveux de la défunte. La croix était portée par MM. Gédéon Moisan et Georges Bizier.

Régions à éviter . . .

DJAKARTA. — (Reuters). — Les troupes gouvernementales d'Indonésie ont occupé Bitung, port situé à 25 milles à l'est de Menado, capitale des rebelles dans les Célèbes. Les autorités du port de Singapour ont averti les bateaux d'éviter pour le moment la région au nord des Célèbes et des îles voisines. C'est le consulat d'Indonésie à Singapour qui a prié les autorités du port de donner cet avis.

Lancement de la 5e campagne de sécurité routière du Québec

La cinquième campagne provinciale de sécurité routière a été lancée cet avant-midi par l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général et ministre des Transports et Communications. Le ministre a insisté sur le fait qu'au cours des dernières années, cette campagne a donné des résultats appréciables et que toute la population doit coopérer avec les autorités pour la prévention des accidents.

En 1953, a déclaré M. Rivard, alors que le nombre des véhicules-automobiles enregistrés était de 649,652, les accidents de la route ont causé 901 pertes de vie. En 1957, alors que le nombre des véhicules-automobiles était de 950,087, la route n'a fait que 879 victimes. Malgré le nombre beaucoup plus considérable d'automobiles, le nombre des fatalités a été réduit. En 1956, le pourcentage d'accidents pour un million de milles, était de 6.14. En 1957, il était réduit à 4.88. Cela indique bien que le travail entrepris et poursuivi pour assurer la sécurité des routes, n'a pas été inutile.

La campagne de sécurité routière de 1958 s'ouvrira officiellement lundi, le 23 juin.

Cette année, comme par les années passées, a déclaré l'hon. Antoine Rivard, le Comité provincial de Sécurité routière de la province de Québec, lance une nouvelle campagne, que nous voulons très active, dans notre district, afin de réduire le nombre des accidents de la route. Avant-hier, à Montréal, j'ai présidé au lancement d'une campagne analogue, en présence des représentants des autorités municipales, policières et judiciaires. Le problème de sécurité routière en est un qui intéresse toute la population, les corps municipaux, les corps policiers, les corps judiciaires, les Chambres de Commerce, les Clubs sociaux, etc.. Toute la population doit coopérer pour former un mouvement d'ensemble et promouvoir une campagne d'éducation. C'est le moyen le plus sûr d'atteindre le but que nous avons en vue.

M. Rivard a noté que du 1er janvier 1958 au 31 avril, on avait enregistré sur les routes de la province 22 accidents mortels de plus que pendant la période correspondante, en 1957.

Le ministre a ajouté que d'après les statistiques, les rencontres et les dépassements sont responsables du plus grand nombre d'accidents. En 1957, on a enregistré 7,654 accidents graves dans les rencontres et 3,772 dans les dépassements.

Le plus grand nombre d'accidents se produit le samedi. L'an dernier 10,307 accidents ont été enregistrés le samedi. Vient ensuite le dimanche, au point de vue du nombre des accidents. Il est clair, a dit M. Rivard, qu'il importe d'exercer une surveillance encore plus grande, le samedi et le dimanche.

Le ministre a fait remarquer que l'application rigoureuse de la loi et les sentences sévères imposées par les tribunaux, constituent un mode d'éducation extrêmement effectif.

L'hon. M. Rivard a rendu hommage au travail des policiers de la route, à la Sûreté municipale, comme à la Sûreté provinciale et souligné la coopération des corps publics pour une campagne de sécurité intelligente et effective.

Les résultats obtenus, dit-il, ne sont peut-être pas suffisants, mais ils sont certainement de nature à nous encourager à poursuivre notre travail pour assurer la sécurité des routes.

Parmi les sentences imposées par les tribunaux aux conducteurs qui enfreignent les lois de la circulation, il y a tout particulièrement celle de la suspension des permis. Depuis le début de l'année, jusqu'à la fin d'avril, a dit M. Rivard, 1,056 permis ont été suspendus ou enlevés, pour un minimum de trois mois. Cela indique bien que la surveillance des routes est de plus en plus étroite et que nous avons la collaboration du public. Nul doute qu'avec l'ouverture de la saison du tourisme, l'envahissement des autos étrangers augmentera les risques d'accidents. Il faut féliciter les citoyens de bonne volonté qui se dévouent pour assurer la sécurité routière.

Je formule l'espoir, dit en terminant M. Rivard, que cette campagne de sécurité routière aura la coopération du public et produira des résultats appréciables.

La vitesse est parfois utile!

BROCKVILLE. — (P. C.). — Une course effectuée à une allure vertigineuse de 80 milles à l'heure en direction de l'hôpital St-Vincent-de-Paul a épargné la vie d'un garconnet de 18 mois qui avait absorbé une demi-tasse de térébenthine.

Le jeune Brian Jones, fils de M. et Mme Michael Jones, propriétaire d'un terrain de roulottes à Cardinal, sept milles à l'est de Prescott, serait dans un état satisfaisant après avoir reçu les soins requis.

Se fourvoyant dans un garage que ses parents étaient en frais de repeindre, le garçonnet mit la main sur une tasse contenant de la térébenthine et en but le contenu avant que sa mère n'ait pu intervenir.

L'agent Andrews, de la Sûreté provinciale, fit monter le garçonnet dans sa voiture et, filant derrière ses confrères qui se chargeaient de lui ouvrir la route, il parcourut en 35 minutes la distance de 19 milles qui le séparait de l'hôpital.

Fin tragique de John F. Buccelli

BOSTON. — (P. A.) — John-F. Buccelli, âgé de 44 ans, un complice dans l'audacieux vol à la compagnie Brink's en 1950, a été trouvé, une balle dans la tête, au volant d'une voiture de luxe, tôt hier. Il était mort à son arrivée à l'hôpital.

On crut d'abord que Buccelli avait été victime d'un choc quand son auto s'écrasa à l'arrière d'un autre véhicule en stationnement, mais un médecin-légiste a indiqué que l'homme avait été tué d'une balle dans la tête, qu'il s'agit d'un meurtre.

L'espionnage américain coûte $350 millions par an aux E.-U.

WASHINGTON. —(P.A.)— Le Congrès américain, qui connait pourtant la valeur de l'argent, consacre une somme évaluée à $350,000,000 par année au fonctionnement d'une agence tellement secrète que seule une petite poignée des personnages les plus officiels connaissent l'emploi de cet argent.

Ces dépenses secrètes sont attribuées au coût élevé de l'espionage.

L'organisation super-secrète en question est la Central Intelligence Avency qui contrôle un vaste réseau d'espionnage américain.

Le secret est gardé avec une telle rigidité que quand le Congrès se plaint des résultats, l'Agence ne répond pas.

"Nous ne donnons jamais d'explication", disent ses chefs.

Le fait d'expliquer pourrait entrainer des révélations et dévoiler l'identité de légions d'hommes et de femmes qui amassent ces informations de par le monde.

Service unique

La CIA est unique en son genre. On ne peut connaitre son budget exact. Mais si les évaluations sont justes, il est de $130,000,000 supérieur à ce que dépense le secrétariat d'Etat américain pour ses 282 légations diplomatiques dans le monde.

Le secrétariat d'Etat compte environ 16,000 employés américains. On croit que la CIA en a autant. Mais encore une fois, il est impossible de donner un chiffre précis.

On croit que l'Union soviétique dépense six fois plus que la CIA pour l'espionnage. On estime à 45,000 le nombre des espions soviétiques.

Les comparaisons entre la CIA et le secrétariat d'Etat sont particulièrement pertinentes. Ils sont tous deux dirigés par des Dulles.

Le directeur de la CIA, Allen Welsh Dulles, âgé de 65 ans et frère du secrétaire d'Etat John Foster Dulles, prétend que sa seule ambition est de demeurer chef de l'espionnage jusqu'à sa mort. Il dirige la CIA depuis 5½ ans. L'agence a été fondée il y a 11 ans.

Renseignements concis

La tâche d'Allen Dulles est unique au moins à un point de vue. Il peut signer un chèque de $1,000,000 sans même prévenir le service de comptabilité du gouvernement de l'emploi de cette somme.

L'essentiel des rapports d'espionnage de la CIA parvient à chaque matin au président Eisenhower. Ils concernent les événements particulièrement importants survenus au cours des dernières 24 heures, dans les régions troublées du monde. Le président peut le lire en deux minutes.

Comment peut-on résumer les renseignements donnés par la CIA au cours des trois dernières années ?

Satellites russes — excellents. Pendant un an la CIA a prévenu le gouvernement que les Russes étaient en mesure de lancer leur premier satellite en 1957.

Missiles — Bons. Mais l'agence ne s'est pas trop avancée dans la description des dimensions et de la portée des fusées soviétiques.

Interdiction des essais nucléaires par les Russes — excellent.

Remaniement Boulganie — Khrouchtchev — très bons. Non seulement cette prévision a-t-elle été faite par la CIA trois mois plus tôt, mais elle désigna Kozlov comme un personnage qui connaitrait une ascension rapide.

Révolte hongroise — passable. La CIA rapportait des signes de mécontentement grandissants en Hongrie, mais quand elle se produisit, l'insurrection hongroise prit par surprise l'agence de M. Allen Dulles.

Saisie du canal de Suez — Pas bon. La CIA n'a pas su prévoir les réactions du président Nasser au revirement américain concernant le prêt destiné à la construction du barrage d'Assuan.

4 personnalités noires convoquées à la Maison Blanche

WASHINGTON (P.A.) — La président Eisenhower a convoqué quatre personnalités noires à la Maison Blanche pour lundi prochain afin de discuter du problème de l'intégration scolaire.

Assisteront à cette conférence: le Rév. Martin Luther King, de Montgomery, Alabama, président de la conférence des Chrétiens du sud et organisateur du boycott des autobus à Montgomery; A. Philip Randolph, de New-York, président international de la fraternité des préposés des wagons-lits; Roy Wilkins, de New-York, secrétaire exécutif de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur; Lester B. Grander, de New-York, secrétaire exécutif de la National Urban League.

SATISFACTION ou REMBOURSEMENT
PEINTURE
INTERIEUR — EXTERIEUR
3.49 LE GALLON
LA PINTE $1.19

PEINTURE POUR MAISONS GALERIES PLANCHER
A BASE D'HUILE ★ PIGMENT DE TITANE
GARANTIE POUR BOIS CIMENT METAL
CHOIX DE COULEURS
MAT - ÉMAIL - LUISANT
LIVRAISON GRATUITE EN VILLE

LATULIPPE SURPLUS de GUERRE ENR.
637 OUEST RUE ST-VALLIER
TEL.: LA 2-2996 - QUEBEC

Dr Paul ROCHETTE
MEDECINE — CHIRURGIE
141, RUE ST-JEAN
(Ancien numéro 578)
Consultations :
2 à 4, le jour
6h 30 à 8, le soir
(mardi, mercredi, jeudi)
TEL. : LA 5-6657

EXAMEN DE LA VUE
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE
656 est, rue ST-JOSEPH, QUEBEC - TEL.: LA 4-1140

MICROSILLONS
JACQUES BREL
GUY BEART
FELIX LECLERC
JACQUES DOUAI
STAPHANE GOLMANN
ETC. - ETC. - ETC.
Venez faire votre choix.
Marquette ELECTRIQUE INC
1024, rue St-Jean - Québec - Tél. : LA 3-2114

NOUS PLAÇONS NOS ELEVES
RUEL BUSINESS COLLEGE
34, COTE DU PASSAGE LEVIS Tél.: TE 7-7295 Rés.: TE 7-5294
JEUNES FILLES — JEUNES GENS
ANGLAIS
FRANÇAIS
STENOGRAPHIE
DACTYLOGRAPHIE
ARITHMETIQUE
DICTAPHONE
PARLEZ ANGLAIS
et votre avenir est assuré.
Inscrivez-vous dès maintenant.
Les élèves qui ont un certificat de 7e ou 8e année sont acceptés dans le cours JUNIOR, et de 9e, 10e ou 11e année sont acceptés dans le cours SENIOR.
Une heure de français par jour à tous les élèves
COURS JUNIOR — 4 heures par jour
COURS SENIOR — 5 heures par jour
Positions obtenues cette année par nos élèves :

Guy Bégin	:	Arthur Turgeon & Fils, 46, côte du Passage, Lévis
Pierrette Bilodeau	:	Assurance-Vie Desjardins, Ave Bégin, Lévis, P.Q.
Lisette Carrier	:	J.-L. Demers, Ltée, 57, Commerciale, Lévis, P.Q.
Pauline Courcy	:	Poste de Radio CKCV, 978, rue St-Jean, Québec
Lise Couture	:	Retail Credit Co., avenue Bégin, Lévis, P.Q.
Lucille Fortin	:	Kennebec Knitting Mills, Ltd, Pintendre, Lévis.
Lise Frégeau	:	La Co. d'Aide Financière du Québec, 285, St-Joseph-Est, Québec.
André Gosselin	:	Société d'Assurance des Caisses Populaires, avenue Bégin, Lévis
Lorraine Guay	:	Laiterie Fortier, Ltée, 320, St-Georges, Lévis.
Solange Guay	:	Industrial Life Insurance Co., 1680, ch. St-Louis
Colette Hallé	:	Gagnon & De Billy, 100, d'Youville, Québec
Diane Lagacé	:	Syndicat du Bijou, Enr., 98-A, rue Commerciale, Lévis
Claudette Laverdière	:	Dion & Dion, Enr., 96, côte du Passage, Lévis
Charlotte Lemieux	:	J.-L. Demers, Ltée, 57, Commerciale, Lévis.
Marcelle Lemieux	:	Davie Shipbuilding, Lauzon, Lévis, P.Q..
Louise Martin	:	J.-B. Laliberté Ltée, 575, St-Joseph, Québec.
Danielle Nadeau	:	Bell Telephone Co., 187, rue d'Aiguillon, Québec
Hélène Patry	:	Cire Succès Ltée, 238, St-Vallier Est, Québec
Ernest Patry	:	J.-L. Demers, Ltée, 57, Commerciale, Lévis
J.-Claude Pelletier	:	Banque Can. Nationale, St-Romuald, Lévis.
Micheline Robitaille	:	Adjusters & Appraisers Ltd, 376, du Roi, Québec
Lucien Rouleau	:	J.-L. Demers, Ltée, 57, Commerciale, Lévis.
Mariette Roy	:	Paul Constantineau, Inc., 80, rue St-Pierre, Qué.
Renée Tremblay	:	Tremblay Lumber Co, Ltd, 800, Dorchester, Qué.
Denise Vézina	:	L.-P. Gagnon Limitée, 7, avenue Gagnon, Lévis.

BUREAU OUVERT DE 10h. A.M. à 5h. P.M. EXCEPTE LE SAMEDI

5e campagne provincial e de sécurité routière

● La 5e campagne provinciale de sécurité routière a été lancée cet avant-midi par l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général et ministre des Transports et Communications. Nous voyons ici aux côtés du ministre M. Jacques Verreault, sous-ministre des Transports, Me C.-E. Cantin, c.r., assistant-procureur général, le capitaine Raoul Sirois, directeur de la police de la route, le chef Roger Lemire, de Québec, M. Théo. Genest, président du Jeune Commerce et Me Laurent-Paul Bolduc, du ministère. (Photo "L'Action Catholique", par Roger Bédard).

Les Dodgers rappellent Giallombardo des Royaux

ÉCHOS du Sport

(Par Claude LAROCHELLE)

$1,500,000., AUX JOUEURS A BONI

Les clubs majeurs de baseball jettent leur argent par les portes et les fenêtres dans la bataille des joueurs à boni. On a estimé que dans les derniers six mois, ils ont distribué pas moins de $1,500,000., à des jeunes de 15, 16 et 17 ans dont la seule expérience dans le baseball à date a été les ligues de collège.

Le joueur à boni Frank House nous donne une idée des sommes fabuleuses versée quand il déclare: "J'ai reçu plus d'argent pour signer un contrat d'un an que mon père en a reçu en 20 ans de travail harassant dans les mines de charbon".

Il y a quelques mois, 15 clubs majeurs se mirent en chasse du jeune Dave Nicholson, un extérieur de 18 ans de St-Louis. Finalement, il accepta l'offre renversante de $115,000., des Orioles de Baltimore. Mais ce n'est pas tout, le jeune privilégié se fit donner deux automobiles neuves et obtint un emploi d'éclaireur pour son père.

La signature de Nicholson a fait réfléchir plusieurs clubs des Ligues Américaine et Nationale et il n'est pas certain que d'autres jeunes reçoivent des fortunes semblables. Un éclaireur a donné une juste idée de la situation en disant:

"C'est à Las Vegas que nous devrions signer les joueurs à boni car c'est une véritable gageure que nous prenons".

L'adolescent qui devient soudainement riche peut ne jamais jouer dans les majeures. Bien des choses peuvent lui arriver entre temps. Il peut être blessé. Il peut ne jamais apprendre à frapper une courbe, ou si c'est un lanceur, il se peut qu'il ne vienne jamais à bout de son contrôle.

IL Y AVAIT DES DOLLARS PARTOUT SUR LE PLANCHER

Rien n'empêche que les éclaireurs bourdonnent autour de la place toutes les fois qu'une jeune sensation se développe. Bob Taylor dont le nom figure sur un contrat du Milwaukee décrit la venue des éclaireurs en ces termes:

"Ce fut un marathon de trois jours. Il y avait des dollars partout sur le plancher dans la maison. Quand les représentants d'un club sortaient, un autre goupe faisait son entrée. A toutes les heures le prix montait. Les autres clubs ont semblé essoufflés quand les Braves montèrent l'offre à $119,000."

En plus d'être ridicule, la présente situation permet aux clubs puissants et riches de s'approprier tous les joueurs de talent, et elle gâche les jeunes espoirs qui gravés d'argent n'ont plus le goût de travailler avec acharnement à développer leur talent.

Les Pirates de Pittsburgh s'en sont pris nombre de fois au règlement des joueurs à boni prétendant qu'il permettait aux puissants clubs de monopoliser la première division de la ligue Nationale. Toutefois, même les clubs riches ont tendance à freiner cette pratique. Le vice-président des Dodgers de Brooklyn déclare:

"Je crois que nous devrions avoir une réglementation sévère qui nous protègerait contre nous-mêmes. Nous donnons des sommes astronomiques pour des jeunes dont nous ne connaissons pas la valeur".

L'ABOLITION DU REGLEMENT A BONI?

Plusieurs recrues dispendieuses se sont taillé une place sur le banc d'un club majeur, mais celles qui s'en sont taillés une sur le terrain sont plutôt rares. Billy Joe Davidson, par exemple, se fit remettre $80,000., par les Indiens, mais il n'a jamais lancé une balle en compétition majeure.

Il y a eu toutefois quelques exception pour défendre les joueurs à boni. Les Tigres de Détroit firent cadeau de $35,000., à un jeune de Baltimore du nom de Al Kaline. Celui-ci se trouva immédiatement une place dans l'alignement du Détroit, et deux ans plus tard, il se sauvait avec le titre des frappeurs de l'Américaine. Les Cardinaux de St-Louis ont fait un bon placement en versant $50,000., chacun à Lindy et Von McDaniel.

En dépit des Robin Roberts, des Curt Simmons, des Herb Score, des Johnny Antonelli, des joueurs qui ont tous été rénumérés pour signer leur premier contrat. les joueurs à boni demeurent un mot de tête pour le basball.

Les placements qui ne rapportent pas sont trop nombreux. "Nous avons calculé que pour chacun de ces joueurs qui faisaient le grade dans les majeures, nous dépensions $400,000. C'est vraiment trop, déclare Fresco Thompson. Est-ce que les clubs majeurs s'entendront pour abolir le règlement des bonis? Il n'y aurait rien de surprenant à cela. La présente situation ne peut plus durer longtemps.

Gaston Roy de Québec fait face à Yvon Durelle, ce soir

Campbellton, N.-B. — (P.C.) — Yvon Durelle, le champion milourd du Canada et de l'Empire britannique rencontrera Gaston Roy, de Québec, ce soir dans un match d'exhibition de six rondes.

Dans la rencontre principale, de dix rondes, Norm Gautreau, de Moncton, N.-B., fera face à Al Mackay, de New Glasgow, N.-E. Gautreau est le champion mi-moyen des Maritimes.

Il rejoindra les Dodgers à Pittsburgh, ce soir, pour le début d'une série de quatre parties

Los Angeles — (P.A.) — La direction des Dodgers de Los Angeles a révélé hier qu'elle rappelait le lanceur Bob Giallombardo des Royaux de Montréal, de la Ligue Internationale.

Giallombardo, un des plus efficaces gauchers de la Ligue Internationale depuis le début de la saison, a remporté sept victoires et subi six défaites. Il rejoindra les Dodgers à Pittsburgh à temps pour le début de leur série de quatre joutes contre les Pirates, ce soir.

La direction des Dodgers a également annoncé que Ford Frick, le président de la Ligue Nationale, a approuvé la décision des Dodgers de placer Don Bessent sur la liste des blessés. Ce lanceur des Dodgers se plaint de douleurs au bras droit.

Soirée de lutte sortant de l'ordinaire, ce soir, à la Tour

Pour faire oublier cette attente de quinze jours aux amateurs de lutte c'est ce soir que la Tour met à l'affiche le plus sensationnel, programme de l'année avec quatre combats balancés à souhait et avec comme participants ce que la lutte moderne compte de plus en vedette. La finale par équipes entre les frères Ben et Mike Sharpe opposés au duo Kowalski et Haggerty promet des étincelles et pour une fois la majorité des spectateurs auront l'immense plaisir de voir s'entredévorer deux clans haïs au superlatif mais dont on ne peut cacher la force et l'endurance.

Les coups de toutes sortes et de l'action inédite devraient être la note dominante de cette finale entre colosses comme de tous les autres combats à l'affiche et seulement à mentionner les noms des combattants nous dispense de longs commentaires. Les menaces d'amende de cent dollars et de suspension indéfinie de la part de la Commission Athlétique locale pour toute frasque en dehors de l'ordinaire obligera sans doute les gladiateurs à y aller prudemment mais il est physiquement impossible de leur demander de faire preuve de patience continuellement et pour peu qu'un des deux groupes en finale commence la bagarre, on verra la réplique survenir tout aussi rapide et mouvementée.

En semi-finale, n'est-ce pas le retour de ce fameux et puissant Don Leo Jonathan contre Enrico Torrez? Et en spécial Paul Baillargeon contre Mike Padousis et en préliminaire M. Hito contre Larry Moquin.

Quand vous verrez un lutteur de la trempe de M. Hito et des vedettes comme Baillargeon et Moquin obligés de lutter dans les premiers combats de la soirée c'est dire combien il est chargé et combien coûtent les semi-finale et finale. La Tour n'a rien négligé pour faire oublier cette absence de quinze jours et ce sont les amateurs qui en bénéficieront les premiers. Un programme à l'emporte pièce avec l'assurance de combats mouvementés au possible et tout cela à des prix populaires et à la portée de tous, que faut-il de plus pour intéresser le vrai connaisseur de lutte et celui qui désire passer la plus agréable des soirées.

Bob Baker vs Mike DeJohn, ce soir

Syracuse — (P.A.) — Mike DeJohn, un rude cogneur de Syracuse, et Bob Baker, l'aimable géant de Pittsburgh, se rencontreront ce soir dans un combat de dix rondes télévisé du War Memorial Auditorium de Syracuse.

DeJohn, classé au neuvième rang chez les poids lourds, est favori à 7 contre 5 pour disposer de Baker, jadis un des meilleurs boxeurs de sa catégorie. Il a cependant raté toutes les chances qu'il a eues de livrer un combat de championnat.

Baker est âgé de 31 ans cependant que DeJohn n'en a que 26. Il a atteint son rang dans la classification des poids lourds en knockoutant l'Argentin Alex Miteff à la première ronde de leur rencontre du 9 octobre dernier. Depuis ses débuts professionnels, il a remporté 34 victoires, dont 25 par mise hors de combat, à subi quatre défaites et livré une bataille nulle. Baker, qui se bat depuis 1949, livrera sa première victoire de 1958. Il a une fiche de 50-11-1, dont 19 knockouts à son crédit.

Au club de golf Lévis

Samedi, le 21 juin 1958, aura lieu au Club de golf de Lévis, la ronde de qualification pour le championnat de la section féminine, en même temps que le 2e "Medal Play" de la saison. La compétition sera de 18 trous et le départ se tiendra à partir de 9 hres a.m. A 11 hres a.m., tournoi spécial de 9 trous.

Les Mineurs de Thetford gagnent 5-3 et mettent fin à 8 gains du Québec

(Par L.-A. FRENETTE)

La rencontre d'hier entre les Mineurs de Thetford et les Indiens de Québec a été marquée d'incidents variés, de sorte que les hommes de Hugues Beaudoin ne purent jouer à leur position régulière, en raison de l'expulsion de joueurs attitrés. Les Mineurs se vengèrent dans la circonstance des Indiens en l'emportant par 5 à 3, pour mettre fin à une belle série de huit victoires consécutives. C'était le sixième gain des visiteurs contre neuf échecs. Il y eut une bataille dès la deuxième manche, quand les esprits s'échauffèrent par la première soirée d'été. Le voltigeur Raymond Lortie échangea des coups avec le deuxième-but Denis Gagnon. Jean-Guy Desrochers fut crédité de la victoire, tandis que Paul-Emile Roy, qui alloua le même nombre de coups sûrs que son rival, soit huit, dut s'avouer vaincu devant un faible support de ses coéquipiers, les Indiens commettant cinq erreurs. La prochaine joute à Québec aura lieu, dimanche après-midi, alors que les Indiens recevront les Braves de Drummondville.

Une foule plus considérable que par temps froid avait envahi le stade local pour cette rencontre fatidique qui amena les officiels à chasser du terrain: Ray Lortie, Pierre Drolet, Denis Gagnon, ce dernier des Mineurs, et même le gérant du Thetford, Maurice Kirouac.

C'est le lanceur Desrochers qui prit le contrôle de la joute en espaçant brillamment huit coups sûrs, ne donnant que trois buts gratuits, et en retirant huit frappeurs au bâton, pour sortir de quelques impasses. Paul-Emile Roy ne fut pas moins brillant, car en plus d'avoir accordé le même nombre de coups sûrs, il retira sur des prises dix cogneurs qui se présentèrent au marbre.

La principale bagarre survint dans la deuxième moitié de la seconde manche, après le retrait d'un Indien. Raymond Lortie atteignit le deuxième coussin sur un simple d'Yvon Lacasse. Quand Lortie prit son élan pour se diriger vers le troisième sac, sur un simple du lanceur Roy, le 2e but Denis Gagnon aurait apparemment causé une "interférence" qui porta Lortie à se venger sur-le-champ.

Les Mineurs portèrent leur avance à 3-1 sur un beau coup de Fillion qui produisit deux points, brisant l'égalité de 1 à 1. Ce fut le déclenchement d'une expulsion quand les joueurs des Indiens entonnèrent en choeur des reproches à l'arbitre Grondin. Pierre Drolet écopa alors du renvoi au quartier des joueurs.

Il y eut un ralliement des locaux à la 6e manche, les Indiens croisant le marbre à deux reprises, mais Desrochers conserva son contrôle et les erreurs du Québec qui avaient causé l'échec ne purent être réparées. Roy dut encaisser son premier échec contre quatre victoires, tandis que Desrochers remportait son second gain.

Relevons que les Indiens n'ont pas réfléchi en discutant sur tout et en prenant des chances de renvois. Les joueurs savent qu'ils sont à court de joueurs de ce temps-ci en l'absence d'Henri Marois et de Paul Rousseau. Sans ces redoutables cogneurs, il est difficile de gagner des joutes.

Quand quatre lanceurs doivent occuper des positions différentes au jeu dans une même joute, il est facile de comprendre que toutes les forces sont nécessaires por combler les absences et que s'amuser aux dépens de l'arbitre n'a pas sa place dans une période aussi critique.

Thetford	AB	P	CS	PP
Madore, 3 b.	3	2	1	0
Fillion, a.-c.	5	1	2	2
Drouin, c. c.	5	0	0	0
Simmons, 1 b.	5	0	1	0
Gagnon, 2 b.	1	0	0	0
x-R. Gagnon, c. c.	3	1	2	0
Perron, c. d.	3	0	0	0
Gagné, 2 b., c. d.	4	0	0	0
Roy, rec.	4	0	1	1
J.-G. Desrochers, lanc.	3	1	1	0
TOTAUX	36	5	8	3

Québec	AB	P	CS	PP
Drolet, a.-c.	2	1	1	0
xxx-Gagné, c. g.	3	0	1	0
Cazeau, 2 b.	4	0	1	0
Hébert, c. g., 3 b.	3	0	1	1
Marceau, c. c.	4	0	0	0
Lortie, 2 b.	3	1	0	0
Poulliot, c. d.	4	1	1	0
R. Lortie, c. g.	1	0	1	0
xx-Ernst, 3 b., a.-c.	1	0	0	0
Lacasse, rec.	4	0	0	0
Roy, lanc.	3	0	1	2
z-Beaudoin	1	0	0	0
TOTAUX	31	3	7	3

x-R. Gagnon remplace D. Gagnon.
xx-Ernst remplace R. Lortie.
xxx-Gagné remplace P. Drolet.
z-Beaudoin frappe pour Roy.

MINEURS	103	110	000—5 8 0
INDIENS	100	002	000—3 8 3

Erreurs: Lacasse, Ernst, Roy, Hébert 2. — Points produits: Fillion 2, Roy, Hébert, Roy 2. — Deux-buts: Madore, Hébert. — Buts volés: Madore, Drouin. — Sacrifices: Cazeau, Hébert. — Doubles-jeux: Roy, Lortie et Ernst; Cazeau et Lortie. — Laissés sur les buts: Thetford 8, Québec 4. — Buts sur balles: Roy 3, Desrochers 3. — Retraits au bâton: Roy 10, Desrochers 8. — Coups sûrs contre: Roy 8 en 9; Desrochers 8 en 9. — Gagnant: Desrochers. — Perdant: P.-E. Roy. — Arbitres: Ferland et Grondin. — Assistance: 200. — Durée: 2:45.

LE BASEBALL

HIER

Ligue AMERICAINE
Boston 0, Chicago 4
Washington 4, Détroit 3
New-York 9, Cleveland 3
Baltimore 4, Kansas City 2

Ligue NATIONALE
San-Francisco 5, Pittsburgh 0
Los-Angeles 3, Philadelphie 2
St-Louis à Cincinnati (pluie)
Chicago 5, Milwaukee 4

Ligue INTERNATIONALE
Montréal 2, La Havane 3
Toronto 1, Miami 6
Buffalo 1, Richmond 2
Rochester à Columbus (pluie)

Ligue PROVINCIALE SENIOR (Section EST)
Thetford 5, Québec 3

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE
Baltimore à Chicago (soir)
Boston à Kansas City (soir)
New-York à Détroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)

Ligue NATIONALE
San-Francisco à Philadelphie (soir)
Los-Angeles à Pitsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati (soir)
St-Louis à Milwaukee (soir)

Ligue INTERNATIONALE
Montréal à Miami
Toronto à La Havane
Rochester à Richmond
Buffalo à Columbus

LES POSITIONS

Ligue NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Milwaukee	32	23	.582	—
San-Francisco	33	28	.541	2
Cincinnati	27	26	.509	4
Pittsburgh	30	29	.508	4
St-Louis	28	28	.500	4½
Chicago	29	32	.475	6
Philadelphie	26	31	.456	7
Los-Angeles	25	33	.431	8½

Ligue AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New-York	38	19	.667	—
Boston	31	30	.508	9
Détroit	28	30	.483	10½
Kansas City	28	30	.483	10½
Baltimore	27	30	.474	11
Cleveland	29	33	.468	11½
Chicago	27	31	.466	11½
Washington	27	32	.458	12

Ligue INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Montréal	37	24	.607	—
Toronto	38	26	.594	½
Rochester	37	26	.587	1
Columbus	33	32	.508	6
La Havane	30	35	.462	9
Richmond	29	36	.446	10
Miami	30	38	.441	10½
Buffalo	24	41	.369	15

CHARLEROI, Penn. — Bobby Gordon et Charley Joseph: match remis à samedi soir, à cause de la pluie.

Le film publicitaire sur le Tour de France mérite l'attention de tous

(Par L.-A. FRENETTE)

Le film publicitaire déroulé, hier, aux salles de Dumais, Ltée, sous les auspices de la direction du Tour du St-Laurent, a remporté un franc succès auprès de ceux qui y assistèrent. Pour le bénéfices de ceux qui ne purent se rendre à l'invitation, nous avons à leur donner le conseil de voir ce film de l'édition 1954 du Tour de France, à peu près semblable à tous les autres, nous a-t-on rapporté.

Au point de vue sportif, nous avons toujours eu l'occasion de vanter les athlètes qui font du Tour de France une lutte épique, mais nous avons appris que l'affaire du Tour était aussi autre chose, et qu'en France, cette course, qui débuta officiellement en 1903, est devenue l'occasion de la plus grande publicité nationale en France, l'attraction numéro 1, comme en notre province la procession de la St-Jean-Baptiste, avec tous ses chars allégoriques commandités par des maisons d'affaires, attire des foules.

Nous en venons à conclure qu'un événement sportif peut être l'occasion du meilleur médium de publicité quand les maisons d'affaires peuvent réaliser tous les avantages qu'elles peuvent en tirer. Les Français ont su profiter du Tour de France pour en faire l'un des plus grands moyens de publicité moderne et nous croyons que les publicistes canadiens pourraient prendre ce qu'il y a de bon dans ce qui se fait de bien à l'étranger.

Il est indéniable que les Tours du St-Laurent, de l'Ile, ou toute autre course cycliste, ou à pied, dans tout événement sportif, l'occasion de retirer du fruit des fortes assistances est laissée de côté beaucoup trop souvent, et rapporterait beaucoup à nos maisons d'affaires.

Au cours d'un commentaire après le film, une personne a souligné que si la Province, l'Office Provincial du Film, avait jugé que la course cycliste du St-Laurent avait une valeur touristique pour filmer cette épreuve et en distribuer des copies à l'étranger comme moyen publicitaire, sans qu'il en rapporte un sou à la province proprement dite, combien grand devrait être l'intérêt des maisons d'affaires qui ont à annoncer leur produit, leur marchandise.

Le 1er tour cycliste Sillery à l'affiche, dimanche, à 2 h.

Un événement sportir inscrit dans les cadres de l'Année Samuel de Champlain aura lieu à Sillery, dimanche le 22 juin à 2 h. Il s'agit du Premier Tour cycliste de Sillery qui permettra aux garçons et jeunes filles de cette localité de la banlieue de Québec de prendre part à plusieurs courses en bicyclettes ou en tricycles.

Le programme prévoit 10 départs; deux pour les Pee-Wee, deux pour tricycles, deux juvéniles, deux juniors et deux seniors. Le premier départ est fixé pour 2 h. 10 p.m. Garçons et filles courront séparément Tous les cyclistes de Sillery peuvent prendre part au Premier Tour cycliste de Sillery dans l'une ou l'autre catégorie déjà mentionnées, quelles que soient la marque et la pesanteur du bicycle.

M. de Champlain sera témoin du premier départ et suivra l'épreuve d'ouverture. Il arrivera sur le terain, situé à 1330 rue Maxfield, vers 2 h. 05 p.m.

A 3 h. M. le chanoine Alphonse Morel, curé de St-Charles-Garnier, présidera à la bénédiction des bicyclettes. MM. Jacques Flynn, député de Québec-sud et Yvon Tassé, député de Québec-est, seront également présents.

Le parcours suivi par le "Tour" comprendra les rues Des Pins Shehppard et Maxfield avec départs et arrivées rue St-Michel.

Le jury appelé à juger chacune des épreuves comprendra 10 membres: MM. Côme Rompré, président; Robert D'Anjou, Roland Drolet, Henri-Paul Gauvin, Somenzi Rinaldo, Donald O'Donnell ainsi que Mme Raoul Michèle Côté et Margot Brousseau. Le jury prendra place, avec les invités d'honneur, sur une grande estrade dressée près du lieu d'arrivée.

Le soir, à 8 hueres, on remettra aux gagnants les prix qu'ils se seront mérités.

Marlene Stewart-Streit et Mary Gray en finale

Toronto — (P.C.) — Marlene Stewart-Streit, de Fonthill, Ont., et Mary Gay, deux anciennes championnes ont atteint hier la finale du tournoi pour le championnat de golf omnium féminin de l'Ontario, au Thornhill Golf and Country Club.

Mme Streit, en quête de son troisième championnat consécutif, a défait la championne de l'an dernier, Rae Milligan, de Calgary, par la marge d'un trou. Mlle Gay, qui a remporté le championnat en 1952 pour le perdre aux mains de Marlene en 1956, a éliminé Mme J.H. McCarter, de Lambton, Ont., 6 et 4.

Plus tôt dans la journée, Mme Streit avait éliminé Kay Helleur, de Woodridge, Ont., 4 et 3, cependant que Mlle Filligan disposait d'Ada Mackenzie, de Toronto, neuf fois championne omnium de l'Ontario, au 18e trou.

Mlle Gay l'a emporté par 3 et 1 sur Noreen Laing, de Toronto, et Mme McCarter a remporté une victoire de 8 et 7 sur Mme Michael Haight, de Toronto.

Ouverture de la "Petite Ligue" de baseball des Employés Civils à St-Sacrement, le 21

L'ouverture officielle du circuit de baseball Petite Ligue, patronné par l'Association des Employés Civils, aura lieu demain après-midi, à 1 h. 45, sur le losange du parc St-Sacrement, boulevard de l'Entente, alors que dans la rencontre initiale les Braves de l'instructeur Jacques Lamb rencontreront les Yankees pilotés par Yvon Blais. La deuxième joute à l'affiche mettra aux prises les Orioles contre les Sénateurs, pilotés respectivement par Armand Côté et Jean-Marie Bidégaré.

Ronald Côté, l'instructeur en chef de cette ligue, est très satisfait du résultat obtenu au cours de l'entrainement qui, comme on le sait, a débuté au tout début du mois de mai pour se continuer jusqu'à aujourd'hui. Durant cette période, les jeunes qui en sont à leur première année dans le baseball, ont appris les principaux rudiments de ce sport en plus d'avoir eu l'occasion de disputer plusieurs joutes d'exhibition qui ont servi de base aux officiels de la ligue pour équilibrer les quatre clubs.

Contrairement à ce qui a été annoncé antérieurement, toutes les joutes de ce circuit seront disputées au parc St-Sacrement le mardi et le jeudi soir ainsi que le samedi après-midi. Les amateurs, surtout les parents, sont invités à aller encourager ces joueurs qui, malgré leur jeune âge, sont capables d'offrir un spectacle intéressant et fournir de très belles pièces de jeu.

Finale du double intermédiaire au tennis de Sillery, ce soir

C'est ce soir qu'aura lieu la finale du double masculin au tennis au tournoi intermédiaire de la ville. Il y aura aussi les semi-finales du simple. Ces matches auront lieu à partir de 5 hres 30. Le club de Sillery invite tous les amateurs de tenis à venir assister à ces rencontres qui ne manqueront certainement pas d'intérêt.

Voici la cédule pour ce soir.
5 hres 30: Court No 3 Guy Demers vs Henri Marois.

7 hres 30: Finale du double masculin: Court No 1: Gagnant J. Potvin, J. Boivin, L. Dutil, R. Robitaille vs M. Robitaille, J. Pouliot, J. Delisle, P. Pouliot.

Court No 3: G. Langlois vs Guy Michaud.

En cas de pluie, ces rencontres seront remises à samedi après-midi.

Au parc Dollard

Dans une partie de balle molle jouée hier au parc Dollard, le Trudel a remporté une victoire de 9-8 contre le St-Malo. G. Bédard fut le lanceur gagnant. Blouin, Rathel, Leclerc et Dubeau se signalèrent au bâton.

Les Royaux perdent

Montréal	200	000	000—	2	4	2
La Havane	001	020	00x—	3	8	0

Birrer, Collum 7 et Gatta; Smith, Sanchez 7 et Izquierdo. G.: Smith. P.: Birrer.

LOS-ANGELES. — Davey Moore, 127 livres, de Springfield, Ohio, a défait aux points Lauro Salas, 128 livres, du Mexique, en 10 rondes.

Mickey Mantle admet qu'il ressent des douleurs à l'épaule droite

Cleveland — (P.A.) — Mickey Mantle a finalement admis hier qu'il ressent des douleurs à l'épaule droite mais a insisté pour demeurer dans l'alignement des Yankees de New-York.

Casey Stengel, le gérant des Yankees, a déclaré qu'il ne tient pas à exclure Mickey Mantle de son alignement mais a laissé entendre qu'il sera peut-être forcé de le faire.

Ces douleurs à l'épaule droite empêchent le grand joueur de champ centre des champions de la Ligue Américaine de frapper aussi bien de la gauche que de la droite. Avant la joute d'hier, la moyenne de Mickey comme frappeur droitier était de .476. Comme frappeur gaucher, elle n'était que .228. L'an dernier, à pareille date, Mantle avait frappé 26 coups de circuits de la gauche et sa moyenne était de .342. Comme frappeur droitier, sa moyenne était de .414 et il avait frappé huit coups de circuits. Cette saison, il a frappé huit coups de circuits, soit quatre de la gauche et quatre de la droite.

Mantle a subi cette blessure à l'épaule dans la troisième joute de la série mondiale de l'automne dernier, contre les Braves de Milwaukee, en tentant de glisser sous Red Schoendienst au deuxième but.

LUTTE A LA TOUR
Ce soir, 8 hres 30
Finale 2 de 3
(par équipes)
Les frères Sharpe
vs
Kowalski-Haggerty
Semi-finale
Jonathan vs Torrez
2 autres combats 2
Admission: $1.00 $1.50 $2.00
(toute taxe incluse)
Réservations: Tél.: LA 2-4818

ENFIN, VOICI
LAWN-BOY
LA TONDEUSE À MOTEUR LA PLUS POPULAIRE DU CANADA
À UN NOUVEAU BAS PRIX
$56.95
LAWN-BOY JR 18"
Pour l'acheteur avisé: qualité à bas prix —la nouvelle Lawn-Boy Jr. Fabriquée par Outboard Marine, les plus importants fabricants de tondeuses à moteur du pays —avec service d'entretien d'un océan à l'autre—la Lawn-Boy Jr possède toutes les caractéristiques essentielles pour l'entretien facile, rapide et plus sûr des pelouses. Venez voir et essayer la Lawn-Boy Jr aujourd'hui.
Lawn-Boy 18" $89.95
21" $99.95
Automatique 18" $134.95
21" $154.95
Economy 20" $74.95
Tractour Loader $169.95
OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD. PETERBOROUGH • CANADA
Les plus importants fabricants canadiens de tondeuses à moteur
VENTES ET ENTRETIEN DANS VOTRE LOCALITÉ
VENDEURS AUTORISES LAWN-BOY
CHINIC HARDWARE CO.
Distributeurs en Gros
Québec: 55 rue St-Pierre — Tél.: LA 5-4861 — 28 de la Fabrique
Rimouski: 257 RUE ST-GERMAIN
J.-L. DEMERS, LIMITEE
Distributeur en Gros
LEVIS — RIMOUSKI
THÉO TURGEON Inc.
105, boul. des Capucins, Qué. 3 — Tél.: LA 9-2554
DISTRIBUTEURS
Vente — Service Réparations
Le Bon PAQUET Ltée
Téléphone: LA 4-5121
L. LACHANCE & FILS ENR.
718, 17e RUE
Tél.: LA 4-1993
PAQUET SPORTIF ENR.
Ville St-Georges Est
cté Beauce
Tél.: 574
Presque tous les hommes aiment le
WHITE OWL
11¢
Prix suggéré Toutes taxes comprises

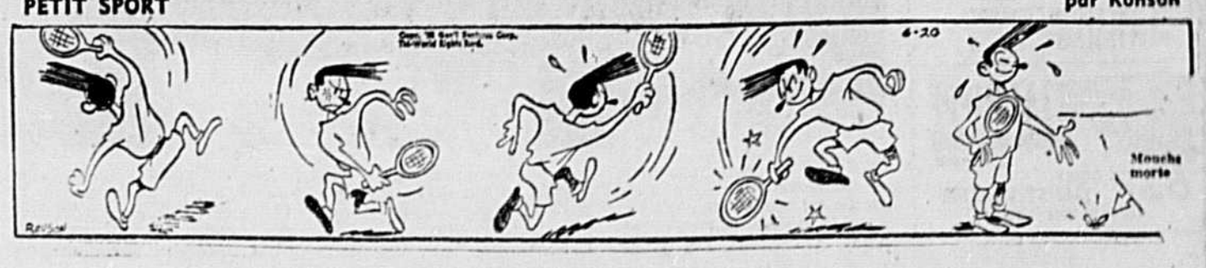

Alfred Moore, Claude St-Jacques blessés aux courses

Gilberte Morin est toujours championne chez les Civils

Gilberte Morin a décisivement battu Gisèle Bergeron hier soir au Club de Tennis des Employés Civils dans la finale du simple féminin fermé. Gisèle Bergeron, semée deuxième dans ce tournoi, n'a pu rivaliser avec la puissance et la précision de Gilberte Morin qui demeure toujours la championne incontestée.

Mlle Morin ne devait perdre que deux parties dans cette finale,, soit durant le second jeu mais elle revint plus forte que jamais pour enlever rapidement les autres parties nécessaires à son triomphe.

Dans le double féminin, l'on présentera ce soir les semi-finales à partir de 7 hres 30. Dans le haut du tableau, Gilberte Morin et Gisèle Bergeron affronteront Louise Monaghan et Monique Audet et dans la seconde semi-finale, à 8 hres 30, Louise Morisset et Josette Wathier rencontreront Enrica Cova et Simone Jolicoeur.

Voici le résultat des matches d'hier:

Louise Monaghan & Monique Audet défont Marie Brisson & Louise Paquet 6-3, 6-4; Louise Morisset & Josette Wathier défont Rita Laverdière & Marie Côté 6-1, 6-2; Gilberte Morin défait Gisèle Bergeron 6-0, 6-2; Enrica Cova & Simone Jolicoeur défont Georgette Larue & Audrey Diamond 6-0, 6-1; Gilberte Morin & Gisèle Bergeron défont Yolande Perrault & Huguette Ruel 6-0, 6-2.

Les Giants sont vaincus 6-5 par les Pirates

Pittsburgh — (P.A.) — Le gaucher Don Gross a étouffé un ralliement de trois points des Giants à la neuvième manche en retirant le frappeur d'urgence Jim Finegan sur trois strikes et les Pirates de Pittsburgh ont glissé à San Francisco une défaite de 6-5.

Traînant de l'arrière par 6-2, les Giants se sont ralliés pour trois points sur un double de Hank Sauer, un retrait au champ intérieur, un but sur balles et un circuit de Bob Schmidt à la neuvième manche.

Les Pirates ont compté quatre fois à la septième manche, Bob Skinner a fait produire deux de ces points avec un circuit.

Ronnie Kline, avec l'aide d'Elroy Face et de Gross en relève à la neuvième, a été crédité de sa septième victoire contre le même nombre de défaites. Al Worthington a été le perdant.

Les Giants ont de nouveau joué sans Willie Mays, leur étoile du champ centre. Willie était à New-York hier, pour y subir un examen médical.

Les Tigres perdent 4-3 contre le Washington

Détroit — (P.A.) — Les solides coups de bâton d'Albie Pearson et le beau travail de Russ Kemmerer ont donné hier aux Sénateurs de Washington une victoire de 4-3 sur les Tigres de Détroit.

Il fallut à Kemmerer un coup de main de Dick Hyde en relève pour obtenir le crédit de sa quatrième victoire. Les Tigres ont en effet recueilli deux points non mérités, après deux rertaits à la neuvième manche.

Pearson a fait compter la moitié des points des Sénateurs avec un double et un triple. Kemmerer avait espacé neuf coups sûrs lorsqu'il fut remplacé par Hyde dans la deuxième moitié de la neuvième.

Clint Courtney a frappé l'unique coup de circuit de la joute, pour les Sénateurs.

Les Yankees défont les Indiens 9-3 à l'aide de cinq circuits

Cleveland — (P.A.) — Les Yankees de New-York ont frappé hier cinq coups de circuits aux dépens de la recrue Gary Bell et du vétéran Bob Lemon pour écraser les Indiens de Cleveland 9-3 et balayer leur série de trois joutes avec l'équipe de Bobby Bragan.

Andy Carey y est allé de deux circuits et d'un simple pour conduire l'attaque de 17 coups sûrs des Yanks.

Bell, qui avait gagné ses deux parties pour les Indiens depuis son rappel de San Diego, a alloué un circuit à Enos Slaughter, à la deuxième manche, après que Gil McDougald eut frappé un simple. Le frappeur suivant, Elston Howard, frappa lui aussi un circuit, son sixième de la saison, pour porter le compte à 3-0.

Bob Lemon s'amena dans la partie à la troisième manche. Rocky Colavito a frappé son 11e circuit de la saison pour les Indiens à la dernière manche, après un simple de Mickey Vernon. Pour les Yanks, Hank Bauer a frappé un circuit à la neuvième.

Johnny Kucks a lancé une partie de huit coups sûrs pour être crédité de sa cinquième victoire contre trois défaites.

Early Wynn lance une partie de 2 coups sûrs et blanchit Boston 4-0

Chicago — (P.A.) — L'habile Early Wynn n'a alloué que deux coups sûrs hier après-midi et les White Sox de Chicago ont blanchi les détenteurs de la deuxième place dans le classement de la Ligue Américaine, les Red Sox de Boston, au compte de 4-0. C'était la quatrième victoire par blanchissage pour les White Sox, dans leurs cinq dernières joutes.

Quatre frappeurs seulement de Boston ont atteint le premier but. Aucun n'est allé plus loin. Wynn n'a alloué que deux buts sur balles et les coups sûrs contre lui ont été un simple de Frank Malzone à la deuxième manche et un autre de Frank Sullivan à la sixième.

Sullivan a été le lanceur perdant, la fiche de Wynn pour la saison est maintenant de sept victoires contre cinq défaites. Celle de Sullivan est de 4-2.

Henri Rochon élimine François Godbout

Toronto — (P.C.) — Don Fontana, de Toronto, a dû recourir à toute son expérience, hier, pour éliminer Val Harit, de Montréal, 7-5, 9-7, 6-2 et atteindre la semi-finale du tournoi de tennis fermé au Cricket Club de Toronto.

Fontana, classé au deuxième rang chez les joueurs de tennis du Canada, n'a gagné le deuxième set qu'après avoir été quatre fois acculé à un point de la défaite par le Montréalais. Harit, classé au cinquième rang, a réussi des retours de toute beauté et a forcé Fontana à commettre de nombreuses erreurs.

Victoire de Rochon

Dans un duel de gauchers, Henri Rochon, de Montréal, classé au sixième rang au Canada, a disposé de François Godbout, de Waterloo, Qué., 6-1, 8-6, 6-3. Dans un match de première ronde, Godbout avait renversé les calculs des connaisseurs en éliminant Paul Willey, de Vancouver, classé troisième chez les tennismen canadiens. Dans une des semi-finales d'aujourd'hui, Rochon fera face à Fontana.

Bob Bédard, de Sherbrooke, le meilleur joueur au pays et le grand favori pour remporter les honneurs de ce tournoi, a facilement disposé de John Swann, de Vancouver, 6-3, 6-1, 6-0. Son adversaire d'aujourd'hui dans l'autre semi-finale sera Lorne Main, de Montréal, le capitaine de l'équipe canadienne de la coupe Davis.

Main a atteint la semi-finale en éliminant Frank Mott-Trille, de la Jamaïque, 6-1, 6-3, 6-4.

Mays va subir un examen médical à New-York

Pittsburgh — (P.A.) — Willie Mays, brillant joueur de champ centre des Giants de San Francisco, s'est rendu à New-York hier, par avion, pour y subir un examen médical.

Mays a été laissé sur le banc pour la première fois de la saison mercredi soir, alors que les Giants ont disposé des Pirates de Pittsburgh au compte de 2-1 en 10 manches. Bill Rigney, le gérant des Giants, a déclaré qu'il avait laissé Mays hors de l'alignement afin de lui accorder un repos bien mérité.

Hier, Mays a demandé à Rigney la permission de se rendre à New-York afin d'y subir un examen médical par son médecin, le Dr Stewart Cosgriff. Il rejoindra les Giants à temps pour leur joute de ce soir, contre Philadelphie.

Mays n'a frappé que cinq coups sûrs en ses 36 dernières présences au marbre et sa moyenne a baissé de .433 à environ .380.

Tommy Bolt en avant

Flint, Mich. — (P.A.) — Tommy Bolt, surmontant le laisser-aller qui suit généralement les grandes victoires, a joué hier un 69, trois sous la normale, pour prendre les devants à l'issue de la première ronde de l'omnium de Flint, pour des bourses de $52,000.

Le loquace Bolt qui vient de remporter le championnat omnium des Etats-Unis, il y a quelques jours à peine, détient une avance d'un coup seur le Californien Bill Casper. Ce dernier a raté un coup roulé de trois pieds au 18e vert et a ainsi été privé d'une égalité en première place.

Bolt, en verve et échangeant des blagues avec quelques uns des centaines de spectateurs qui le suivaient, a joué en maître, particulièrement sur les verts. Il n'a eu besoin que de 30 putts et d'un seul pas vert pour sept trous.

Neuf seulement des 140 concurrents ont joué au par ou mieux sur l'immense parcours de Warwick Hills. Sam Snead, un des forts concurrents, a joué un 78 cependant que Walter Burkeno et Chick Harbert, deux anciens champions de la PAG, ont joué chacun un 76 et un 77 respectivement. Le par à Warwick Hills est de 72.

George Sanders, George Bayer, Gene Littler et Tom Nieporte ont joué chacun une ronde de 71 et se trouvent un coup derrière Casper.

Jackie Westrope est mort de ses blessures

Inglewood, Calif. — (P.A.) — Le jockey Jackie Westrope est mort de ses blessures hier soir, deux heures après avoir été précipité en bas de sa monture dans la course principale à Hollywood Park. Il était âgé de 40 ans.

Dans un accident spectaculaire, hier soir — Hi Acres Averill abaisse sa marque à 2.09

(Par L.-A. FRENETTE)

Par une température idéale, le programme régulier du jeudi soir s'est déroulé rondement hier à la piste de Québec. **Du temps très rapide a été enregistré et des fins d'épreuves** ont été sensationnelles. Malheureusement, un curieux accident est survenu à la 7e course alors que le conducteur Richard Crotau aux prises avec un cheval qui étouffait Princess Maybe recula quelque peu. Le coursier Power Glide ne put éviter un accrochage et le conducteur Claude St-Jacques roula à terre. Mary G. Herbert lui tomba dessus et le conducteur de ce dernier cheval Alfred Moore exécuta une piouette qui l'envoya piquer de la tête et de l'épaule sur la piste, se fracturant un bras, probablement une cheville et se blessant à l'oreille. Il fut transporté à l'hôpital ainsi que St-Jacques, ce dernier pouvant revenir à son écurie mais souffrant d'une blessure aux côtes. Il devra retourner à l'hôpital aujourd'hui. Le temps le plus rapide de la soirée fut obtenu par Hi Acres Averill qui abaissa son meilleur temps de la saison de 2.11.3 à 2.09. Plusieurs épreuves furent contestées. Helena Chips gagna la course spéciale. Au pari, il y eut comme mardi des montants intéressants comme les quinellas de $332.80 et $62.70, le pari double n'étant pas le moindre avec les victoires de Banner Castle et Elzie Hanover, payant $163.90.

Les prochains programmes auront lieu en fin de semaine.

Relevons que Helena Chips conserva les devants tout le long de l'épreuve pour gagner par trois longueurs et demie sur Louise Belwin.

Banner Castle se rallia au fil après avoir couru en 3e place. Le meneur Jock Martin faiblit pour terminer 7e, Miss Corky approchant le vainqueur par un quart de longueur. Elzie Hanover compléta le pari double en l'emportant par un cou sur Alice Carr qui exécuta une belle poussée de la 5e à la 2e position. First Remus jr eut le premier rang dans le second demi-mille mais termina 4e.

Styles Hanover garda les devants pour un gain de trois quarts de longueur sur Our Charm.

Direct One laissa le 4e rang au dernier détour pour vaincre Claude Hanover qui le devançait à ce moment, par trois quarts de longueur et former une quinella de $332.80, l'une des plus considérable cette saison.

Autocrat conduisit tout le temps mais ne gagna que par un cou sur Lucky Genoa. Amigo devait briller davantage en courant 5 epour terminer premier battant le meneur Senator Don C par un nez, abaissant sa marque.

Miss Laviolette se rallia après le demi-mille à la suite de l'accident survenu aux conducteurs Alfred Moore et Claude St-Jacques. Tackle Me se classa 2e une longueur et trois quarts en arrière de Miss Laviolette.

Timber a remporté sa première victoire au fil par une demi-longueur sur Champagne qui avait réussi un formidable ralliement de la 6e place. Le meneur Poison I, V. termina 3e.

Easter Majesty mena toute sa course pour gagner par une demi longueur non sans une vive opposition des quatre autres chevaux suivants : My Army, Oral Hi, Poplar Dream et Miss Royal Lee.

Hi Acres Averill fut un autre cheval qui abaissa sa marque à 2.09, battant le meneur Ima Royal Protector par une demi longueur.

RESULTATS

COURSE SPECIALE

Helena Chips (W. Gardner), PAS DE PARI. — Louise Belwin (F. Desrochers). — Pure Nylon (C. Denault).

Ont aussi couru : Du Mite, Sir Royal Jim, Pretty Tuff, Gleeful Queen.

TEMPS : 2.13.3.

COURSE No. 1

Banner Castle (L. Pettigrew), 20.30, 8.20, 4.60. — Miss Corky (G. Michaud), 4.80, 3.50. — Beau Gallant (V. Larose), 5.00.

Ont aussi couru : Kaywoody, Sallie Direct, Roan Prince, Jock Martin, Merrie Darnleyson DNF.

TEMPS : 2.14.

COURSE No. 2

Elzie Hanover (C. Poulin), 7.60, 7.40, 7.40. — Alice Carr (V. Larose), 5.50, 5.20. — Earl Adam (W. Lépine), 9.00.

Ont aussi couru : First Remus Jr, Anita Hedgewood, Janie Val, Baker's Bunny, Noisy Guy.

TEMPS : 2.14.3.

PARI-DOUBLE : 3-6 — Banner Castle et Elzie Hanover : $163.90.

COURSE No. 3

Stiles Hanover (W. Lépine), 9.20, 4.30, 3.10. — Our Charm (G. Gignac), 6.80, 4.50. — Axene Smart (J.-A. Verret), 3.10.

Ont aussi couru : June's Girl, Spencer's Comet, Newport Comet, Neva Song, Crystal Pride.

TEMPS : 2.18.

COURSE No. 4

Direct One (L. Lapointe), 41.50, 14.40, 10.40. — Claude Hanover (G. Ramsay), 9.40, 6.40. — Hector Chief (C. Wannamaker), 3.70.

Ont aussi couru : Aunt Judy, Mighty Simmons, Reyno Worthy, Joan Mite, Lee Scott Harvester.

TEMPS : 2.11.3.

QUINELLA : 2-7 — Direct One et Claude Hanover : $337.80.

COURSE No. 5

Autocrat (R. Moreau), 3.90, 2.70, 2.30. — Lucky Genoa (Gér. Beauchemin), 4.10, 4.60. — Jay Bee Jay (R. Pagé), 4.20.

Ont aussi couru : Patrick Hum, Diamond Morris, George Brooke, Fleet Cadet, Air Bow.

TEMPS : 2.14.1.

COURSE No. 6

Amigo (Alf. Côté), 11.70, 4.40, 3.70. — Senator Don C (A. Moore), 3.60, 3.30. — Dan Mighty (A. Giard), 4.00.

Ont aussi couru : Hall Clan, Claude Dale, Ohio Rene, Reka Mannaw, Donna Express.

TEMPS : 2.12.1.

COURSE No. 7

Miss Laviolette (J. Quesnel), 10.90, 6.70, 5.40. — Tackle Me (D. Beauchemin), 7.60, 6.00. — Royal Peter Glen S (J.-G. Breton), 6.90.

Ont aussi couru : Mariette Ibaf, Oro G Kett. — Les autres acc.: Power Glide, Mary G Herbert, Princess Maybe.

TEMPS : 2.10.3.

QUINELLA : 1-7 — Miss Laviolette et Tackle Me : $62.70.

COURSE No. 8

Timber (J. Quesnel), 8.50, 4.30, 2.90. — Champagne (A. St-Onge), 6.60, 3.40. — Poison I V (A. Pagé), 3.00.

Ont aussi couru : Appropo, Darby Boy, Marquette Hanover, Eula Volo, Cole's Colby.

TEMPS : 2.11.2.

COURSE No. 9

Easter Majesty (B. Gervais), 16.80, 7.70, 4.00. — My Army (A. Pagé), 10.20, 4.20. — Oral Hi (G. Ramsay), 3.30.

Ont aussi couru : Poplar Dream, Miss Royal Lee, Jim Mite, Dale Todd B, Royal Will.

TEMPS : 2.15.

COURSE No. 10

Hi Acress Averill (K. Feagan), 6.90, 3.90, 3.00. — Ima Royal Protector (R. Pagé), 3.90, 4.30. — Super Chief (Dan Talbot), 4.10.

Ont aussi couru : Doc Hal, Prince Consort, Black Nite, Mr Saint.

TEMPS : 2.09.

QUINELLA : 1-3 — Hi Acress Averill et Ima Royal Protector : $15.50.

Les Dodgers perdent 9-3 aux mains des Phillies

Philadelphie — (P.A.) — La recrue Ray Semproch, un droitier, a lancé six manches complètes sans accorder ni poin ni coup sûr et les Phillies de Philadelphie ont facilement défait hier soir les Dodgers de Los Angeles, 9-3.

Le droitier de 27 ans, en battant les Dodgers pour la troisième fois d'affilée a porté à quatre sa série de victoires consécutives. Sa fiche pour la saison est maintenant de 8-4.

Semproch, le plus efficace des lanceurs des Phillies, n'avait accordé qu'un seul but sur balles et n'avait pas alloué un seul coup sûr lorsque Charlie Neal a frappé un simple après un retrait, à la septième manche.

Les Phillies ont frappé 12 coups sûrs aux dépens de trois lanceurs des Dodgers. Ils en ont frappé six dans la seule troisième manche, alors qu'ils ont croisé le marbre à cinq reprises.

Johnny Podres, le lanceur débutant, a cédé sa place à Don Drysdale à la troisième et a été débité de la défaite.

Stan Lopata et Bob Bowman ont frappé des circuits pour les Phillies cependant que Joe Pignatano et Duke Snider en ont cogné chacun un pour les Dodgers.

Pedro Ramos n'aura pas à payer cette amende

Washington — (P.A.) — Grâce à un oubli technique, le lanceur Pedro Ramos, des Sénateurs de Washington, n'aura pas à payer une amende de $50. qui lui a été imposée mercredi soir par l'arbitre Eddie Rommel. Celui-ci a trouvé Ramos coupable d'avoir volontairement frôlé d'une balle le frappeur Frank Bolling, pendant une partie contre les Tigres, à Détroit.

Suspensions de trois jockeys par Gauthier à Blue Bonnets

Montréal (D.N.C.) — Le juge en chef à la piste Blue Bonnets, Emile Gauthier, s'est de nouveau montré sévère contre quelques conducteurs. Il a annoncé hier la suspension de trois d'entre eux.

Normand Bardier a été suspendu sept jours pour son attitude dans la quatrième course au programme mardi. Normand Bardier conduisait Therese Princeton qui a terminé troisième. Gauthier n'avait pas été satisfait du temps de 2.13.1 minutes dans cette course pour des ambleuses de classe "C".

Turcotte Jr qui conduisait Mr E. Stone dans la même course est aussi suspendu sept jours.

Marc Gingras est également suspendu sept jours. Il conduisait Malba Hanover mardi. Gauthier a ajouté 5 jours à la suspension de Gingras qui a terminé septième avec Thunder Cloud dans la troisième course hier.

Plus un seul Américain en lice dans le tournoi du Queen's Club

Londres — (P.A.) — Un Indien, un Australien et un Suédois ont éliminé hier les trois derniers Américains encore en lice dans la course au championnat des simples pour messieurs, dans le tournoi du Queen's Club, la dernière épreuve préliminaire au grand tournoi de Wimbledon; qui débutera lundi.

Ramanathan Khrishnan, un membre de l'équipe indienne de la coupe Davis, a éliminé Bob Perry, de Los Angeles, 6-4, 6-1, dans un match de troisième ronde.

Dans un match de quart de finale, l'Australien Mal Anderson, le champion en simples des Etats-Unis, a défait Nick Carter, de San Francisco, 6-3, 6-3, cependant que Jan Lundquist, jeune membre de l'équipe suédoise de la coupe Davis, a disposé de Gil Shea, de Los Angeles, 6-4, 3-6, 7-5.

Ces trois défaites viennent s'ajouter à celle qu'avait subie Barry Mackay la veille, dans un match de deuxième ronde. Mackay est le seul Américain classifié parmi les favoris dans le tournoi de Wimbledon. Il occupe le huitième rang.

Fraser éliminé

Une autre surprise a été enregistrée hier alors que l'Australien Neale Fraser, classé au troisième rang parmi les concurrents de Wimbledon, a été éliminé par Lundquist dans son match de troisième ronde. Le jeune Suédois l'a emporté par 2-8, 6-4, 6-4. Toujours en troisième ronde, Carter avait renversé les calculs en défaisant le Danois Torben Ulrich, 5-7, 6-0, 7-5. Il fut cependant une proie facile pour Anderson.

En semi-finale, aujourd'hui, on retrouvera donc deux Australiens, Anderson et Bob Mark, Lundquist et Abe Segal, un gaucher sud-africain. Mark a atteint la semi-finale en défaisant Khrishnan, 6-4, 7-5. Segal a éliminé l'Australien Warren Woodcock et le Français Jean Grinda.

Trois Américaines, Mme Margaret Dupont, Louise Snow et Margaret Varner participeront aux semi-finales des simples pour dames.

En doubles, la puissante combinaison australienne de Fraser et d'Ahsley Cooper a baissé pavillon devant les Espagnols Jose Arilla et Andres Gimeno, 10-8, 6-2.

Dans les doubles pour dames, Althea Gibson, la meilleure joueuse de tennis d'Amérique, a fait équipe avec Maria Bueno, du Brésil, pour vaincre Christine Truman et Shirley Bloomer, de Grande-Bretagne, 6-2, 6-3.

Richard à St-Boniface

St-Boniface, Man. — (P.C.) — Maurice Richard est arrivé hier par avion dans ce centre canadien-français pour prêter son concours aux célébrations du 50e anniversaire de fondation de la ville.

COUNCIL BLUFFS, Iowa. — Benny Davis, 139 livres, de Minneapolis, a défait par k.o. Joe Parks, 136 livres d'Omaha, à la 6e ronde.

Un chef-d'oeuvre de construction

COMME tout expert en construction, les ingénieurs de Ford donnent préséance à la qualité de la structure. C'est pourquoi le robuste cadre de la Ford a cinq entretoises pour plus de rigidité. Les massifs longerons sont évasés de sorte que les sièges sont placés plus bas, là où la stabilité est meilleure; les longerons servent aussi de protection aux occupants.

L'acier épais dont est faite la carrosserie Ford est identique à celui dont on fabrique plusieurs des voitures les plus coûteuses au Canada. Les pièces de la carrosserie sont emboîtées en vue d'une solidité maximum et d'une plus grande résistance au fléchissement. Carrosserie et cadre sont enfin soudés *l'une à l'autre* pour former un tout d'une incroyable robustesse.

La Ford n'est pas seulement sûre par sa robustesse, elle l'est aussi dans la conception de ses lignes et de ses accessoires. Son volant à moyeu en retrait, ses loquets à double enclenchement et le rembourrage de sécurité (facultatif) de son tableau de bord assurent aux occupants un surcroît de protection.

Les hauts standards de qualité imposés par Ford vous assurent une voiture plus avantageuse — à l'achat, à l'usage et à la revente. Demandez une démonstration à votre vendeur Ford car c'est au volant qu'on constate le mieux la supériorité de la Ford.

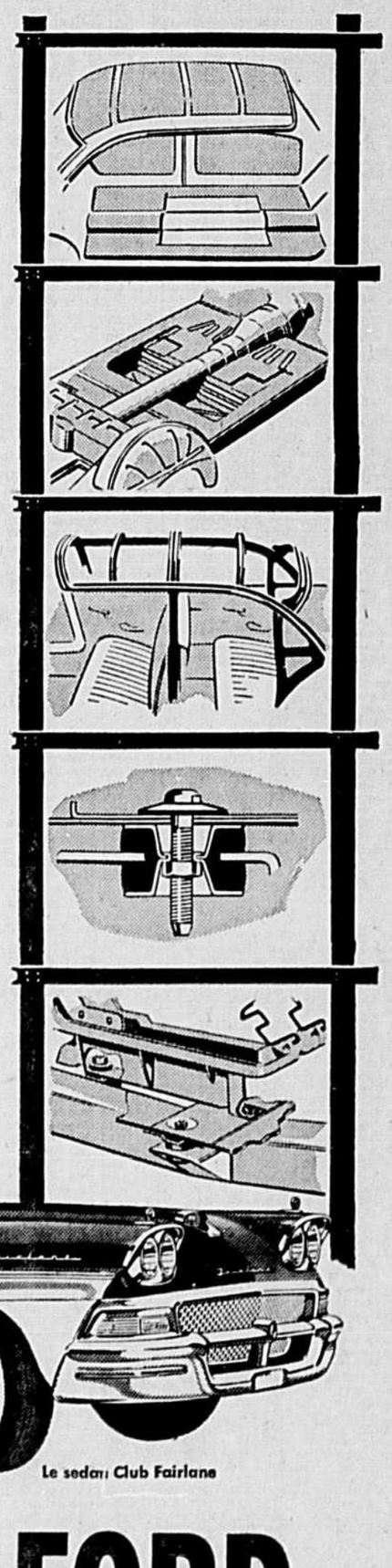

Pour faire obstacle au froid, à la chaleur et au bruit, et assurer ainsi plus de confort, la Ford a plus d'isolant que toute autre voiture rivale dans le toit et la carrosserie.

La plaque du plancher de la Ford (vue de haut) a été conçue pour plus de solidité. Cinq entretoises y sont soudées pour accroître encore cette solidité.

Cinq entretoises d'acier supportent le toit des sedans et des hardtops Ford — comparativement à deux ou trois dans les modèles rivaux.

Les sedans et les hardtops ont dix-huit points d'appui en caoutchouc souple entre la carrosserie et la structure. La vibration et l'effet des cahots sont mieux amortis pour plus de confort.

Le siège avant de la Ford est solidement fixé au cadre, et non au plancher. Ceci minimise le danger que le siège bascule vers l'avant sous l'effet de heurts.

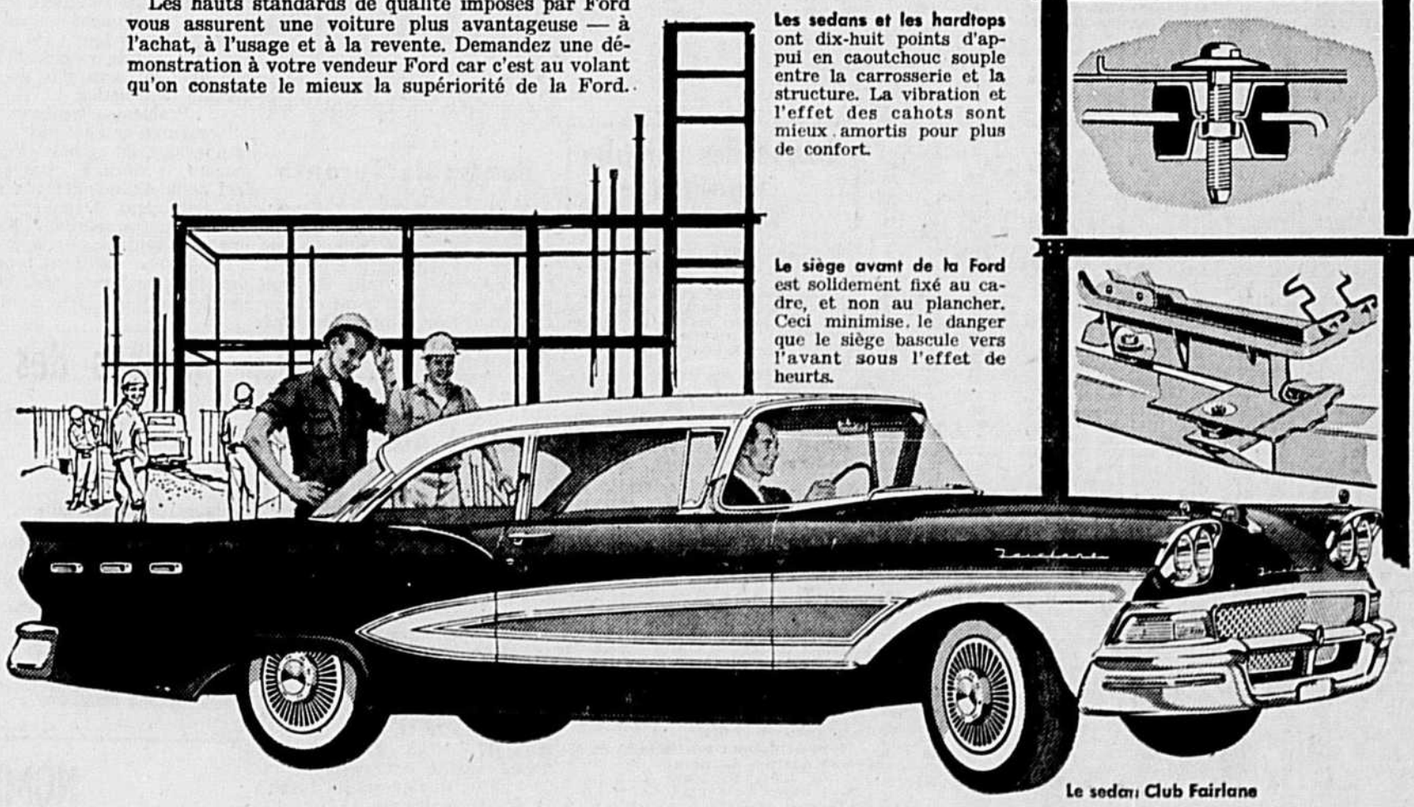

Le sedan Club Fairlane

Pour obtenir davantage sans payer un sou de plus, voyez votre vendeur FORD EDSEL

6-cyl. ou V-8 une merveille de conduite

La FORD *construite au Canada par des Canadiens, pour les Canadiens*

(Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans certains modèles et disponibles moyennant supplément dans d'autres.)

LAURENTIDE AUTOMOBILES Inc.
Distributeur pour la ville et le district — Tél. : LA 5-8181
25, RUE DORCHESTER — JEAN CHAMPOUX, président
FORD EDSEL

MOTORS LIMITED TEL. : MU 1-4626
Nouveau local : 777 Boul. Charest Ouest
(Près de Marie de l'Incarnation) Centre Industriel St-Malo

FORD EDSEL **GARAGE W. MARTIN LTEE**
MAURICE LEMELIN, gérant général
ROND-POINT - LEVIS - TEL.: TE 7-4764
Seuls vendeurs autorisés pour Lévis et la région

NOS SÉLECTIONS A-1 ET AUTRES SONT LES MEILLEURES AUBAINES EN VOITURES ET CAMIONS USAGÉS

Bourse de TORONTO

Fluctuations des moyennes
19 juin 1958

Industriels	447.85	—3.25
Mines d'or	84.03	—0.13
Métaux	159.39	—2.05
Pétroles	134.50	—1.18

Cours fournis par la Presse Canadienne

TITRES	vente	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
Abitibi	720	29	28¼	28¾
Abit pr	45	24¾	24½	24½
Acad Atl	100	9¼	9¼	9¼
Acad Atl A	65	21	20	20
Agnew S	50	11¼	11¼	11¼
Algoma	1320	30	29½	29¾
Alg Cent vt	100	21¾	21¾	21¾
Alta Gas	1765	17	17	17
Alumini	1245	26⅝	26	26
Alum 2 pr	30	48¼	48¼	48¼
Analog	300	270	265	265
Anthes Imp	100	27½	27½	27½
Argus	1985	22¼	21½	21⅝
Argus 2.40 pr	25	52¾	52¾	52¾
Ashdown B	100	11¼	11¼	11¼
A Art	300	8⅝	8⅝	8⅝
A Art debs	100	97	97	97
A Art wts	23	415	415	415
Atlas Steel	280	20	19¾	19¾
Bank Mont	7149	47¾	46½	46½
Bank N S	370	60⅝	60	60
Bell Phone	1817	41½	41¼	41⅜
Bowater	10	460	460	460
Bowat 5½ pr	85	48¼	48¼	48¼
Brazil	1370	6⅛	6⅛	6⅛
Br Tnk	220	21	21	21
B A Oil	2720	42¼	41	41
B C E 4¼ pr	100	43¾	43¾	43¾
B C E 4¾ pr	10	93½	93½	93½
B C E 5 pr	45	50½	50½	50½
B C E 5½ pr	75	52	51¾	51¾
B C Forest	610	10⅞	10⅝	10⅝
B C Pack A	25	12½	12½	12½
B C Pack B	125	12	12	12
B C Pow	675	41	40¾	40¾
B C Phone	35	42	42	42
Brown	125	11¼	11¼	11¼
Build Prod	50	40½	40½	40½
Burns	395	14½	14½	14½
Caldwell 1 pr	35	21	21	21
Cal Pow	325	72¼	71¾	71¾
Can Cem	510	32¼	32	32
Can Cem pr	25	29	29	29
C C C Stone	290	8	7⅞	7⅞
C I Fndry	320	30	29	30
C Br Alum	35	9¼	9¼	9¼
C Bnk Com	1319	50	48⅞	48⅞
Can Wire B	250	13¾	13½	13½
Can Life	100	184	184	184
Can Perm	90	92¾	92¾	92¾
Cdn Brew	1675	32	31⅝	31½
Cdn Brew pr	25	31½	31½	31½
C Pack A	75	46	45¼	45¼
C Pack B	300	42	41½	41½
C S L pr	100	12¾	12¾	12¾
C Bal A wts	450	325	320	320
Cdn Celan	35	14¼	14¼	14¼
C Chem	1500	5⅞	5⅞	5¾
C Collieries	600	455	450	450
C Coll pr	500	75	75	75
C Curt W	9300	160	155	160
C Dredge	525	20	20	20
C G Sec A	800	17½	17½	17½
C Hyd Car	625	7⅞	7⅞	7⅞
C I L	250	17¼	17¼	17¼
Cdn Loco	25	10⅝	10⅝	10⅝
Cdn Oil	1165	28½	27⅞	27⅞
C Oil wts 53	200	955	955	955
C Oil wts 55	2190	190	175	185
C P R	1267	27	26¼	26¼
Cdn Tire	15	110	110	110
C vickers	60	28½	28½	28½
C W N G 5½ pr	200	21¼	21¼	21¼
Cockshutt	1765	12⅛	11⅝	11⅝
Collwood pr	13000	6	5½	5½
Conf Life	105	159¼	159¼	159¼
Con Gas	683	32	31⅝	31⅝
Con Gas rts	3550	195	190	190
Corby vt	125	18	18	18
Cosmos	200	11¼	11¼	11¼
Crestbrk	100	175	175	175
Crow's N	200	16	15⅞	16
Davis B	200	250	250	250
Dist Seag	1325	29	28½	28½
D Fndry	1320	30	29⅞	29⅞
D Magnes	25	10	10	10
D Steel ord	275	21⅝	21½	21½
Dom Stores	750	64⅝	64	64½
Dom Tar	829	12⅝	12⅝	12⅝
Dom Text	1050	9	8⅞	8⅞
Dom Wool	92	20	20	20
D and M	400	75	75	75
Easy Wash pr	10	14¾	14¾	14¾
Eddy Match	100	25	25	25
Equit Life	30	54	54	54
Fam Play	225	18⅝	18⅝	18⅝
Fanny F	225	16½	16¼	16¼
Fed Grain	40	33	33	33
Fleet Mfg	1500	57	56	57
Ford U S	55	40	39¾	40
Ford A	295	86¾	83¼	83¼
Foundation	15	25¼	25¼	25¼
Fraser	10	25	25	25
Gatineau	425	35	34¾	34¾
Gat 5 pr	10	106½	106½	106½
Gen Bake	100	6¾	6¾	6¾
Gen Dev	4024	16½	16	16½
Gen Dynam	110	56	56	56
G M C	1054	38	38	38
Goodyear pr	5	49½	49½	49½
G L Paper	185	30¼	30	30
G N Gas	100	7½	7½	7½
G N G 2.80 pr	50	41	41	41
G Gas wts	400	400	385	385
G N Gas B wt	700	330	320	320
Greyhnd	400	10⅞	10⅝	10⅞
Guar Tr	5	22½	22½	22½
Gypsum	25	34	34	34
Hi Tower	200	6	6	6
H Smith	160	31¾	31¾	31¾
Hur Erie	125	40	40	40
Imp Bank	350	50¼	49⅞	49⅞
Imp Inv A	450	10½	10⅜	10½
Imp Oil	1335	45	44	44
Imp Tob	3200	14¼	14	14
Imp Tob pr	200	6½	6½	6½
Ind Accep	2556	34½	33	33
I Ac wts	330	11	10⅞	10⅞
Ingersoll A	100	7	7	7
Inglis	1900	350	345	345
Inland C pr	50	13½	13½	13½
Inland Gas	715	5⅝	5⅛	5⅝
Inland G pr	50	14½	14½	14½
Int Pete	3653	47	46⅝	46½
Int Prov	100	10	10	10
Inter P L	390	45¾	45½	45½
Inv Syn A	3360	14½	14	14½
Kelly wts	1000	260	230	230
Labatt	900	24⅞	24⅝	24¾
Lakeld	610	320	310	310
Lakeld debs	24	83	82½	83
Laura Sec	35	22½	22	22½
Lob 1 pr	575	30¾	30½	30½
Lob A	300	27	26⅝	27
Lob B	355	27½	27	27
Lob pr	125	46⅞	46⅝	46⅝
Mac Mill B	690	29⅞	29⅝	29⅝
Mass Har	1395	7⅝	7½	7½
Mc Cabe A	50	22	22	22
Mc Coll	124	59¾	59⅝	59⅝
Mc Coll pr	24	93	92½	92½
Mid West	8210	145	140	140
Milt Brick	400	300	300	300
M Cont A	10	12¼	12¼	12¼
Molson A	75	37⅝	37⅝	37⅝
Mon Knit	50	5	5	5
Mont Loco	70	15½	15½	15½
Moore	345	71	71	71
Nat Drug	200	14½	14½	14½
Nat Drug pr	500	14½	14½	14½
Nat Groc pr	150	27½	27½	27½
N Hos B	200	475	475	475
N St Car	30	22	21½	22
Nia Wire	50	11	10½	11
Nia Wire B	35	9¾	9¾	9¾
North Star	200	14½	14	14½
Nor Star A	150	14	14	14
North Star pr	25	42½	42½	42½
N Star wts	300	375	360	360
N Star wt 56	250	108	100	108
N Star wt 57	609	420	410	410
Nor Ont N G	960	13¾	13½	13¾
N W Util pr	20	80½	80½	80½
Ocean Cem	260	16	16	16
O B Su pr	50	10	10	10
O Jockey	450	200	195	195
O Jockey pr	100	9¾	9¾	9¾
O jock wts	1500	48	47	48
Page Hers	610	31	30½	30¾
Pbina new	200	7⅛	7⅛	7⅛
P C jewel	15	19	19	19
Powell R	605	34¼	34	34
Pow Corp	40	67½	67½	67½
Pres Elect	500	135	135	135
P Pipe Mfg	2000	410	405	405
QN Gas	620	23¾	23⅝	23⅝
Roe Av	4396	15⅜	15	15
Roe Av 5¾ pr	65	104⅜	104	104
Royal Bank	1836	65¼	63⅞	63⅞
Russell	1510	9½	9½	9½
St L Corp	700	13½	13⅜	13½
St Maurice	12200	77	65	77
Salada S	710	20⅜	20½	20⅜
Salada S A	10	41	41	41
Salada S B	205	35¾	35	35
Salada Wts	795	815	790	810
Sar Bridge	100	18	18	18
Scarfe A	25	6¼	6¼	6¼
Scythes	15	12	12	12
Shawin	756	26	26	26
Sicks	55	29	29	29
Sicks vt	140	29	29	29
Silverwd A	197	11¼	11¼	11¼
Simpsons	3532	23½	23	23¼
S K D Mfg	100	85	85	85
Southam	25	44	44	44
St Pav	510	38¼	38	38
St Brock A	100	8	8	8
Steel Can	300	59½	59¼	59¼
S Propane	100	6½	6½	6½
S Propane pr	100	23¾	23¾	23¾
S Prop wts	200	175	175	175
Suptest ord	690	17¾	17½	17⅞
Switson	300	390	390	390
Tamblyn	5	25	25	25
Taylor P C	5	8¼	8¼	8¼
T T Tailors	25	10	10	10
Tor Dom Bk	605	45¼	44¾	44¾
Tor Elev	200	20	20	20
Tor Iron	50	29	29	29
T Fin A	495	40⅝	40¼	40⅝
T Fin 5 pc	25	42½	42½	42½
Trans C P L	2215	26⅝	26¼	26¼
Trans Mt	369	55½	55	55
Twin C Gas	200	475	475	475
Un Gas	195	82	82	82
U Corp A	25	28	28	28
U Corp B	100	21½	27½	21½
U Fuel A	48	59⅜	59⅜	59⅜
U Fuel B	10	45½	45½	45½
Kalk G W	1478	29¼	28⅞	29
Wat Equip	250	5⅝	5⅝	5⅝

Bourse de MONTREAL

Fluctuations des moyennes
19 juin 1958

Banques	51.18	+0.07
Services publics	143.1	—0.7
Industriels	262.5	—1.9
Combinés	222.7	—1.0
Pulpe et papier	375.3	—0.4
Mines d'or	E4.56	—0.42

Cours fournis par
L.-G. Beaubien & Cie, Limitée,
70, rue St-Pierre, Québec.
Tél. : LA-9-1771

ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
295	Abit Pow P C	29	28⅝	—
100	Abit Pow P	—	—	24½
110	Acad-Atl S A	—	—	20
65	Alg St C L	29½	29¼	—
1625	Alum Ltd	26⅞	26	—
600	Alum Co P	—	—	23
885	Argus C L	22⅛	21¾	22
595	Asb Co Ltd	31	30⅛	30½
220	Atlas St Ltd	—	—	20
50	Bulley Sel O P	23	22½	23
485	Banq Can N	43½	43¼	43½
100	Bath P Pap A	—	—	37½
100	Bath Pow P B	—	—	18½
2977	Bell Tel Can.	41½	41¼	—
100	Bow Co N A	—	—	43½
200	Bow Co P C L	—	—	465
425	Braz Tr L P	—	—	6⅛
175	Brit Am B N	—	—	39
865	Brit Am O C L	42½	41⅛	—
634	Brit Col Pow C	41	40⅝	40⅞
1325	Brown Co	11¼	11	11¼
125	Calg Pow Ltd	—	—	72¼
629	Can Cem C	32¼	32	—
321	Can Cem C P	—	—	29
275	Can Iron F L	30¼	29½	29¼
25	Can Sreams L	—	—	39¼
870	Cdn Bank C	50	49¼	—
230	Cdn Brew L	31⅞	31½	—
100	Cdn Che Cel	—	—	5¾
100	Cdn Hus O L	—	—	14½
140	Cdn Ind Ltd	82	81	—
205	Cdn Int P C L	18	17⅞	—
215	Cdn Int P C P	—	—	47½
652	Cdn Oil C	28	27¾	—
725	Cdn Pac Rail	26¾	26½	—
85	Cdn Ic Ltd	28⅞	28½	—
466	Cocks Farm Eq	11⅞	11⅝	—
2335	Cons Min Smel	19⅞	19⅝	—
200	Cons Glass C L	30¼	30	—
875	Distil Co Seag	29	28⅝	—
200	Dom Exp Ltd	10½	10¼	10½
415	Dom Bridge C	22¾	22½	22⅝
310	Dom Fndr St	—	—	30
50	Dom Glass Co	22½	21½	—
600	Dom Tar Che	12¾	12½	—
100	Do Tar Che P	—	—	21¼
925	Dom Tex Co	9⅛	9	—
410	Du Pont C L	18	17¾	—
230	Elect Co	—	—	11¾
135	Ford Mot C	—	—	40
700	Found Co C	—	—	25
455	Fraser Co L	—	—	25
250	French Pet L	—	—	870
75	Gat Pow C	—	—	35
50	Gat Pow P	—	—	106
25	Gen Mot Co	—	—	38¼
310	Gen St W Ltd	—	—	7¾
275	Great Lakes P	—	—	30½
175	Gyp Lime Al	—	—	33½
524	Ho Oil C L A	18	17¾	—
845	Ind Accep Co	34½	33⅛	—
100	Inl Cem C P	—	—	13⅞
150	Int Nic C C	77	75	—
1006	Int Pet C I	47	46⅛	—
205	Int Pipe Line	45½	45¼	45½
560	Lab L'd john	25	24¾	24⅞
75	MacMil Bio B	—	—	29½
1705	Mas-Har-F	7⅝	7½	7⅝
620	McColl-Fr O	60	59	—
310	Mol Brew L A	37¾	37	—
135	Mt Loc Works	—	—	15¾
50	Mont Trust C	—	—	39
30	Morgan C L P	—	—	100
100	Nat Drug Ch C	—	—	14½
365	Nat St Ca C	—	—	21½
1152	Nor Mines L	44¾	44¾	—
1050	Ogil Fl M	33	32½	—
300	Pac Pet Ltd	17⅞	17¾	—
200	Page-Her T L	30⅝	30½	—
125	Pow Rier C L	—	—	34
320	Price Bros C L	—	—	40
25	Price Bros C L	—	—	89
744	Que Nat Gas C	23¾	23½	—
135	Que Pow Co	32¼	32⅛	32¼
2440	Roe Can Ltd	15⅝	15	—
50	Roe Can I	—	—	104½
319	Rol Pap C A	20	19½	20
2105	Royal B Can.	65	63½	—
650	Roy Oil C L	11½	11⅜	11½
910	Sal-Shir P B	—	—	35
2292	Shaw W Pow	26⅛	25⅞	26
335	Shaw. P	48½	48	—
40	Sicks Brew L	—	—	29
400	Simpsons L	23¼	23	23¼
1055	Stee Co Can.	59½	59¼	59½
10	Steinb L P	—	—	101
225	Tor-Dom Bank	45½	44¾	—
255	United St Co	—	—	14
55	Wal-Good W	—	—	29
1100	Weeb Knapp	355	350	355
25	West L G A	—	—	30
50	West L G P	106½	106	106½
25	West L G P	106½	106	106½

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par
L.-G. Beaubien & Cie, Limitée,
70, rue St-Pierre, Québec.
Tél. : LA-9-1771

ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
600	Abitca Lum	55	54	—
820	Anglo Nfld	6¾	6½	—
50	Cdn Dredge	—	—	20
250	Cons Paper	34	33¾	34
100	Cnsmrs Gas	32	31⅞	—
225	Dom Oil	—	—	36
35	E. Koot Pfd	—	—	105
230	Ford A	86¾	83¼	—
140	Lam A	—	—	9½
300	Minn et Ont	—	—	26⅞
100	More Co	—	—	71¾
110	N Que Pow	25½	25	—
520	Premier Stl	—	—	350
1300	Que.-Tel	25⅞	25¾	25⅞
100	Reitman's	—	—	16½
14855	St Maurice	71	67	77
60	S Ca Pow P	135	131	133
120	Trad A	40½	40⅜	40½
205	Trans Mt Oil	55½	55	—
	MINES ET PETROLES			
8500	Ameranium	—	—	5
6500	Anacon	57	55	57
15100	Anthonian	17	13	15½
300	Bailey Sel A	985	975	—
9500	Baker Talc	32	30	—
1000	Band-Ore	—	—	5
6000	Bateman	23	21	22
4000	Bellechasse	47	44	47
10000	Bornite	16	15	—
1100	Camp Ch	560	550	560
1000	Cdn Atlantic	480	475	480
500	Cdn De	—	—	580
1200	Cdn Hom	—	—	190
1100	Cdn Lith	—	—	16
500	Canalask	—	—	10
80700	Canorama	58	55	57
300	Cen-Del Rio	840	820	—
1000	Chib jaculet	—	—	60
11500	Chipman	—	—	10
2500	Com Mn Ung	27	36	37
1700	Cn Denison	15½	15¼	—
500	Cdn Hal	—	—	52
4300	Continental	—	—	140
200	Cop Rand	—	—	174
14500	Deisan	40	36	40
1500	E Sullian	207	205	207
1000	East Min.	—	—	40
500	Empire Oil	—	—	11
500	Fab Metal	6	5½	6
3400	Fatima	72	68	72
1000	Fundy Bay	—	—	7
3000	Futurity	52	51	—
1000	Gaspe	—	—	8
28860	Golden Age	24	20	24
200	Gunar	—	—	19½
225	Hollinger	24¾	24¾	24¾
200	Labrador	—	—	18¼
200	Lingside Cop	—	—	6
11500	Louvicourt	14	12	13
9300	Marpic Exp	—	—	19
4300	Merrill Is	93	90	—
1000	Mid-Chib	—	—	45
3400	Monpre Min	—	—	63
6300	Montgary Ex	62	60	—
3000	New S'ntiago	—	—	7
26500	New Spr Coul	17	13	16
1000	Nocana	—	—	9
1000	Nth Am Rare	—	—	50
4700	Obalski	12½	11	—
1000	Okalta	—	—	130
500	Opemiska	875	855	—
500	Opemiska	875	855	—
500	Orchan	—	—	13
600	Partridge	—	—	20
4200	Paudash	60	58	—
2000	Pennbec	—	—	24
1400	Por Prime	12½	12	12½
300	Proo Gas	—	—	252
100	Que Cop	—	—	37
1700	Que Lith	515	505	—
2000	Que Smeltg	23	22	—
1500	Radiore Ur	60	57	—
1000	St Michel	—	—	11
5000	Standard	20	12	20
650	Steep Rock	—	—	10¼
4400	Sullivan	217	215	—
4000	Tache Lake	—	—	13
200	Tarbell	—	—	4
200	Tazin	—	—	19
33500	Titan Pet.	59	53	54
500	Tib Explor	—	—	10½
200	United Asbes	—	—	205
2000	United Oils	218	216	—
15000	anguard	110	113	105
5200	valor Lith	10	9	—
1200	virginia Min	—	—	20
3000	Weedon	—	—	23
3000	Wendell	—	—	3
1000	zenmac	—	—	53

Webb Knp	1700	350	350	350
Wellington	123	70	70	70
Westeel	125	12¼	12¼	12¼
W Copper	1100	8	7¾	7¾

(Suite, Toronto: p. 13)

Bourse de NEW-YORK

Fluctuations des moyennes
19 juin 1958

Industriels	471.57	—5.08
Chemins de fer	116.41	—2.41
Services publics	78.41	—0.38
65 autres titres	162.61	—1.88

Cours fournis par
Barry & McManamy,
132, rue Saint-Pierre,
Québec. Tél. : LA 2-7006

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Alcoa	—	—	68⅛
Allied Chemical	—	—	77⅜
American Air	—	—	19¼
Am Br Par	—	—	17⅜
American Can.	—	—	48⅜
Am Cynamid	—	—	44
Am Smelting	—	—	45
Am Tel et T	—	—	177⅞
Am Tobacco	—	—	85⅞
Anaconda Cop	—	—	46¼
Atchison Rail	—	—	21⅝
Atlantic Coast L	—	—	32⅝
Avco Mfg	—	—	6¾
Baldwin Lima	—	—	12¼
Baltimore et Ohio	—	—	29½
Best Food	—	—	60
Bethlehem Steel	—	—	41¼
Boeing Airc	—	—	43¾
Bucyrus	—	—	26½
Can. Pacific	—	—	27
chance ought	—	—	45¾
chespeake et Ohio	—	—	54⅝
Chrysler	—	—	47⅞
Cities Serice	—	—	55½
Cleeland Elect	—	—	40¼
Columbia Gas	—	—	19¼
Cons Edison N Y	—	—	55⅝
Cons Nat Gas	—	—	47⅝
Corn Urod	—	—	73⅝
Delaware et Hud	—	—	20
Detroit Edison	—	—	40⅞
Eastman Kodak	—	—	109¾
Du Pont de Nem	—	—	183¼
Douglas Airc	—	—	57⅞
Erie	—	—	8¼
Flying Tiger	—	—	7⅞
Ford	—	—	41⅝
General Cable	—	—	36½
Gen. Dynamics	—	—	57⅝
Gen. Electric	—	—	58¾
Gen. Goods	—	—	61½
Gen Motors	—	—	39¼
Goodyear Tire	—	—	78
Gt North P	—	—	35½
Gulf Oil	—	—	113¾
Houston L P	—	—	54¾
Illinois Cent.	—	—	33⅛
Int Bus Machines	—	—	373½
Inter Harester	—	—	34½
Inter Nickel	—	—	79
Int. Paper	—	—	98
Int Tel et T	—	—	36¾
johns Manille	—	—	38¼
Kaiser Alum	—	—	26⅞
Kansas City S R	—	—	66
Kennecott	—	—	89
Lockheed	—	—	47½
Loew's Inc	—	—	16½
Louisile et Nash	—	—	64
Mead Co	—	—	36⅛
Mesabi	—	—	33½
Montgomery Ward	—	—	35⅜
Nat Distil	—	—	24⅝
Nat. Steel	—	—	50⅝
N Y Central	—	—	16½
Niagara Moh	—	—	35¾
Nickel Plate	—	—	22½
Norfolk et West R	—	—	63½
North Pacific	—	—	40
Ohio Oil	—	—	38⅛
Pacific Gas	—	—	57¼
Panhandle P R	—	—	49
Par Pict	—	—	38⅞
Penn R R	—	—	13⅞
Peoples Gas	—	—	46¼
Philadelphie El	—	—	40⅜
Proctor et Gamble	—	—	36⅜
Radio Co	—	—	34⅛
Republic Steel	—	—	46
Rock Island	—	—	24½
Royal Dutch	—	—	45½
Saint Regis	—	—	34½
Seabord Air Lines	—	—	26⅜
Sears Roeb	—	—	29½
Shell Oil	—	—	73¼
Socony ac	—	—	50¾
South Pac	—	—	44⅝
South Rail	—	—	40¼
Stand Oil Cal	—	—	52¼
Stand Oil Ind	—	—	53⅝
Texas Co	—	—	71½
Union Carbide	—	—	88⅞
Union Pac	—	—	29
United Airc	—	—	62⅛
U S Rubber	—	—	34¼
U S Steel	—	—	64⅛
anadium	—	—	31⅝
irginia Car	—	—	16⅝
Woolworth	—	—	47
Westinghouse	—	—	56½

BOURSE AMERICAINE

Presse Canadienne
Cours fournis par la

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Braz Tract	6½	—	—
Brown	12	11¾	11⅞
C Marconi	3⅛	—	—
Con Smelt	20¼	20	—
Creole	72⅜	71¼	—
Elec Bond and Share	31¾	31¼	31½
Ford of Cda A	89½	87	—
Humble	53½	53	—
Imp Oil	46½	45¾	—
Intl Pete	48⅞	48¼	—
Bolybdenum	27¼	26¼	—
Mesabi	33	32	—
Pac Pete	18¾	18¼	—
Stand Prod	12⅛	11½	12¼
St Law Corp	14⅜	14¼	—
Tri Cont Wts	22½	21	—
Webb & Knapp	1⅛	1	1⅛

Bourse des céréales

WINNIPEG

Cours fournis par la Presse Canadienne

WINNIPEG, 20. — (P.C.) — Toutes les céréales, le seigle excepté, enregistraient une hausse à la fermeture de la Bourse des grains de Winnipeg hier. La sécheresse se continuant dans certaines des grandes régions canadiennes productrices de céréales, les acheteurs sont de plus en plus nombreux à la Bourse.

La hausse du prix du lin a varié entre ¾ et 1½. Les blés de la tête des Lacs n'ont pas changé de prix.

	Haut	Bas	Fer.
Avoine:			
Juillet	70¾	70¼	70¾
Octobre	70⅞	70½	70⅞
Décembre	—	69½	69¾
Orge:			
juillet	95	94⅞	95
Octobre	95¾	95½	95¾
Décembre	93½	93⅜	93½
Lin:			
juillet	310	307½	309
Octobre	300½	297¼	298¾
Décembre	293½	291	291½
Seigle:			
juillet	113¾	112⅝	112⅞
Octobre	114½	113⅛	113⅝
Décembre	114⅞	114⅞	114⅜

Cours du blé No 2 pour exportation aux pays qui n'adhèrent pas à l'accord international du blé.

1 Nor 1.60½, No 2 1.56½, No 3 1.48½, No 4 1.40½, No 5 1.28½, No 6 1.24½, 1 Durum 1.92½, No 2 1.91½, No 3 1.76½.

Prix de l'accord international du blé et du marché domestique:

Nor 1.60½, No 1.56½, No 3 1.48½, No 4 1.40½, No 5 1.28½, No 6 1.24½, 1 Durum 1.92½, No 2 1.91½, No 3 1.76½.

Cours au comptant

Avoine: 2 CW 74¾, Ex 3 CW 71¼, 3 CW 70¼, Ex 1 Feed 69¾, 1 Feed 66¼, 2 Feed 63, 3 Feed 60, Mixed Feed 53.

Orge: 1 et 2 CW 6 rangs 1.09; 1 et 2 CW 2 rangs 1.07, 3 CW 6 rangs 95, 4 CW 6 rangs 91, 3 CW 2 rangs 93, 1 Feed 91, 2 Feed 90⅝, 3 Feed 88.

Seigle: 1 et 2 CW 1.12⅜, 3 CW 1.09⅜, 4 CW 99⅞, Ergoty 97⅞, Track 1.12½.

Lin: 1 CW 3.11, 2 CW 3.03¼, 3 CW 2.80, Track 3.09¼.

Office du blé

Cours de l'office du blé pour les ventes locales, ventes aux terminus sujets à confirmation.

Avoine: 2 CW 76¼, 3 Ex CW 72¼, 3 CW 70½, 1 Ex Feed 70, 1 Feed 66¼, 2 Feed 63¼, 3 Ex Feed 60¼, Mixed Feed 53, Mixed Grain 55¼.

Orge: 1 et 2 CW 6 rangs 1.16, 1 et 2 CW 2 rangs 1.12, 3 CW 6 rangs 1.11, 4 CW 6 rangs 3 CW 2 rangs 2.01, 1 Feed 91½, 2 Feed 91¼, 3 Feed 88¼, 3 Mixed Grain 83¼.

Bourse de Londres

LONDRES, 20. — (P. C.) — La réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre de 5 1-2 à 5 pour cent a causé une réaction limitée à la Bourse, heir.

Les émissions industrielles ont particulièrement réagi en accusant une forte avance. Les valeurs en dollars étaient fermes.

Les autres valeurs transatlantiques ont fléchi à la suite du déclin de la veille à Wall Street.

Produits agricoles

PRIX DU BEURRE, DES OEUFS ET DES PATATES

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points	64
No 1, moules d'une livre	65

PRIX DES OEUFS

Catégorie	A	B	C	D	E
Ex. gros	40	45	52	56-58	44
Gros	36-38	44-45	51-52	55-56	44
Moyens	34-35	40-41	47-48	50-52	40
Petits	34-35	32-34	35-36	44-45	29
B	30-31	35-36	37-39	44-45	32
C	19-20	22-24	26-27	33-35	22

A—Prix aux producteurs
B—Prix aux postes enregistrés à la caisse
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs
E—Bourse canadienne des denrées

TABLEAU DES VOLAILLES
Prix aux producteurs
(Sujets vivants)

Poulets De gril	
3 livres	23-25
A rôtir	
3 à 4 livres	23-25
4 à 5 livres	24-26
5 à 6 livres	28-33
6 livres et plus	34-38
POULES	
3 livres	20-21
4-5 livres	22-24
5 livres et plus	24-25
Dindons (grill)	
Moins de 10 livres	34-35
Vieilles dindes	32-35
Vieux dindons	28-30

Prix du gros Aux détaillants

Poulets De gril

	3 livres
A	34-35
B	32-33

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 livres et plus
A	34-35	36-38	44-45	45-46
B	33-33	33-34	36-38	40-42

Poules

Catégorie	3 livres	4-5 lbs	5 lbs
A	25-27	28-31	34-36
B	23-24	25-26	28-31

DINDONS

	Moins de 10 livres
A	50-52
B	44-45

PRIX DES PATATES
Producteurs aux grossistes
Sacs neufs cousus

Québec, 75 livres .... $1.05-$1.10

Tendances des marchés

Bourse de New-York

NEW-YORK, 20, (P.A.). —Une vague de ventes a balayé Wall Street hier et y a fait dégringoler les prix. Le recul est le plus considérable que ce marché ait subi depuis le 14 mai.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a reculé de $1.50. Elle est tombée à $173.20.

Le nombre de valeurs négociées a été de 1,227. C'est le plus élevé de l'année. Sur ce total, 793 valeurs ont reculé, 220 ont monté, 58 ont obtenu leur meilleure cote de l'année et 5 ont enregistré leur plus faible.

Le virement a été de 2,690,000 actions, au regard de 2,640,000 la veille.

Les valeurs canadiennes ont perdu du terrain.

A la Bourse Américaine, l'allure a été mixte et le virement, de 1,040,000, au regard de 1,030,000 mercredi.

Bourse de Montréal

MONTREAL, 20, (P.C.). —Les cours ont monté hier matin à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, mais ils ont fléchi par la suite; les deux marchés étaient encore à la baisse à la fermeture.

Le virement industriel a été de 78,400 actions, le virement minier et pétrolier, de 467,700 actions et le nombre de valeurs négociées, de 250, dont 54 ont avancé, 97 ont fléchi, 99 sont restées stationnaires, 17 ont obtenu leur meilleure cote de l'année et deux ont enregistré leur plus faible.

Bourse de Toronto

Toronto — (P.C.) — La Bourse de Toronto a subi hier son pire recul de l'année. L'indice des valeurs industrielles y a enregistré une baisse de plus de trois points. La veille, il avait subi un recul de trois points. Les métaux usuels ont reculé de plus de deux points.

Le virement a été de 3,706,000 actions, contre 1,306,000 jeudi.

Marché des bestiaux

MONTREAL, 20. — (P. C.) — Les prix étaient en hausse cette semaine pour les qualités les meilleures de bovins. Dans les autres catégories, les prix sont demeurés généralement stables. Les porcs ont accusé une baisse.

Arrivages : Bovins, 1,438; veaux, 2,628; porcs, 1,298; agneaux et moutons, 191.

Les bouvillons de choix ont rapporté 25-26; quelques-uns jusqu'à 26.75; les bons 23.25 - 24.75; les moyens 20.50 - 23; les communs 17 - 20.25. Les vaches de bonne qualité ont rapporté 17.75 - 19.25; quelques-unes jusqu'à 20.50; les moyennes 16.75 - 17.50; les communes 15.25 - 16.50; les très communes 11.75 - 15. Les bonnes taures 20.50 - 21.25; quelques-unes jusqu'à 22.50; les moyennes 18.25 - 20.25; les communes 13.50 - 18. Les taureaux, bons, 19.50 - 21.25; les communs et moyens, 16.50 - 19.25.

Les veaux de lait de choix ont rapporté 25 à 27 et quelques-uns jusqu'à 27.50, soit environ $1 de moins que la semaine dernière. Les veaux communs et moyens et veaux de chaudière ont rapporté 16 à 24.50. Les veaux d'herbe et veaux d'un an, 13 à 15.

Sur le marché de l'ouest, le prix des porcs a accusé une baisse de 2.25 et celui des truies de 1.50 à 2, par rapport à la semaine dernière. Les porcs de catégorie A ont rapporté 32.50 et les truies 23.50 à 24. Sur le marché de l'est, la baisse a été de $2 et les porcs de catégorie A ont rapporté généralement 30 plus $1 par carcasse; les truies, 21 à 23 plus $2 par carcasse.

Les agneaux de bonne qualité ont rapporté 24.50 à 29; les bons moutons de 6 à 9.50, les communs de 6 à 9.50.

Mardi prochain, 24 juin, fête de la St-Jean-Baptiste, le marché de l'ouest sera fermé toute la journée et le marché de l'est sera fermé à partir de midi.

Des cours profitables sur l'administration

Par GEORGE FRAJKOR
de la Presse Canadienne

ST-JOVITE. — (P. C.) — Quand l'homme est devenu assez habile pour gagner de $15,000 à $75,000 avant la maturité, on peut penser qu'il ne lui faudrait pas être beaucoup plus habile pour gagner davantage.

Trente-neuf hommes d'affaires du Québec, qui ont ce revenu, ne sont pas du tout de cette opinion. Après 10 ou 20 ans de succès dans les banques, la construction, les firmes de courtage et d'autres entreprises, ils déboursent $700 chacun pour suivre trois semaines de cours.

Les cours, terminés en fin de semaine, comprenaient un programme d'études avancées en administration, préparé pour la première fois dans le Québec par l'école des Hautes-Etudes commerciales, une faculté de l'université de Montréal et l'école d'administration de Harvard.

Pas de loisir !

On a donné les cours à l'auberge du Lac Ouimet, un endroit de villégiature enchanteur situé à St-Jovite, 85 milles au nord de Montréal, mais les hommes d'afafires qui les ont suivis n'ont pas eu beaucoup de temps pour aller à la pêche, jouer au golf, faire de la natation.

"C'est plus facile, a dit M. Louis-Edouard Presseault, contrôleur de Forano Ltée, d'administrer une compagnie, mais les cours sont très profitables. Ce n'était pas une dépense, mais un placement. On ne quitterait pas notre travail pour rien, d'ailleurs."

Les autres "étudiants", des financiers à l'administrateur d'une photogravure, du producteur de papier au modeste Emile Bouchard, ancien joueur de défense des Canadiens, tous ont émis la même opinion.

Bouchard, propriétaire d'un restaurant et président des Royaux de Montréal, a étonné les trois professeurs d'Harvard. Il a prouvé qu'il est tout aussi à l'aise dans l'administration qu'il l'était, jadis, sur la glace.

"Cet homme fut la surprise de l'école, a dit M. Jean Deschamps, jeune professeur de l'université de Montréal, qui dirigeait les cours. Il avait toujours la bonne solution, basée sur le raisonnement et les faits."

Cours spécial

Les cours étaient très différents de ceux qu'on donne dans les universités, où les professeurs parlent à des élèves qui prennent des notes. Seulement huit des hommes d'affaires inscrits détenaient des diplômes universitaires et tous avaient perdu l'habitude de prendre des notes.

On a donné les leçons d'après une formule élaborée à Harvard. On soumet aux élèves des problèmes réels qu'afrontent certaines compagnies — souvent en donnant le nom de ces entreprises — et on leur demande de les étudier.

Ils en étudient trois à la fois et, le soir, se réunissent par groupes de six à huit, afin de les examiner à nouveau. Ils cherchent la source du problème, qu'elle provienne de la politique de la compagnie, des méthodes de production ou du président.

Le lendemain, ils présentent les solutions qu'ils ont trouvées à une assemblée générale que dirige un professeur. Celui-ci les garde dans le sujet et leur fait remarquer les points qu'ils ont pu oublier. Les solutions, à moins d'être absolument mauvaises, sont gardées à jour. On ne leur révèle que très rarement la façon dont la compagnie en cause a réglé la situation.

Problèmes typiques

"Personne ne peut dire que les compagnies ont employé les bons moyens, a déclaré Deschamps. Qui nous dit qu'elles n'auraient pas fait mieux d'employer telle ou telle autre solution? Tout ce que nous voulons, c'est apprendre à nos élèves comment penser et prendre une bonne décision, selon les faits qui leur sont connus."

Les hommes d'affaires n'ont aucune objection à étudier auprès de spécialistes "en théorie". La plupart des professeurs, trois de Harvard et quatre de l'université de Montréal, qui détiennent des diplômes de Harvard, sont ou ont déjà été des hommes d'affaire avertis.

M. Roger Charbonneau, par exemple, qui enseigne deux fois par semaine à l'université de Montréal, est président de l'Anglo-French Drug Co. Ltd, une entreprise pharmaceutique de la métropole. Avant d'acheter cette compagnie, il était propriétaire de Radio-Nord, une chaîne de postes de radio du nord de la province, et des journaux hebdomadaires, "Rouyn - Noranda Press" et "La Gazette du Nord".

C'est lui qui enseignait la conduite des affaires. Les autres professeurs s'occupaient des relations humaines, des éléments d'administration, de la production, du commerce, de la finance et du contrôle administratif.

Tous les problèmes étudiés étaient d'origine américaine, mais on les avait choisis parce qu'ils sont "des problèmes typiques pouvant survenir n'importe où". L'an prochain, l'université de Montréal espère que les élèves pourront étudier des problèmes particuliers à l'industrie canadienne-française.

En raison de la popularité des cours, l'université en organisera pour les hommes d'affaires qui ne peuvent quitter leurs entreprises durant trois semaines consécutives. Il y aura une série de cours d'une journée, durant 15 semaines, suivie d'une semaine d'études intenses.

Pour l'université, ce n'est pas une formule payante : l'organisation est sans profit.

Indice commercial canadien de 1958

Les préposés aux achats, les hommes d'affaires et autres personnes n'auront plus besoin désormais de se demander s'ils peuvent obtenir tel ou tel produit au Canada. S'il est fabriqué au Canada, chose certaine, c'est qu'il est catalogué dans l'édition 1958 de l'"Indice commercial canadien" dont le président de l'Association, M. Ian F. McRae, vient d'annoncer la publication.

Projectiles téléguidés, aquariums, maisons préfabriquées, etc. sont autant de produits fabriqués au Canada par les 11,000 manufacturiers énumérés dans ce volume.

En plus de préciser, par ordre alphabétique, les noms et adresses des manufacturiers, l'Indice commercial canadien renferme des renseignements utiles tels que: adresses de leurs succursales, leurs principaux produits, leurs représentants à l'extérieur, leurs marques de commerce, etc. Une liste détaillée des produits fabriqués au Canada permet de localiser rapidement le fabriquant. L'Indice renferme aussi une section donnant les noms de producteurs, d'exportateurs et d'expéditeurs de produits agricoles. On trouvera également dans ce volume des renseignements sur les pratiques courantes du commerce extérieur: marchés, finances, assurances, transports, documentation. On y donne également un exposé des services mis à la disposition des exportateurs. Un index en langue française, ainsi qu'un certain nombre d'exemplaires avec index en espagnol et portugais, complète cette publication.

Les hommes d'affaires trouveront en ce volume de 1,170 pages une source précieuse de renseignements et dont on peut se procurer des exemplaires en s'adressant à l'Association des manufacturiers canadiens, 67 Yonge Street, Toronto.

Un emprunt des syndics de Longueuil à 5.149%

Les commissaires d'écoles protestantes pour la municipalité de Longueuil, comté de Chambly, ont vendu, lundi soir, 16 juin, $370,000 d'obligations remboursables en séries vingt ans. Un prix de 97.67 a été payé pour $205,000 de titres à 4% 1959-63 et $165,000 à 5% 1964-78, c'est-à-dire un coût net de 5.149%. Cette soumission était présentée par un syndicat formé de Dominion Securities Corp., Ltd., et la Banque de Montréal. Un octroi de $199,500 a été accordé par le secrétaire de la province à la corporation.

En février 1956, la commission scolaire avait vendu $29,500 d'obligations à 4-4½%, séries vingt ans ,au prix de 96.80, soit un intérêt moyen net de 4.758%.

Datées du 1er mai 1958, les obligations échoient du 1er mai 1959 au 1er mai 1987 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec ainsi qu'au bureau principal de cette banque à Toronto. Les titres peuvent être remboursés avant échéance après le 1er mai 1968. Autorisé par une résolution adoptée le 7 avril 1958, l'emprunt est contracté pour la construction d'une école de quatorze classes et d'une salle de réunions dans la ville de Mackeyville. L'octroi de $199,500 applicable en totalité au service de l'émission est payable en cinq versements annuels de $39,900., de 1959 à 1963 inclusivement.

Pour 1957-58, l'évaluation imposable de la commission scolaire se chiffre par $7,000,000. Le 30 juin 1957, la dette consolidée nette de la corporation s'établissait à $214,000 et un octroi total de $58,200 s'y appliquait.

Emprunt de $10,500. du canton Marston, Fron.

Le canton Marston, comté de Frontenac, a vendu, lundi soir, 16 juin, $10,500 d'obligations remboursables en séries en dix ans. Savard et Hart, Inc. a payé un prix de 98.27 pour des titres à 4½%, soit un coût net de 4.608%. C'était la meilleure des trois soumissions reçues, par la corporation, qui vient sur le marché pour la première fois.

Datées du 1er juillet 1958, les obligations peuvent être remboursées par anticipation après le 1er juillet 1965. Elles échoient du 1er juillet 1959 au 1er juillet 1968 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. C'est pour acheter de la machinerie que la municipalité effectue cette dépense autorisée par le règlement no 213. Lors d'un referendum tenu le 19 novembre 1957, ce règlement était approuvé par les électeurs propriétaires.

Pour 1958, l'évaluation imposable de la municipalité se chiffre par $159,550. Le 31 décembre dernier, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à $2,520. La population du canton Marston était, en 1957, de 329 âmes.

Canso Oil Producers

La Bourse Canadienne a été avisée qu'une assemblée spéciale générale des actionnaires de Canso Oil Producers Ltd, se tiendra à Calgary, Alberta, lundi, le 30 juin 1958.

Le but de cette assemblée est pour approuver un plan d'amalgamation avec Canso Natural Gas Ltd, et pour changer le nom de la compagnie en celui de CANSO OIL & GAS LTD. Les actionnaires auront aussi à considérer le changement des 2,866,442 actions émises de la compagnie, d'une valeur nominale de $1.00 l'unité, en 1,433,221 actions émises, d'une valeur nominale de $1.00 l'unité ,et d'augmenter le capital-actions autorisé de la compagnie à 6,000,000 d'actions, d'une valeur nominale de $1.00 chacune et, enfin, d'autoriser l'application pour des lettres patentes supplémentaires afin de confirmer ces changements.

Les actionnaires de CANSO NATURAL GAS LTD seront appelés à considérer cette amalgamation, ci-haut mentionnée, à une assemblée générale spéciale qui se tiendra à Calgary, Alberta, le 30 juin 1958.

Marché des denrées

Montréal, 20. — (P.C.) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix du gros, caisses en bois, extra-gros 48-49; gros 47-48; moyens 42-43; poulettes 30; B 33; C 23. Caisses reçues: 65.

Beurre: arrivages courants, admissibles 63 1-4; non admissibles 62-62 1-4; beurre de crèmerie, enveloppé, de première qualité 63 1-2-65; frais, prix du gros 63 1-2.

Fromage: livré à Montréal, blanc et coloré du Québec 32 1-2; prix du gros pour le blanc et le coloré du Québec 33 1-2. Aucune cote pour le fromage d'Ontario.

Pommes de terre: Ile-du-Prince-Edouard, les 75 livres, 1.50-1.60; les 50 livres, .95-1.10; les 10 livres, .28-.30; N.-B. les 75 livres, 1.40-160; les 50 livres, .90-1.00; les 10 livres, .24-.27; Floride, les 50 livres, 2.25-2.40; Californie, les 100 livres, nouvelles, 4.50-5.00.

Québec, 20. — Le marché des oeufs à Québec s'est raffermi devant une demande assez forte.

Devises étrangères

New-York, 20. — (P.C.) — Le dollar canadien n'a pas changé hier à New-York. Il y vaut 3 7-8 de plus que la devise américaine.

La livre sterling a gagné 3-16 sur le marché newyorkais. Elle y vaut $2.81 3-32.

Montréal, 20. — (P.C.) — Le dollar américain a fermé hier à un escompte de 3 3-4 pour cent en devises canadiennes, il est demeuré inchangé. La livre sterling en baisse de 3-16 à $2.70 9-16.

Dollar américain offert 96 1-4; demandé 96 9-32.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 93-061

MAURICE CHABOT, garagiste, domicilié dans la cité de Québec, faisant affaires au no. 29 de la Côte du Palais, sous les nom et raison sociale de : "GARAGE de la COTE DU PALAIS, DEMANDEUR

VS

PAUL BRUNET, 414, rue Taché, St-Boniface, Manitoba, DEFENDEUR

Il est ordonné au Défendeur de comparaître au Greffe de la Cour Supérieure, en la cité de Québec, dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.
"L'ACTION CATHOLIQUE" et "LE CHRONICLE TELEGRAPH".
(Signé) GUY FORTIER, D.P.C.S.

BUREAU DU PROTONOTAIRE, QUEBEC, le 17 JUIN 1958.
COPIE CONFORME
BIENJONETTI & MORENCY, procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 92-082

ROBERT O'MALLEY, voyageur, 21, rue Ste-Anne, Lauzon, P.Q., DEMANDEUR

VS

DAME MARY L. LALIBERTE, épouse séparée de biens de ANSELME-H. LALIBERTE, et le dit Anselme-H. Laliberté, tant personnellement que pour assister et autoriser son épouse aux fins des présentes tous deux de North Charlestown, New-Hampshire, Etats-Unis d'Amérique, DEFENDEURS

Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.
"L'ACTION CATHOLIQUE" et "LE CHRONICLE TELEGRAPH"
(Signé) GUY FORTIER, D.P.C.S.

BUREAU DU PROTONOTAIRE, QUEBEC, LE 16 JUIN 1958
COPIE CONFORME
JOBIN & VEZINA, procureurs du demandeur

Indices des valeurs mobilières

(1935-1939 = 100)

	1958 12 juin	5 juin	15 mai
Valeurs de portefeuille			
Total dqes actions ordinaires	240.2	236.0	227.3
Industrielles	249.6	244.8	234.5
De services d'utilité publique	188.6	186.5	182.1
Bancaires	264.8	261.9	260.2
Titres miniers			
Total	105.8	102.1	98.4
D'or	74.7	73.4	71.8
De métaux communs	177.1	167.9	159.4

Jean Gendron — Robert Monast — Georges Falardeau — T. H. Dunn

J. T. Gendron, Inc.

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Membres d'Investment Dealers Association of Canada

71, rue St-Pierre, Québec - Téléphone : LA 9-2965

NOMINATIONS A LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

M. J.-Adélard Constant

J.-Louis Cousineau, C.L.U.

Ulric Carrière

Lucien Ladouceur

Le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'Economie a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes qui ont été faites à la suite de la réorganisation du Service des Ventes de la Compagnie : Surintendant des agences : M. J.-Adélard Constant; Gérant général des ventes : M. Jean-Louis Cousineau, C.L.U.; Inspecteur des gérances et agences : M. Ulric Carrière; Instructeur des gérants et agents : M. Lucien Ladouceur, gérant de la division Montréal-7.

TORONTO

(Suite de la page 12)

W Cop wts	400	230	225	230
Weston A	280	30	29¾	30
Weston B	310	30	30	30
Westn 4½ pr	20	96½	96½	96½
West A wts	1490	11⅞	11⅝	11⅝
Wpg Cant	2180	7	6½	6½
Woodward A	100	14¼	14¼	14¼
CURB				
Andian	50	5	5	5
Ang Cdn	15	29	29	29
Anglo Nfld	825	6¾	6½	6½
Asbestos	190	30⅝	30½	30½
C D Sug	150	24½	24½	24½
Can ving	40	23	23	23
C Cottons	20	7	7	7
C Paper	460	34⅞	33¾	34
D Glass	100	74¾	74¾	74¾
D Glass pr	65	16¼	16¼	16¼
Dupont	610	17⅞	17¾	17¾
Int Pap	64	94	94	94
Int Util	400	27½	27⅝	27⅝
Lob Inc	25	113	111	111
Ogilvie	225	32½	32¼	32¼
Price Br	26	40	40	40
zeller's	500	32	32	32
PETROLES				
Ajax	5300	68	60	68
A P Cons	500	37	37	37
All Rox	1000	28	28	28
Am Leduc	1800	18½	18	18
Anchor	12700	17½	16	17½
Asamera	500	178	176	176
Bailey S A	545	985	970	970
Bailey S pr	160	24	24	24
Bail S pr	160	24	24	24
Bail S 5¾ pr	40	22⅝	22¼	22¼
Britalta	500	200	200	200
Calalta	1970	80	80	80
Cal Ed	600	27	26⅝	26⅝
C Oil Lds	1300	220	21 0	210
C S Oil wts	300	74	68	68
Cdn Atl Oil	150	475	475	475
C Chieftn	3100	100	100	100
Cdn Dev	3120	580	575	575
C Homestd	1500	190	185	185
C Husky	2721	14¾	14⅝	14¾
C Husky	2721	14¾	14⅝	14¾
C Husky wts	1400	805	790	790
C Prospect	1000	200	199	200
Cdn Wo	2111	156	154	154
Canso Nat	800	105	105	105
Cent Del	3425	840	820	820
Charter Oil	1200	185	182	185
C Mic Mac	4300	315	305	310
Con Peak	2000	6	6	6
Cree Oil	500	415	400	410
Dev Pal	1400	136	135	136
Dome Expl	25	10	10	10
Duvex	53000	12½	11½	12
Fargo	850	655	650	650
Gen Pet A	400	360	360	360
Gr Plains	350	19	19	19
Home Oil A	541	17⅞	17¾	17¾
Home Oil B	13	17¾	17¾	17¾
H B Oil B	13	17¾	17¾	17¾
H B Oil G	387	19	19	19
Humber	2000	111	108	110
jump Pnd	4450	26	25	25
jupiter	1000	200	200	200
Majtrans	1000	3½	3½	3½
Marigold	2000	15	14	14
Medal	2181	285	280	285
Midcon	6000	100	91	95
Mill City	5000	24½	24	24½
N Bristol	3100	8	7½	7½
N Cont	1200	28	28	28
N Gas Expl	3150	135	130	131
Northcal	1000	25	25	25
N C Oils	570	380	375	375
N C O wts	360	150	145	150
N C O pr	200	34	33½	34
Pac Pete	875	17⅞	17½	17½
Pan West	3000	29	28	28
Permo pr	900	169	165	165
Petrol	900	169	165	165
Petrol	34400	67	64	66
Phillips	1700	103	100	103
Ponder	500	25	25	25
Prairie Oil	900	300	295	295
Provo Gas	4300	253	250	250
Reef Expl	12000	8	7	7
Richwil	10612	132	129	132
Rocky P	2333	10½	10½	10½
Royalite	420	11½	11½	11½
Royalite pr	100	21¾	21½	21½
Sapphire	7200	70	64	70
Sapph debs	130	35	34½	35
Scurry	2500	190	185	185
Secur Free	375	595	585	585
South U	600	18	18	18
Spooner	3500	19	18	18
Stanwell	2000	83	80	83
Tex Cal	1700	46	46	46
Trans Can	200	114	114	114
Triad Oil	1450	470	450	460
Un Oils	5300	218	210	214
Wayne	14100	28	26	28
W C O G	700	179	173	173
W Decalta	1100	180	178	180
W dec wts	3000	26	25	25
W Naco	1025	108	105	105
Yan Can	1500	13	12½	13
CURB				
Dalhousie	2100	16	15½	16
S W Pete	200	100	100	100
MINES				
Acad Uran	6000	8½	8	8
Advocate	3200	345	330	345
Agnico	11000	55	52	55
Akaitcho	8100	60	55	58
Algom	750	17⅝	17¼	17½
Algom Wts	1900	635	600	615
Amal Rare	2000	26	26	26
Anacon	8800	58	56	56
Anglo Hur	200	12¼	12¼	12¼
Ang Royn	1000	30	29	29
Ansil	2000	22	21	21
Apex Res	1500	5	4½	5
Arcadia	4000	16	15	16
Area	1600	88	86	86
Arjon	3000	15½	15	15
Atlin Ruf	11120	20½	20	20
Aubelle	1000	6	6	6
Aumacho	21000	14	12½	13
Aumaque	800	12½	12½	12½
Aunor	200	245	245	245
Avilla	1000	5½	5½	5½
Barnat	4000	37	35½	35½
Barvue	600	11½	11½	11½
Bary Expl	2000	75	74	75
Base Metals	2600	22	21¼	21¼
Baska	15100	24	20	24
B Duq	2200	22½	22½	22½
Beaucage	2300	51	50	51
Belcher	3500	100	97	97
Belleterre	300	175	175	175
Bethlm	1854	97	96	96
Bevcon	2256	14½	14	14
Bicroft	3400	108	102	102
Bidcop	1000	15	15	15
Black Bay	4000	33	30	33
Bonville	5000	5	5	5
Bouzan	9400	55	53	53
Boymar	19500	8	7½	8
Bralorne	625	600	595	595
Broul Reef	2000	62	62	62
Brnhrst	1000	4½	4½	4½
Brunsman	1000	6	6	6
Brunswick	300	305	300	300
Buff Ank	500	90	90	90
Cable	4000	31	30	31
Camp Chib	3570	575	550	550
Camp R L	300	830	825	825
Cdn Astoria	2000	6½	6½	6½
C Dyno	1600	93	92	92
Cdn Thor	2000	7	7	7
Candore	301816	23½	22	22¼
Can Erin	24500	18	17½	17½
Can Met	14100	155	144	144
Captain	18500	18	16½	18
Cariboo	500	78	78	78
Cassiar	500	780	775	775
Cent Porc	13000	7½	7½	7½
Cheskirk	4000	7	7	7
Chester	2500	17	17	17
Chib jac	2000	60	59	59
Crib Kay	1000	13	13	13
Chimo	10700	55	55	55
Coch Will	1625	275	268	271
Cody Reco	3500	17	17	17
Coin Lake	1500	15½	15½	15½
Coldstrm	26200	37	36	36½
Coniagas	7500	63	61	62
Conlaur	1500	29	28	28
C Bellekeno	1500	14	14	14
C Beta G	4500	10	8	8
C Callinan	2000	13½	13	13½
Con C Cad	12000	6½	6	6½
C Denison	6743	15¾	15¼	15¼
C Den wts	4220	580	545	550
C Discovery	750	325	320	325
C Fen	3650	64	62	62
C G Arrow	4000	26¼	25½	26
C Halliwell	47525	55	52	52
Con Howey	300	240	235	235
Con M S	1560	19¾	19¼	19¾
C Mogul	300	160	160	160
C Morrison	2000	26	25	26
Con Negus	600	30	30	30
Con Nichol	1000	6½	6½	6½
C Northland	1500	41	40	40
C Regcourt	1500	15	15	15
C Sannorm	12500	8	7	8
Con Sud	7400	77	75	75
Con west	300	325	325	325
Cop Man	500	9	9	9
Coprand	5833	177	170	170
Coulée	7500	60	58	59
Crestaur	4500	11	11	11
Croinor	2000	10	10	10
Cusco	178100	21	20	20
Daering	2000	17½	17	17
D'Aragon	6000	27½	27	27½
De Cour	700	24	24	24
Delnite	1500	59	55	55
Dome	70	15½	15	15
Donalda	7000	11	11	11
Duvan	12700	19	18	18
East Mal	3200	165	155	155
East Sull	2115	207	201	201
East Met	1000	8½	8½	8½
East Min	10800	42	39	41
Elder	12000	90	86	90
Eldrich	1000	34	34	34
El Sol	21500	11	10½	11
Falcon	1100	27¼	26⅝	27¼
Faraday	7450	135	129	129
Fara wts	3000	55	50	50
Francoeur	26500	11	8	10
Frobisher	200	198	198	198
Gaitwin	90500	11½	9½	10½
Geco Mines	525	14½	14	14
Genex	6500	15	15	15
Geo Scien	500	32	32	32
Giant Y K	2475	630	625	625
Glacier	1700	120	105	108
Goldcrest	41300	18½	16	17
Gold Eagle	1000	10	10	10
Gold Man	4000	30	30	30
Grah bousq	500	9	9	9
Grandroy	61500	23	20½	23
Grandue	700	138	135	135
Greyhk	15700	21	20½	20½
Gulch	3000	16	16	16
Gulf Lead	500	8	8	8
Gunnar	10370	19⅝	18¾	19
Gunnar wts	9760	840	790	800
Gwillim	6000	7	7	7
Halmon	1100	89	87	87
Hard Rock	3000	10	9½	9½
Har Min	4000	13	12½	12½
Hasaga	2722	15	15	15
Headway	6500	61	58	58
Heath	2000	7½	7½	7½
Heva	1000	5	5	5
Hollinger	105	24⅛	24⅛	24⅛
Hoyle	1800	480	450	450
Hud Bay	475	47⅝	47⅛	47½
Hugh Pam	3500	24	24	24
Ind Lake	500	8	8	8
Int Ran	56700	33	31½	32
Irish Cop	3600	167	158	167
jacobus	4800	160	158	160
jaye Expl	18600	85	82	85
jellicoe	3600	13½	13	13
joburke	12600	18	16	17
joliet	500	27	27	27
jowsey	544	52	52	52
Kenville	1000	6½	6½	6½
Kerr Add	650	18½	18¼	18⅜
Kilembe	225	185	185	185
Kirk Min	1600	42	42	42
Labrador	960	18¾	18	18
Lake Cin	1000	113	110	110
L Dufault	2100	72	70	72
L Shore	710	475	470	470
L Wasa	500	23	23	23
La Luz	500	325	325	325
Leitch	1300	142	139	139
Lencourt	1500	9	8½	8½
Lexindin	500	4	4	4
L L Lac	1600	200	195	195
Lomega	500	4½	4½	4½
Lorado	800	63	60	60
Lorado wts	1000	32	32	32
Louvict	10500	14	11	14
Macassa	2420	300	295	295
Macdon	1000	28½	28½	28½
Mac Leod	500	108	108	108
Madsen	1500	249	245	248
Magnet	3000	6	4½	4½
Maneast U	4000	8	8	8
Maralgo	429110	91	79	83
Marcon	3000	7½	7½	7½
Maritime	4400	77	76	76
Martin	32117	28	26	26
Matatch	2900	22	20	21½
Maybrun	500	18	18	18
Mc Intyre	430	81	80	80
Mc Ken	2000	23	23	23
Mc Mar	3500	8½	7½	7½
Mc Wat	500	16	16	16
Merrill	2400	91	90	90
Midrim	7500	108	102	108
Milliken	18140	287	275	278
Minda	7500	7½	7	7½
Min Corp	100	13	13	13
Min Ore	6900	17	15	17
Moly	500	26	26	26
Mt Wright	3356	60	57	60
Nama Cr	2800	23	22½	22½
Nat Expl	2900	20	20	20
Nealon	6000	6	6	6
Nes Lab	1200	29	29	29
New Alger	1600	8	8	8
New Ath	5185	35	34	34
New Bid	1500	5½	5½	5½
New Delhi	44000	54	49½	51
N Dicken	6300	235	225	230
N Fortune	30600	13	12	12½
N Goldvue	4000	6	5½	5½
N High	17199	13	11	13
New Hosco	2000	18½	18½	18½
New jason	2000	9½	9½	9½
N Kelore	15000	6½	6	6½
Newlund	47500	18	16	18
N Minda	3950	12	11½	11½
N Mylama	19750	18	16½	16½
Newnor	8000	6	6	6
New Rouyn	2000	8	8	8
Nick Rim	1500	76	74	74
Nipissing	1620	197	191	195
Nisto	500	6	6	6
Noranda	865	44¾	44¼	44¼
Norgold	200	7	7	7
Norlartic	3000	17	15	17
Normetal	2600	300	295	295
Norpax	4500	25	24	25
Norsyne	1500	10	9½	9½
N Rank	170025	77	70	71
Northsp	8042	380	360	360
Norsp A wts	300	250	245	245
North Can	500	105	105	105
Norvalie	7500	19	16	17½
Nudul	500	20	20	20
Obaska	1000	6½	6½	6½
O'Brien	1500	52	52	52
Ogama	2000	6	6	6
Oka Rare	1000	13	13	13
O'Leary	2200	20	17	17
Opem	3655	880	850	850
Orenada	2000	11½	11½	11½
Osisko	2000	35	35	35
Pamour	1600	64	62	62
Peerless	10700	34	30	30
Perron	4800	25	25	25
Pick Crow	2375	110	105	110
Pioneer	800	145	140	142
Placer	450	10	995	10
Preston	620	675	650	650
Pronto	2210	515	505	505
Pronto wts	15330	20	8	8
Pros Air	3500	108	106	107
Purdex	2100	14½	14	14
Que Ascot	21500	20	18	20
Que Chib	1900	53	50	50
Que Cop	6100	37	36	36½
Que Lab	6000	7½	7	7½
Que Lith	2380	515	500	505
Q Metal	1800	103	100	100
Quemont	455	10¼	10	10
Radiore	11900	61	55	57
Rayrock	2400	100	95	95
Rexspar	11500	57	54	55
Rio Rup	2000	8	8	8
Rix Athab	4200	49	48	48
Roche	4000	16	15	15
Rockwin	34775	51	46	46
Rowan Cons	5000	11	10	11
St Michael	1400	10	9	9
Sant Ant	2700	74	71	74
Sand Riv	3000	13	13	13
Sheep Cr	3500	45	40½	45
Sherritt	1575	430	425	425
Sil Miller	4200	67	65	65
Siscoe	1850	61	60	60
Slocan v R	2900	8	7	8
Stdcona	2658	19	19	19
Stanleigh	2920	154	146	146
Stanlgh wts	1380	70	65	65
Stanrck	300	295	290	290
Starratt	103500	12	10½	11½
Steloy	3500	9	9	9
Steep R	3990	10¼	10	10
Sturgeon	7000	14	14	14
Sud Cont	3000	7	7	7
Sullivan	2220	215	210	211
Sylvanite	800	115	112	115
Taurcan	44742	110	92	109
Taurcan vt	14200	107	92	105
Teck H	1550	165	163	165
Temag	23600	110	99	100
Tiara	833	7	7	7
Torbrit	500	30	30	30
Tribag	1200	28	27	28
Ult Shaw	29200	33½	32	33
U Asbeseos	1700	705	690	695
Un Keno	800	415	405	405
ventures	280	27	26½	26½
Waite Am	1131	620	610	620
Weedon	4000	24	23	23
Werner	1000	10	10	10
Willroy	8300	84	79	79
Will wts	300	38	38	38
Wiltsey	23200	21	18½	19½
Wr Harg	2600	140	138	140
Yale Lead	3000	14	13½	13½
Yellorex	1000	9	9	9
Yk Bear	500	10 0	100	100
zenmac	167700	56	50	53
zulapa	625	17	17	17
CURB				
Bulolo	100	390	390	390
Gaspé Cop	200	27	27	27
Pato	100	345	345	345

Total des ventes: 3,706,000.

Standard Brands Inc.

Standard Brands Incorporated a informé la Bourse de Montréal que 750 actions ordinaires additionnelles furent émises à la suite de l'exercice d'options accordées sous un plan d'options adopté par les actionnaires le 1er mai 1951. On compte actuellement 3,270,942 actions ordinaires en circulation.

MINES HORS LISTE

Cours fournis par la Presse Canadienne

Titres	Of.	Dem.
Bald Mountain	13	15
Belmont	5	1
Garland	7	12
Glencona	1	2
Indept	5	7
Kenmac	3	6
Lun Ech	20	24
Martin Bird	6	8
M Oka	10	12
Natl Mal	15	20
Nipiron	13	15
Norbeau	45	55
Oklend	4	6
Pascalis	10	14
Proincial	2	4
Quejo	5	8
Rand M	4	6
Scott Ch	2	4
Starlight	3	6
W Leys	4	7
Young D	16	19

Obligations Internationales

(Par A.-M. Kidder and Co.)

Titres	Offre	Dem.
Australie 3½-66	93¼	94¾
Brésil 3¾ series 1-5	99½	—
Brésil series 6-30	97	—
Bolivie Rep 7	19½	20
Chili 3-93	37⅛	37½
Colubie 3-70	53	54
Danemark 4½-62	108	—
Allemagne 5½-65	136	—
Italie 3-77	70	72
Medellin 3-78	46½	48
Milan 6½-52	116	—
Norvège 4¼-65	99½	100
Pérou 3-97	46½	47
Rome 6½-52	116	—

LÉVIS et la Banlieue

L'ACTION CATHOLIQUE

A LEVIS

ABONNEMENTS :
Robert Breton
245, rue Wolfe
Tél.: TE 7-1922

NOUVELLES :
Marcel Nadeau
12, rue St-Félix
Tél.: TE 7-1156

ANNONCES CLASSEES :
Québec, LA 2-4771

ANNONCES COMMERCIALES :
Robert Breton
245, rue Wolfe
Tél.: TE 7-1923

A propos des Postes. — Mardi, 24 juin 1958, congé statutaire, Fête de Saint-Jean-Baptiste, sera observé comme suit dans le service postal à Lévis.

Livraison à domicile : Aucune sauf des lettres par exprès.

Vestibules: Bureau-chef, Lévis Ouverts de 7 h. a.m. à 6 h. p.m.; Stations postales: ouvertes de 8 h. a.m. à 12 h. (midi); Sous-bureaux : Fermés toute la ournée.

Cases louées : — Les correspondances reçues entre les heures ci-dessus mentionnées seront distribuées.

Guichets : Ouverts au bureau-chef et aux stations postales de 8 h. a.m. à 12. (midi) pour toutes fins postales, excepté celles de la caisse d'épargne et du service des mandats-poste.

Levée des boites aux lettres : Comme aux jours ordinaires.

Acheminement des correspondances : Comme aux jours ordinaires.

Ordre du défilé de la St-Jean-Baptiste, à Lévis.

1. La police provinciale.
2. La police municipale de Lévis.
3. La police municipale de Lauzon.
4. Corps Impérial des Frontiersmen.
5. Patro Québec-Ouest.
6. Char allégorique, "Je me Souviens", hommage de G.-J. Lemieux Ltée et Club des Lions, Lévis-Lauzon.
7. Officiers et membres du club des Lions, Lévis-Lauzon.
8. Corps des Cadets Shawinigan-Sud.
9. Char allégorique, "Transports d'Antan", hommage de Canadian Import Co. et société St-Jean-Baptiste de Lévis.
10. Les officiels de la S.S.J.B. du Conseil de Lévis.
11. Garde N.-D. de la Garde.
12. Char allégorique, "Guillaume Couture" hommage des Conseils des Chevaliers de Colomb, 3e et 4 degré Lévis-Lauzon.
13. Assemblée Cardinal Louis-Nazaire Bégin.
14. Grand chevalier et Conseil des Chev. de Colomb no 2651.
15. Corps de cadets, société St-Jean-Baptiste de Québec-O.
16. M. et Mme Samuel de Champlain.
17. Fanfare des Frères Maristes, Lévis.
18. Char allégorique, "Henri de Ventadour? Duc de Lévis", hommage de la cité de Lévis.
19. MM. les Curés de Lévis, Christ-Roi et de Ste-Jeanne d'Arc.
20. M. le Maire de la Cité de Lévis et les membres du Conseil Municipal de Lévis.
21. Garde du Sacré-Coeur de St-Romuald.
22. Char allégorique, "Arrivée des Récollets", hommage de Geo. T. Davie & Sons Ltd et société St-Jean-Baptiste de Ste-Bernadette de Lauzon.
23. Les oficiels de la S.S.J.B. du Conseil de Ste-Bernadette.
24. Garde du Christ-Roi.
25. Char allégorique, "Champlain et l'Angelus", hommage de Noreau Electrique Ltée et les Chambres de Commerce, Lévis-Lauzon.
26. Les officiers des Chambres de Commerce sr Lévis et Lauzon.
27. Corps de Cadets Ecole St-Dominique.
28. Char allégorique, "Hélène Boulé et Mamans Indiennes", hommage de E. E. Lemieux Inc. et S.S.J.B., Bienville-Lauzon.
29. Dr P.-A. Lemieux, vice-président du conseil diocésain de la S.S.J.B. de Québec.
30. Les officiels de la S.S.J.B. du Conseil de Bienville.
31. Corps de cadets du collège de St-David.
32. Char allégorique, "Pacte d'amitié avec les Indiens', hommage de L.-P. Gagnon Ltée et la S.S.J.B. de St-David.
33) M. le Curé de St-David.
34. Les officiels de la S.S.J.B. du Conseil de St-David.
35. M. le Maire et les membres du Conseil de la municipalité de St-David.
36. St-Télesphore.
37. Fanfare St-Jean-Baptiste de Québec.
38. Char allégorique, "Voyage de Chamulain", hommage de la Cité de Lauzon.
39. MM. les Curés, de Lauzon, Bienville et Ste-Bernadette.
40. M. le aire de la Cité de Lauzon et les membres du Conseil municipal de Lauzon.
41. Patro de Lévis.
42. Char allégorique, "St-Jean-Baptiste", hhomage de la S.S. J.B. de Lauzon.
43. Les officiels de la société St-Jean-Baptiste du Conseil de Lauzon.
44. Les officiels du comité d'organisation de L'Année Samuel de Chamulain pour la rive sud.
45. Garde Dollard des Ormeaux.
46. Char allégorique, "Hommage à la France", gracieuseté des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc., Lévis-Lauzon.
46-A. Les officiels de l'Ass. des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc.
47. M. Albert Samson, député provincial du comté de Lévis.
48. Garde N.-D .de la Paix.
49. Char allégorique, "Les Premiers Labours", hommage de J.-L. Demers Ltée et le Cercle les Voyageurs de Commerce, Lévis-Lauzon.
50. Officiels du Cercle des Voyageur de Commerce, Lévis-Lauzon.
51. Garde Ste-Jeanne d'Arc.
52. Char allégorique, "Centenaire du Couvent de Lévis".
53. Hon. sénateur Cyrille Vaillancourt.
54. Patro St-Vincent de Paul.
55. Chara allégorique, "Ca majesté la Langue Française", hommage de la Laiterie Fortier Ltée et le Jeune Commerce Lévis-Lauzon.
56. Officiels du Jeune Commerce Lévis-Lauzon.
57. Les Zouaves de Québec.
58. Char allégorique, "Louis Hébert", hommage de la Coopération Fédérée de Québec.
59. Garde de N.-D. de Charny.
60. Police Provinciale de la Route.

Parcours de la parade

Le départ se fera à 2 heures p.m. de la rue Langelier à Ste-Bernadette pour suivre les rues St-Joseph, Wolfe, Guenette, Mt-Marie et démembrement dans la cour du Collège de Lévis.

Le comité d'organisation demande à tous les citoyens de la rive sud de décorer leurs demeures, afin de lui donner un air de fête.

Fonds Mutuels

Cours fournis par A.-M. Kidder & Co.

Titres	Off.	Dem.
x Affil Fund Inc Com	6.29	6.80
x American Bus Shares	4.10	4.38
x Boston Fund Ltd	15.69	16.96
x Bullock Fund Ltd	11.87	13.01
Cdn Inest Fund	8.56	9.39
Can. Co Ltd	33.66	35.34
Champ Mut Fund of Can.	5.04	5.53
Commonw Inter Co	7.03	7.73
Corp Inest	8.28	8.99
Diidend Shares	2.71	2.97
Dom Equity Inv Ltd	14.55	13.85
Fonds Collectim A	5.08	5.59
x Group Sec Auto Shares	6.91	7.58
x Group Sec Rail Shares	7.71	8.45
x Group sec Steel Shares	7.22	7.92
Grouped Income	3.45	3.79
Growth Mines Ltd	3.94	4.13
Growth Oil et Gas	7.66	7.93
Inest Growth Fund	5.40	5.84
Inter American	8.84	10.35
x Incorp Inest	7.56	8.17
Inest Mut of Can.	10.09	10.91
Keystone of Can.	11.05	11.95
x Keystone Cust B-3	15.83	17.28
x Do B-4	9.34	10.19
x Do K-1	8.34	9.10
x Do K-2	10.49	11.46
Leverage Fund	5.05	5.55
x Mass Inv Trust	11.05	11.95
x Mass Inv Growth Stock	10.32	11.16
Mut Accum Fund	8.28	8.99
Mut Income Fund	4.75	5.19
Pret et Revenu	5.04	5.50
Regent Fund	4.81	5.29
Resources of Can.	6.15	—
Radisson R I	4.69	5.15
1958 Exec Fund Cda	5.00	5.25
Sup Exec 1955 Ltd	33.65	—
Do 1956 Ltd	27.60	—
Sup Growth Fund	1.70	1.83
Sup Income Fund	3.76	4.04
Sup Amer Fund	6.02	6.47
Teleision Elect	10.89	11.87
Do 1957 Ltd	4.73	—
Timed Inest Fund	5.20	5.20
x Wellington Fund Inc	12.63	13.77
Sociétés de Placement:		
Diers Inc Shs Series B	3.25	3.55

A—signifie moins et B plus la commission d'échange.
x—signifie en deise américaine.

Devises étrangères

Cours compilés par la Banque de Montréal et fournis par la Presse Canadienne

Etats-Unis (dollar)	$0 96⅝
Angleterre (lire)	2 71
Belgique (franc)	.0194⅛
Tchécoslovaquie (cour)	.1347
Danemark (cour)	.1901
France (franc)	.0023 1-16
Allemagne (mark)	.2310
Hollande (florin)	.2535
Italie (lire)	.00155
Mexique (peso)	.0079⅝
Norvège (cour)	.1356
Suède (cour)	.1870
Suisse (franc)	.2258
vénézuéla (bolivar)	.2906

(Cours Nominaux).

Valeurs au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co., Inc. Montréal

Titres	Offre	Dem.
Ang Can Tel A	29½	30½
Banque d'Economie	34	—
Banque d'Epargne	48	49½
Banque Provinciale	20	31
Briqueterie St-Laurent	65	—
Can Delhi	6⅛	6½
C Javelin	14¼	15
Corp d'Exp Financière	11½	12
Crédit Foncier	70	—
Dupuis Frères P	20½	—
La Laurentienne	50	—
La Prévoyance	48	—
La Solidarite	35	—
Les Prévoyants	25	—
Manufacturers Life	243	246
Qué Téléphone 5 PC P	18	—
Société d'Adm and Fiducie	80	85
Trust Gen du Can P	98	—
West Transmission	19¾	20½

Le prix de l'or

PARIS, 20. — (P. C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, était coté à 3,600 francs sur le marché libre français de l'or, hier. L'aigle, pièce d'or américaine de $10, valait 8,360 francs.

LONDRES, 20. — (P. C.) — Cote de l'once d'or fin sur le marché européen de l'or : $35.08 à l'achat et $35.10 à la vente. Prix de l'once de Troyes sur le marché londonien des lingots : 249 shillings 11 1-4 pence $35.10 16-25.

Certificats de compétence en Assurance-Vie

● Trois assureurs de notre ville, M. Emilien Blanchet, M. Paul Audet et Mlle Suzanne Audet, ont obtenu le certificat de compétence de l'Association nationale des Assureurs-Vie. De gauche à droite, M. Pierre Hamel, 1er vice-président de l'Association des Assureurs-Vie, M. Edouard Richard, ancien président de l'Association, M. Jean Lamarche, président de l'Association, M. Emilien Blanchet et M. Paul Simard, vice-président. Etant donné l'absence de M. Paul Audet et de Mlle Suzanne Audet, M. Richard a reçu le certificat en leur nom. (Photo de "L'Action Catholique", Roger Bédard).

Des certificats remis à plusieurs assureurs-vie

L'Association des Assureurs-Vie de Québec a remis hier, à trois de ses membres une distinction qui les honore de façon toute particulière : le certificat national de compétence. Pour obtenir ce certificat, il faut avoir un minimum de 90 pour cent dans les affaires produites, au cours de dix années consécutives. Les récipiendaires sont : M. Emilien Blanchet, M. Paul Audet et Mlle Suzanne Audet. En l'absence de M. Audet et de Mlle Audet, c'est M. Edouard Richard, ancien président de l'Association, qui a reçu pour eux le certificat. La démonstration a été présidée par M. Jean Lamarche, président de l'Association, qui a fait l'historique du Certificat national de Compétence.

Voici maintenant les noms des personnes inscrites pour l'obtentifon de ce Certificat, ou qui l'ont déjà obtenu, ayant rempli les conditions exigées durant une période de plus de 10 ans. Les inscrits représentent presque toutes les compagnies d'assurance-vie qui ont un bureau à Québ,ec et à Lévis. Après chaque nom, on travera le nombre d'années au cours desquelles chaque personne mentionnée a obtenu plus de 90 p.c. d"efficience dans ses affaires produites :

S. Marchand 13; C.-E. Savard 13; J.-P. Bolduc 12; E. Richard 12; Lucien Cloutier 11; Paul Audet, C.L.U. 10 Emilien Blanchet 10; T. Sicard, C.L.U. 8; Victor Marois 7; John Schulman 7; René Mainguy 6; Léopold Roy 6; J.-A. Tardif 6; Marcel Bilodeau 5; L. P. Drouin 5; C.-E. Gingras 5; J.-Marc Lehoux 5; G. Bouchard 4; Victor Dumais C.L.U. 4; P.-E. Giroux 4; F. Moreau, C.L.U. 4; G. Plamondon 4; R. Thibault 4; J.-A. Paré 13; A Blanchet 12; Gérard Gosselin 12; J.-Edouard Turcotte 12; Paul-E. Lachance 11; Suzanne Audet, C.L.U. 10; Jean-C. Matte 9; Ernest Cantin 7; Simon Robitaille 7; Pierre Hamel 6; C.-E. Morel, C.L.U. 6; J.-E. Samson 6; Lawrence Thomas 6; J. Corriveau 5; L.-P. Fortin 5; Guy LeBrun 5; René Bernard 4; Raymond Carignan 4; Albert Giguère 4; Gérard Johnson C.L.U. 4; Ant. Parent 4; J. P. Plante 4; P. Wagner 4; Adrien Blouin 3; W. Brodrique 3; Elzéar Dumas 3; G.-A. Gourgues 3; Marcel Jobin 3; J.-B. Lépine 3; J.-P. Poulin 3; Léo Carrier 2; André Chalifour 2; A. Flamand 2; Paul H. Giroux 2; Robert Gosselin 2; J.-B. Heney C.L.U. 2; P.-E. Hudon 2; M. Légaré 2; Gérard Létourneau C.L.U. 2; J.-Lucien Morency 2; Clément Payer 2; J.-Lucien Angers 1; Maurice Bilodeau 1; Jean Bussières 1; Omer Dufour 1; Claude Foley 1; Jos.-Henri Gosselin 1; A. Boulet 3; Robert Cloutier 3; B. Giroux 3; Lucien Guay 3; Hilaire Lemay 3; Jules Marcoux 3; F. Santerre 3; Paul-Eugène Chabot 2; J.-F. Drolet 2; N. Gagnon 2; Lucien Gauthier 2; Roland Hallé 2; Fernand Houle 2; Adélard Lachance 2; P.-A. Lessard C.L.U. 2; Raymond Masson 2; André Parent 2; Paul Renaud 2; M. Roger Baillargeon 1; Léo Blouin 1; C. Couture 1; Jules Dumas 1; Gérald Gaudreau 1; Fernando Légaré 1; Auguste Lize 1; Eugène Marier 1; Fernand Paré 1; Lauréat Pichette 1; Paul Racine 1; Bertrand Simard 1; Raymond Verret 1; Jean-Charles Lortie 1; Paul Morin 1; André Parent 1; Roger Poitras 1; Fernand Samson 1; Jules-H. Turcotte 1.

Mme Alfred Beaulé décédée à St-Esprit

Mme Alfred Beaulé, née Rose-Anna McCallum, est décédée hier après-midi à son domicile, au 946, 2e Avenue, à l'âge de 65 ans et 9 mois. Mme Beaulé était l'épouse en premières noces de feu Lionel Blais. Sa mort affecte une famille estimée.

La défunte laisse dans le deuil, ses filles : Mmes Jean Lamothe (Carmen Blais) et Wellie Thibault (Germaine), tous deux de Parent, Abitibi; Arthur Leblond (Lucienne), de Senneterre, Abitibi: Albert Vigneault (Léda), Mlles Rita et Rose-Aimée Blais, de Québec, ainsi qu'un fils, M. Fernand Blais, de Québec; sa belle-fille, Mme Georges Blais (Yolande Dussault); ses gendres : MM. Jean Lamothe, Arthur Leblond, W. Thibault, Albert Vignault.

Mme Beaulé laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Fortunat Blais, de Montréal; M. et Mme Arthur Joubert, de Montréal; Mme Gérard McCullum. Elle comptait aussi plusieurs petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les obsèques de Mme Beaulé auront lieu samedi à St-Esprit. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Bouchard et Fils, 1290, 1ère Avenue.

Accusation d'enlèvement du jeune Reitman portée contre Mme Goede

Margarete Goede, veuve de 46 ans ramenée de Toronto à Montréal sous escorte policière hier soir, comparaitra aujourd'hui sous une accusation d'enlèvement, pour obtenir une rançon, de l'héritier de 2 1-2 ans d'une fortune de plusieurs millions de dollars.

Identifiée par par les Reitman

L'héritier, Joel Reitman, a été trouvé sain et sauf à Ottawa au début de la semaine. Une bonne connue des parents de Joel, M. et Mme Cyril Reitman, sous le nom de Greta Goede, était également disparue samedi. Une note laissée à la maison demandait une rançon de $10,000 et menaçait la vie du garçon et de la bonne.

Mme Goede est arrivée à Montréal à 7 h. 20 p.m. Trois heures plus tard, elle a été identfifiée au poste de police comme étant la bonne, par les parents de Loel. Quand M. et Mme Reitman sont arrivés, la femme a perdu conscience.

Elle a été appréhendée dans une maison de chambres de l'ouest de Toronto sous une accusation de tentative d'extorsion auprès d'un ancien employeur de Toronto, l'industriel Arthur Cobham.

M. John Nimbo, le chef adjoint de la sûreté de Toronto, a déclaré qu'un mandat l'accusant d'extorsion accompagne la femme à Montréal, "afin qu'il puisse être exécuté si la Couronne décide de procéder après qu'on aura disposé de l'affaire de Montréal."

Joel est le petit-fils de M. Sam Reitman, le président d'une chaine de magasins de lingerie pour dames. Il avait été confié à un chauffeur de taxi et sa femme, d'Ottawa, M. et Mme Edward Royer, lundi, par une femme qui avait dit qu'elle voulait faire quelques emplettes. Elle n'est jamais revenue.

Après avoir entendu un appel à la radio de la part de Mme Reitman qui demandait le retour sain et sauf de son fils, Royer communiqua avec la police. M. Reitman se rendit à Ottawa hier, pour récompenser les Royer. Il leur a remis une chèque de $2,000 pour avoir pris soin de leur fils.

Mort à 59 ans de M. Ths-J. Walsh

M. Thomas-John Walsh, vice-président général de la Fraternité des Wagonniers d'Amérique (Brotherhood Car men of America) est décédé hier à l'hôpital Jeffery Hale, à l'âge de 59 ans. M. Walsh était depuis nombre d'années un chef ouvrier distingué et il avait été appelé, il y a quatre ans, à la vice-présidence de l'association américaine dont il était membre assidu. Depuis 38 ans, M. Walsh était aussi employé des Chemins de fer nationaux du Canada.

M. Walsh laisse dans le deuil, son épouse, née Béatrice McMahon; ses filles: Mme Eugène Cady (Léona), de New-York, Mme Jack Kirouac (Léliane), de Kénogami, Mme William Fanning (Thérèse) de Québec et Mme Patrick Maguire (Adleine), de Québec; ses gendres: MM. E. Cady, J. Kirouac, W. Fanning et P. Maguire; ses petits-enfants: Diane Kirouac et Barry Fanning.

Le défunt était aussi le frère de MM. William Walsh, de Montréal, Frank Walsh, de Québec et Mme Georges Alleyn, de Québec. Plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces lui survivent.

Les funérailles auront lieu lundi, à St-Patrice, Grande-Allée. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Germain Lépine, 96 est, St-Cyrille.

Faux et dangereux de croire que les maladies microbiennes ne poseront plus de problèmes

HALIFAX, (P.C.). — Le Dr René Dubos, du laboratoire de recherches de l'Institut Rockefeller, a déclaré, au cours d'une causerie devant l'Association des médecins du Canada, que "la science médicale permet, et l'éthique l'exige, que tous les enfants vivent, quel que soit leur état physique ou mental".

La preuve est faite, a dit le Dr Dubos, que l'augmentation des paralysies poliomélitiques "est due au fait qu'on ne contracte plus la polio au cours des premiers mois de vie".

Le Dr Dubos croit qu'en éliminant d'une façon trop brutale les maladies dans les premières années de la vie, on expose l'organisme à des maladies plus graves à l'âge adulte.

"Il est faux et dangereux de croire que les maladies microbiennes ne poseront plus de graves problèmes".

La médecine ne connait rien de pratique sur les mécanismes des changements génétiques.

En éliminant les maladies de l'enfance, l'homme "a créé une situation qui empêche le processus naturel du mécanisme d'adaptation".

"Nous devons renoncer à nos idéals. Nous contiuuerons à considérer la vie comme sacrée et qui vaut la peine d'être préservée, quel qu'e nsoit le prix".

Mais "nous devons faire très attention aux problèmes que nous posons pour l'avenir et qui ne seront pas résolus par l'application des solutions trouvées pour les problèmes passés'.

Terreur en Chine rouge

BELGRADE. — (Reuters) — Une vaste campagne d'arrestations et de déportations est en cours en Chine communiste.

C'est ce qu'affirme aujourd'hui, à Belgrade, un ancien correspondant yougoslave. Vlad Teslic, ancien représentant en Chine communiste du journal yougoslave "Borda", rapporte que la terreur règne dans ce pays: "Chaque citoyen est obligé de critiquer quelque chose ou quelqu'un et de suspecter son voisin" a dit M. Teslic.

C'est la plus forte critique publiée dans un journal yougoslave contre un pays communiste depuis la mort de Staline en 1953.

Rognera-t-on une partie des octrois destinés aux provinces

OTTAWA. — (P.C.). — Le premier ministre Douglas, de la Saskatchewan, croit que la baisse des revenus fédéraux rognera une partie des $62 millions destinés aux provinces en vertu de l'amendement de janvier dernier à l'accord fiscal entre Ottawa et les provinces.

Des lettres présentées, hier, aux Communes révèlent que M. Fleming, ministre des Finances, a rejeté un nouvel amendement que proposait M. Douglas, en vue de prévenir cette diminution.

Sécurité routière

MONTREAL. — (P. C.) — Le maire de Montréal, M. Sarto Fournier, a proclamé la semaine du 20 juin au 2 juillet, comme la semaine de la sécurité routière à Montréal. Cette campagne est destinée à tenir en alerte les automobilistes et les piétons, a déclaré le maire. Il a demandé à la population de faire preuve de prudence, non seulement pendant cette période, mais encore durant tout le reste de l'année.

Le "Ryndam" à Québec en fin de semaine

M. E.-A. Joly, de Lotbinière qui descendra à Québec, second secrétaire de l'Embassade Canadienne, La Hague, Pays-Bas, sera parmi les passagers qui arriveront enfin de semaine à bord du "Ryndam" de la Ligne Holland America.

Le paquebot est attendu à Québec, vendredi, et à Montréal samedi, avec 360 passagers en provenance de Rotterdam, Le Havre et Southampton. Il quittera Montréal mardi à destination de ces trois mêmes ports, avec plus de 900 passagers, presque tous des touristes en vacances.

Premier rapport du Conseil des Arts

OTTAWA. — (P.C.) — Le premier ministre a dit hier aux Communes, qu'il s'attend à y déposer, ce mois-ci, le premier rapport annuel du Conseil des arts.

M. Diefenbaker a annoncé la nouvelle après une série de questions de M. Douglas Fischer, céféiste de Port-Arthur, concernant les octrois aux universités.

Il a suggéré à M. Fischer d'attendre le rapport du conseil.

MOTS CROISES

HORIZONTAL

1—Détourner — Fils de Salomon.
2—Ancienne contrée de l'Asie Mineure — Débit de boissons.
3—Insipide, sans saveur — Père de Japhet — Premier roi des Israélites.
4—Colère — Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
5—Symbole chimique — Situé — Prénom masculin — Pronom personnel.
6—Chaine de rochers à fleur d'eau — Mollusque.
7—Officier supérieur qui commande un régiment — Marque pour se rappeler quelque chose.
8—Adj. possessif — Aucun, pas un — Lieu où l'on s'exerce à tirer.
9—Ville de Turquie — Prénom féminin.
10—Dévidoir — Au milieu de;
11—Ruisseau — Grand panier à deux anses — Venue au monde — Article.
12—Adj. démonstratif — Larve du hanneton.
13—Sorte de billard — Rivière de France — Grave, sérieux.
14—Louanges — Piscine de Jérusalem.
15—Grouper (Fg) — Qui donna un revenu.

VERTICAL

1—Expliqué, déterminé — Laisser exsuder.
2—Perroquet — Bâtiment à deux phares carrés.
3—Première mise dans certains jeux de cartes — Saur — Port de Finlande.
4—Maigre, décharné — Fils de Noé — Préfixe.
5—Note de la gamme — Marteau pointu des carriers — Bruit sec — Tellement.
6—Caractère du style — Argile rouge — Préfixe.
7—Petite ile — Bonbon dont l'intérieur est liquide.
8—Du verbe rire — Nuage — Expression des traits.
9—Baie de l'aubépine — Liquide secrété par le foie.
10—Cri sourd d'un homme qui frappe un coup — Rivière d'Allemagne — Négation.
11—Fleuve de Russie — Plus mal — Fils de Neptune — Conjonction.
12—Inférieur — Adj. possessif — Epoque.
13—Fait de vive voix — Portion — Fils de Loth.
14—Mélangé — Fatigué.
15—Faire essuyer quelque échec — Un des noms vulgaires de la moutarde noire.

SOLUTION

Procurez-vous à la Librairie de "L'Action Catholique" la "Clef des Mots Croisés" Par F. J. F. — Prix $0.35

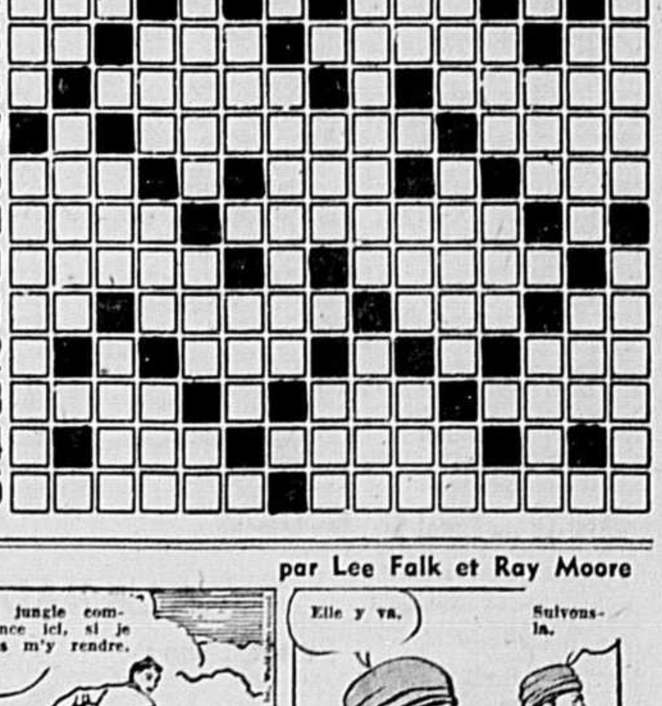

LE FANTOME 5704 — par Lee Falk et Ray Moore

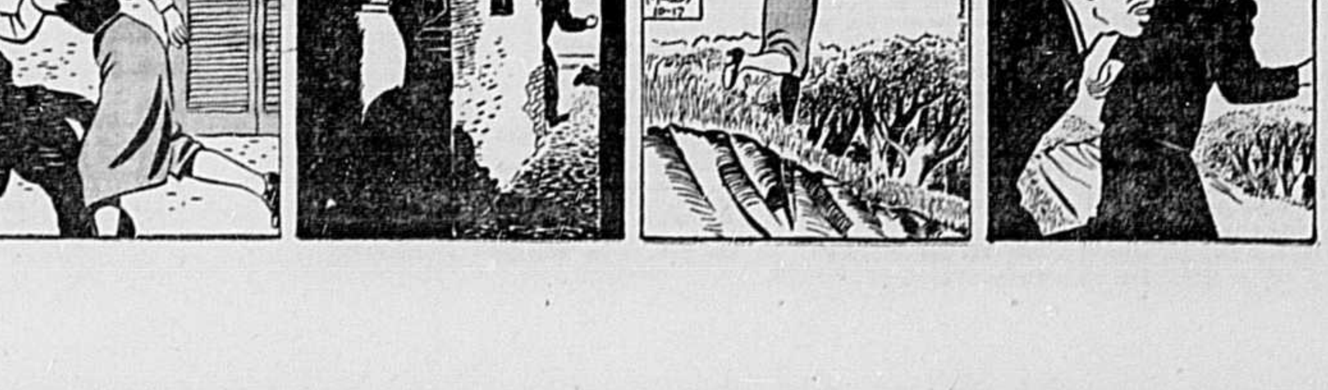

L'ACTION CATHOLIQUE

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe ministère des Postes, Ottawa

Membre de L'A.B.C. et de la Presse Canadienne

Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec

Imprimé et édité par la Compagnie de publication L'ACTION SOCIALE LIMITEE
Place Jean-Talon, Québec
Tél.: Echange privé LA 2-4771

Charles-H. Robitaille, gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez :

LA 2-4771

et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "La Vie Sociale"; les autres, dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins : 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces aux mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :
1 insertion : 12 cents la ligne agate.
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate.
25 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée, aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à l'un des endroits suivants :

RENE DION
208, St-VALLIER OUEST
Tél.: LA 4-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA-4-9944

TABAGIES J.-E. GIGUERE
375 est, St-Joseph — Tél.: LA 3-0738
115 est, St-Joseph — Tél.: LA 4-1103
61, rue Buade — Tél.: LA 3-9004

TABAGIES JOS. COTE LTEE
Hôtel St-Roch — Tél.: LA 2-3921
26, rue St-Jean — Tél.: LA 4-0574
17, rue Buade — Tél.: LA 2-0288
95 ouest, St-Joseph — Tél.: LA 4-0592
1199, 4ème Avenue — Tél.: LA 4-0350
695 est, St-Joseph — Tél.: LA 4-0454
417 est, St-Vallier — Tél.: LA 4-0322
303 est, St-Joseph — Tél.: LA 4-0054
154, rue St-Jean — Tél.: LA 2-0594

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR
Semaine .25

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$4.75	$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$3.00	$5.25	$10.50

Hebdomadaire partout au Canada (journal du vendredi sans supplément)
$4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Quotidien : $10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire : $5.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien : $15.00 par année

Autres pays étrangers
Hebdomadaire : $7.50 par année

Agents demandés

AGENTS pour un choix de vêtements sur mesures à vente rapide, directement du manufacturier au consommateur. Le très vaste assortiment de bonnes étoffes tout laine en fait une proposition attrayante. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets boni gratis. Occasion splendide de faire de l'argent. Expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement pour des échantillons. DAVENTRY TAILORS, Dept. K, CASIER 3014, Montréal.
111576—5-6 (j.v.s. au 28-6) 6

Armuriers

M. LAVIGUEUR
209, rue St-Paul, Québec
Tél.: LA 3-4473
26 ANS D'EXPERIENCE

REPARONS armes à feu de toutes sortes. Spécialité articles de chasse et de pêche. — Gros et détail.
111275—17-6 (8 fs) 16-A

Argents à prêter

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèque, achat des créances en 1ère et 2ème hypothèque, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE, INC., — Tél.: LA 5-4637, demandez M. André Lepage.
111828—10-6 (1 ms) 15 jno

ARGENT A PRETER, $2,000. à $100,000. sur 1ère ou 2ème hypothèque ou commerce. Discrétion absolue. Ecrire ou s'adresser à : Société d'Immeuble et Prêts Hypothécaires, 1965, Bélanger, Montréal. Tél.: RA 9-2891.
111310—23-5 (1 ms) 15 jno

VILLES et CAMPAGNES
PRETS EN 1ère et 2è hypothèques. Prêts sur billets. Endossements de tous genres de prêts. Placements d'argent. Polices de crédit familial. Achats de comptes, billets. La Société D'AIDE FINANCIERE DU QUEBEC, 285, St-Joseph-est, Québec, P.Q. Représentants demandés dans tous les centres urbains et ruraux de la province.
112029—18-6 (1 ms) 15

1ère et 2ème HYPOTHEQUE partout dans la province, de $1,600. à $125,000. S'adresser UNIVERSAL LOAN. Tél.: LA 2-3968. — 466, de la Couronne (chambre 411), Québec.
111323—24-5 (1 ms) 15

A vendre — Divers

MACHINES DE CREME glacée molle à vendre. Neuves et usagées. S'adresser à Bienvenue Réfrigération, Ltée, 8, rue Court, Granby, Qué. Tél.: FR 2-6352.
112053—17-6 (12 fs) 21

MEUBLES USAGES ET NEUFS LEMIEUX, ENR.
PIANOS, COFFRES CEDRE, garde-robes, set de salle, poêles, vendons, achetons, échangeons. 29, ST-VALLIER-EST, près boul. Langelier, Québec. TEL.: LA 5-9321.
111658—7-6 (1 ms) 21

MACHINES A ADDITIONNER, caisses enregistreuses, clavigraphes portatifs neufs, $10. comptant, $15. par mois, un an de garantie. UNIVERSAL BUSINESS MACHINE, 341, rue Nicolet, Québec. Tél.: MO 1-2170.
111273—22-5 (1 ms) 21

A vendre — Divers

ENCHERES MARCEAU, ENR.
ACHETONS, ECHANGEONS ET VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue ST-PAUL. Tél.: LA 9-1741 — LA 9-1742.
111664—7-6 (1 ms) 21

OFFRE SPECIALE
A VENDRE, prix réduits : Coton stérilisé, blanc et couleurs, paquetage 25 et 50 livres. Toile d'emballage, sacs vides pour tout usage, jute, coton, papier. QUEBEC SACK SUPPLY, 381, Mgr-Gauvreau. Tél.: LA 3-4553.
111435—28-5 (1 ms) 21

PUPITRES
BALANCES 30 livres, machine additionner, pianos automatiques, clavigraphes, poêles électriques 220, bois, charbon, huile; commodes, L.-J.-A. DEMERS, 240, de la Couronne. Tél.: LA 2-2685.
111383—28-5 (1 ms) 21

MEUBLES et accessoires usagés de toutes sortes très grand choix. L'ECHANGE DE MEUBLES, INC., 160, du Sacré-Coeur. — LA 9-4919.
111271—22-5 (1 ms) 21

CROTEAU LTEE
MEUBLES neufs et usagés. Nos bas prix font sensation. — 154, DU ROI-EST, Québec. Tél.: LA 5-9426.
111888—14-6 (1 ms) 21

LIT DOUBLE à vendre, caisse enregistreuse, machine à timbres. Tél.: LA 7-3191.
112130—18-6 (3 fs) 21

POELE BOIS avec brûleurs, set chesterfield, piano, bon marché. Tél.: TE 7-9633.
112129—18-6 (4 fs) 21

VENTE ET SERVICE INGLIS

Dépôt central de réparation.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES, INC.,
351, boul. CHAREST-est, Québec.
Tél.: LA 2-2724.
110977—14-5
(l.mer.v. au 11-7) 21

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles, articles de toutes sortes. — V. DRAPEAU, Enr., 490, Ste-Thérèse. Tél.: LA 3-7991.
111410—31-5 (v.s. au 27-6) 21

Avis divers

CHASSEURS, PECHEURS
ATTENTION

Réparation et ventes d'armes à feu, articles de chasse et pêche.

SPECIALITE CARTOUCHES
rechargées pour chasse et tir à la cible. Plus de puissance à meilleur marché. Demandez catalogue illustré gratis.

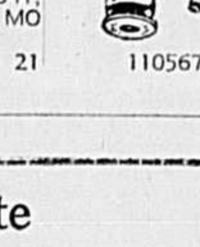

MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC, ENR., 151, St-Paul, Québec. Tél.: LA 3-3311.
110567—17-6 (1 ms) 25

Avis divers

VENTE A L'ENCHERE
SERA VENDUE à l'enchère publique à Notre-Dame du Rosaire, cté de Montmagny, le 25 juin 1958, à deux heures de l'après-midi, sur place, son ancienne école du village, grandeur 60 x 40 pieds, deux étages en bois, pour être démolie ou transportée ailleurs. La Commission Scolaire de Notre-Dame du Rosaire, cté de Montmagny, M. Jos. Collin, sec.-trés..
111934—16-6 (6 fs) 25

Bois, huile

A.-B. FORTIN — Bois de chauffage de toutes sortes; aussi huile à brûleurs. — Cour : 15, rue Marie-de-L'Incarnation. — Rés.: 12, rue Marie-de-L'Incarnation. — TEL.: LA 7-7490.
111215—21-5 (1 ms) 29

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE EUG. DESROCHES, FILS, LTEE
LYNN, BREESE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur autorisé huile à poêle traitée Kleen-Flo. — EUG. DESROCHES, FILS, LTEE, 569, ST-VALLIER-OUEST, Tél.: LA 5-4946.
111672—5-6 (1 ms) 35-A

VENTE D'ETE
LYNN $40.80, Victor $36.00, A. B.C. $37.00, Kemac $56.00, Pot Crest $55.00, Serpentins $4.50, allumeurs Breese $40.00, nettoyés $4.00, Boston Breese. L. PARENT, 198, 3ème Avenue. LA 4-4990.
113002—14-6 (1 ms) 35A

Bureaux à louer

RUE ST-JEAN, bureaux modernes, stores vénitiens, congoleum, chauffés, éclairés, grandeurs 18 x 12 et 14 x 13, $45. chacun. Tél.: LA 2-8537.
111978—13-6 (1 ms) 37

Chambres à louer

AU BON GITE, grandes chambres doubles ou simples, maison de repos pour personnes âgées, droit de cuisine, dames ou filles seulement. 363, du Pont, Tél.: LA 4-0043.
112143—19-6 (3 fs) 44

Chalets à louer

CHALETS NADEAU, Quai Rivière-Ouelle, bord du fleuve, 5 pièces meublées. Pour saison, au mois ou à la semaine. S'adresser Mme Georges NADEAU. Tél.: 472-W.
109689—3-4 (3 ms) 50

LAC-ST-JOSEPH, Avenue Bellevue, 2 chalets, 5 pièces, modernes, complètement meublés, réfrigérateur.— Appeler LA 4-1989 entre 2 et 4 heures p.m.
112014—14-6 (6 fs) 50

CHALET A LOUER, meublé, réfrigérateur, électricité, saison, mois, 15 jours. Tél.: TE 7-9633.
112128—18-6 (4 fs) 50

8 CHALETS NEUFS, meublés, louer à saison, semaine; réfrigérateur, électricité, eau, rivière, poissons, lac artificiel, amusements, tranquillité. S'adresser à Mme MEREDEE LACHANCE, St-Ferréol. TEL.: Ø32-4.
111920—13-6 (20-21-27-6) 50

ANCIENNE-LORETTE, 2 chalets à louer, meublés, avec réfrigérateur, bord d'un lac privé. S'adresser par téléphone LA 7-5642.
112015—20-6 (2 fs) 50

CHALET A LOUER au bord d'un lac, meublé, électricité, à 35 milles de la traverse de Lévis. S'adresser à M. ODILON COUTURE, 7e Rang, St-Nérée, cté de Bellechasse, P.Q.
112206—20-6 (2 fs) 50

CHALETS — A louer, neufs. Meublés, chauffés (propane). Endroit idéal au bord de l'eau. S'adresser Garage NADEAU, Neuville, cté de Portneuf, P.Q. Tél.: 37-S-11.
20-6. (2 fs) 50

Chalets à vendre

A VENDRE à Fossambault-sur-le-lac, chalet meublé, gros foyer, voisin nouvelle chapelle, 9, avenue Jacques-Cartier.
112205—20-6 (2 fs) 51

Chevaux à vendre

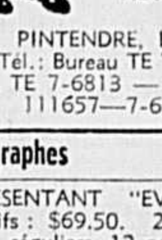

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B. Achetons aussi tous chevaux pour abattre.
ALYRE LABRIE, LTEE
PINTENDRE, LEVIS
Tél.: Bureau TE 7-7124
Rés.: TE 7-6813 — TE 7-700
111657—7-6 (1 ms) 55

Clavigraphes

REPRESENTANT "EVEREST" — Portatifs : $69.50. 2 couleurs de ruban, réguliers, 12 pces, $209.50. Machines à calculer et à additionner "Everest". Universal Business Machine, 341, rue Nicolet, MO 1-2170.
111917—12-6 (1 ms) 60

LOCATION ET REPARATIONS de machines de bureaux, toutes marques. Québec Business Machine Co., 105, rue Commerciale, Lévis, (en face de la Traverse). Tél.: TE 7-8378.
111656—6-6 (1 ms) 60

E. LACOULINE. — Clavigraphes Royal, 660, côte d'Abraham. Tél.: LA 4-1869. — Locations clavigraphes $6. par mois ou 3 mois $15. — Réparations, vente clavigraphes. Accessoires bureau.
111660—7-6 (1 ms) 60

LOCATION DE CLAVIGRAPHES $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERARD POULIN, INC., Ameublement de bureau, 770, côte d'Abraham, Québec. LA 2-6876.
111659—7-6 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: LA 5-5158.
111674—7-6 (1 ms) 60

A VENDRE 7 clavigraphes "Underwood" 11 po. reconditionnés, en parfait état. Très bon prix. Aussi clavigraphe "Royal" 18 po., moderne, comme neuf. Aussi un clavigraphe "Royal" 14 po. usagé, mais en très bon état. Ecole Secondaire Montcalm, 321, Père Marquette, Québec 2, Qué. Tél.: MU 3-8492.
112113—19-6 (2 fs) 60

Clavigraphes

CLEMENT & CLEMENT, INC., 511 est, boul. Charest. Tél.: LA 5-4823. Agents exclusifs clavigraphes. $6. par mois ou $15.00 par 3 mois. Réparons, vendons, machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbone, fournitures bureaux.
112046—17-6 (1 ms) 60

Commerces à vendre

ATTENTION SPECIALE
EPICERIES, BOUCHERIES licenciées, restaurants, comptoirs-lunch, hôtels, motels, dans tous les quartiers de la ville. Acomptes raisonnables. WILFRID ROGER, 197, 4ème Rue, Québec. Tél.: LA 4-2542.
111703—5-6 (1 ms) 66

CLUB DE PECHE privé, chalet, équipement, truite abondante, 21 milles de Québec, prix très raisonnable. S'adresser à Philippe Lachance, Ste-Catherine, cté de Portneuf. Tél.: 602-S-3.
112119—18-6 (6 fs) 66

Commerces demandés

VOULEZ-VOUS VENDRE commerce ou propriété? Consultez J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. Tél.: VI 2-3105.
111891—14-6 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-externe de Forsyth-Dental Infirmary, Boston. Fermé les mardis et jeudis soir. — 571, 3ème AVENUE, Québec. Tél. Bur.: LA 4-3312 — Rés.: LA 7-3375.
111290—24-5 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT DENYS CORRESPONDANCE
Cours commercial, 10e, 11e et 12e scientifique; 11e année pour aspirantes gardes-malades. Examens du département de l'Instruction publique. Comptabilité supérieure : 8e et 9e année; Anglais (conversation), chimie, physique, mathématiques, sténo-dactylo. Cours spécial préparation à l'Ecole Technique. — 722, RUE ST-JEAN, Québec 4.
111586—2-6 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS 1070, ST-JEAN, QUEBEC
Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés, sténographie, dactylo-comptabilité. — Tél.: LA 2-7490, ou LA 7-4653.
111384—28-5 (1 ms) 81

INSTITUT D'AUBIGNY C. P. 131, Haute-Ville, Québec
COURS PAR CORRESPONDANCE 9ème, 10ème, 11ème, 12ème année, garçons et filles. 12ème spéciale (fille), 11ème pour aspirantes gardes-malades, examens et diplôme du département de l'Instruction publique. Cours spéciaux : latin, sciences, mathématiques, manuels fournis gratuitement.
111887—14-6 (1 ms) 81

INSTITUT RAYMOND
COURS PAR CORRESPONDANCE. 8e - 9e - 10e et 11e années pour aspirantes gardes - malades; 11e scientifique pour garçons, 12e année. Livres fournis gratuitement. Examens du département de l'Instruction publique. Aussi : français, anglais, etc.. — INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin STE-FOY, Québec.
111953—14-6 (1 ms) 81

COURS D'ETE INSTITUT DENYS
722, RUE ST-JEAN, QUEBEC — Jour, soir. Cours commercial, scientifique, conversation anglaise; cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois); cours de comptabilité, ultra-rapide (4 mois), cours spécial 6ème, 7ème, 8ème et 9ème année, préparation à l'Ecole Technique. — Tél.: LA 9-3751 — MU 1-2808.
111912—14-6 (1 ms) 81

PENSIONNAT GABRIEL DESHAYES, pré-classique, Ste-Croix de Lotbinière, derrière l'église, une 5ème, une 6ème, une 7ème année, 24 par classe, 3 classes préparant au classique. Des pensionnaires seulement 11 à 14 ans. Admission, français 60 p.c., arithmétique 60 p.c., moyenne générale 60 p.c. Tél.: NAtional 8-3259. Les Frères de l'Instruction Chrétienne.
112109-19-6 (j.v.s. au 31-7) 81

COURS CLASSIQUE PRIVE, des Eléments à la Philosophie. Cours de latin par correspondance. PROF. P.-E. BELLEAU, 836, rue d'Aiguillon, Québec. Tél.: LA 3-3754.
111889—14-6 (1 ms) 81

COURS D'ETE BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, Québec, jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, tél.: LA 2-5889 — LA 7-6412 — LA 7-4333.
112047—17-6 (1 ms) 81

Entrepreneurs

SERVICE D'AMELIORATION DES FERMES, INC. Entreprises générales. Travaux, construction de chemin, drainage de cours d'eau à la pelle mécanique. Drainage de fermes, terre noire à gazon, travaux de parterres. Location de machinerie. ST-HENRI DE LEVIS. Gérant : L. DUMONT. Tél.: 33-W-4. Bureau : G.-F. Roberge, sec.-trés. Tél.: 51W.
112132—20-6 (2 ms) 88

Femmes, filles demandées

MESDAMES, voulez-vous plus d'argent, les cosmétiques Avon vous l'offrent. Devenez représentante Avon et servez vos voisines aux heures qui vous conviennent. Appelez LA 3-7706.
111577—16-6 (6 fs) 90

Fil à tisser

FIL A TISSER, à coudre de toutes sortes, qualité et prompt service. Prix sur demande. S'adresser LA FILEUSE, ENR., 351, route de l'Eglise, Ste-Foy, Tél.: LA 7-1971.
111955—14-6 (1 ms) 91A

Hommes demandés

NOUS AVONS BESOIN de bons bouchers d'expérience âgés de moins de 28 ans et étant bilingues autant que possible. S'adresser chez W.E. Bégin.
111964—13-6 (1 ms) 105

RECHERCHONS bon vendeur parcourant la province et les maritimes pour la vente de nos hockeys. Pour appointement appelez TE 7-1360 ou TE 9-8115.
112194—20-6 (2 fs) 105

Les meilleures. . . d'Europe

DENMARK — Arne Jorgensen

"S'il est malcommode, appelez la police".

Hommes demandés

HOMMES — Pensez à votre avenir Apprenez à bon marché métier soudeur, débossage, mécanique automobiles, moteurs Diesel, etc.. Demandez prospectus. Ouvert à l'année. — ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ème Avenue, Québec.
111952—14-6 (1 ms) 105

ETES-VOUS intéressés à gagner de gros salaires? Apprenez à peu de frais, l'opération de Bull-dozers, Loaders, Pelles mécaniques, électriques et diésel, ainsi que la maintenance. Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous à : Heavy Equipment Training School, 380, boulevard des Laurentides, Pont-Viau, Montréal 9, P.Q..
111603—6-6
(l.mer.v. au 27-6) 105

Hommes, femmes demandés

HOMMES OU FEMMES demandés ayant petit capital pour la vente de produits toilette et remèdes d'herbage français. Excellents bénéfices. Ecrire à CASIER No 633, Haute-Ville, Québec.
112141—19-6 (3 fs) 106

J'AURAIS pour vous une ligne de bas nylon dans un emballage scellé en plastique de marque Mae Belle en exclusivité pour le porte en porte et qui est garanti de première qualité. J'ai du bas mesh indémaillable, nylon circulaire et nylon avec coutures, longueur de jambes marquée sur chaque emballage. J'aurais aussi bas noirs, gris, neutres, blancs, 45 gauges, 30 deniers. C'est une ligne qui peut s'adapter à toute personne qui a contact avec le public. Représentants demandés n'importe où dans la province. Pour informations ou liste de prix. S'adresser à CITADEL HOSIERY, ENR., 1605, 4e Avenue, Québec, P.Q..
112186—20-6 (2 fs) 106

Hôtels à vendre

AUBAINE HOTEL dans le comté de Bellechasse, $3,500. comptant seulement. Prix $20,000. gros revenu, cause maladie. Ecrire à CASIER No 633, Haute-Ville, Québec.
112141—19-6 (3 fs) 110

Information

ALCOOLIQUES : La maison Domrémy possède maintenant un département pour recevoir les femmes alcooliques. Tél.: LA 7-3485.
111499—29-5 (1 ms) 112

ALCOOLIQUES ANONYMES—Voulez-vous arrêter de boire et ne le pouvez seul? Ecrivez : le secrétaire, CASIER POSTAL 1861, Québec — Tél.: LA 4-6108.
112060—17-6 (1 ms) 112

Instituteurs — Institutrices

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE de Ste-Marguerite du Lac-Masson désire un instituteur pour classe de garçons et direction de l'école, fournissons logement. Aussi 3 institutrices diplômées pour enseigner les 2 et 3ème années, la 4ème, la 5ème années, garçons. S'adresser à J.-E. LAVIGNE, sec.-trés., Ste-Marguerite du Lac-Masson, cté de Terrebonne, P.Q.
111932—12-6
(13-14-18-19-20-6) 113

LA COMMISSION SCOLAIRE de la Patrie demande un professeur d'expérience, (marié de préférence) pour enseigner la 8e et 9e année et prendre la direction d'une école neuve de 7 classes dans le Village La Patrie, cté de Compton. Aldège Rancourt, sec. Tél.: 43.
112107—18-6 (6 fs) 113

LA COMMISSION SCOLAIRE de la Patrie, demande des institutrices diplômées pour école de garçons dans le Village La Patrie, avec diplôme et expérience. Salaire discutable. Application immédiate. Aldège Rancourt, sec. Tél.: 43.
112107—18-6 (6 fs) 113

INSTITUTRICE DEMANDEE pour enseigner à une 7ème année garçons et filles à l'école du village de St-André d'Argenteuil, avec références, salaire $2,400. S'adresser à O. GIROUX, secrétaire-trésorier, St-André d'Argenteuil, Qué. Tél.: 23.
112164—20-6 (1 fs) 113

PROFESSEUR
DEMANDE
6ième année
Bon salaire à personne qualifiée.
Ecrire à
C. P. 489,
BOURLAMAQUE, P. Q.
112157—19-6 (12 fs) 113

LA COMMISSION SCOLAIRE de Roquemaure, Qué., demande 2 professeurs : un de quelques années d'expérience pour prendre la charge d'une école de garçons de 5 classes et enseigner la 8ème et 9ème année, et un deuxième pour enseigner la 6ème et 7ème année. Bons salaires. S'adresser à Antoine LACASSE, secrétaire-trésorier.
110576—2-5 (v. au 4-7) 113

Instituteurs — Institutrices

INSTITUTEURS DEMANDES, pour 8è et 10ème année. Avec application, mentionnez salaire désiré. Commission scolaire de Ferme-Neuve, Ferme-Neuve, cté de Labelle, Tél.: 83.
112165—20-6 (2 fs) 113

INSTITUTRICES DEMANDEES. La Municipalité Scolaire de Portneuf-Station, cté de Portneuf, Qué., demande des institutrices diplômées. Echelle de salaire de $1,500. à $2,000. S'adresser à Emile Leclerc, sec.-trés. Tél.: 167.
112105—18-6 (15 fs) 113

Logements à louer

RUE ST-STANISLAS, 2 pièces plus chambre de bain et cuisinette. S'adresser 6, ST-STANISLAS, app. 22, Tél.: LA 4-7585.
112091—17-6 (6 fs) 118

LOGEMENT NEUF, moderne, chauffé, 5 pièces, chambre de bain, quartier Limoilou. $80. Tél.: LA 4-4601
112000—14-6 (6 fs) 118 jno

ST-FIDELE, logement 4 pièces, chambre de bain. Tél.: LA 3-3845.
112173—20-6 (2 fs) 118

Local à louer

DISPONIBLE à 31, McMahon, pour bureaux, salles d'échantillons, clubs, etc.. S'adresser MARC GILBERT, 990, avenue Bégin, Tél.: MU 1-5408. Rés.: LA 7-2814.
112022—17-6 (1 ms) 119-A

LOCAL A LOUER — Centre industriel No 5, St-Malo, 7,000 pieds carrés sur un même plancher pour bureau, manufacture ou entrepôt. Deux grandes voûtes, sprinklers, stationnement. Informations : le jour, MU 3-4415; le soir, MU 3-7336.
112156—19-6 (1 ms) 119-A

Machineries

COMPRESSEURS, camions Diesel, semi-trailer, tracteurs TD-9 et TD-14, crane, floats 20 et 40 tonnes. Paul Maheux, 75, boul. Charest-est, Québec. Tél.: LA 3-4167.
112153—19-6 (6 fs) 120

Machines à coudre

THIBOUTOT & THIBOUTOT, 491, 3e Avenue. Tél.: LA 5-7615. Réparation de machines à coudre de toutes marques DEPUIS 1908. 50 ans d'expérience. Spécialité : machines à zig-zag et industrielles. — Vente, service, réparation à domicile.
111702—5-6 (1 ms) 120A

SAMSON SEWING MACHINE
233, ST-VALLIER-OUEST, QUEBEC Tél.: LA 3-0011. — Confiez-nous vos troubles de machines à coudre. Réparation de toutes marques. — Vente : neuves et usagées.
111890—14-6 (1 ms) 120A

Maisons à vendre

ST-MALO, 873, St-Vallier-ouest, maison brique solide, 7 appartements, 3 chambres à coucher, salle de bain, chauffé, eau chaude avec brûleur à l'huile, garage, $10,000. Tél.: LA 7-9684.
112033—16-6 (6 fs) 127

POUR VOUS CONVENIR
PROPRIETES de plusieurs logements, dont un libre à l'acheteur, dans tous les quartiers de la ville, cottages, maisons de chambres, etc. Consultez-nous. WILFRID ROGER, 197, 4ème Rue, Québec. — LA 4-2542.
111589—2-6 (1 ms) 127

STE-FOY
(St-Louis de France)
BUNGALOW, 6 pièces, garage, hypothèque 5%, payable $80. par mois incluant taxes, $15,500., termes si désiré. Cause : propriétaire transféré.
Tél.: MU 1-2507
112198—20-6 (2 fs) 127

AVENUE DELAGE, Ste-Foy, bungalow moderne, 6 pièces, chauffé, brique et plâtre. Prix $14,500. J.-A. TURMEL, 90, de l'Espinay. Tél.: LA 3-4567.
112032—14-6 (6 fs) 127

MAISON A VENDRE
MAISON 10 pièces, chambre bain, complète, aqueduc, électricité, près église, autobus, bord de l'eau. Grand terrain. Village. Adélard LEMAY, St-Michel de Bellechasse.
112142—20-6 (2 fs) 127

STE-FOY, près école, maison 5 chambres et grand terrain bien situé. Prix $5,000. à termes. Notaire Paul Samson, Tél.: LA 4-2495.
112171—20-6 (6 fs) 127

CAUSE DEPART
RUE SAUNDERS, paroisse St-Dominique, maison seule, 8 pièces, cuisine moderne, chauffage à l'huile, bien située. Tél.: LA 4-2831.
112199—20-6 (3 fs) 127

STE-FOY, bungalow, 3 chambres à coucher, prix modique. ROYAL TRUST, LA 2-4031; le soir : LA 7-3822.
110288—17-6 (6 fs) 127

(Suite, Annonces: p. 15)

"L'Action Catholique" présente

Les loisirs à la maison

No : 100 — BULLETIN QUOTIDIEN — Vendredi, 20 juin 1958

A LA TELEVISION

CFCM-TV — Canal 4

VENDREDI, 20 JUIN

10.00—Mire
2.30—Mire et musique
3.30—Vous êtes invitée
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Le trèfle à 4 feuilles
6.00—Film
6.25—Nouvelles sportives
6.30—Sans atout
6.55—Manchettes internationales
7.00—Nouvelles locales
7.10—La météo
7.15—Court métrage
7.45—Pour elle
8.00—Sherlock Holmes
8.30—Quiz-variétés
9.00—Pays de l'Otan
9.30—Le théâtre des étoiles
10.00—A coeur ouvert
10.30—Le choix de ...
11.00—Télé-journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Cinéfeuilleton
11.30—Long métrage
1.00—Fin des émissions

SAMEDI, 21 JUIN

2.30—Mire et musique
3.30—Le roman de la science
4.00—Rallye - miniature
5.00—Film : "Chanson de Rolland"
5.30—Court métrage
6.00—La vie sportive
6.25—Nouvelles sportives
6.30—Court métrage
7.00—Manchettes internationales
7.05—Nouvelles locales
7.15—Golf
7.30—Champlain parmi nous
7.45—Quelles nouvelles
8.00—Rythmes
8.30—Chacun son métier
9.00—Long métrage
10.30—Court métrage
11.00—Télé-journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Ciné-feuilleton
11.30—Long métrage :
1.00—Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

VENDREDI, 20 JUIN

2.55—Test Pattern (and music)
3.53—Opening
3.55—News Desk
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Barney's Gang
5.30—Mighty Mouse
6.00—Kiddie's Kartoon Korner
6.30—News Desk
6.40—Sport Review
6.45—Spotlight Reporter
7.00—Tabloid
7.30—Whirly birds
8.00—Last of the Mohicans
8.30—One of a Kind
9.00—The Big Record
9.30—Country Hoedown
10.00—Cavalcade of Sports
10.45—Coleman Show
11.00—CBC News
11.15—Late show
12.19—Sign-off

SAMEDI, 21 JUIN

4.00—Test pattern (with music)
4.55—Opening
5.00—Zorro
5.30—Wild Bill Hickock
6.00—Cartoon Carnival
6.45—News Desk
6.55—Sports Review
7.00—Sir Lancelot
7.30—Holiday Ranch
8.00—Bob Crosby Show
9.00—Great Movies
10.30—Here's Duffy
11.00—CBC News
11.10—Lutte
12.10—Sign-off

CHLT — Canal 7

VENDREDI, 20 JUIN

3.45—Ciné-feuilleton
4.00—Menu à la carte
4.30—Actualité féminine
4.45—Théâtre des petits
5.00—Annie Oakley
5.30—Le trèfle à 4 feuilles
6.00—The Border Rhythmaires
6.30—Sword of Freedom
7.00—Télé-bulletin
7.05—La météo
7.10—Edition sportive
7.15—Le courrier de
7.45—Pour elle
8.00—Sherlock Holmes
8.30—Quiz-variétés
9.00—Pays de l'Otan
9.30—Le théâtre des étoiles
10.00—A coeur ouvert
10.30—Le choix de ...
11.00—Télé-journal
11.10—News Round-Up
11.30—Fireside Theatre
12.30—Fermeture

SAMEDI, 21 JUIN

3.45—Cinéfeuilleton
4.00—Rallye - Miniature
5.00—Film
5.30—Beau temps, mauvais temps
6.00—Le club du rythme
6.30—Stories of the Century
7.00—Télé-Bulletin
7.05—La météo
7.10—Edition sportive
7.15—Palmarès des quadrilles
7.45—Quelles nouvelles
8.00—Revue sportive
8.30—Chacun son métier
9.00—Long métrage
10.45—Théâtre chez-soi
11.00—Télé-Journal
11.10—News Round-Up
11.30—Au coin du feu
1.00—Fermeture

CBFT — Canal 2

VENDREDI, 20 JUIN

4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Le trèfle à 4 feuilles
6.00—Film
6.25—Nouvelles sportives
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton :
7.45—Pour elle
8.00—Sherlock Holmes
8.30—Quiz Variétés
9.00—Pays de l'Otan
9.30—Théâtre des étoiles
10.00—A coeur ouvert
10.30—Le choix de ...
11.00—Télé-journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Long métrage :

CBMT — Canal 6

VENDREDI, 20 JUIN

3.25—To-Day on CBMT
3.30—Kiddie's Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Barney's Gang
5.30—Mighty Mouse
6.00—Double Talk
6.30—Little Rascals
6.45—News
7.01—Tabloid
7.30—Sport, Guesses and Guests
8.00—Last of the Mohicans
8.30—One of a Kind
9.00—Big Record
9.30—Country Hoedown
10.00—Cavalcade of Sports
10.45—Jim Coleman Show
11.00—CBC TV News
11.15—To be announced
11.45—Première Performance

A LA RADIO

CHRC - 800 kc.

CE SOIR VENDREDI

6.05—Musique à la carte
6.30—Causerie sportive
6.45—Studio d'audition
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Le chapelet en famille
7.15—A tous les échos — Echos d'Irlande
7.30—Québec aujourd'hui
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Concert : Symphonie no 4 en mi mineur (Brahms)
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Café-Concert C.H.R.C.
10.00—Club Rendez-vous
10.30—Bulletin de nouvelles
10.45—Club Rendez-vous
11.45—Bulletin de nouvelles
12.00—Fin des émissions

DEMAIN, SAMEDI

A.M.

6.00—Messe du jour
6.35—Ville et campagne
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00 à 9.00 — Vive la vie
7.10—Bulletin sportif
7.20—Bonne Nouvelle
7.25—Vive la vie
7.30—Tour d'horizon
7.35—Vive la vie
8.00—Résumé de nouvelles
8.15—Le monde sportif
8.20—L'horoscope
8.30—Bulletin de nouvelles
8.35—Vive la vie
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—A la découverte
9.30—Chansons et mélodies
9.55—Bulletin de nouvelles
10.00—[illegible] aux Canadiens
10.55—Bulletin de nouvelles
11.00—Les trois grands
11.45—Plateau tournant
11.55—Bulletin de nouvelles

P.M.

12.00—Fin de semaine
12.25—Midi-Sport
12.30—Guy Lombardo
12.45—L'artiste du jour : Line Renaud
12.55—Le gentilhomme au volant
1.00—Résumé des nouvelles
1.15—Créations
1.30—Coeur en fête
1.55—Bulletin de nouvelles
2.00—De fil en aiguille
2.30—Succès de la semaine
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—En rappel
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Moment fantaisiste
4.15—Avis divers
4.25—Avis de naissance
4.30—Avis de décès
4.45—L'heure du thé
4.55—Bulletin de nouvelles
5.00—France-Canada
5.15—Georges Guétary
5.30—Ciné-revue
5.45—Edmundo Ross

CKCV - 1280 kc.

CE SOIR, VENDREDI

6.00—A l'enseigne de la chanson
6.25—Chronique de balle molle
6.30—A l'enseigne de la chanson
6.45—Nouvelles sportives, avec J. Pouliot
6.55—Nouvelles
7.00—Bonsoir Paris
7.15—Clinique du coeur
7.30—Récital conjoint
7.55—Nouvelles
8.00—Sruprise Parade
8.25—Nouvelles
8.30—Surprise Parade
8.45—Radio reportage
8.55—Nouvelles
9.00—Surprise Parade
9.30—Blue Skies
9.55—Nouvelles
10.05—Blue Skies
10.25—Nouvelles
10.30—Blue Skies
10.55—Nouvelles
11.00—Radio-sport CKCV avec J. Pouliot
11.15—Blue Skies
11.55—Nouvelles
12.00—Fermeture du poste

Ecoutez à CKCV

RADIO SACRE-COEUR

6 h. 40 a.m. et 4 h. p.m.

Demain: chanoine R. Drouin: "Fête des pères". Chant : Ecole Meilleur, Montréal.

DEMAIN, SAMEDI

A.M.

6.05—Ouverture du poste
6.06—Soleil levant
6.20—Causerie agricole
6.30—Soleil levant
6.40—Radio Sacré-Coeur
6.55—Nouvelles
7.00—St-Georges Côté
7.40—Nouvelles Shell
7.45—Nouvelles sportives avec J. Pouliot
7.50—St-Georges Côté
8.15—Nouvelles J.-B. Laliberté
8.30—St-Georges Côté
8.35—Horoscope du jour
8.40—Avis de naissance
8.55—Actualité du jour
9.00—Un petit sourire, mesdames
9.55—Nouvelles
10.00—Le quart d'heure de Claire France
10.15—Radio jeunesse — Studio St-Louis
10.30—Casino de la gaieté avec Louise Leclerve, et ...
10.55—Nouvelles
11.00—Casino de la gaieté, avec Louise Leclerc
11.55—Nouvelles

P.M.

12.00—A l'enseigne de la chanson
12.15—Objets perdus
12.20—A l'enseigne de la chanson
12.45—Nouvelles
12.55—A l'enseigne de la chanson
1.55—Nouvelles
2.00—Un simple bonjour
2.55—Nouvelles
3.00—Au 1280
3.55—Nouvelles
4.00—Radio Sacré-Coeur
4.15—Rondes enfantines
4.25—Avis divers et horaire du soir
4.30—Blanc et noir
4.55—Nouvelles
5.00—CKCV 5000 watts
5.55—Nouvelles

CBV - 980 kc.

CE SOIR, VENDREDI

6.00—Radio-journal
6.10—Chronique sportive
6.15—Reportage
6.45—Noir et blanc
7.00—CHNC présente
7.30—Retour sur la terre
8.00—Récital
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Les idées en marche
9.30—Petit ensemble vocal
10.00—Radio-journal — Revue de l'actualité — Commentaires
10.30—Lecture de chevet
11.00—Adagio
11.25—Nouvelles sportives
11.30—Destination inconnue et radio-journal
12.00—Fin des émissions

DEMAIN, SAMEDI

A.M.

7.00—Prière
7.15—Opéra de quat'sous
7.30—Radio-journal
7.35—Opéra de quat'sous
7.55—Bonjour, les sportifs
8.00—Opéra de quat'sous
8.30—Rythmes et mélodies
9.00—Radio-journal
9.05—Fantaisies
9.30—Tante Lucille
10.00—La boite à merveilles
10.30—L'heure des jeunes
11.00—Quand l'opéra se donne des airs
11.30—Divertissement

P.M.

12.00—Midi à Québec
12.30—Le réveil rural
12.59—Le signal horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Intermède
1.15—Musique des Pays-Bas
1.30—Chansonnettes
2.00—A la carte
5.30—Radio-école de Genève

Annonces

(Suite de la page 14)

Maisons à vendre

SILLERY, boul. Laurier, coin Rousseau, 9 pièces. ROYAL TRUST, LA 2-4031, le soir : MU 3-4686.
110288—17-6 (6 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy. — Tél.: MU 3-4446 ou LA 7-8025 — Soir : LA 7-6939.
112065—17-6 (1 ms) 127

A VENDRE
A 471, AVENUE ROUVILLE, Ste-Foy, plain-pied, 6 grandes pièces, fini moderne, visitez samedi, dimanche, de 2 à 5 hres, semaine sur appointement. ARTHUR BOUCHER, constructeur. TEL.: MU 1-1594.
112010—14-6 (6 fs) 127

1ère AVENUE, propriété de 7 logements de 5 et 7 pièces, chauffé, moderne, brique américaine et plâtre, rapportant 12%. J.-A. TURMEL, 90, de l'Espinay. LA 3-4567.
112032—14-6 (6 fs) 127

SILLERY, Suzor Côté, bungalow 6 pièces, occasion, termes faciles. — ROYAL TRUST, LA 2-4031; le soir: LA 2-8635.
112009—14-6 (6 fs) 127

SILLERY — Lots et maisons à vendre, Parc Falaise. EUGENE CHALIFOUR, contracteur, 2485, chemin St-Louis. Tél.: LA 7-1627 ; soir : LA 7-1108.
112067—17-6 (1 ms) 127

NOTRE-DAME - DES - LAURENTIDES, maison 5 pièces, construction de 2 ans, terrain 100 x 90. Acompte $1,500. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. VI 2-3105.
112098—20-6 (1 fs) 127

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, plain-pied 7 pièces, maison neuve. Acompte $1,000. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. Tél.: VI 2-3105.
112098—20-6 (1 fs) 127

CHAMPIGNY, 11 pièces, 2 chambres de bain, plus garage 5 chars, grand terrain, rivière poissonneuse, route Québec-Montréal. Acompte $5,000. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. — VI 2-3105.
112098—20-6 (1 fs) 127

CHARLESBOURG, 41e Rue Ouest, Place Mont-Royal, maison à vendre. Faites-vous construire à votre goût. Pour une meilleure construction et le choix de votre terrain, consultez YVES GERMAIN, INC., MA 3-4432 ou le soir : MU 3-3833.
111649—4-6 (1 ms) 127

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, maison 3 logements 5 pièces, non chauffée, logement libre. Conditions faciles. RAYMOND BELANGER, 479, de la Couronne, Québec. — TEL.: LA-3-5352.
111385—28-5 (1 ms) 127

MAISON NEUVE à vendre à l'Ancienne-Lorette, rue St-Olivier, 5 appartements, chauffage central, construction garantie, terrain 120 x 110, terrassement fait très bas prix. Tél.: LA 7-4422.
111270—22-5 (1 ms) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEURS sérieux dans toutes les parties de la ville et banlieue pour maison seule, revenu et commerce. — J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville — VI 2-3105.
111585—2-6 (1 ms) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
MARCHANDS — COLPORTEURS — JOBBERS. Achetez votre stock de printemps et d'été à la Cie Assh, Inc.. Maison responsable. 20 ans de bonne renommée. Habits, paletots, coupe-vents, pantalons de toilette, jeans, marchandises à la verge, coupons, chaussures, etc.. Robes, manteaux, costumes. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec 2.
111289—24-5 (1 ms) Mdses sèc.

ATTENTION
MARCHANDS et COLPORTEURS
DEMANDEZ CATALOGUE illustrant nouvelles marchandises strictement de première qualité pour printemps-été, pour hommes, dames et enfants, comprenant : habits, paletots, robes, sous-vêtements, bas, linge de travail, sport, coupons, etc. Une visite vous convaincra des réelles valeurs. Epargnez en achetant de MONTREAL JOBBING, Ltée, 857-859, St-Joseph-Est, Québec.
112062—17-6 (1 ms) Mdses sèc.

Matériaux de construction

ATTENTION A VENDRE
400,000 pieds de bois de construction, ainsi que portes, châssis, bois franc plancher, plomberie générale, électricité. Donc quoique vous ayez besoin en matériaux de construction usagés, en bonne condition, consultez ou visitez : Laforest & Frère, Inc., 205, Route No 2, Champigny, Tél.: MU 3-0424, ou Camp Militaire, Valcartier, — VI 2-4470 ou Montréal MI 5-5849.
111797-14-6 (l.v.s. au 30-6) 137

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, Tél.: LA 4-1480 Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. — 1338, 3e AVENUE, Limoilou, Québec.
112064—17-6 (1 ms) 138

MATELAS FRONTENAC
Tél.: LA 5-5347 — MATELAS. — Réparation matelas et ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux commandes. ULRIC POULIOT, prop. 223, rue BOISSEAU, QUEBEC.
103477—15-8
(l.mer.v. au 14-8-58) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. — 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 h. Le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. TEL : LA 4-4061.
112061—17-6 (1 ms) 140

Pianos à vendre

P LETOURNEAU
I JESSE, FRENCH
A STARCK
N Prix à partir de $650.
O Tél.: LA 7-5265 — Bur.: LA 2-4345.
110340-24-4 (j.v.s. au 20-6) 165

Peinture — Vernis

PEINTURE CORVETTE
pour intérieur et extérieur
couleurs assorties
SPECIAL
$3.60 le GALLON
PEINTURE CORVETTE, Enr.
313, rue Ste-Thérèse
Québec - Tél.: LA 3-1123
111194—22-5 (1 ms) 161

Positions demandées

JEUNE HOMME de 25 ans, sérieux et prudent, sachant conduire auto, écrire à la machine, connaissant la ville, désire emploi soit touristique ou commercial. Ecrire à CASIER 839, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
112147—19-6 (6 fs) 170

DIPLOME EN SCIENCE commerciale ayant expérience demande emploi comptabilité ou vente. Ecrire à CASIER 846, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC ou Tél.: LA 7-7145.
112204—20-6 (2 fs) 170

ETUDIANT UNIVERSITE demande emploi d'été, traduction française ou anglaise. Ecrire à CASIER 841, L'ACTION CATHOLIQUE, ou Tél.: LA 7-7145.
112204—20-6 (2 fs) 170

Réparations de laveuses

VENTE ET SERVICE THOR
Distributeur de pièces
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES, INC.
351, boul. Charest Est Québec
Tél.: LA 2-2724
111201—26-5
(l.mer.v. au 21-7) 188-A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouvert. — 251, NOTRE-DAME - DES-ANGES. Tél.: LA 2-7558.
111654—5-6 (1 ms) 189 jno

Réparations diverses

ATTENTION : faisons réparation d'express et jouets d'enfants, etc.. Soudure électrique de toutes sortes. MA 3-9021.
111902—11-6 (1 ms) 190

Servantes demandées

BONNE pour service général, bon salaire. Mme J.-C. Gagnon, 1045, avenue Gauthier, Sillery, Québec 6. Tél.: LA 7-1042.
112202—20-6 (6 fs) 198

Tabac en feuilles

ROCH GIGUERE

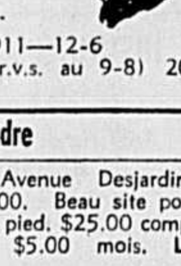

ESSAYEZ notre tabac à cigarettes "Spécial Virginia" à $1.15 la demi-livre. — 308, de la Couronne, Québec.
111911—12-6
(mar.v.s. au 9-8) 204

Terrains à vendre

CAP-ROUGE. Avenue Desjardins, terrain 50 x 100. Beau site pour chalet, .07¢ du pied. $25.00 comptant, balance $5.00 mois. LA 7-4422.
111270—22-5 (1 ms) 210

BEAUPORT, beau terrain sur la rue Seigneuriale, pour information, APPELEZ MO 1-1615.
111246—22-5 (1 ms) 210

ST-RODRIGUE, SILLERY, CHARLESBOURG, Loretteville, Château d'Eau, Val-St-Michel, Lac-Beauport, Orsainville, Notre-Dame - des-Laurentides, St-Raymond. — J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. Tél.: VI 2-3105.
111675—7-6 (1 ms) 210

TERRAIN A VENDRE, St-Augustin route nationale, 400 x 300 et plus, avec belle vue sur le fleuve, belle place pour Motel ou poste de gaz. Tél.: 37 S 2.
111898—11-6 (15 fs) 210

ST-RODRIGUE, terrain, 80 x 60, 14ème Rue est. Pour informations appeler LA 4-9512 entre 6h. 30 et 8 heures p.m..
112163—20-6 (2 fs) 210

Terre à vendre

TERRE A VENDRE, Rang St-Grégoire, St-Etienne de Lauzon, terre avec bâtisses. S'adresser à Lorenzo Bouffard, St-Lambert de Lévis, R.R. No 2.
112192—20-6 (3 fs) 212

BELLE TERRE DE 120 arpents et 20 en bois. Située dans le village, belle maison de 8 appartements, 2 étages et 5 autres bonnes bâtisses pour l'utilité de la terre. Prix $6,300., comptant $3,000. Pour informations écrire à J.-A. Ouellette, St-Thomas d'Aquin, cté de St-Hyacinthe, P.Q. Tél.: 6-S-1.
112138—20-6 (v. au 27-6) 212

BELLE TERRE DE 122 arpents, située près de la ville et du village, vendue avec roulant et animaux enregistrés, avec contrat de lait pour la ville au prix de $4.80 du 100 livres. Bâtisses en très bon ordre, avec électricité, eau courante partout, maison de 8 appartements. Prêt agricole de $5,000. On demande $27,500. comptant $15,000. et $500. par année avec intérêt de 5%. Vendue cause de santé. Pour informations écrire à J.-A. Ouellette, St-Thomas d'Aquin, cté de St-Hyacinthe, P.Q., Tél.: 6-S-1.
112138—20-6 (v. au 27-6) 212

BELLE TERRE DE 115 arpents, 15 en bois de construction. Cette terre est située à 1½ mille du village, près d'une rivière, grange de 90 x 40. Vendue avec roulant à tracteur sans animaux. Prix $5,500. comptant $2,000. prêt agricole, $2,300. termes $200. par année avec intérêt de 5%. Pour informations écrire à J.-A. Ouellette, St-Thomas d'Aquin, cté de St-Hyacinthe, P.Q. Tél.: 6-S-1.
112138—20-6 (v. au 27-6) 212

Terre à vendre

RIVIERE-A-PIERRE, terre de 190 arpents, 100 en culture, 90 en bois, avec roulant, à l'entrée du village, terre à pommes de terre. S'adresser à Michel-A. Robitaille, Rivière-à-Pierre, cté de Portneuf.
112139—19-6 (6 fs) 212

STE-HENEDINE, terre de 118 arpents à vendre avec tout le roulant. S'adresser à M. Wellie Bédard, Ste-Hénédine, cté de Dorchester.
112137—19-6 (3 fs) 212

LOTBINIERE, 160 arpents, sol planche, fertile, bonnes constructions, près de l'école, 60 arpents en bois pulpe et bois de sciage, sans roulant, peut garder 30 têtes, prix $7,500. moitié comptant, balance facile. J.-E. Lachance, 77, St-Louis, Lévis.
111948—13-6 (v.s. au 21-6) 212

ST-LOUIS DE PINTENDRE, 90 arpents culture, pas roche, 5 milles ville Lévis, 5 arpents l'église, couvent, collège, manufacture, autobus Lévis-Québec, livraison de lait dans village, 15 vaches laitières, organisation tracteur pour travailler sur la terre, bâtisses neuves, maison 2 logements, rivière près maison. S'adresser à Edouard Dumont, Pintendre, P.Q.
111969—13-6 (v.s. au 26-7) 212

TERRE de 90 arpents, bien bâtie; aussi terrain pour chalet, près de la rivière Chaudière. S'adresser à M. ARMAND BLANCHET, St-Etienne, cté de Lévis. TEL.: TE 2-3102.
111800—7-6 (v.s. au 28-6) 212

TERRE 40 arpents, sol planche, maison, grange, garage, poulailler, chemin ouvert l'hiver, près de deux routes nationales, prix $3,500. Conditions faciles. J.-E. Lachance, 77, St-Louis, Lévis.
111948—13-6 (v.s. au 21-6) 212

TERRE A VENDRE, $2,000. S'adresser à M. Gérard Beaulieu, Ste-Irène, cté de Matapédia, Tél.: LA 9-3237.
111516—30-5 (v.s. au 21-6) 212

TERRE A BOIS, 3 x 50 arpents, bois mou, bois franc, sucrerie 1,200 érables, chemin de camion, 6853, avenue Royale, Ange-Gardien. Tél.: MO 3-4344.
112201—20-6 (2 fs) 212

Terres demandées

DEMANDE ACHETER, petite terre près Québec, rive-Sud, bonnes constructions. S'adresser à L. Cloutier, 16, Joliette, Lauzon, Tél.: TE 7-4093 dans l'après-midi.
112087—20-6 (2 fs) 213

Vendeurs demandés

VENDEURS DEMANDES, temps plein ou partiel, bon revenu. S'adresser à 388, boul. Langelier de 9 à 12 heures a.m..
112095—17-6 (6 fs) 214

Voyageurs demandés

VOYAGEUR visitant présentement les magasins d'articles de sport pour ligne additionnelle comprenant assortiment de tables de pool, tables pour tennis sur table, tables à cartes et accessoires. Pour la province de Québec, excluant Montréal, généreuse commission. Ecrire en fournissant références, à CASIER 845, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC, P.Q.
112118—19-6 (3 fs) 216

VOYAGEUR visitant les bijouteries dans la province de Québec pour ligne additionnelle dans les empaquetages telles que boites à montres, boites à bagues, boites à bijouterie générale. Ligne complète à base de commission. Ecrire CASIER 838, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC, P.Q..
112118—19-6 (3 fs) 216

Yachts — Canots

VERCHERES A VENDRE. S'adresser à Adrien LANGEVIN, 437, 1ère Avenue, Charlesbourg.
112016—14-6 (v.s. au 28-6) 217

Décès à 24 ans de Mlle P. Demers

Le Dr et Mme Charles Demers, de l'avenue Leclerc, ont été éprouvés par la mort de leur fille, Mlle Pierrette Demers, décédée hier soir, dans un hôpital de Québec, à l'âge de 24 ans. Mlle Demers a succombé à une longue maladie.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, son père et sa mère, née Juliette Lachance; ses frères et soeurs : M. l'abbé Jean-Luc Demers, professeur au petit séminaire d'Ottawa; MM. Guy Demers, de Giffard; Gaston Demers, d'Ottawa, et Raymond Demers, de Québec; Mmes Bernard Bibeau (Jacqueline), de Québec; Maurice Carrier (France), de Montréal, et Roland Lapierre (Madeleine), de Sorel; ses beaux-frères : MM. Bernard Bibeau, Maurice Carrier et Rol. Lapierre; ses belles-soeurs : Mmes Guy Demer (Valérie Gagnon) et Gaston Demers (France Martineau).

Mlle Demers comptait aussi plusieurs oncles et tantes dont les RR. Soeurs St-Alfred, St-Clément et Marie-de-la-Foi, toutes trois des Soeurs de la Charité de Québec, ainsi que nombreux cousins et cousines dont le R. P. J.-B. Durant, p.b.

Les obsèques de Mlle Demers auront lieu lundi à St-François d'Assise. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Bouchard et Fils, 1290, 1èrfe Avenue.

Funérailles de Mme Vve Louis Fiset

ST-ROMUALD, — (D.N.C.) — D'imposantes funérailles ont été faites récemment à St-Romuald, à dame Eléonore McReady, épouse de feu M. Louis Fiset, décédée à l'âge de 88 ans.

A l'église, M. l'abbé J.-M. Ruel officia à la levée du corps et chanta le service. M. Honoré Cadorette portait la croix.

Le deuil était conduit comme suit: ses neveux, MM. Joseph Richard, Georges Bédard, Robert Landry, Raymond Cadorette, J.-M. Richard, Léonard Cadorette; son cousin, M. Alidor Drapeau.

Dans le cortège, on a pu remarquer: MM. Paul-Emile Dubé, Victor Caouette, Alphonse Blais, Alph. Lemelin, Jos. Roberge, Gérard Roy, Réal St-Hilaire, Ernest Vermette, L.-F. McGuire, et plusieurs autres.

AUTOMOBILE

AUTOS A VENDRE
ACCESSOIRES–PIECES
REPARATION–SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi : WINCH (GRUES) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, Enr., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: LA 4-2920.
112108—19-6 (1 ms) A.A.

Autos à vendre

Pour un bon char usagé à bas prix consulter
Universal AUTO LTD
777, 1ère AVENUE
LA 5-5113
112094—17-6 (6 fs) A.V.

CITADEL AUTOMOBILES
245, DORCHESTER
COIN PRINCE-EDOUARD — Chars neufs et usagés, modèles 1940 à 1957. Conditions faciles. Ouvert le soir. — TEL.: LA 3-2485.
112048—17-6 (1 ms) A.V.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère AVE. Tél.: LA 5-4769
111216—21-5 (1 ms) A.V.

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS chars neufs et usagés. — Spécial : 30 machines assorties, de 48 à 57. BEDARD & ST-ANTOINE, 1, boul. Hamel. TEL.: LA-7-8293.
111459—28-5
(l.merv. au 23-6) A.V.

Autos à vendre

SPECIAUX
AUJOURD'HUI
1954 OLDSMOBILE sedan
$1,325.
1954 HUDSON convertible
$750.
1953 CHEVROLET dompeuse 3 tonnes
$975.
1956 MERCURY ¾ tonne
$1,275.

Meilleures valeurs à plus bas prix
ALBERT BARRÉ AUTOS
Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec.
1095 CANARDIERE
LA 9-3331 - LA 9-3333
112159—19-6 (3 fs) A.V.

Autos à vendre

PRIX TRES REDUITS

		Comptant
1957	MORRIS MINOR — Convertible, chaufferette — Balance, termes faciles	$475.
1957	MORRIS MINOR — Coach, chaufferette — Balance, termes faciles	$450.
1956	PLYMOUTH — Sedan, transm. automatique — Balance, termes faciles	$750.
1955	CHEVROLET BEL-AIR — Sedan, tout équipé — Balance, termes faciles	$595.
1954	PONTIAC — Sedan, chaufferette, trans. auto. — Balance, termes faciles	$495.
• 1957	N.S.U. MOTOCYCLETTE — Balance, termes faciles	$150.
• 1952	N.S.U. MOTOCYCLETTE — Balance, termes faciles	$75.
1953	WILLYS PICK-UP — 4 wheel-drives, 1 tonne — Balance, termes faciles	$395.
1953	STUDEBAKER COMMANDER — Sedan, chaufferette — Balance, termes faciles	$350.
1952	MAYFLOWER — Coach, chaufferette — Balance, termes faciles	$185.
1951	PREFECT — Sedan, radio, chaufferette — Balance, termes faciles	$125.
1950	DODGE — Sedan, chaufferette — Balance, termes faciles	$195.
1948	PONTIAC — Coach — Balance, termes faciles	$95.
1951	PLYMOUTH — Coach, chaufferette — Balance, termes faciles	$150.
1953	STUDEBAKER — Sedan, chaufferette — Balance, termes faciles	$275.

Canadian Auto Corporation
Auto Moderne Limitée
498, de la Couronne — Tél.: LA 5-8188
Québec 2, P.Q.
112049—18-6
(mer.v.s. au 21-6) A.V.

MILLAGE GARANTI

N.B. Nom, adresse et téléphone du client précédent fourni si désiré

CADILLAC 1953 — Fleetwood, tout équipé $1.100.	METEOR 1956 — Rideau, sedan, automatique, radio, heater $1,550.
CADILLAC 1952 — Fleetwood, tout équipé $975.	METEOR 1956 — Coach, heater $1,400.
BUICK 1957 — Spécial, démonstrateur, garanti 4,000 milles, dynaflow, heater, $2,600.	METEOR 1955 — Sedan, radio, heater $1,274.
BUICK 1956 — Spécial coach, dynaflow, heater $1,575.	MERCURY 1954, — Sedan, radio, heater $975.
PONTIAC 1955 — Sedan de luxe, power glide, heater $1,550.	FORD 1955 — Sedan, radio, heater, automatique $1,250.
OLDSMOBILE 1952 — Sedan, radio, heater, automatique $900.	PLYMOUTH 1955 — Coach de luxe, heater $1,025.
BUICK 1955 — Hard top 2 portes, heater, radio $1,400.	DODGE 1952 — Sedan, heater $475.
PONTIAC 1956 — Coach de luxe, radio, heater $1,525.	PACKARD 1949 — Sedan, radio, heater $325.

AUTOMOBILES INC.
555, DE LA COURONNE
Québec LA 9-3371
20-6 (1 fs) A.V.

CONSTATEZ NOS BAS PRIX

1957—FORD 2 PORTES, En parfait état. $2091.	1957—OLDSMOBILE SEDAN SUPER 88 Radio, automatique, chaufferette. $3021.
1956—OLDSMOBILE SEDAN Chaufferette, automatique. $2291.	1956—MONARCH HARD-TOP Rouge et noir. Radio, automatique. $2421.
1955—BUICK SEDAN, CENTURY Automatique. $1991.	1954—OLDSMOBILE SEDAN SUPER 88 Vert et blanc. Automatique, power brakes. $1691.

NOUS SOMMES ORGUEILLEUX des AUTOS QUE NOUS VENDONS
Ouvert tous les soirs
LA PORTE AUTOMOBILES LTEE
250-254, Boul. Charest Québec
Tél. : LA 9-4561 LA 5-4531
20-6 (2 fs) A.V.

GIGUERE AUTO
SPECIAUX DE LA SEMAINE

1953 STUDEBAKER "Champion", sedan. $650.	1956 BUICK coupé, hard top, équipé. $1,695.

PLUSIEURS AUTRES MODELES
CONDITIONS FACILES — OUVERT LE SOIR
avec éclairage comme en plein jour
GIGUERE AUTO
BUICK — PONTIAC — G.M.C.
BOUL. HAMEL & DORCHESTER
TELEPHONE : LA 9-1351 — Soir LA 9-1352
112041—16-6 (l.mer.v. au 20-6) A.V.

Camions à vendre

AUTOS CAMIONS
DOMPEUSES (Hoist)
TELESCOPIQUES ET AUTRES neufs et usagés. Mécanique, soudure, alignement, débossage, peinture. Opérateurs électriques pour portes de garages et d'entrepôts. — GARAGE IRENEE LABRIE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: TE 7-1232.
110338—24-4
(j.v.s. au 20-6) C.V.

FLOATS 20 et 40 tonnes, crane, tracteurs TD-9 et TD-14, semi-trailer, compresseurs, camions Diesel. Machinerie MAHEUX, Enr., 500, avenue St-Sacrement, Québec. Tél.: MU 3-8940.
112154—19-6 (6 fs) C.V.

Réparations Autos et voitures

DEBOSSAGE - PEINTURE
BOUTET & FILS
TOUJOURS A VOTRE SERVICE
264, RUE CARON, QUEBEC
Tél.: LA 3-3370
110508—30-4
(l.mer.v. au 27-6) R.A.

COIFFURES

3 BARBIERS MAITRES-COIFFEURS disponibles. Coupe de cheveux hommes. Hollywood Hair Cut, brosse. Traitement à l'huile. Réparation et aiguisage, clippers. ADELARD BILODEAU, 879 est, ST-JOSEPH.
111212—21-5 (1 ms) S.C.

ESSAYEZ "MISS CLAIROL". Ravive la couleur de vos cheveux, vous donne une allure plus jeune. Permanentes, coiffures de tous genres. SALON PAULETTE (Mme Lauzier), 1411, Maréchal-Foch. LA 7-8937.
111954—14-6 (1 ms) S.C.

FOURRURES

ENTREPOSAGE
JOS. ROBITAILLE, ENR.
700, RICHELIEU, QUEBEC, manufacturier et marchand de fourrures, transformations et manteaux faits sur mesures. Choix de manteaux et capes en magasin. Tél.: LA 2-3288.
111051—21-5 (1 ms) 95

FOURRURES THIBAULT
778, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Dernières créations en fourrures, manteaux, garnitures, collets, parures de cou — Réparation, réfection, repassage et teinture. Voûte d'entreposage assurée contre feu, vol, mites.
Achetons peaux vertes
111386—28-5 (1 ms) 95

SERVICES SPECIAUX

Un seul magasin pour vous servir
Salon Fleuri
FLEURISTE
135 est, rue St-Joseph
Québec
TEL.: LA 4-5218
JOS. G. COULOMBE
propriétaire
112045—17-6 (1 ms) S.S.

AUX MARIEES DE JUIN
W. & M. BESHRO,
775, St-Joseph-Est,
vous offrent :

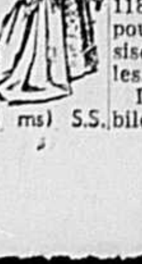

Un grand choix de robes et ensembles de mariées, nylon et soie, costumes. — Complets pour mariés. Récents modèles. Prix spécial à tous nos clients.
LA 4-0755.
111444—31-5 (1 ms) S.S.

Avis de décès

BEAULE — A Québec, le 18 juin 1958, à l'âge de 65 ans et 9 mois, est décédée dame Rose-Anna McCallan, épouse en premières noces de feu M. Lionel Blais et en secondes noces de feu M. Alfred Beaulé, demeurant à 946, 2e Avenue.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 hres 30.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 10 hres 15, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. 19-6—2 fs

BERTRAND — A St-Alban, comté de Portneuf, le 18 juin 1958, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Donat Bertrand, époux de feu dame Adèle Naud.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Laurent Perrault, à 9 hres 45, pour l'église de St-Alban et de là au cimetière paroissial.
112162—19-6—2 fs

CASAULT — A Montmagny, le 18 juin 1958, à l'âge de 73 ans et 8 mois, est décédée dame Marie Casault, épouse de M. Philippe Casault, demeurant à 2, 4e Rue.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Marcel Ruelland, 32, de la Fabrique, à 9 hres 45, pour l'église de St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial.
112213—20-6—2 fs

COTE — A Québec, le 18 juin 1958, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Yvonne Deblois, épouse de M. Henri Côté, demeurant à 808, rue Ste-Julie.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres 15.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 ouest, Saint-Cyrille, à 9 heures, pour l'église du St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière Belmont. 112161—19-6—2 fs

DAIGLE — A Ste-Croix de Lotbinière, le 18 juin 1958, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Alphonse Daigle, époux de feu dame Eveline Charest.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 10 hres 45, pour l'église de Ste-Croix et de là au cimetière paroissial. 112149—19-6—2 sf

DEMERS — A Québec, le 19 juin 1958, à l'âge de 24 ans et 8 mois, est décédée Mlle Pierrette Demers, fille du docteur Charles Demers et de dame Juliette Lachance, demeurant à 24, avenue Leclerc.
Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures.
Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 10 h. 50, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles. 20-6—2 fs

DION — A Villeneuve, le 19 juin 1958, à l'âge de 35 ans et 1 mois, est décédé subitement M. Roland Dion, époux de dame Mary Coolery, demeurant à 1081, boul. des Chutes.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 hres 30.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 10 hres 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
112217—20-6—2 fs

DUMAS — A Québec, le 19 juin 1958, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Pierre Dumas, époux de dame Adéline Nolin, demeurant à 293, rue Daulac.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la résidence Germain Lépine Ltée, 705 est, rue St-Vallier, à 8 hres 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 20-6—2 fs

FORTIN — A Québec, le 18 juin 1958, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Adélard Fortin, directeur du personnel des bureaux du Revenu de la province, époux de dame Bertha Sénécal, demeurant à 851, avenue Lévis.
Les funérailles auront lieu samedi, à 12 hres 30.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 12 h. 15, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont. 112168—19-6—2 fs)

GAGNON — A Québec, le 18 juin 1958, à l'âge de 80 ans et 8 mois, est décédé M. Israël Gagnon, époux de feu dame Ludmina Larochelle, demeurant à 29, des Remparts.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 hres 45, pour la basilique de Québec et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 112148—19-6—2 fs

GAUVIN — A l'hôpital Saint-Sacrement, le 19 juin 1958, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédée dame Elisabeth Voyer, épouse de feu M. Isidore Gauvin, demeurant à 415, rue Richelieu.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres 15.
Départ des salons funéraires Charles Cloutier Enr., 496, rue d'Aiguillon, à 9 hres, pour l'église de St-Jean-Baptiste.
Prière de ne pas envoyer de fleurs. 112191—19-6—2 fs

GENDRON — A Québec, le 18 juin 1958, à l'âge de 61 ans et 2 mois, est décédée Mlle Rachelle Gendron, ménagère au presbytère de Ste-Claire d'Assise, fille de feu M. Louis-Marie Gendron et de feu dame Marie-Laure Giguère.
Les funérailles auront lieu samedi, à 8 hres 30.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 8 hres 15, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 112196—20-6—1 fs

LEFRANÇOIS — A l'Ange-Gardien, le 19 juin 1958, à l'âge de 83 ans et 10 mois, est décédé M. Alfred Lefrançois, époux en premières noces de feu dame Hélène Robitaille, en secondes noces de feu dame Odile Huot et en troisièmes noces de dame Célina St-Hilaire.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 6514, ave. Royale, à 8 hres 45, pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial.
112219—20-6—2 fs

POIRIER — A Montmagny, le 18 juin 1958, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph-Elzéar Poirier, époux de feu dame Eugénie Proteau, demeurant rue St-Ignace.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Marcel Ruelland, 32, de la Fabrique, à 8 hres 45, pour l'église de St-Matthieu et de là au cimetière paroissial.
112214—20-6—2 fs

PREMONT. — A Québec, le 18 juin 1958, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Béatrice Prémont, fille de M. Charles-Auguste Prémont et de feu dame Marie-Blanche Perreault.
Les funérailles auront lieu, samedi, à 8 h. 30.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine, Ltée, 705, St-Vallier-Est, à 8 h. 15, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Paix, et de là au cimetière St-Charles. 112169—19-6 (2 fs)

RUEL — A la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame, Montréal, le 18 juin 1958, à l'âge de 63 ans, est décédée Soeur Ste-Germaine-Marie.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, à la maison-mère. 112151—19-6—2 fs

SAINT-MLEUX — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 juin 1958, à l'âge de 45 ans, est décédée Mlle Bertranne Saint-Mleux, fille de feu M. Edmond Saint-Mleux et de dame Graziella Bodard.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 hres 30.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 11 hres 15, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont. 112136—18-6—3 fs

VERRET — A Charlesbourg, le 19 juin 1958, à l'âge de 75 ans et 8 mois, est décédé M. Georges Verret, époux de feu dame Emilia Garneau, demeurant à N.-D.-de-Laurentides.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires J.-E. Asselin, N.-D.-des-Laurentides, à 8 hres 55, pour l'église de N.-D.-des-Laurentides et de là au cimetière paroissial.
20-6—2 fs

Services anniversaires

FISET — Lundi, le 23 juin 1958, à 9 heures, en l'église du Très Saint-Sacrement, sera chanté le service anniversaire de Mme Louis-Philippe Fiset, née Laura Bernier.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
112193—20-6—2 fs

GINGRAS — Lundi, le 23 juin 1958, à 8 hres 30, en l'église de St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Charles-Emile Gingras, époux de dame Marguerite Gauvin.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
112068—20-6—1 fs

TURGEON — Samedi, le 21 juin 1958, à 8 hres, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de Mlle Dina Turgeon.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
112086—18-6—3 fs

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS pour faveur obtenue par le Rév. Père Victor Lelièvre, o.m.i.,. Signé : Mme R. D., du Lac-Mégantic.
112200—20-6—1 fs

Décès de la R. Mère Ste-Germaine-Marie

A la Maison-Mère de la Congrégation Notre-Dame, Montréal à l'âge de 63 ans est décédée la Rvde Mère Ste-Germaine-Marie, née Yvonne Ruel, fille de feu Joseph Ruel et de feu dame Adile Dion.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses soeurs: Mme Phy. Simard (Jeanne), de Loretteville; Mme J.-Arthur Voyer (Germaine) de Québec, Mme J.-Loyola Déru (Rollande) de Ste-Foy; ses frères: MM. Ls-Edouard, de Beauport, Roland, Georges et Laval, de Giffard; ses beaux-frères : MM. Phy. Savard, J.-Arthur Voyer et J.-Loyola Déry; ses belles-soeurs: Mmes Louis-Edouard, Rolland et Georges Ruel, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Elle était la tante des RR. Srs Ste-Germaine-Thérèse, des Srs de la Charité, Ste-Gilberte, C. N.-D., et Ste-Lorraine-Déry, des Filles de la Sagesse, d'Ottawa, de la C.N.-D., à Montréal.

Le service de la Révde Mère Ste-Germaine-Marie aura lieu samedi matin à la Maison-Mère d ela C.N.-D., à Montréal.

Réunion Lacordaire à St-Benjamin

ST-BENJAMIN (D. N. C.) — Dernièrement eut lieu à la salle paroissiale, une soirée donnée par les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

La troupe de M. Carbonneau, de Ste-Justine, interpréta une pièce très goûtée, intitulée: "L'hirondelle", dont M. Carbonneau lui-même est l'auteur. La troupe exécuta aussi une courte comédie intitulée "Chez le docteur".

Plusieurs membres des cercles ont reçu à cette occasion leur décoration de trois, cinq ou dix ans.

Calendrier

VENDREDI, LE 20 JUIN 1958
S. Sylvère, p. et m.
Demain :
S. Louis de Gonzague, c.

SOLEIL : Lever : 5.11 — Coucher : 8.51
LUNE : Lever : 9.54 — Coucher : 11.39

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 9.50 a.m. — 10.23 p.m.
Basses : 5.02 a.m. — 5.39 p.m.

Pleine lune ..... le 1 à 4.55 p.m.
Dernier quartier ..... le 9 à 2.59 a.m.
Nouvelle lune ..... le 17 à 3.59 a.m.
Premier quartier ..... le 24 à 5.44 a.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Evangile du dimanche

LE IVe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE
(S. Luc, v, 1-11.)

En ce temps-là, Jésus, étant sur le bord du lac de Génésareth, se trouva accablé par une foule de peuple qui venait à lui pour entendre la parole de Dieu. Il aperçut deux barques arrêtées au bord du lac, et d'où les pêcheurs étaient descendus pour laver leurs filets : il monta donc dans l'une de ces barques, qui appartenait à Simon, et le pria de s'éloigner un peu du rivage ; puis, s'étant assis, il instruisait le peuple de dessus la barque. Dès qu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avancez au large, et jetez vos filets pour pêcher. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre ; néanmoins, sur votre parole, je jetterai les filets. Les ayant donc jetés, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leurs filets se rompaient. Alors ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et remplirent tellement les deux barques, qu'elles étaient près de couler à fond. A cette vue, Simon-Pierre se jeta aux pieds de Jésus, et lui dit : Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur. Car la pêche qu'ils venaient de faire l'avait saisi d'étonnement et d'effroi, lui et tous ceux qui étaient avec lui, aussi bien que Jacques et Jean, fils de Zébédée, compagnons de Simon. Mais Jésus dit à Simon : Ne craignez point ; désormais vous serez pêcheurs d'hommes. Et, ayant ramené leurs barques au rivage, ils quittèrent tout et le suivirent.

Offices du dimanche

DIMANCHE, LE 22 JUIN 1958
IVe dim. après la Pentecôte, double (vert) — Messe du dimanche, Gloria, 2e or. (aux m. lues seulement) de S. Paulin (Om.c). Credo, préface de la Sainte-Trinité.
IIes Vêpres du dim., mém. de S. Paulin (II V.).

Ordo de l'Office divin

22 juin : IVe dim. après la Pentecôte. — Off. ord. du dim. A Laudes, mém. de S. Paulin. — IIes Vêp.; mém. de S. Paulin. Compl. du dimanche.
23 juin : Vigile de S. Jean-Baptiste. — Off. fér. Un seul noct. des S. Lec. prop. rép. de la férie 2e. A Laudes, ant. et ps. de 2e lieu. — Vêp. du suiv.; compl. du dimanche.
24 juin : S. Jean-Baptiste. (D., 2e cl.) — Off. prop. — IIes Vêp.; compl. du dimanche.
25 juin : S. Guillaume. (D.) — Off. ord. — IIes Vêp.; compl. de la férie.
26 juin : SS. Jean et Paul. (D.) — A Matines, off. ord. A Laudes, ant. pr. 1 ps. du dim. Aux heures, ant. et ps. de la férie, à cap. de la fête. — IIes Vêp.; compl. de la férie.
27 juin : Férie 6e. — Off. fér. Un seul noct. des 3. — Vêp. de la férie et compl. de la férie.
28 juin : S. Irénée. (D.) — Off. ord. A Laudes, mém. de la vigile des SS. Pierre et Paul; ant. de Laudes, au samedi. — Vêp. du suiv.; mém. du dim. — Compl. du dimanche.

Il se noie dans le lac Nicolet

SHERBROOKE. — (P.C.) — M. Gaétan Richer, âgé de 22 ans, restaurateur de Sherbrooke s'est noyé, mardi soir, quand son automobile a plongé d'un pont d'une hauteur de 30 pieds dans le lac Nicolet.

Il tentait de tourner sur le pont quand son véhicule a glissé dans le vide. L'accident s'est produit au début de la soirée.

Le corps a été tiré de l'eau par un peintre, M. Emilien Couture, travaillant dans le voisinage.

Le lac Nicolet est situé à quelque 30 milles au nord-est de Sherbrooke.

AVIS aux MENAGERES

ETABLISSEMENTS FERMES

ALIMENTATION AU DETAIL

— EPICIERS — BOUCHERS — FRUITIERS —

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
MARDI, 24 JUIN

LE JOUR DE LA CONFEDERATION
MARDI, 1er JUILLET

En vertu du décret 1658 et amendement, les salariés ne peuvent travailler à la vente au comptoir ou par téléphone, mardi le 24 juin et mardi le 1er juillet, à **Québec, Charlesbourg, Charlesbourg-Ouest, Lévis, Lauzon, Québec-Ouest, Ste-Monique-les-Saules, Giffard, Sillery, Ste-Foy et Beauport.**

Nous prions le public consommateur de tenir compte de cet avis et de s'approvisionner en conséquence en fin de semaine et lundi. Et vous remercions de votre coopération,

LE COMITE PARITAIRE DU COMMERCE DE L'ALIMENTATION AU DETAIL A QUEBEC

Conrad St-Cyr, sec-trésorier.

Les décorations des rues de notre ville

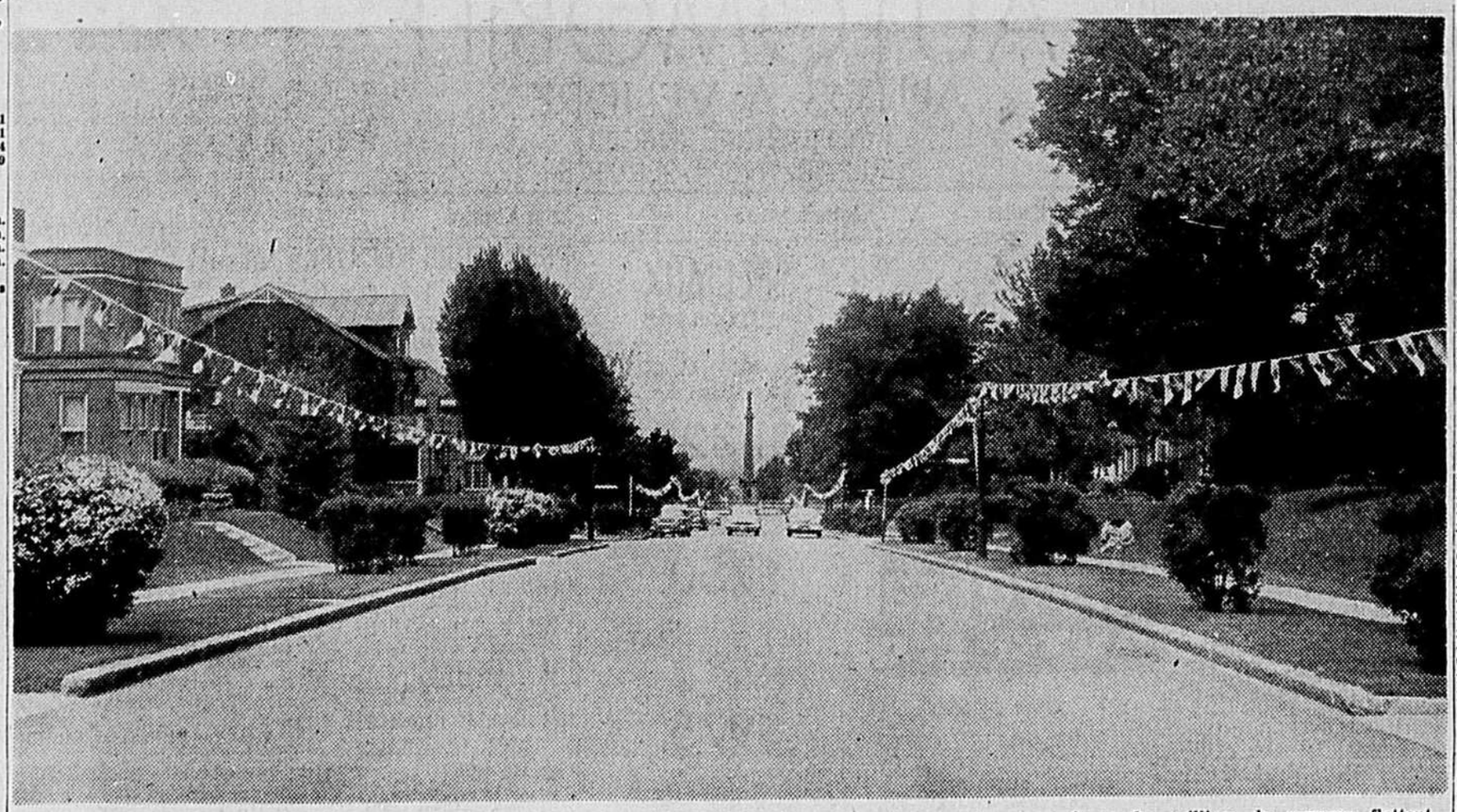

● L'ouverture des fêtes de Champlain approche rapidement. En fait, les manifestations commémoratives commenceront dès samedi soir à 7 heures. Aussi, voit-on à accélérer le travail de la décoration. On en est actuellement à donner à nos rues l'apparence qui s'impose à cause même de l'ampleur des prochaines célébrations. C'est ainsi que des milliers de pennons flottent, ici, tout le long de l'Avenue des Braves que suivra le grand défilé historique du 1er juillet.

L'agrandissement du Château St-Louis

Des citoyens opposés à l'exécution de ce projet

Une nombreuse délégation de citoyens du quartier Montcalm, particulièrement de la paroisse St-Dominique, a protesté auprès des autorités municipales, hier après-midi, contre le projet de la construction d'une annexe au Château St-Louis, Grande-Allée, construction qui aurait une valeur de plus d'un million et une hauteur de douze étages. Cet immeuble aurait 120 petits logements.

La délégation a également remis une requête signé par plus de 600 citoyens protestant contre ce projet et s'opposant à l'amendement du règlement municipal (24b) qui ne permet pas de maisons de plus de trois étages et demi, dans Montcalm.

Le R. P. Raymond-Marie Beaudet, curé de St-Dominique, a adressé la parole. Il était accompagné du R. P. J.-Marie Beauregard, sous-prieur; Me Jacques Alleyn, M. Elzéar Tremblay, ancien échevin, et plusieurs autres.

Ce genre de bâtisse, dit le Père Beaudet, ne peut nous emballer, au point de vue paroissial. Quant au point de vue de Québec, j'estime que la Cité doit tenter de garder le maximum possible de ce qui fait son originalité et sa valeur esthétique. Si vous permettez d'amender le règlement, nous verrons s'élever des "cubes" comme on peut en voir au flanc de la Montagne, à Montréal. Québec est un jardin de verdure et il ne faut pas que les touristes et visiteurs puissent dire : voilà une autre ville qui s'américanise. Par contre, je ne suis pas contre l'évolution mais, de là à faire construire des blocs pour habitations, il y a une marge. D'ailleurs le règlement qui concerne la construction dans Montcalm n'autorise pas un édifice de plus de trois étages, endessus d'un sous-sol.

L'échevin Henri Gagnon, de Montcalm, a déclaré que si l'on construit un tel édifice dans cette section de Montcalm on fera disparaître la seule bouche d'air de l'endroit. De plus, cette construction serait une disgrâce, pour le quartier.

M. le maire Wilfrid Hamel a dit que chacun de ses conseillers désire préserver les sites intéressants et conserver les choses belles que nous possédons.

Voici le texte de la requête qui a été signée par les citoyens de Montcalm :

ATTENDU que les propriétaires du Château St-Louis, qui sont des résidants de Montréal, désirent construire, le long de leur terrain qui donne sur la Grande-Allée, à Québec, dans le quartier Montcalm, un immeuble de douze étages contenant environ 120 petits appartements;

ATTENDU qu'à cette fin, il leur est nécessaire d'obtenir que le comité administratif de la cité de Québec amende le règlement No. 24b de la dite cité qui exige que "toute bâtisse servant à des fins résidentielles à être érigée dans le quartier Montcalm ne devra pas avoir plus de trois étages au-dessus du sous-sol".

ATTENDU que les dits propriétaires du Château St-Louis ont demandé aux autorités de la cité de Québec d'amender le dit règlement pour leur permettre de construire un bâtiment appartement de douze étages;

ATTENDU que ce règlement existe depuis plusieurs années, précisément dans le but de garder à cette partie de la ville son cachet particulier et que dans le passé, plusieurs résidants de Québec et du quartier même se sont vu refuser des demandes d'amendements semblables à celle que demandent présentement les propriétaires du Château St-Louis;

ATTENDU qu'une maquette préparée par les architectes des propriétaires du Château St-Louis établit clairement que cette construction serait érigée le long et en avant du bâtiment actuel, parallèle à l'église, et constituera sûrement pour la dite église de la paroisse St-Dominique un fond de scène qui l'écrasera et la déparera. De plus, ce nouveau bâtiment, qui d'après la maquette sera constitué de matérieux différents du bâtiment actuel, pèche au point de vue architecture, au point de vue symétrie et structure;

ATTENDU que ce bâtiment doit contenir de petits appartements de 1½ pièce, 2½ pièces et 3½ pièces, et qu'ils sont surtout destinés à être utilisés comme garconnières;

ATTENDU qu'à cause de cela, ces appartements ne pourront être aucunement utilisés pour y loger des familles nombreuses de la paroisse St-Dominique et du quartier Montcalm en général, d'autant plus que les propriétaires du bâtiment actuel n'y tolèrent aucun enfant;

ATTENDU que la construction de ce bâtiment créera à cet endroit un problème de trafic automobile et de stationnement;

ATTENDU que cet endroit constitue sur la Grande-Allée, artère résidentielle, un coin de verdure qu'il est important pour les citoyens de Québec en général de conserver, non seulement au point de vue de leur intérêt, mais également au point de vue du tourisme qui est l'une des principales industries de la cité;

ATTENDU que la permission que pourrait accorder la ville de construire ce bâtiment constituera un précédent dangereux et détruira éventuellement, à brève échéance, le cachet de cette partie de notre cité située à côté du parc des Champs de Bataille;

POURQUOI vos requérants vous prient avec instance, dans l'intérêt de la cité que vous administrez, de bien vouloir refuser aux propriétaires du Château St-Louis, qui sont des non-résidants de la cité de Québec, la demande d'amendement du règlement No. 24b de la cité de Québec.

A l'Association des Constructeurs

● M. J.-E. Picard, (à gauche), vient d'abandonner le poste de secrétaire de l'Association des Constructeurs de Québec après trente-six ans de service. M. Robert Rouleau (à droite), qui agissait comme secrétaire adjoint succède à M. Picard au poste de secrétaire. M. Picard demeurera encore pour une certaine période secrétaire-conseil de l'Association et consacrera tout son temps comme secrétaire du Comité conjoint de l'industrie de la Construction fonction qu'il détient depuis 1935.

Un banquier dit que la récession actuelle n'a rien d'extraordinaire

MANOIR RICHELIEU, (P.C.) — Trop de gens croient que les choses vont de mal en pis, alors qu'elles ne sont même pas encore mauvaises, a dit M. A. C. Ashforth, président de la banque Toronto-Dominion, dans une allocution prononcée devant l'Association des courtiers en valeurs du Canada.

La régression actuelle, sauf pour ce qui est du chômage, n'est pas substantiellement plus grande que le léger recul de 1953-1954, a dit M. Ashforth.

"Comme en 1953-54, la répercussion de la régression sur certains secteurs de l'économie et du pays a été inégale", a-t-il ajouté. "Certaines industries ont été durement frappées; d'autres ont à peine ressenti le recul; et d'autres encore ont effectué des gains.

"Certaines industries, cependant, ressentent une pression quelconque sur les ventes et les profits et dans la plupart des cas, il y a eu relâche dans l'embauchage.

Surveillez les E.-U.

"Une chose est certaine, l'économie canadienne montre de nouveau une plus grande stabilité que celle des Etats-Unis.

"Au même moment, ce qui se passe aux Etats-Unis a une influence sur le niveau des affaires au Canada — directement et indirectement — et les hommes d'affaires canadiens devraient garder un oeil ouvert sur les tendances de base, aux Etats-Unis".

M. Ashforth a précisé qu'il y a un certain nombre de conditions dans la situation actuelle.

"Bien que l'activité économique ait ralenti", a-t-il dit, "la tendance à la hausse des prix et des salaires a persisté. La Bourse a conservé sa vigueur, malgré la baisse des profits des corporations. Les dépôts à la banque ont augmenté.

"Il est difficile d'expliquer la signification de ces événements, mais ils sont peut-être l'indice que la régression sera de courte durée. Le fait que la régression ne s'accentue pas est un bon signe. La spirale déflationnaire ne s'est pas fait sentir".

Avenir encourageant

Pour l'avenir, M. Ashforth dit que la période d'amélioration des conditions actuelles constitue un point d'interrogation.

"Les indices économiques", a-t-il dit, "ne pointent pas vers un déclin considérable et persistant, non plus que vers une amélioration très considérable.

"Il se peut fort bien qu'il y ait encore une autre relâche dans l'activité économique au Canada, particulièrement si la production industrielle aux Etats-Unis continue de diminuer.

"J'envisage cependant que l'activité demeurera au niveau actuel, particulièrement au moment où nous commençons seulement à sentir l'augmentation des dépenses gouvernementales et ces conditions prévaudront jusqu'en 1959".

Hier, le ministre des Finances M. Fleming, a demandé aux courtiers en valeurs de coopérer pleinement avec le gouvernement qui projette d'émettre pour $3,400,000,000 d'obligations cette année.

M. E. H. Ely, de Toronto, vice-président de Wood, Gundy and Company, a été élu président. Il succède à M. R. H. Dean, vice-président et directeur-gérant de Nesbitt, Thomson and Co. Ltd, de Montréal, président sortant de charge.

Sentence maintenue

Le juge se serait montré plus sévère si la loi l'avait permis

MONTREAL. — (P.C.) — Siégeant en Cour du Banc de la Reine comme juge de la Cour Supérieure, entendant les appels en matière de convictions sommaires, le juge Wilfrid Lazure a maintenu une peine de six mois de prison imposée par un autre juge à Huguette Brown, danseuse de 22 ans.

Elle avait été reconnue coupable d'avoir participé à un spectacle immoral et indécent à Ville d'Anjou, dans la banlieue de Montréal.

"Si la loi me le permettait", a déclaré le juge, "je me montrerais encore plus sévère car les informations que j'ai obtenues en marge de cette affaire m'ont renversé. Je ne crois pas qu'il se soit déroulé un spectacle aussi immoral dans notre ville et le district depuis que je suis juge. C'est le combre de l'indécence, pire que la bestialité. Un tel état de chose ne se pratique même pas en Océanie".

Le juge Lazure a ajouté qu'il ne comprenait pas qu'on ait laissé organiser un tel spectacle au moment où les autorités religieuses et civiles sont en campagne contre l'obscénité dans Montréal. "C'est révoltant", a dit le juge.

Anniversaire de fondation du scoutisme abitibien

C'est en 1933 que le mouvement scout vit ses débuts en Abitibi, et plus exactement à Amos. Les Eclaireurs Canadiens-français, nom que donnèrent les fondateurs, se rattachaient par la suite à la Fédération des Scouts catholiques de la province de Québec.

Les deux fondateurs et pionniers du Scoutisme abitibien, maintenant décédés, Léopold Rochet le chanoine Rosaire Lapointe ont donné au mouvement cet essor généreux. Leurs noms seront rappelés à la mémoire de la génération actuelle au cours des célébrations qui auront lieu à Amos en fin de semaine, soit les 20, 21, 22 et 23 juin.

Un programme complet a déjà été élaboré par le commissariat diocésain.

Le Séminaire d'Amos a généreusement mis à la disposition de l'organisation les terrains de son institution pour l'emplacement des tentes des garçons et des divers kiosques que le public n manquera pas de visiter en grand nombre. Entre autres démonstration, il y aura messe célébrée par Son Exc. Mgr Joseph-Aldée Desmarais, évêque d'Amos, et aussi par Son Exc. Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., évêque coadjuteur du diocèse le banquet des Anciens et diverses cérémonies notamment un grand jeu d'une durée de trois heures où le public lui-même sera appelé à participer.

Divers autres montreront au public visiteur le savoir-faire des garçons abitibien. Et pour les Scouts visiteurs étrangers, on aménagera des tentes.

agardon

Sauvetage dans le courant Ste-Marie

MONTREAL. — (P.C.) — Mme Marley Roche, 60 ans, de Raton, M.N., est tombée d'une passerelle dans le port de Montréal hier. Elle a été entraînée à une cinquantaine de pieds de la rive puis rejetée à une distance suffisante pour lui permettre de s'agripper à une ceinture de sauvetage lancée par un débardeur.

La police du port précise qu'elle "est chanceuse d'être en vie". Elle s'est fracturé un bras et disloqué une épaule, mais son état est satisfaisant, dit-on à l'hôpital.

Mme Roche a apparemment glissé de la passerelle du navire "Prins Willem van Orange", dans le courant Ste-Marie, le plus rapide dans le port. Un débardeur a déclaré qu'il "n'avait jamais entendu parler d'un sauvetage dans ce courant".

Armes atomiques

WASHINGTON. — (P.A.) — La Chambre des représentants a adopté, hier, par un vote de 345 contre 12, un projet de loi autorisant la mise en vigueur du plan Eisenhower visant à échanger des renseignements sur les armes atomiques avec les alliés des Etats-Unis.

La mesure doit être étudiée par le Sénat, probablement aujourd'hui.

Fin de grève prévue

LONDRES. — (Reuters). — Les dirigeants de la grève des autobus ont fait naître l'espoir hier que les autobus seraient de nouveau en circulation dans les rues de Londres, samedi, après 7 semaines de grève.

Fête à Mgr L.-A. Vachon

St-Frédéric (Bce) — (D.N.C.) L'élévation à la prélature de Mgr Ls-Albert Vachon, supérieur du Grand Séminaire a été marquée à St-Frédéric, par une pieuse cérémonie religieuse, et de belles réjouissances paroissiales.

Dimanche, 15 juin, une messe solennelle fut célébrée par Mgr Ls-Albert Vachon, en l'église de St-Frédéric. Le sermon fut donné par M. l'abbé Ls-Marie Vachon, vicaire à la Basilique.

Etaient présents à cette fête, le père et la mère du nouveau prélat: M. et Mme Napoléon Vachon, M. le chanoine Crépault, du séminaire de Québec, M. l'abbé W. Brulotte, curé de St-Frédéric, MM. les abbés L.-Marie Vachon, cousin de Mgr Vachon, A. Germain, R. Nadeau et R. Parent, anciens vicaires et M. Poulin, vicaire à St-Frédéric; des membres de sa famille: MM. et Mmes Irénée Gravel, Emile Labbé, Mlles Françoise et Isabelle Vachon, G.M.G. ainsi que de nombreux autres parents et amis du héros de la fête.

M. Jean Royer, v.p. des industriels laitiers du Québec

Le président de l'Association des industriels laitiers de la région de Québec, M. Frank Byrne, a été élu récemment membre du bureau de direction de l'Association provinciale dont le président est M. Marc Leclerc, de Granby. Au nombre des autres officiers régionaux pour le Québec, mentionnons MM. Paul Gingras, secrétaire et Jean Royer.

L'exécutif de l'Association provinciale se compose, en outre du président Leclerc, de MM. Adrien Patenaude, de Montréal et Jean Royer, de Québec, vice-présidents, Jean-Guy Maheux, L.S.C., C.A., de Montréal, secrétaire général et Gérard Vincent, B.A., D.S.A., responsable des services régionaux.

MARK DROUIN c.r.
ROSS DROUIN c.r.
JEAN-P. BERNIER
RICHARD DROUIN
Avocats
Edifice Quebec Power, Québec, P.Q.

Drèche de brasserie
A VENDRE
(orge)
Très bon pour animaux laitiers. Livraison à domicile, alentour de Québec. Ecrire à :
L'Action Catholique,
CASIER No 793
Québec. Tél. LA 7-5140

INSTITUTEUR DEMANDE
classe environ 20 élèves 7 - 8 - 9ième année
Institutrice diplômée demandée
classe environ 20 élèves — 5, 6ième année
Les deux classes sont situées au centre du village.
S'ADRESSER A :
M. Arthur Dumas, sec.-trés., Commission scolaire, Rivière-A-Pierre, cté de Portneuf.

LOCAL A LOUER
Centre industriel no. 5 St-Malo, 7,000 pieds carrés sur un même plancher, pour bureau, manufacture ou entrepôts. Deux grandes voûtes, sprinklers, stationnement.
Informations :
JOUR : MU 3-4415
SOIR : MU 3-7336

tapis
• TOUTES QUALITÉS
• TOUTES COULEURS
• TOUTES LARGEURS
POSAGE - NETTOYAGE aussi linoleum & tuiles
ER & FILS
Emilien Rochette et Fils Ltée
550 EST RUE ST-VALLIER

COLLEGE DE LEVIS
EXAMEN D'ADMISSION
L'examen d'admission au collège de Lévis aura lieu
MERCREDI LE 25 JUIN
à 9 hres 30 a.m.
et se terminera vers 3 heures.
Les candidats n'ont rien à apporter. Le collège donnera le dîner à ceux qui le désireront. Les frais d'admission sont de $3.00.
Signé :
Le Préfet des Etudes.

MARCEL LATULIPPE
SURPLUS DE GUERRE
637 OUEST ST-VALLIER
CAMP — CHALET

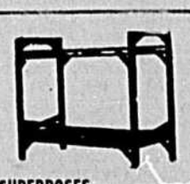

LITS SUPERPOSES 22.50
LITS OFFICIERS, acier 12.50
LITS CAMP, TOILE 9.95
LITS CAMP, SAFARI 8.95
MATELAS SIMPLE, KAKI 4.49
MATELAS D'HOPITAL 4.49
MATELAS NEUFS 7.50
OREILLERS PLUMES, NEUFS .. 1.95
TAIES D'OREILLERS NEUVES .. .59
DRAPS LIT, BLANCS, ARMEE .. 1.50
DRAPS FLANELLETTE, NEUFS .. 1.00
COUVERTURES LAINE 2.95
(64 x 84, neuves, grises)
COUVERTURES D'AUTO 3.95

TENTES DE L'ARMEE POUR 6 PERSONNES KAKI

TENTES ARMEE 29.95
KID-BAGS GEANTS 4.50
TENTES COMMANDOS 19.95
TENTES 7' x 7½ x 2 ..... 25.25
TENTES 7 x 9 x 2 ..... 29.75
TENTES 8 x 10 x 2 ..... 31.95
TENTES 8 x 10 x 3 ..... 34.95
TENTES 9 x 9 x 3 ..... 34.50
TENTES 12 x 14 x 4 ..... 61.50
PUP TENTES 7.95
TENTES SCOUTS 20.50
LITS CAMP PLIANTS 9.95
MATELAS SOUFFLES 4.95
MATELAS TOILE SOUFFLES .. 8.95

EQUIPEMENT SCOUT

SACS DE COUCHAGE PRIX DIVERS DE $4.95 à $95.00
GRAND CHOIX
HAVRE-SACS NEUFS 3.49
GOURDES NEUVES, ALUM. 1.98
MESSTINS U.S. ARMY 1.50
GOURDES USAGEES ..... .49
CAMP KITS SCOUT 2.95
GOURDES BOUILLOIRES 3.25
KID-BAGS ARMEE 1.50
SAC DE COTE ..... .95
POELE A GAZOLINE 5.95
CANTINE DE SCOUTS 3.49
Couteaux, fourchettes, cuil. .. .95
BOUSSOLES DE TOUT GENRE
BOUSSOLES ALLEMANDES 3.50

SPECIAL POUR SCOUTS
SACS DE DOS
FORT CANEVAS 15 x 18 x 5
IMPERMEABLES - NEUFS
2.49

CHAUSSURES

BOTTINES SOLDAT 6.95
SOULIERS ARMEE 6.49
BOTTINES COMMANDOS 9.95
BOTTES CUIR KOREAN 9.95
BOTTES CUIR INGENIEUR 12.95
BOTTES CUIR ARPENTEUR 19.50
BOTTES DE PECHEUR 10.49
BOTTES BUCHERONS 8.95

BOITES MUNITIONS A

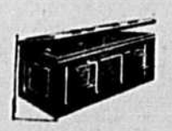

ACIER 1.00
BOITE ACIER 9 x 9 x 20 .... 1.00
BOITE ACIER 9 x 9 x 24 .... 1.50
BOITE ACIER 9 x 9 x 30 .... 2.50
BOITES ACIER 12 x 15 x 27 2.50
BOITES ACIER 5 x 3 x 12 ... .50
COFFRE BOIS 7 x 7 x 18 .... .50

KID BAGS
ARMEE — NEUFS
1.49

DUCK KAKI

SACS DE SOLDATS
Idéal pour la pêche, avec courroie,
USAGES .95
NEUFS 1.95

LATULIPPE
SURPLUS DE GUERRE
ENR.

637 OUEST RUE
ST-VALLIER QUE.